DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13191 **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 27 JUIN 1987

Un sommet orageux ?

La réunion, le lundi 29 et le mardi 30 juin à Bruxelles, du conseil européen va-t-elle marquer l'ouverture d'une nouvelle crise communautaire ? Pour l'éviter, M. Wilfried Maertens, premier ministre belge, qui présidera ses travaux, et M. Jacques Delors, président de la Commission, invitent les chefs d'Etat et de gouvernement à réfléchir sur le moyen terme. Pour guider leurs travaux, ils disposent de propositions de la Commission qui, à propos du financement de la CEE, passe en revue les problèmes.

Faut-il accélérer la réforme de la politique agricole commune ? La discipline budgétaire que l'on veut imposer aux dépenses agricoles peut-elle jouer comme une guillotine ? Dans quelle proportion faut-il augmenter les ressources propres de la CEE ? Faut-il, comme dans le passé, accorder une compensation au Royaume-Uni, qui verse plus au budget européen qu'il n'en reçoit ?

Experts et ministres ont passé ce document au peigne fin. MM. Maertens et Delors considèrent que le travail de préparation a été suffisant sinon pour prendre des décisions, du moins pour nouer la négociation et faire clairement apparaître des progrès. Ils assurent que, en cas de succès, il deviendrait plus facile de venir à bout des difficultés immédiates auxquelles se heurte la CEE : la fixation des prix agricoles et le déficit du budget en 1987.

MM. Maertens et Delors s'efforceront d'empêcher le conseil européen de s'écarter de ce débat sur le moyen terme. Ils tenteront surtout d'éviter que l'agriculture ne submerge tout. La Commission et les pays qui l'appuient, dont la France, seront sans doute contraints de renoncer à instaurer une taxe sur les huiles végétales.

Les craintes qu'inspirent les représailles américaines sont trop vives pour faire changer d'avis ceux des États membres qui, comme l'Allemagne, y sont opposés. C'est une défaite mais aussi une pomme de discorde en moins. Reste à voir si les infléchissements que réclamera le chancelier Kohl pour l'Europe verte sont compatibles avec ce que peuvent accepter les autres États membres et singulièrement la France. Pour celle-ci, l'essentiel demeure que ses exportations agricoles ne soient pas remises en cause.

« Helmut Kohl veut faire basculer le conseil européen du bon côté », estime-t-on à Bruxelles. En modérant ses revendications sur l'agriculture et en acceptant de parler du plan Delors sur le financement de la CEE, il pourrait couper l'herbe sous le pied à ceux dont l'intention est d'escamoter ce débat. Tel est le cas de Mme Thatcher, qui continue à critiquer, à ratiociner, à exiger. Elle écarte l'idée d'augmenter les ressources de la CEE tant qu'on n'aura pas enfin hardiment taillé dans les dépenses agricoles.

« La crise, si elle survient, sera de type politique. Mais les progrès vers le grand marché continueront, car les forces économiques et sociales ne supportent plus le surplace. » Il faut avoir l'optimisme de M. Delors pour y croire.

La tension en Corée du Sud

Les manifestations de Séoul tournent à l'épreuve de force

Séoul a été le théâtre, dans la soirée du 26 juin, de batailles rangées, la police intervenant brutalement pour mettre en échec les « marches de la paix » organisées par l'opposition. M. Kim Young Sam, l'un des principaux chefs de celle-ci, a été empêché de participer à la manifestation, tandis que M. Kim Dae Jung, autre figure de l'opposition, a été, de nouveau, assigné à résidence.

Le centre de la capitale était, vendredi soir, transformé en véritable champ de bataille, la police antiémeute affrontant des dizaines de milliers de manifestants réclamant la démission du président Chun. Le centre de la ville suffoquait sous un nuage de gaz lacrymogènes. Des centaines d'arrestations ont été opérées.

M. Kim Young Sam a été légèrement blessé lorsque la police l'a arrêté pour l'empêcher de prendre la parole devant les manifestants. Il a été ramené à son domicile, quelques heures plus tard, par les policiers.

Des « marches de la paix » ont eu lieu dans les autres villes du pays, provoquant également, selon de premières informations, des affrontements.

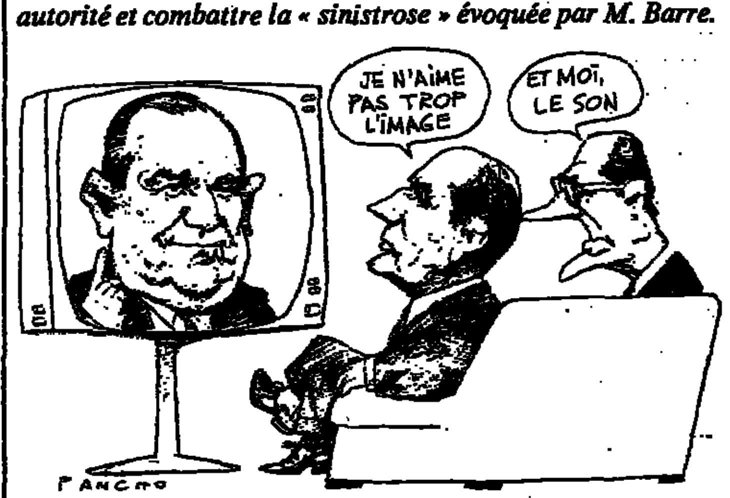
Dès jeudi, les autorités avaient lancé un avertissement à la population. Soixante mille policiers avaient été mobilisés pour prévenir les rassemblements bien que le chef de l'Etat sud-coréen ait réaffirmé qu'il souhaitait résoudre la crise *« par le dialogue et éviter le recours à la force »*.

(Lire page 6, l'article de notre envoyé spécial Philippe Pons.)

Invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Chirac veut marquer son autorité et combattre la «sinistrose»

*M. Jacques Chirac n'entend pas laisser la vedette à M. Mitterrand, qui multiplie les déplacements en province, et à M. Barre, après l'émission « Questions à domicile » sur TF 1. Il est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde *», dimanche 28 juin. A cette occasion, il devrait affirmer son autorité et combattre la « sinistrose » évoquée par M. Barre.*



Lire l'article de D. Carton, page 7, et celui de A. Passeron, p. 32

La réunion du comité central du PC soviétique

La réforme selon M. Gorbatchev : cent fois sur le métier...

La deuxième journée du plénum du comité central soviétique, le vendredi 26 juin, devait être l'occasion d'un nouveau mouvement de personnel. Des rumeurs persistantes font état de promotions possibles pour deux partisans affirmés des réformes, MM. Eltsine et Yakovlev. M. Anatoli Dobrynine, qui fut longtemps ambassadeur à Washington et dirige désormais le département international du comité central, pourrait, de son côté, accéder au bureau politique. Jeudi, M. Gorbatchev a prononcé un long discours consacré à la réforme économique.

MOSCOU
de notre correspondant

Le nouveau visage que M. Gorbatchev entend donner à l'économie soviétique apparaît désormais plus distinctement. Aux trois cent sept membres du comité central réunis en séance plénière, le numéro un a en effet proposé une *véritable rupture avec le passé*. La *« refonte radicale du système de gestion »* qu'il compte effectuer dans le laps de temps relativement court de deux à trois années comporte parmi les mesures les plus spectaculaires la possibilité pour les chefs d'entreprise de fixer eux-mêmes le prix de vente de leurs produits et, sans plafond d'aucune sorte, le salaire de leurs ouvriers.

M. Gorbatchev touche à tout : rapports entre le planificateur central et les entreprises, prix, rémunérations, monnaie, crédit. Pour la première fois, il tranche sans ambiguïté au profit des chefs d'entreprise l'éternel débat entre la responsabilité de ces derniers et la planification centralisée. Décidément peu dogmatique, il admet la légitimité du versement d'un intérêt sur les sommes que les entreprises confieront aux banques. Jusqu'à présent, ces fonds étaient simplement gardés en réserve, ce qui n'était guère incitatif pour ce genre d'opération.

Ce n'est pas le capitalisme, mais ce n'est certainement plus le système hypercentralisé et rigide mis en place sous Staline dans les années 30. L'initiative doit passer aux *entreprises elles-mêmes, qui* sont invitées à vendre directement leurs produits et à comprimer leur personnel. M. Gorbatchev évoque même la possibilité de faillites comme en Hongrie – mais en prenant de grandes précautions : *« Si, à la suite de toutes les mesures prises, la situation ne se redresse pas, on peut poser la question de la suspension des activités de l'entreprise en question »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

Le philosophe dans la cité

Paul Ricœur, du texte à l'action

Des Journées Paul Ricœur se tiennent, jusqu'au samedi 27 juin, à Paris, sous le patronage, notamment, de notre journal et de la revue Esprit. *Elles marquent la reconnaissance, tardive, d'un travail philosophique qui se poursuit dans une tension féconde entre tradition et utopie. La position de Paul Ricœur prend une importance primordiale dans la crise de la conscience européenne. Nous avons rencontré le philosophe, à son retour des Etats-Unis, où il continue d'enseigner six mois par an.*

« Maintenez-vous ce que vous appeliez la nécessaire séparation des sphères de la philosophie, de l'éthique et du politique ?

– A présent, je suis presque sur le chemin inverse, à essayer de recoudre ces domaines de pensée séparés. En ce qui concerne la philosophie, j'ai participé à ce qui a été un phénomène général, aussi bien dans le monde anglo-saxon qu'en Europe, et qu'on a appelé le « tournant linguistique », c'est-à-dire une sorte de projection de tous les problèmes anciens, classiques et modernes de la philosophie sur le plan du langage. Les Anglo-Saxons l'ont fait à l'intérieur de la philosophie analytique ; en Europe, la philosophie du moi, dont je viens, la phénoménologie, l'a fait sous la figure de l'herméneutique.

» Il s'agissait de reprendre au niveau du langage les significations, les normes, les textes et les productions culturelles dans leur ensemble. Il y avait une sorte d'allongement du circuit de la réflexion, au lieu de cette réflexion courte que l'on attribue, à tort ou à raison, à Descartes.

» Il m'apparassait qu'une des responsabilités du philosophe était de préserver la spécificité, la pluralité, des formes du langage, que ce soit le langage de la vie ordinaire ou le langage philosophique, au sens où l'entend la philosophie anglaise, et bien entendu les langages scientifiques, mais aussi les langages esthétiques, le langage de la psychanalyse, le langage poétique, le langage religieux. Une deuxième préoccupation, qui était plus spécifique à la situation française, était d'empêcher une sorte d'exil du langage dans une autonomie fermée.

» C'était l'époque structuraliste française, où, à la limite, le langage était fermé sur le langage. Et je dirai que le motif qui m'a animé était, au fond, une vue sur le langage comme étant une sorte de rythme de diastole et de systole : d'une part, puisque les signes ne sont pas des choses, ils peuvent faire un monde, mais, d'autre part, justement le langage n'est pas un monde, il est *au sujet* du monde. Le langage poétique aussi. Mon travail sur la métaphore consistait, en somme, à sortir le poétique de son exil et de retrouver, par une réflexion sur les signes, son articulation avec le réel, auquel les signes réfèrent.

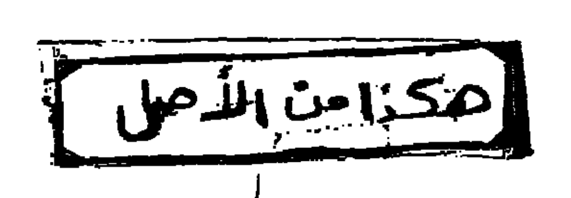
– Vous proposez un arc herméneutique qui va de la vie à l'œuvre et qui, de l'œuvre, retourne à la vie ?

– Je ne peux pas oublier que j'avais commencé par un travail de phénoménologie très classique sur le volontaire et l'involontaire et que, par conséquent, mon point de départ n'était pas le langage. C'était l'agir humain. Après cette grande traversée de la réflexion sur les signes, je retourne maintenant à ma préoccupation ancienne, qui est la théorie de l'action. La réalité dont il est question ultimement, en philosophie, c'est bien l'homme agissant. Et j'ajoute toujours : l'homme souffrant.

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 24.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

NATION

« La France a les moyens de sa grandeur », a déclaré François Mitterrand lors de sa visite en Basse-Normandie, répondant à la campagne sur le déclin de la France. C'est également ce que pense Paul-Marie Couteaux. Pour Jérôme Bindé, au XXIe siècle, les seuls Etats qui échapperont au destin de la coquille vide ne seront plus nationaux mais transnationaux.

La nouvelle démocratie

D'une et indivisible, la République est appelée à devenir plurielle et ouverte

par JÉROME BINDÉ (*)

EN quelques décennies, nous sommes passés d'une société dominée par la production à une autre où règne l'information. « Le principal défi (...) n'est plus, pour les pôles avancés de l'humanité, dans la capacité de dominer la matière. Celle-ci est acquise. Il réside dans la difficulté de construire le réseau des liens qui fait progresser ensemble l'information et l'organisation (1). »

Scientifique, technique, économique, social et politique, ce défi est donc culturel, dans le mesure où il implique la civilisation dans toutes ses manifestations. Pour les démocrates, la question, face à ce qui improprement a été nommé la crise mondiale, devrait se poser en ces termes : comment produire l'offre *par le progrès technique ? Comment* susciter la demande par la culture ? Comment permettre l'exercice des droits et la réalisation des aspirations dans la nouvelle forme, dominée par l'ordre des codes et qui menace de transformer l'espèce humaine en prothèse biologique ? (2).

Du coup, ce sont toutes les composantes de la société qui sont appelées à connaître d'inéluctables transformations. Mais c'est aussi l'Etat qui semble voué aux métamorphoses.

L'incapacité relative de l'Etat à incarner désormais l'universalité dont le créditaient les laïcismes des Lumières ou les philosophies de l'histoire l'oriente désormais vers un rôle délicat de médiateur entre spécificité et mondialisation. Bref, l'Etat se « déteritorialise » : d'une et indivisible, la République est appelée à devenir plurielle et ouverte – à l'image d'un réseau de communication.

Dès lors, la relation de l'Etat à la société civile ne peut plus être pensée sommairement dans les termes d'une disjonction exclusive : ou bien l'Etat, ou bien le marché. Chaque terme de ce dilemme conduit, tel un piège de sophiste, à l'impasse.

En outre, l'émergence de la question de l'autonomie des acteurs sociaux et culturels pose en termes neufs la question de l'Etat et de la démocratie. Au-delà des vieilles leçons sur l'assimilation qui rabâchaient le dogme d'un universel national, fictif et homogène – c'était le mythe de M. Dupont ou de M. Smith (3), – le libre développement des spécificités renouvelle désormais la notion même de la démocratie. Bref, c'est la validité même de la notion d'identité qui pourrait être remise en cause et faire l'objet d'un libre examen. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se passe dans *la Cantatrice chauve*, de Ionesco, tout le monde ne s'appelle plus Bobby Watson.

Par ailleurs, les difficultés de la puissance publique à jouer le rôle qui lui est dévolu depuis l'instauration de l'Etat-providence et plus encore depuis sa crise pourraient conduire à formuler un certain nombre de scénarios et à envisager des *bifurcations, au-delà des réponses* simplistes (néo-libéralismes, néo-conservatismes ou néo-étatismes) qui sont données ici ou là :

1) Qu'est-ce qui dans l'Etat devrait retourner au marché ? ou devenir service public autonome ? Qu'est-ce qui dans le marché devrait incomber à l'Etat ? ou à un domaine public autonome vis-à-vis du marché et de l'Etat.

2) Le couple de l'Etat et de la société civile va-t-il évoluer à l'échelle mondiale vers un autoritarisme de repli accélérant la course aux armements – dans la mesure où le libéralisme démocratique était lié à *des formes impériales d'hégémonie* mondiale – ou au contraire va-t-il engendrer de nouvelles formes d'organisation sociale entraînant par exemple une redéfinition des rôles respectifs de l'Etat et des acteurs (entreprises, syndicats, groupes, organisations, intelligentsia, individus, etc) ?

La crise de l'identité

Quant à l'émergence du couple paradoxal de l'universalité (la science, l'économie-monde, la culture planétaire) et de la spécifi*cité (la diaspora des « différences »*, des cultures et des micro-cultures), elle paraît signaler, par le dédoublement schizoïde qu'elle induit dans chaque nation, chaque communauté, chaque individu, que nous vivons désormais la crise de l'identité – nationale ou culturelle. Partant, nous assistons également à la crise de l'Etat, symbole, agent et mandataire de l'indivision nationale.

En même temps, c'est peut-être la notion même de civilisation des masses qui se disloque, liée qu'elle était au modèle industriel, à la société de consommation. La « majorité silencieuse » elle-même *n'est-elle pas en train de devenir*, sous les auspices de l'extrême droite, une minorité ténébreuse et bruyante ? Quant à l'Etat-nation, il est graduellement pris en étau entre l'universel et le singulier, désormais disjoints, et paraît être promis à des dislocations tectoniques d'autant plus fortes qu'il ne veut rien savoir de sa nécessaire métamorphose, et se raccroche aux vieilles liturgies pompeuses, ou aux recettes ancestrales du pouvoir.

Quoi d'étonnant dès lors si, face aux sommations d'usage des idéologues de la « francitude », un adolescent d'origine maghrébine refuse aujourd'hui le plus souvent l'alterna*tive qui lui intimerait de choisir* sans nuances entre l'assimilation et le retour à la culture de ses parents ? Tout en se sentant Français, il vit déjà dans un élément universel, fortement influencé par la culture américaine, mais n'en revendique pas moins sa spécificité « beur ». Pourtant, il manifeste avec ses « potes » *contre la loi Devaquet, revendiquant* ainsi d'un seul coup l'accès au savoir et à la culture, la solidarité, mais aussi la citoyenneté vécue comme une nouvelle forme d'« identité-pluralité ». Cette culture multi-française n'est plus fixée sur les vieilles logiques de l'assimilation patriotique, qui impliquait la confession publique d'un credo homogène et la dissimulation des particularismes communautaires, privatisés dans le secret des foyers et des cœurs. Elle repose au contraire sur l'affirmation de l'égalité et de la fraternité dans la différence.

Nous découvrons que ce n'est pas *parce que nous serions* identiques que nous serions égaux, mais que nous sommes égaux parce que différents. Si d'ailleurs, nous étions identiques, à quoi servirait la notion d'égalité ? Elle serait superfétatoire. C'est pourquoi *« de tous les droits le plus vaste, celui qui les assume tous, est le droit à la non-discrimination car il assume à la fois l'égalité et les différences* (4) ».

Cette disjonction entre égalité et identité marque aussi le nouveau féminisme, où la revendication de l'égalité passe moins désormais par l'imitation de l'homme ou la rivalité mimétique avec lui, mais plutôt par l'affirmation des pôles spécifiques féminin et masculin, bref, d'une différence égalitaire.

Au XXIe siècle, les seuls Etats qui échapperont au destin de la coquille vide ne seront plus nationaux mais *transnationaux. Et l'expression* « nation démocratique » pourrait devenir aussi étrange que celle de « république féodale ». Cette dernière forme de gouvernement n'a-t-elle pas pourtant existé, sous la forme des communes franches et des cités médiévales ? La démocratie sera à la fois mondiale et moléculaire, ou ne sera pas.

(*) Historien des idées.

(1) S. Nora et A. Minc, *l'Informatisation de la société*, Documentation française.

(2) J. Attali, *la Figure de Frazer*, Fayard.

(3) Mis en pièces par B. Russel, T. Zeldin ou H. Le Bras (cf. *L'invention de la France* et *les Trois France)*.

(4) R.-J. Dupuy, « Communauté internationale et droits de l'homme », cours au Collège de France, 1982.

Lancinant déclin

(...) Déclin économique, déclin industriel, déclin de la combativité et de la conquête des clientèles étrangères. Comme l'on comprend mieux le refus d'une sélection par les études et les résultats obtenus par le travail et l'effort. Avec comme corollaire, la crispation sur la Sécurité sociale. Qu'elle les protège tous. Ils ont besoin de ne rien voir, rien entendre, rien savoir. (...)

CLAUDE-FRANÇOIS MORINEAU
(Paris).

LU

« LES CHRÉTIENS ET LE LIBÉRALISME », d'André Piettre

Les dangers d'un néo-paganisme

LA doctrine « sociale » de l'Eglise est sans doute mieux connue que sa doctrine « libérale ». A l'heure de la montée en puissance des néo-libéralismes, le livre d'André Piettre remet utilement en mémoire les rapports d'attraction et de répulsion que l'Eglise catholique a toujours entretenus avec la propriété, l'entreprise et le marché (1).

Mais l'intérêt majeur de cet ouvrage sur *« les chrétiens et le libéralisme »* – symétrique du précédent sur *« les chrétiens et le socialisme »* – est qu'il nous alerte sur les dangers d'un néo-libéralisme qui tiendrait pour nulle la tradition sociale de l'Eglise.

Crise de l'Etat-providence et des organisations représentatives, fin des illusions socialistes dans le tiers-monde : la tentation serait grande, en effet, de confondre l'efficacité économique avec un libéralisme radical, généralisant les lois du marché, rejetant toute intervention de l'Etat, refusant toute sorte de troisième force entre le « laissez-faire » intégral et le collectivisme.

Que le père des « nouveaux économistes », F.-A. Hayek, ait pu parler de la justice sociale comme d'un « mirage » soulève l'indignation d'André Piettre, qui parle de *« scandale de l'intelligence »*. Le néo-libéralisme sauvage d'aujourd'hui ne serait pas loin d'une sorte de néo-paganisme.

Adversaire de toute solution musclée, le libéralisme d'André Piettre est profondément marqué par la crise sociale du dix-neuvième siècle, la législation protectrice du travail, les crises démographiques, le chômage et le tiers-monde.

Ses références sont Raymond Aron et... Léon XIII, qui, en 1891 *(Rerum Novarum)*, a donné droit de cité au catholicisme social et joué un rôle-clé dans la définition d'une juste rémunération du travail, la création de procédures de concertation, plus tard la réforme de l'entreprise et la participation.

Nier un tel héritage serait une régression. Et même s'il est *séduit par le thatchérisme et le* reaganisme de la première époque, André Piettre a du mal à cacher sa sympathie pour le rôle d'alerte joué là par les Eglises. Face à la pauvreté et au chômage, les évêques américains s'en prennent aux structures mêmes du capitalisme de leur pays. En Grande-Bretagne, les hiérarchies anglicane et catholique rappellent régulièrement que si la *free enterprise* contribue largement au redressement d'un pays, elle ne lui garantit pas spontanément l'équilibre social.

Au surplus, André Piettre est *hanté par la détresse économique* du tiers-monde et sait gré à Paul VI d'avoir transposé, au plan mondial, les solutions de coopération et de solidarité proposées au plan social par Léon XIII. Malgré la faiblesse de sa voix, *« qui blâmerait l'Eglise d'avoir dénoncé l'odieuse absurdité du déséquilibre entre le monde des riches et le monde des pauvres ? »*

Censeur, hier, des chrétiens qui parent le socialisme de toutes les vertus, André Piettre l'est aujourd'hui de ceux qui fuient dans l'illusion d'un libéralisme absolu.

HENRI TINCQ.

(1) *Les Chrétiens et le libéralisme*, par André Piettre, de l'Institut. Editions France-Empire, 312 pages, 95 F.

La France est une grande puissance

Selon les cinq critères de Morgenthau, notre pays ne se défend pas mal

par PAUL-MARIE COUTEAUX (*)

DU jour où il est détrôné, le premier de la classe prend un orgueilleux plaisir à se vouloir absolu dernier : si la France, contrairement au titre d'un ouvrage un peu optimiste de François de Preuil, n'est pas « La troisième super-puissance » (1980), elle n'est pas pour autant devenue un petit pays, sauf à reléguer les nations qui le sont vraiment, par leur petite taille, l'aliénation politique ou la pauvreté, dans l'inexistence pure et simple ; ni même une de ces moyennes puissances dont le poids reste régional, tel le Brésil ou l'Australie. Un inventaire impartial des cinq facteurs de la puissance, selon la typologie de Morgenthau (« Politics among Nations » 1948), fait au contraire de la France actuelle l'archétype de la grande puissance.

1. *Le critère géographique* prend en compte la situation géostratégique (de premier ordre pour notre « cap d'Asie »), la superficie et la population : sans pouvoir rivaliser avec les deux super-grands (ou super-gros), on observera que la France est le plus grand pays d'Europe occidentale (seul présent, par ses DOM-TOM, sur trois autres continents !), et qu'elle dispose du second domaine maritime du monde ; quant à la population, nous détenons depuis plusieurs années le record européen des naissances – alors que l'Allemagne, si vigoureuse aujourd'hui, passera dans quelques décennies en deçà des cinquante millions, d'une population très vieillie...

2. *La puissance politique* se mesure au poids militaire et diplomatique : ici, notre position de troisième puissance nucléaire est confortée par la capacité exportatrice de notre armement, et une quantité d'accords de coopération militaire, qui lui assurent en plusieurs régions un rôle fort disputé. Quant au poids diplomatique, notre dispositif de représentation est le troisième du monde, le nombre d'ambassades et d'organisations installées à Paris le premier en Europe et notre droit de veto à l'O N U (avec quatre autres Etats) est renforcé par une fameuse réputation d'indépendance, qui n'est autre que la faculté, que l'on ne peut nous contester, de dire zut à qui l'on veut.

3. Si notre niveau intellectuel souffre de plus en plus vastes territoires laissés en jachère, *notre rayonnement culturel* s'appuie sur une langue qui, parlée sur les cinq continents, reste la seconde – et quelquefois la première – et sur les promesses de la francophonie, laquelle peut constituer le seul événement diplomatique de ces années glaciales. Paris est la ville du monde qui accueille le plus grand nombre de touristes et de congrès, et les principes de notre Droit, de nos Lumières, de nos Lettres et de nos Arts (dont un « art de vivre » réputé inégalé) constituent une publicité permanente qui, depuis le reflux du marxisme, n'a plus pour concurrente sérieuse que celle de Coca-Cola.

4. *La puissance économique*, facteur favori de l'heure, est le plus voyant : mais il est aussi le plus changeant et il est tout autant déterminé par les autres facteurs qu'il ne les détermine. Songeons à ce que « rapportent » le choix de l'indépendance militaire, les DOM TOM, le *marché francophone, l'immigration*, les industries culturelles, etc. Notre P N B est le cinquième, notre production agricole la troisième, plusieurs de nos groupes bancaires, d'assurances ou de services se glissent parmi les quinze premiers du monde ; s'il est vrai que nos exportations ont chuté au quatrième puis au *cinquième rang*, la *dolente* Italie elle-même venant nous tirer les moustaches, cela tient surtout à notre incapacité, fort inquiétante en effet, à reconvertir nos industries dans les secteurs techniques, à surinvestir dans la recherche et la formation, et à planifier cet effort par des voies volontaristes pourtant honorablement *connues dans ce pays* depuis des lunes.

5. Ici intervient le cinquième et dernier facteur de Morgenthau, *la capacité de mobilisation sociale* : unité de la Nation, attachement à ses valeurs, sa langue, ses alliances traditionnelles, aptitude à répondre collectivement aux défis extérieurs, selon ses voies archaïques propres ; ici est notre vraie faiblesse (comme la clef du succès japonais qui nous fascine tant). Mais tout cela dépend de nos seules volontés (que d'irrationnels chants du cygne ne font que décourager), et surtout, dans la France créée de toutes pièces par l'entreprise capétienne, de l'Etat, de son autorité, sa patience et sa ruse. Que notre millénaire, fait de hauts et de bas, nous rassure ; ce n'est pas la première fois que la France s'offre une suite de gouvernements nuls, et une classe politique (il faudrait dire médiatique, car nous n'avons plus que des fous du roi autour d'un trône vide) qui s'amuse avec les affaires de l'Etat comme on joue aux billes : elle n'est pas devenue pour autant un petit pays !

Bossuet parlait déjà de cette *« majesté française que les revers de la fortune ne sauraient ravir aux grands cœurs »*...

(*) *Secrétaire général de l'association* « France Grande Puissance ».

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

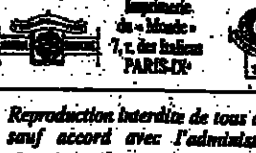
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Les suites de la visite du président autrichien au Vatican

La visite au Vatican du président autrichien Kurt Waldheim a suscité de nombreux commentaires dans le monde entier, et quelques manifestations en Israël et en France, faisant écho à la protestation de plusieurs centaines de juifs rassemblés aux abords de la place Saint-Pierre. En visite officielle à Paris, M. Shimon Pérès a condamné fermement l'attitude du pape.

M. Waldheim *« symbolise une époque horrible pour le monde entier et pour les juifs »*, a-t-il déclaré, estimant que les *« considérations morales »* doivent primer *« les autres considérations politiques ou de Realpolitik »*.

M. Raymond Barre, interrogé, jeudi, à propos de la visite que le président autrichien rend au Vatican, a estimé que *« les chefs d'Etat ne sont pas dans la même situation que le pape Jean-Paul II »*, qui est aussi *« une haute autorité morale et spirituelle »*.

***« La conférence épiscopale n'est pas engagée par les déclarations de Mgr Decourtray »*, a, par ailleurs, déclaré à Lille son président, Mgr Vilnet. Le cardinal Decourtray avait manifesté, mercredi, son *« désarroi »*.**

L'attitude ambiguë de la communauté internationale

ROME
de notre correspondant

Une tonalité *« strictement protocolaire »*, ont rapporté les deux journalistes du « pool » de presse admis à observer de près le jeudi 25 juin au Vatican le déroulement de la rencontre officielle entre Jean-Paul II et M. Kurt Waldheim. L'entretien entre les deux chefs d'Etat a duré en fait trente-cinq minutes, vingt minutes eussent été une rebuffade, trois quarts d'heure une consécration. Le protocole prévoit environ une demi-heure. Impossible, naturellement, de savoir ce qui s'est dit. M. Waldheim a assuré que ce fut *« cordial »*. Le Vatican n'a pas pour politique de confirmer ou démentir. Le pape a-t-il souri à M. Waldheim ? Oui, un sourire un peu pâle, mais un sourire tout de même.

Les discours publics n'ont naturellement fait aucune allusion à la vive émotion qu'a provoquée la rencontre. Un peu avant l'arrivée au Vatican de M. Waldheim, environ cent cinquante jeunes juifs, italiens et américains pour la plupart, ont manifesté sur la via Della Conciliazione, l'entrée triomphale de la cité du Vatican, portant des pancartes peu flatteuses pour le chef de l'Etat autrichien, accusé d'être, au mieux, *« un menteur »*, au pis *« un criminel »*. Jean-Paul II n'était pas non plus très bien traité : *« D'abord Pinochet, ensuite Waldheim »* était la moins méchante des inscriptions.

Mais l'essentiel n'était pas ce qui se disait à l'occasion de cette visite sur laquelle tout avait été dit d'avance. L'essentiel, aux yeux de la partie autrichienne en tout cas, était qu'elle ait lieu. Alors, les deux interlocuteurs se sont rappelé mutuellement qu'ils s'étaient déjà vus (à Rome, une fois à Vienne, une fois à New-York) et s'en sont félicités. Ils se reverront en 1988 en Autriche, et ils en sont heureux. On apprit au passage que Vienne avait apporté une *« aide multiforme »* à la *« société polonaise »*, ce dont Karol Wojtyla remercia chaleureusement son hôte.

Les discours — trois avec celui du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat — mirent tous l'accent sur l'aspect stratégique de la situation de l'Autriche, pays neutre, au point de contact *« de l'Est et de l'Ouest »*. Le message était clair : ne pas risquer de précipiter dans des fréquentations inconsidérées un pays, par ailleurs catholique à 85 %, en l'isolant du monde occidental.

Tous insistèrent également sur le fait que la première rencontre officielle entre les deux hommes avait eu lieu en 1979 à New-York, alors que M. Waldheim était secrétaire général des Nations unies, avec l'appui des cinq membres permanents du Conseil de sécurité — dont les Etats-Unis, qui aujourd'hui lui interdisent l'entrée de leur territoire.

Absences diplomatiques

L'attitude de la communauté internationale s'est aussi révélée dans toute son ambiguïté à l'occasion de la présentation à l'illustre visiteur du corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège. Officiellement, quatre pays seulement avaient tenu à faire savoir qu'ils n'étaient pas représentés : le Costa-Rica, le Honduras, le Guatemala et la principauté de Monaco. Deux pays avaient précisé qu'ils n'enverraient pas leur ambassadeur : les Etats-Unis, représentés par leur numéro trois, et l'Italie, au départ tentée de s'aligner sur la position de ses partenaires de la CEE, puis convaincue par Washington de durcir sa position.

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne était *« malade »* (vraiment, dit-on). Et celui de Grande-Bretagne, parti en vacances avant l'annonce officielle de la visite du président autrichien, n'était évidemment pas rentré pour la circonstance. Les ambassadeurs de Belgique et des Pays-Bas étaient également absents sans explication.

Outre l'amertume des organisations juives de n'avoir eu dans cette affaire de soutien que verbal de la part des forces politiques italiennes, il reste cette interrogation fondamentale : pourquoi Jean-Paul II a-t-il pris la décision de recevoir M. Waldheim avant que toute la lumière ait été faite sur son passé ? Il faut en particulier considérer que, dans moins de deux mois, le pape s'embarquera pour son second voyage aux Etats-Unis, pays où la communauté juive est assez puissante pour porter le trouble dans le bel ordonnancement qui se prépare. Ce voyage s'annonçait déjà fort délicat. Il va devenir difficile.

On fait volontiers état ici de l'irritation de certains milieux du Vatican, devant ce qu'on appelle *« l'activisme »* de diverses organisations juives, dont l'unique objectif serait, sous couvert de dialogue judéo-chrétien, d'obtenir la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le Saint-Siège — reconnaissance à laquelle celui-ci n'est toujours pas disposé.

JEAN-PIERRE CLERC.

Reconstruire le dialogue judéo-chrétien

En trente-cinq minutes de conversation avec le président de l'un des Etats les plus catholiques du monde, le pape vient-il de ruiner vingt ans d'efforts de rapprochement entre le christianisme et le judaïsme ?

On ne peut oublier que Jean-Paul II, avant de devenir pape, a été archevêque de Cracovie-Auschwitz et l'acteur d'un concile qui, en tournant le dos à une histoire près de deux fois millénaire, a lavé le peuple juif de l'accusation de déicide. C'est précisément de ce concile — qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, reconnaissait le principe de la liberté religieuse et admettait l'existence d'*« éléments de vérité »* dans les autres confessions — que date le premier âge qui a pris fin aujourd'hui de l'amitié judéo-chrétienne. L'émotion soulevée par la visite de M. Kurt Waldheim au Vatican a mis en lumière cette vérité : ce qui divise encore le judaïsme et le catholicisme est plus grand que ce qui les unit. Ce sont deux conceptions de la mémoire d'un peuple et de l'histoire du salut qui les opposent.

Si aucun juif ne peut nier la part prise par ce pape au souvenir du martyre des juifs et à la condamnation de l'antisémitisme, des interrogations demeurent sur l'attitude de l'Eglise catholique par rapport au caractère spécifiquement juif de la *shoah* et à ses propres responsabilités passées.

Le peuple juif est le seul dans l'histoire pour qui l'extermination totale, parce qu'il était juif, a été décrétée : la reconnaissance de cette réalité n'est pas répandue dans la hiérarchie catholique, où l'on entend plus souvent dire que les juifs n'ont pas le monopole du martyre.

Si l'Eglise catholique a amendé tous ses textes depuis le concile, si elle a changé son discours sur le judaïsme, certains s'étonnent encore que, d'ordinaire si prolixe, elle n'ait pas consacré un seul grand texte au judaïsme en vingt ans et tarde à passer à une solidarité effective et à une compréhension réelle de la mémoire juive.

Quant à *l'histoire du salut*, elle passe pour les juifs par Israël et Jérusalem. Depuis la guerre des six jours de 1967, aucun pape ne s'est rendu à Jérusalem, mais des personnalités comme Golda Meïr, Moshe Dayan, Shimon Pérès ont été reçues au Vatican.

Avant de se décider à reconnaître diplomatiquement Israël, on sait que le Saint-Siège réclame l'établissement d'un statut international particulier pour Jérusalem garantissant l'accès libre et l'exercice du culte dans les Lieux saints. Quant aux juifs, ils continuent de reprocher à l'Eglise catholique de ne pas comprendre la place centrale qu'occupe pour le judaïsme, dans l'histoire du salut, la terre même d'Israël. Et ils font de l'Etat d'Israël à la fois une conséquence de la *shoah*, reconnue internationalement après la guerre — sauf par l'Eglise, — et une référence théologique et spirituelle. Fondatrice du christianisme, la distinction entre le temporel et le spirituel n'est pas universelle.

On voit mal comment le dialogue judéo-chrétien pourrait, sans aborder, enfin, de front ces questions capitales, retrouver après le choc de la rencontre Jean-Paul II-Waldheim un second souffle.

HENRI TINCQ.

M. Waldheim réconforté ?

« LE pape savait ce qu'il faisait en me recevant », a déclaré, visiblement aux anges, M. Kurt Waldheim, à l'issue de ses trente-cinq minutes d'entretien avec Jean-Paul II. Pour le président autrichien, la cause est entendue : réception vaut absolution, et pour ceux qui n'auraient pas compris il ajoute, interrogé sur l'évocation, au cours de l'entretien, de son passé controversé : *« L'attitude du pape* [à ce sujet] *est bien claire, elle est confirmée par le fait que la visite a eu lieu. »*

Ceux qui espéraient que le pape, à un moment ou à un autre, allait émettre un signe montrant qu'il gardait quelque distance avec l'homme Waldheim ont été déçus. Bien au contraire, les seules paroles de Jean-Paul II ont été un éloge de l'action en faveur de la paix de l'ancien secrétaire général des Nations unies.

Le président autrichien a donc, jusqu'à preuve du contraire, raison de se féliciter de ce voyage au Vatican, qui rompt incontestablement l'isolement diplomatique qu'il subissait depuis son élection, le 8 juin dernier.

Est-il pour autant réintégré de plein droit dans le club des chefs d'Etat respectables ? L'absence, volontaire et signalée comme telle, de plusieurs ambassadeurs de pays occidentaux auprès du Saint-Siège lors de la réception du corps diplomatique démontre que la situation n'est pas aussi favorable que M. Waldheim voudrait le faire croire.

On peut se demander pourquoi la France a laissé son ambassadeur au Vatican participer aux cérémonies. Un souci, sans doute, de ne pas apparaître comme un satellite des Etats-Unis, qui ont pris une position en pointe dans le boycottage de M. Waldheim. Une attitude regrettable cependant, car elle peut suggérer que l'« affaire Waldheim » n'est qu'une querelle entre un homme seul et des groupements juifs incapables de pardon. Le cas de cet homme politique qui a élevé le refoulement, la dissimulation en un art pour faire carrière est un défi à toutes les valeurs qui fondent les démocraties.

L'argument consistant à dire que, après tout, les Etats démocratiques font bien l'hommage de leurs réceptions officielles à de sanglants dictateurs ne vaut pas pour M. Waldheim, justement parce qu'il est le chef d'Etat élu d'un pays qui est une démocratie. S'il n'est pas de sanction pour qui a sciemment trompé la communauté internationale — et il ne s'agit pas d'un jugement formel pour des faits depuis longtemps prescrits, — il n'est pas de raison non plus pour que le cynisme soit inscrit dans les Constitutions des républiques.

LUC ROSENZWEIG.

ITALIE : après son échec aux dernières élections

Le PC est partagé entre l'opposition pure et dure et la social-démocratie

Le comité central du Parti communiste italien poursuivait le vendredi 26 juin une réunion entamée jeudi afin d'examiner les causes et les conséquences de l'échec subi par le parti aux élections législatives des 14 et 15 juin.

La direction du PCI, réunie jeudi avant la session du comité central, s'est cassée en deux sur une proposition du secrétaire général, M. Alessandro Natta. Celui-ci souhaitait voir M. Achille Occhetto, déjà « coordonnateur unique du secrétariat », nommé à des fonctions le désignant en fait comme le successeur virtuel au poste de numéro un du parti. Presque toute la vieille garde modérée du PCI, soit dix personnes sur les trente-huit présentes, a voté contre cette proposition.

ROME
de notre correspondant

Qu'est devenu le million de voix perdues par le Parti communiste les 14 et 15 juin ?

Durant les premières heures du dépouillement, une rumeur avait pris consistance : les rouges sont devenus verts! Cette interprétation s'appuyait sur le fait que les pertes communistes semblaient, pour une large part, équilibrer, au plan national, les gains des écologistes : autour de 2,5 %.

Un peu plus tard dans la soirée, M. Achille Occhetto, « coordonnateur du secrétariat » du Parti communiste, en principe dauphin du secrétaire général, M. Alessandro Natta, fit à chaud un commentaire dont tout le monde retint que le responsable de la chute, c'était les syndicats, qui avaient insuffisamment protégé les travailleurs et, en tout premier lieu, bien entendu, la puissante CGIL dominée par les communistes. Très vite, M. Ottaviano del Turco, numéro deux de la CGIL et leader de la minorité socialiste, interrogeait : *« Depuis quand le rôle d'un syndicat est-il de faire gagner des voix à un parti ? »*

Si le PCI avait perdu des voix à gauche au profit de protestataires comme les écologistes, cela pouvait signifier que son évolution vers une forme d'« eurogauche » à tonalité social-démocrate était mal comprise à la base et devrait être rejetée dans le sens d'une opposition plus dure. Le courant dit « de droite » du parti, qui se reconnaît volontiers en M. Giorgio Napolitano, observa que le PCI n'avait pas été reconnu comme *« parti crédible de gouvernement »* : autrement dit, c'est parce que les communistes n'avaient pas poussé assez loin et assez vite leur *aggiornamento* qu'ils ont cédé du terrain. Quarante-huit heures plus tard, le centre de calcul de l'université Bocconi, célèbre établissement privé de Milan, allait dans le même sens en annonçant que l'essentiel des voix perdues par le PCI l'avait été au profit des socialistes de M. Craxi.

Opposition de générations

Le conflit très perceptible entre deux lignes politiques recouvre d'ailleurs une opposition de générations. Ceux que l'on appelle ici les « quadragénaires » semblent davantage tentés par une politique d'opposition nette, collant aux revendications et insatisfactions multiformes de la base : nostalgiques de l'« ouvriérisme », ils sont aussi sensibles aux arguments des écologistes antinucléaires.

C'est pour ce désir qu'on leur prête de ne laisser aucun de ces mouvements sociaux sans l'appui du PC qu'on les a qualifiés de « mouvementistes ». Avec toutes les nuances de subtilité propres à la situation italienne, ils aimeraient en somme retrouver un peu des origines batailleuses de leur parti. Ceux-là se reconnaissent bien dans la tendance de M. Occhetto, quinquagénaire qui fut proche de Berlinguer, avant de le devenir de M. Natta.

Et c'est la génération au-dessus — celle des sexagénaires ayant fait leurs premières armes dans la Résistance et les combats de la Libération, ayant ensuite livré les batailles politiques et sociales de la reconstruction, ferraillé contre la Démocratie chrétienne, « bouffé » occasionnellement du curé, longtemps aux côtés des socialistes, avant de s'en séparer lorsque ceux-ci sont entrés dans les coalitions dites « de centre-gauche » — qui pousse, au contraire, le PC à une assimilation de type quasi social-démocrate aux gauches européennes, à sa mise en condition comme *« parti de gouvernement »*, à l'*« alternative de gauche »* aux côtés du PSI contre notamment les nostalgiques de l'*« unité nationale »* avec la DC. Ceux-ci, que leurs adversaires surnomment volontiers *« miglioristi »* — car ils ne chercheraient qu'à « améliorer » le système capitaliste sans vouloir le bouleverser, — sont même crédités de l'intention de préparer *« la sortie du PC hors du communisme »*.

Le « syndrome Marchais »

Cette génération est loin d'avoir lâché les leviers de commandes, de la présidente sortante de la Chambre des députés, Mme Nilde Iotti (1), à M. Luciano Lana, ancien secrétaire, encore très sollicité, de la confédération syndicale CGIL, et M. Napolitano lui-même, considéré un peu comme leur porte-drapeau.

Pour les représentants de cette « aile droite », le retour à une ligne d'opposition tous azimuts, au parti-syndicat de mécontents, signifierait la réclusion du PC dans le ghetto d'où il est lentement sorti en un quart de siècle. Ils ont donné à cette dérive virtuelle une appellation qui a fait fortune dans les journaux : *« Le mal français »* ou *« le syndrome Marchais »*. Ils prédisent que les conséquences d'une telle évolution seraient l'accélération de la chute jusqu'à l'écroulement final. *« Toujours plus dur, toujours plus pur, mais chaque fois moins nombreux »*, a résumé le dirigeant syndical, M. del Turco, déjà cité.

Le secrétaire général, M. Natta, a, jusqu'à présent, tenté de donner en partie raison aux uns comme aux autres. Il a admis que la « protestation » sociale n'avait pas été assez largement accueillie par le parti, mais aussi que celui-ci n'avait pas assez veillé à son rapport avec le PS, rendant ainsi trop peu crédible l'hypothèse d'une alternative de gauche. Il est clair que M. Natta aimerait, dans un délai pas trop lointain, passer le relais à M. Occhetto et à la génération des quadragénaires, qui a sans doute plus de poids dans le parti que l'aile modérée. Mais il est également conscient des dangers auxquels s'exposerait un PC qui retournerait purement et simplement à la lutte tous azimuts de naguère.

J.-P. C.

(1) Mme Iotti, néanmoins, a voté en faveur de M. Occhetto à la réunion de la direction du 25 juin.

GRANDE-BRETAGNE : la rentrée du nouveau Parlement

Mme Thatcher a élaboré un programme législatif de combat

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher avait dit qu'elle ne *« s'endormirait pas sur ses lauriers »*, après son triomphe du 11 juin. Elle a tenu parole : le « discours du trône », qui marquait solennellement, le jeudi 25 juin, l'ouverture des travaux du nouveau Parlement, est considéré comme l'un des plus copieux depuis 1945 en Grande-Bretagne.

Les quelque dix-sept lois que le premier ministre demande aux Communes d'adopter entraîneront une profonde redistribution des pouvoirs entre l'Etat et les autorités locales dans le pays, un secteur dans lequel Mme Thatcher veut frapper vite et fort. *« De même que nous avons déjà redonné le pouvoir à la base dans les syndicats*, a-t-elle dit, *nous allons étendre les libertés et responsabilités des gens dans l'éducation, le logement et les finances locales. »*

Mme Thatcher a de la suite dans les idées. Au cours de ses deux premiers mandats, elle s'était déjà systématiquement attaquée aux pouvoirs des autorités locales, dominées souvent par les travaillistes, abolissant les sept plus grandes d'entre elles, à Londres notamment. Maintenant, elle veut permettre aux Britanniques habitant les grandes villes de court-circuiter ce qui reste de pouvoirs locaux, s'ils n'en sont pas satisfaits.

Ils pourront, par exemple, demander que leur école de quartier soit placée directement sous l'autorité du ministère de l'éducation, et non plus des conseils locaux. Ils pourront encore s'organiser pour que la gestion de leur HLM soit confiée à des organismes indépendants. Autre nouveauté : le gouvernement veut abolir le système actuel d'impôts locaux en vigueur au Pays de Galles et en Angleterre, pour le remplacer par une taxe nationale redistribuée par l'Etat. Une façon comme une autre d'en contrôler le montant... et l'utilisation.

Rien n'est laissé au hasard dans cette redistribution des cartes : Mme Thatcher veut, par exemple, obliger les autorités locales à mettre en concurrence leurs appels d'offres pour le ramassage des poubelles, les cantines municipales, ou l'entretien de leurs parcs automobiles...

Cet ensemble a pour premier objectif, disent les conservateurs, de revitaliser les centres des grandes villes britanniques, laissés depuis des années à l'abandon, en y attirant à nouveau les entreprises, en stabilisant l'habitat, et en améliorant la scolarité qui y est dispensée.

Pour les travaillistes, il s'agit en fait de créer une « société payante ». *« Ce gouvernement*, a dit M. Neil Kinnock, *connaît le prix de tout, mais ne respecte aucune valeur. »* Les travaillistes s'en sont particulièrement pris à la volonté de Mme Thatcher de supprimer les allocations chômage à tous les jeunes de moins de dix-huit ans qui auraient refusé de s'engager dans un programme de formation.

Forte de sa majorité aux Communes, le premier ministre est presque certain de pouvoir appliquer son programme jusqu'au bout. Beaucoup de députés, pourtant, au sein même de son propre parti, se méfient déjà de ce retour en force du pouvoir central dans la vie quotidienne du pays.

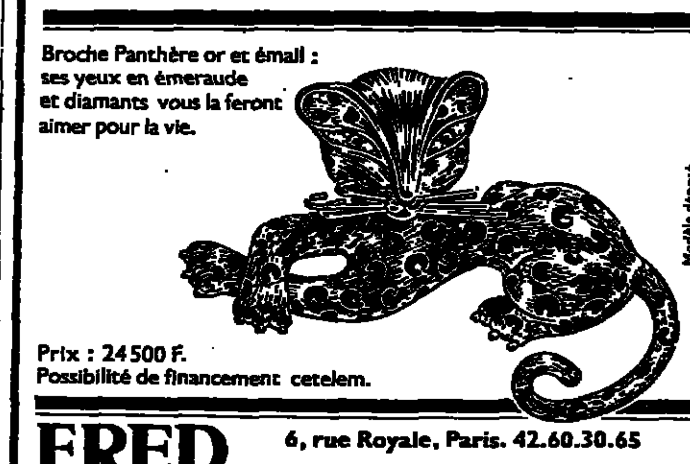
(Intérim.)

Révolution dans les pubs

C'est fini : les pubs deviennent de vulgaires cafés. Terminée la course au dernier verre de l'après-midi, quand on annonce le *« last drink »*. Finie l'errance désœuvrée des touristes entre Trafalgar et la tour de Londres, par temps pluvieux, entre 15 heures et 17 heures.

Désormais, a annoncé jeudi M. Thatcher, les pubs d'Angleterre et du Pays de Galle pourront rester ouverts de 11 heures à 23 heures, comme les établissements de boisson écossais.

Le changement peut avoir un impact important sur l'emploi, estime Mme Thatcher. Le chiffre de cinquante mille nouveaux barmen a été lancé. Beaucoup doutent cependant que les patrons de pubs soient aussi enthousiastes, car ils peuvent aujourd'hui vendre un maximum de boisson alcoolisées dans un minimum de temps avec un minimum de personnel. Ils auront, toutefois, une consolation : afin de ne pas effaroucher l'Eglise, Mme Thatcher a maintenu les heures « sans » le jour du Seigneur.



URSS : la réunion du comité central du PC

Le numéro un soviétique s'en prend nommément aux responsables de « sérieuses erreurs »

Moscou (AFP). — M. Mikhaïl Gorbatchev a désigné nommément devant le comité central ceux qu'il juge être les coupables de *« sérieuses erreurs »* économiques et de *« pertes considérables »* enregistrées depuis le début de l'année en URSS. *« Ce qui s'est produit aurait pu être prévu et évité »*, a souligné le numéro un soviétique.

Au premier rang des accusés figure le président du Gosplan et premier vice-président du conseil des ministres, M. Nikolaï Talyzine, promu en octobre 1985 au bureau politique (en qualité de membre suppléant).

Autre responsable voué aux gémonies par M. Gorbatchev : M. Lev Voronine, le vice-président du Gossnab (comité d'Etat pour l'approvisionnement matériel et technique) depuis novembre 1985. Cet organisme, qui coiffe le système d'approvisionnement des entreprises, emploie un million cinq cent mille personnes et traite chaque jour une demi-tonne de documents... avec un délai minimum de six mois pour répondre aux commandes des usines.

La liste des ministres dénoncés est longue, elle comprend neuf responsables de ministère, dont cinq ont accédé à leurs responsabilités depuis son élection comme secrétaire général du PCUS, en mars 1985.

Parmi ces derniers, on note les ministres de la sidérurgie, M. Seraphim Kolpakov, de l'industrie chimique, M. Youri Bespalov, de la construction mécanique pour l'élevage et la production de fourrage, M. Leonid Khitroune, de l'industrie des matériaux de construction, M. Serguei Voienouchkine, et des industries légères, M. Vladimir Kliouev. Celui-ci se voit désigner comme *« le modèle typique du mauvais exemple »* de ministre.

Trois ministres nommés sous Brejnev sont montrés du doigt : construction des machines agricoles et des tracteurs, M. Alexandre Ejevsky, industrie forestière, M. Mikhaïl Boussyguine et industrie de la radio, M. Piotr Plechakov. Un ministre nommé sous Andropov a également été critiqué vertement : construction mécanique pour l'énergie, M. Vladimir Velitchko.

Deux importants responsables du Parti communiste ont également été littéralement vilipendés par M. Gorbatchev. Le premier secrétaire de la République d'Arménie, M. Karem Demirtchan, membre titulaire du comité central depuis 1976 (sous Brejnev) se voit reprocher l'état déplorable de l'économie, de l'idéologie et de la moralité dans sa république. La condamnation à l'encontre de M. Youri Khristoradnov, premier secrétaire du PCUS pour la région de Gorki (Russie) depuis mai 1974 et membre titulaire du CC depuis 1976, est aussi vive.

La réforme selon M. Gorbatchev : cent fois sur le métier...

(Suite de la première page.)

Le mot-clé est celui d' *« autonomie financière »*. Dans tous les domaines, la monnaie doit jouer un plus grand rôle. En amont, l'utilisation des ressources (occupation du sol, locaux, eau, énergie) cessera d'être gratuite ou sera plus cher payée. En aval, la fixation des prix fera l'objet d'accords contractuels avec les entreprises de distribution ou avec l'Etat, qui se comportera dès lors en véritable acheteur prêt à payer les produits à leur valeur réelle. L'idée maîtresse est d'en finir avec le statut de dépendance des entreprises et de leur donner le contrôle de leurs activités et de leurs fonds propres.

M. Gorbatchev appelle cela *« passer des méthodes essentiellement administratives à des méthodes essentiellement économiques »*. Pour bon nombre de membres du comité central qui appartiennent aux ministères et aux organes centraux de planification, ces perspectives ne sont pas nécessairement riantes. Non seulement, en effet, *« il faut protéger les agents économiques périphériques contre l'ingérence du centre dans leurs affaires courantes »*, mais encore, il convient de *« réduire sensiblement les effectifs »* de l'appareil central de gestion.

Les centaines de milliers de bureaucrates des administrations centrales n'ont plus leur place après une telle réforme. Que vont-ils devenir ? M. Gorbatchev ne répond pas à cette question. Mais il donne quelques conseils aux entreprises elles-mêmes, ce qui indique à tout le moins une direction. *« L'octroi aux entreprises d'un droit plus large à utiliser leurs fonds propres pour majorer les salaires, payer les primes et les heures supplémentaires, doit intéresser les travailleurs à la compression du personnel »*, affirme-t-il.

Le numéro un proclame que ce processus ne créera pas de chômage même si le *« spectre »* de celui-ci *« est agité chez nous par les adversaires de la refonte et à l'extérieur par les soviétologues occidentaux »*. Mises à part quelques vagues suggestions sur le transfert de la main-d'œuvre ainsi comprimée vers *« les services, les loisirs, la culture et la santé »*, il ne dit pas comment l'URSS réussira ce tour de force.

Structure obsolète

M. Gorbatchev est conscient que tout dépend en définitive de la capacité du système à fournir des biens de consommation et des services de bonne qualité et en abondance. *« Une meilleure corrélation entre le travail effectué et le salaire ne produira pas l'effet escompté si l'homme ne peut pas acheter ce qui lui est nécessaire avec l'argent qu'il a gagné »*, reconnaît-il.

Il manque encore des pans entiers dans cette vaste réforme qui devrait mettre fin en pratique au pouvoir discrétionnaire du Gosplan, le comité d'Etat à la planification. M. Gorbatchev affirme, ce qui est une évidence, que *« la structure financière du pays est totalement obsolète »*. Comment va-t-elle être modernisée ? Les Soviétiques ignorent encore les chèques, les cartes de crédit et même, pour la plupart d'entre eux, les comptes bancaires. Ils déposent leurs économies en espèces à la caisse d'épargne de leur quartier, ils sont presque toujours également payés en espèces.

M. Gorbatchev déclare d'autre part qu'il veut entreprendre *« non pas un perfectionnement partiel mais une réforme radicale du système des prix »*. Il reconnaît assez honnêtement que cette dernière n'est pas encore prête. L'octroi aux entreprises de leur autonomie financière, laquelle devrait entrer en vigueur dès l'an prochain, précède donc bizarrement l'inévitable hausse des prix que devrait entraîner l'ensemble du processus.

« Ces prochaines années constitueront une période de transition pendant laquelle cohabiteront les méthodes de gestion anciennes et les nouvelles car les entreprises passeront à l'autofinancement et aux principes de rentabilité avant l'introduction de nouveaux prix et sans attendre la réforme du système financier », déclare M. Gorbatchev. Il faut en effet s'attendre à des *« difficultés »* et des *« contradictions »*. Le volontarisme du numéro un transparaît en tout cas dans l'affirmation qu'il est impossible d'attendre plus longtemps et *« qu'il ne faut pas avoir peur de commettre des erreurs »*.

Une conférence du parti en juin 1988

Il est difficile d'imaginer comment tout cela va se mettre en place. L'échec des réformes précédentes, notamment celle d'Alexis Kossyguine, qui allait — nettement moins loin — dans la même direction n'incite pas à l'optimisme.

Il manque en effet l'essentiel : des cadres et des chefs d'entreprise habitués à prendre des initiatives. Dans le domaine bancaire tout est à créer. Le système d'éducation soviétique ne favorise pas, c'est le moins qu'on puisse dire, l'éclosion de gestionnaires dynamiques et audacieux.

M. Gorbatchev lui-même apparaît pourtant sûr de lui et de son pouvoir. Il vient de le confirmer de façon éclatante en annonçant que la conférence nationale du parti destinée à faire un premier bilan des réformes s'ouvrirait le 28 juin 1988.

M. Gorbatchev avait annoncé en janvier, lors du précédent plénum, la tenue d'une telle conférence. Il n'en avait plus guère été question, preuve que le projet ne suscitait pas un enthousiasme excessif au sein du parti. La lecture des statuts permet de constater qu'une telle instance a le pouvoir de modifier la composition du comité central et donc d'éliminer les opposants qui se sont manifestés plus vigoureusement ces derniers mois.

En proposant d'inscrire à l'ordre du jour de cette conférence *« l'accroissement de la démocratisation de la vie du parti »*, M. Gorbatchev indique ses intentions à ses adversaires. Il se croit donc suffisamment fort pour le faire.

Il ne craint pas de s'en prendre aux militaires comme M. Eltsine, le premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, l'avait fait à propos de l'atterrissage sauvage de Mathias Rust sur la place Rouge. *« C'est un cas sans précédent à bien des égards*, remarque M. Gorbatchev, *il montre encore une fois combien les phénomènes négatifs sont forts et vivaces dans notre société, y compris dans l'armée. »*

Le numéro un a des phrases menaçantes pour *« ceux qui freinent par leur immobilisme les transformations qui s'imposent »*. Il affirme en même temps ce qui est quelque peu contradictoire, qu'au sein de la direction du parti et du pays règne une *« identité de vue »* à propos des réformes.

DOMINIQUE DHOMBRES.



BIBLIOGRAPHIE

Les Mémoires d'un ambassadeur de Pologne à Washington

L'envers du décor

Toute ambassade a ses secrets, tout diplomate cultive une part de mystère, mais dans l'imaginaire comme dans la réalité ce sont les murs des ambassades des pays socialistes qui semblent les plus épais. Le témoignage d'un diplomate polonais qui commença sa carrière dans les renseignements militaires en Allemagne, au lendemain de la guerre, avant de connaître Londres, puis Buenos-Aires, New-Delhi, et surtout Washington, où il fut deux fois ambassadeur, dans les années 50 et à l'époque de Solidarité, est donc une véritable aubaine.

Naturellement, si l'homme raconte, c'est qu'il a rompu avec le régime : quelques jours après la proclamation de l'état de guerre par le général Jaruzelski, Romuald Spasowski fut l'un des deux ambassadeurs de haut rang à faire défection, avec son collègue en poste à Tokyo.

Les Mémoires de ce condamné à mort par contumace sont évidemment un plaidoyer *pro domo*, et à ce titre ils peuvent agacer : les états d'âme dont il nous fait assez largement part, dans son style bien sentimental, ne l'ont après tout pas empêché de mener une longue et plutôt brillante carrière au service d'un régime et d'une idéologie avec lesquels il n'a coupé les ponts qu'à la veille de la retraite.

Plus charitablement, on peut tout de même prêter attention à sa thèse : il a tenté jusqu'au bout de servir les intérêts de son pays, jusqu'à ce que ce ne soit vraiment plus possible.

Dans tous les cas, l'essentiel est ailleurs. Il y a d'abord, évidemment, des épisodes savoureux, des croquis de personnages. Gomulka aux Etats-Unis, petit carnet et crayon à la main, convertissant le prix du kilo de viande en zlotys pour en conclure que les Américains sont dans la misère. Edward Gierek, cravate gris perle et souliers vernis de plus en plus emporté par ses illusions, alors que son navire fait eau de toutes parts, à la fin des années 70. Ou bien les ambassadrices des pays socialistes à Washington, Irina Dobrynine, en tête, dansant la sarabande à l'ambassade de Pologne, peu après l'attentat contre le pape, avec des cris *« hystériques »* et en relevant leurs jupes, dans le seul but d'humilier une maîtresse de maison effarée...

Il y a surtout, au-delà de l'anecdote, des coups de projecteur révélateurs sur quelques aspects essentiels de l'envers du décor. La suzeraineté de fait qu'exerce, dans chaque capitale, l'ambassadeur d'URSS sur ses collègues du bloc.

On comprend aussi dans quelle étrange situation se trouve un ambassadeur qui sait que Moscou reçoit les doubles de tous les télégrammes qu'il peut envoyer. Et qui, au sein même de son ambassade, est en permanence épié par le résident des services secrets et ses nombreux subordonnés, secrétaire de l'ambassadeur comprise.

Paradoxalement, pourtant, les meilleurs passages du livre sont ceux qui évoquent une période où l'auteur n'était pas en poste, mais occupait les fonctions de vice-ministre des affaires étrangères dans les années 70.

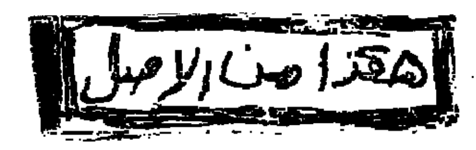
C'était l'époque où Gierek prétendait construire une « seconde Pologne » à coup de crédits occidentaux, croyait pouvoir s'acheter clé en main une économie moderne sans rien toucher aux structures politiques. Et l'on mesure à quel point cette fuite en avant a pu être absurde avant de devenir pathétique.

Au total, ce livre est sans doute un peu irritant, mais il est avant tout passionnant, pour peu qu'on s'intéresse au bloc de l'Est et que l'on soit en mesure d'apprécier certains « détails » éloquents (il n'y a aucun appareil de notes). Après les révélations d'un autre « condamné à mort », le colonel Kuklinski (*le Monde* du 17 avril), et le présent témoignage, il devient bien difficile d'ignorer certaines réalités — y compris sur la manière dont a été conçue, dès l'origine, la lutte contre Solidarité.

JAN KRAUZE.

★ *J'ai conquis ma liberté*, Romuald Spasowski, Editions Belfond, 409 pages, 120 F.





Amériques

ARGENTINE : après le vote de la loi les exemptant de poursuites

Les militaires coupables de violations des droits de l'homme sont libérés

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Plusieurs militaires argentins, déjà condamnés ou détenus préventivement pour violations des droits de l'homme, ont été libérés. La loi les exemptant de poursuites dans le cadre du « devoir d'obéissance » – votée le mois dernier par le Parlement – est ainsi entrée en vigueur. Une loi qui n'est pas à proprement parler une « amnistie », puisqu'elle ne concerne que les militaires et non leurs adversaires d'hier. Ceux qu'ils appelaient les *« subversifs »* sont toujours passibles des tribunaux, et les huit guérilleros condamnés sous la dictature restent en prison, certains y étant depuis plus de dix ans.

« Aujourd'hui, les tortionnaires se promènent dans les rues, c'est un triste jour pour l'Argentine », lâchait, désabusé, un représentant des familles de disparus pendant la répression. Plusieurs juges, dont ceux du tribunal fédéral de Bahia-Blanca (à 680 kilomètres au sud-ouest de Buenos-Aires), avaient bien essayé de dénoncer cette loi comme anticonstitutionnelle. Le mardi 23 juin, la Cour suprême les a déboutés.

Dès mercredi, le commissaire général de la police de Buenos-Aires sous la dictature, condamné en première instance à vingt-trois ans de prison, a été libéré. Libérés également l'ex-commandant de l'armée de terre, Ernesto Barreiro, qui, pour avoir refusé de comparaître devant la justice, avait été à l'origine de la mutinerie de la semaine sainte, et dans la foulée aussi, le lieutenant de vaisseau Alfredo Astiz et onze de ses co-accusés de l'ESMA (Ecole de mécanique de la marine), principal centre de détention et de torture de la dictature. Soupçonné en particulier de la disparition d'une jeune Suédoise et de deux religieuses françaises, Astiz avait bénéficié d'un non-lieu pour prescription des faits dans le premier cas et attendait son jugement dans le second.

La Chambre fédérale de la capitale a également cessé toutes poursuites contre dix-neuf militaires et policiers de la juridiction du premier corps d'armée. Mais le procureur Julio Cesar Strassera – celui qui a fait condamner les chefs des juntes en 1985 – a décidé de se prononcer pour la non-application de la loi dite « du devoir d'obéissance » en ce qui concerne huit militaires de ce même corps d'armée. Il considère que ces huit accusés-là jouissaient d'un pouvoir de décision qui leur aurait permis de s'opposer aux ordres de repression illégaux. Selon la loi, en effet, les tribunaux fédéraux disposent d'un délai de trente jours pour décider quels officiers supérieurs avaient, de par leur situation hiérarchique, cette capacité de décision. C'est-à-dire qui sera jugé en même temps que les commandants de zone.

Le procureur Strassera n'a jamais caché sa répugnance devant cette loi qui rend caducs ses efforts pour faire condamner tous les auteurs d'atrocités commises sous la dictature. Il l'avait fait savoir clairement la semaine dernière, après avoir reçu du secrétaire à la justice des instructions qu'il avait interprétées comme un ordre de respecter la loi.

Promotions d'officiers supérieurs

Parallèlement, comme en réponse aux revendications de l'armée, le Sénat a approuvé, mercredi, la promotion de cent quatre-vingt-huit officiers supérieurs : parmi eux, le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jose Dante Caridi, et sa nouvelle équipe. Celle de son prédécesseur, le général Hector Rios Ereñu, avait en effet été mise à la retraite en même temps que son chef, après la rébellion de plusieurs unités militaires le week-end de Pâques.

Le même jour, le général Caridi devait rencontrer les officiers supérieurs et le ministre de la défense pour discuter les problèmes de budget – réduit de 50 % par M. Alfonsin, – la possibilité d'augmenter la production des usines militaires, et faire le point de la situation après la décision de la Cour suprême de reconnaître la constitutionnalité de la loi d'amnistie.

Autant d'événements qui s'ajoutent pour provoquer la colère des défenseurs des droits de l'homme. L'ancien président de la CONADEP (la Commission nationale d'enquête sur la disparition des personnes), l'écrivain Ernesto Sabato, est amer : *« Il me semble parfois que cette tâche* [de la CONADEP] *a été un peu stupide, un peu en dehors de la réalité*, a-t-il déclaré. *Il m'attriste beaucoup de constater que l'on passe par-dessus les grands principes éthiques. On arrive au paradoxe de jeter en prison un homme qui a volé un sac à main, mais de laisser libre un homme qui a torturé. »* Sceptique, M. Sabato reconnaît : *« qu'il peut y avoir des raisons d'Etat »* qui justifient de telles décisions...

L'Assemblée permanente pour les droits de l'homme est plus agressive. Elle demande au chef de l'État de mettre *« des limites fermes et absolues à la domination militaire ». « Une nouvelle classe de citoyens est née*, affirme-t-elle, *ceux qui jouissent de l'impunité parce qu'ils sont militaires. »*

Un ancien détenu de la dictature, qui avait témoigné aux procès contre les militaires, est franchement révolté : *« On nous a demandé de venir témoigner, nous avons accepté de le faire en dépit des risques que cela supposait, et maintenant nous pouvons rencontrer dans la rue ceux contre qui nous avons déposé. Ils peuvent nous dire : « Vous vouliez la justice ? Vous l'avez eue... »*

CATHERINE DERIVERY.

● **CUBA : M. Fidel Castro évoque les dangers liés à la désertion du général Del Pino.** – Le président Fidel Castro a longuement évoqué, le mercredi 24 juin dans un discours télévisé, la désertion du général d'aviation Rafael Del Pino, qui a fui aux Etats-Unis le 28 mai dernier. Le dirigeant cubain a admis que cette défection constituait une menace contre la sécurité de son pays. Il a laissé entendre que le général Del Pino avait notamment emporté des photographies d'aérodromes militaires de l'île. Le président a d'autre part annoncé qu'un fonctionnaire de haut rang de son gouvernement serait traduit en justice pour malversations. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : les témoignages sur le scandale de l'« Irangate »

M. North et ses complices

WASHINGTON
correspondance

Les derniers témoins entendus par la commission d'enquête parlementaire sur le scandale de l'« Irangate » accroissent, et en même temps diminuent, l'intérêt de la déposition du lieutenant-colonel North qui témoignera d'abord à huis clos, puis en public, à partir du 16 juillet.

Toutes les indications recueillies par la commission confirment que M. North était au cœur d'une vaste conspiration visant à ignorer, violer ou tourner la loi du Congrès interdisant l'aide militaire aux « contras ». Peut-être son témoignage apportera-t-il des indications sur le degré de connivence, active ou passive, du président Reagan.

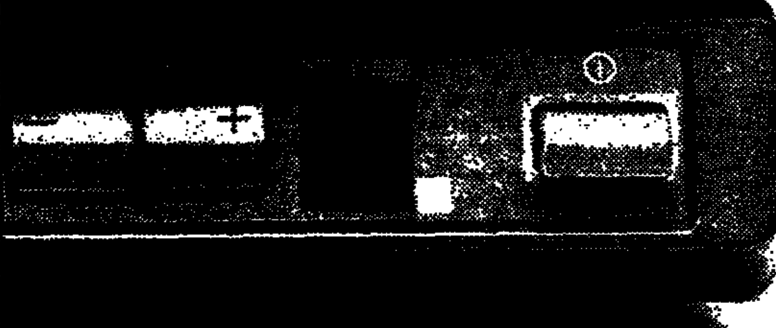
Mais, à la lumière des dernières dépositions, le colonel North apparaît un peu comme un bouc émissaire. En effet, du témoignage apporté, le jeudi 25 juin, par M. Cooper, adjoint de l'attorney général Meese, il ressort que d'importantes personnalités de l'administration ont été les complices du colonel North. Elles ont menti au Congrès, falsifié des chronologies, détruit des documents importants pour couvrir la diversion illicite des fonds aux « contras ».

Ainsi William Casey, directeur de la CIA, aujourd'hui décédé, et les anciens conseillers présidentiels, MM. McFarlane et Poindexter, ont délibérément trompé l'attorney général en prétendant que les livraisons faites à l'Iran en novembre 1985 portaient sur du matériel de sondage pétrolier, alors qu'ils savaient pertinemment qu'il s'agissait de missiles Hawks.

Du récit de M. Cooper, il ressort que son patron, M. Meese, participa aux efforts entrepris pour étouffer le scandale. Il fut le complice de fait du colonel North, même après le renvoi de ce dernier de la Maison Blanche, en l'informant des points sur lesquels se concentraient les enquêteurs. De même, il affirma qu'Israël avait envoyé des armes à l'Iran en 1985 sans autorisation préalable des Etats-Unis, alors que, selon M. Cooper, ces livraisons avaient été autorisées par l'administration Reagan.

HENRI PIERRE.

● **Le Sénat américain adopte le budget pour 1988.** – Le Sénat a approuvé le mercredi 24 juin le budget des Etats-Unis pour 1988 par 53 voix contre 46. D'un montant de 1 000 milliards de dollars, ce budget avait déjà été adopté mardi par la Chambre des représentants (*le Monde* du 25 juin). Ce budget prévoit une augmentation des impôts à laquelle est hostile le président Reagan, cependant il peut encore y opposer son veto. – *(Reuter.)*



Diplomatie

« Pour accompagner la politique du gouvernement »

Création d'un Cercle France-pays arabes

Sous la présidence de M. Yves Guéna, ancien ministre du général de Gaulle, député RPR, un Cercle France-pays arabes vient de se créer à Paris avec comme objectif de *« renforcer et développer la coopération et les relations entre la France et tous les pays arabes sans exclusive, dans tous les domaines, politique, économique, culturel, universitaire »*.

Ce Cercle s'est constitué avec la bénédiction de Matignon et à l'initiative du Quai d'Orsay, qui lui fournit ses locaux et, pour l'instant, son financement. Depuis plusieurs mois déjà, on ne cachait pas au Quai d'Orsay le besoin exprimé par nombre d'Etats arabes d'un nouveau cadre pour entretenir l'amitié franco-arabe.

L'Association de solidarité France-pays arabes (ASFA), qui, depuis une vingtaine d'années, s'efforce de jouer ce rôle, ne remplissait plus, aux yeux de beaucoup de diplomates français et arabes, les conditions de neutralité voulues. Les prises de position de son président, M. Bitterlin, dont le dévouement n'est mis en cause par personne, avaient créé un certain malaise. L'interview qu'il avait lui-même réalisée, il y a quelques années, du terroriste palestinien Abou Nidal, comme la biographie pour le moins peu distanciée qu'il a fait paraître du président syrien Hafez El Assad avaient été critiquées par ceux qui voyaient là une dérive pro-syrienne de l'ASFA.

M. Guéna se défend d'avoir voulu enterrer l'ASFA, mais, dit-il diplomatiquement, *« tout s'use »*, avant d'ajouter : *« Je ne vois pas pourquoi, dans un délai relativement bref, l'ASFA ne pourrait pas adhérer au Cercle. »*

Pour M. Guéna, l'objectif est clair : il s'agit d'*« accompagner la politique du gouvernement »*. *« Le Cercle,* dit-il, *en quelque problème que ce soit, n'a pas d'autre politique que celle de la France. Une politique qui s'inscrit dans celle qu'avait réaffirmée le général de Gaulle. »*

Il est encore trop tôt pour juger de l'action que pourra avoir ce Cercle et de son indépendance réelle à l'égard de tous les Etats arabes. Toutefois, le lobby pro-irakien, puissant à Paris, qui avait cru pouvoir récupérer ce Cercle à son profit (d'autant que M. Guéna est membre de l'Association d'amitié France-Irak), en a été fermement écarté. Conscient des écueils suscités par les dissensions interarabes, l'ancien ministre du général de Gaulle se veut ferme : *« Nous nous intéressons,* dit-il, *à tous les Etats de la Ligue, plus l'Egypte et l'OLP, sans exception ni exclusive. »*

Les chancelleries arabes seront naturellement très attentives aux premiers pas de cette organisation. Après la déception suscitée par les départs successifs de l'Institut du monde arabe (IMA) parmi les ambassadeurs arabes qui critiquent ouvertement la gestion de son président français, M. Paul Carton — celui-ci ne fait d'ailleurs plus l'unanimité chez ses propres amis politiques, — ce Cercle témoigne, à leurs yeux, de la volonté de Paris de faire mieux comprendre sa politique au Proche-Orient.

F. C.

La visite à Paris de M. Pérès

La France apporte son appui aux initiatives du ministre israélien des affaires étrangères

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'est longuement entretenu le jeudi 25 juin à l'hôtel Matignon avec M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, de l'éventuelle réunion d'une conférence internationale de paix au Proche-orient. A l'issue de l'entretien, qui a duré près de deux heures, M. Pérès a déclaré à la presse que *« la France a des responsabilités au sein de la CEE et en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et cherche les moyens acceptables par les Arabes et par nous pour exercer cette double responsabilité »* en faveur de la paix.

Dans l'entourage de M. Chirac, on a précisé que le premier ministre avait rappelé que *« la France s'est prononcée depuis longtemps en faveur d'une telle conférence, qui apparaît comme la voie la plus réaliste vers la paix au Proche-orient »*.

De même source, on défend une conception de la conférence assez proche de celle qu'en ont les Israéliens. *« La conférence,* explique-t-on ainsi, *serait faite pour aider la négociation, pour faciliter un dialogue, elle aurait, de notre point de vue, un rôle propre à jouer, mais il va de soi, nous l'avons déjà dit, qu'elle ne pourrait se substituer aux parties, leur dicter leur conduite ou s'opposer à des accords que les parties concluraient entre elles. Le processus de paix implique en effet que les parties concernées puissent d'elles-mêmes s'accepter, se reconnaître, se respecter mutuellement pour parvenir à un règlement équitable et durable. »*

Les pays arabes et l'URSS souhaitent, au contraire, que la conférence (qui, outre les parties concernées, réunirait les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) joue un rôle beaucoup plus important et directif.

● **Reconduction du directeur général de l'Institut du monde arabe.** — A l'initiative du collège des ambassadeurs arabes à Paris, le conseil d'administration de l'Institut du monde arabe (IMA) a reconduit dans ses fonctions de directeur général pour trois ans M. Bassem el Jisr. Juriste, économiste libanais, homme de dialogue, M. El Jisr avait été nommé directeur général de l'IMA le 1er septembre 1983.

● **Les Etats-Unis et l'argent saoudien, selon le *New York Times*.** — Depuis le début des années 70, l'Arabie saoudite a, souvent à la demande des Etats-Unis, versé des milliards de dollars à des dizaines de mouvements et de gouvernements pro-occidentaux et anti-marxistes, selon le *New York times*. Au cours des deux dernières décennies, l'argent saoudien aurait ainsi bénéficié à des mouvements ou à des gouvernements pro-occidentaux en Afghanistan, au Yémen du Nord, en Somalie, au Soudan, au Pakistan, au Zaïre et au Nicaragua. — *(Reuter.)*

Asie

CORÉE DU SUD : entre répression et conciliation

Le choix impossible du président Chun

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Lorsqu'un régime autoritaire est privé des instruments du pouvoir qu'il affectionne, il paraît toujours pris de cours et donne des signes de flottement. Les mesures dilatoires alternent avec les menaces, les pulsions répressives avec les gestes de bonne volonté, sans pour autant enrayer la crise. C'est ce qui est en train de se produire en Corée du Sud.

M. Chun Doo Hwan va à reculons à l'épreuve de force avec ses opposants. Interdite, la « marche de la paix » a tout de même lieu et M. Chun se trouve au pied du mur : s'il réprime il risque le dérapage ; s'il laisse se développer la manifestation, il permet à la tache d'huile de la contestation de s'étendre et risque d'être dépassé par les événements.

Il n'est pas dans la nature du régime de M. Chun de tolérer l'agitation et les manifestations de rue. Pourtant depuis deux semaines, l'ex-général dû se faire à ce que de Gaulle nommait en 1968 la *« chienlit »* car il est prisonnier de l'image qu'il veut donner de la Corée à la communauté internationale avant les Jeux olympiques de 1988. Le président Chun est conscient que toute répression trop violente et, *a fortiori*, toute tentative de refermer le couvercle sur l'agitation sociale en imposant des mesures d'exception (comme la loi martiale) ne pourraient que compromettre la tenue des Jeux. Il est, d'autre part, freiné par Washington qui, à plusieurs reprises, a annoncé que les Etats-Unis étaient opposés à une intervention militaire, non sans irriter passablement les autorités coréennes. Le tour anti-américain qu'a pris l'agitation de ces dernières semaines inquiète les Etats-Unis qui souhaitent, apparemment, prendre leur distance du régime Chun.

Pris au piège de l'image « démocratique » qu'il veut donner, averti par les Américains et conscient que la réputation de la Corée est déjà ternie par les affrontements violents entre la police et les manifestants, qui font quotidiennement la une des journaux du monde entier, M. Chun paraît paralysé.

Le ballet des gestes politiques de ces derniers jours (comme l'annonce, jeudi, de la libération au début de la semaine prochaine de deux cent cinquante personnes arrêtées depuis le 10 juin mais non des treize leaders dissidents) ne convainc plus. Tous les gestes de conciliation du pouvoir achoppent sur une réalité désormais rétive aux palliatifs. Le gouvernement Chun a toujours eu un problème de légitimité (le putsch militaire grâce auquel il est arrivé au pouvoir après le massacre de Kwangju). Il est désormais clairement impopulaire, et peu nombreux sont ceux qui font encore confiance à ses engagements. Comment en est-on arrivé à cette impasse ?

On a peut-être tôt fait de penser qu'une poignée d'étudiants contestataires et d'opposants idéalistes sont en train d'imposer leur volonté aux *quarante millions* de Sud-Coréens qui ne participent pas aux manifestations de rue. La question ne se pose plus tout à fait en ces termes. Rarement la Corée a connu un tel niveau de mobilisation populaire. Lorsque ce député de la majorité, en panne de voiture, dut l'autre jour prendre le métro, il arriva à son parti dans tous ses états : au cœur du trajet, il n'avait entendu que des gens, des citoyens ordinaires, qui critiquaient le pouvoir. Où était la majorité silencieuse supposée soutenir son parti ?

Trop tard

Il suffit d'assister au cinéma à la présentation des actualités pour constater l'impopularité du gouvernement. Dès qu'apparaissent des personnalités au pouvoir fusent les sifflets. Au cours des manifestations, il n'est pas rare de voir des boutiquiers faire entrer des étudiants poursuivis par la police et refermer sur eux leur rideau de fer.

Certains employés ne vont pas à leur travail, non parce qu'ils sont bloqués par les manifestations — ainsi qu'ils l'avancent — mais, en fait, parce qu'ils y participent. Quant aux parents, ils soutiennent leurs enfants contestataires. L'esprit frondeur n'est pas absent dans ce restaurant du centre de Séoul, par exemple, nous avons entendu un serveur accueillir un habitué par des mots *« Tokohae Tado » (« A bas la dictature »)*, suscitant l'hilarité générale.

Au Parti pour la justice et la démocratie, au pouvoir, on est en état de choc et l'on s'en veut, mais un peu tard, de n'avoir pas réalisé la dégradation de la situation. *« Nous avons pris conscience trop tard. Les signes d'impopularité de ce gouvernement sont indéniables. Si nous voulons rester la majorité, nous devons d'abord commencer par démocratiser notre parti »*, nous dit un député faisant allusion à un processus de décision qui est uniquement entre les mains du président et de ses fidèles, le parti gouvernemental n'étant informé qu'après. Ce fut le cas notamment pour la décision du 13 avril (mettant fin au débat sur la Constitution) : les députés l'ont appris en écoutant le discours du président à la télévision.

L'opposition a, certes, le vent en poupe. Mais elle ne représente pas plus que la majorité les aspirations populaires. Elle est simplement portée par la vague de la contestation et nage tant bien que mal dans le courant, cherchant à récupérer à son avantage l'agitation. En fait, elle ne contrôle pas plus qu'elle ne dirige le mouvement anti-gouvernemental.

Cette mise sur la touche des partis politiques supposés représenter la volonté populaire et le glissement d'une partie des citoyens ordinaires vers *la contestation* sont les deux phénomènes caractéristiques de la situation coréenne actuelle. La crise a révélé en fait l'un des maux de la société : une grave vacuité au niveau des corps intermédiaires. Lorsque le régime est en mesure d'imposer sa volonté sans être entravé dans ses mouvements par des problèmes d'image, comme c'est le cas actuellement, cette vacuité politique est moins évidente. Elle l'est, en revanche, quand le pouvoir est plus ou moins paralysé. Le choix se résume alors dans la formule : « la confusion ou les généraux » sans que les partis politiques soient en mesure d'assumer un rôle intermédiaire entre les aspirations populaires qui s'expriment dans la rue et le pouvoir.

Il y a là des raisons historiques. Depuis la libération de la colonisation japonaise en 1945, la situation de la Corée, menacée par le Nord et s'étant lancée dans un développement économique dont on voit les résultats spectaculaires aujourd'hui, n'a jamais permis la naissance d'une véritable classe politique. Les régimes autoritaires, dominés par les militaires, de Park Chung Hee, pendant dix-huit ans, puis dans une moindre mesure du président Chun n'ont guère encouragé l'apparition de politiciens de qualité. Cette lacune se fait durement sentir aujourd'hui. La Corée a des industriels et des hommes d'affaires de *classe internationale, mais ses politiciens* sont loin d'être à la hauteur de la situation. Et les Coréens sont les premiers à en être conscients.

L'agitation de ces dernières semaines est symptomatique de l'absence de représentativité des partis politiques. A l'exception de minorités politisées, le mouvement de contestation actuelle est largement apolitique. L'opposition *comme la majorité ont découvert* une classe moyenne qu'elles étaient censées représenter mais qu'elles ne connaissaient pas.

Que recouvre cette « classe moyenne » ? Le terme est vague et ne correspond guère à des critères précis : 80 % des gens pensent appartenir à la classe moyenne, ce qui n'est pas surprenant dans une société où la face et le statut social sont importants. En réalité, dans ce pays où le revenu annuel par tête s'élève à 2 300 dollars mais où la disparité des revenus est importante, on peut estimer qu'environ 20 % de la population font partie de la classe moyenne. *Mais il est intérressant de* constater que, pour 70 %, la population a moins de trente ans, que, pour 98 %, elle a fini l'école secondaire et qu'un tiers des jeunes entre dans l'enseignement supérieur. Ce sont des couches sociales composées d'employés de bureau, de secrétaires et de toutes ces catégories de salariés du secteur tertiaire qui constituent l'arrière garde, plus ou moins agissante, des forces vives de la contestation étudiante.

Que veulent ces Coréens qui ont bénéficié, au premier chef, du développement économique, qui ont vu leurs salaires augmenter et leurs conditions de vie s'améliorer ? Le quotidien *Hankuk Ilbo* publiait, jeudi, un article révélateur à ce sujet. *« On connaît peu de choses de ces classes moyennes qui se sont tues durant les six années au cours desquelles le gouvernement faisait des erreurs et qui s'expriment aujourd'hui dans la rue »*, écrit le quotidien.

L'armée grande inconnue

Avec la collaboration de l'université de Séoul, le *Hankuk Ilbo* a procédé à un sondage sur ce que pensent ces classes moyennes. 83 % des gens estiment qu'ils ne peuvent supporter davantage de sacrifier leur liberté et leur bien-être à la stabilité et 85 % pensent que les droits de l'homme passent avant les impératifs de la croissance. Le quotidien en conclut que la majorité de la population souhaite, désormais, moins de prouesses économiques et plus d'autonomie.

La protestation de ces dernières semaines est moins idéologique qu'émotionnelle. L'arbitraire du pouvoir qui a fermé inopinément la porte au débat sur la Constitution, son arrogance lorsqu'il couvre la mort, sous la torture, d'un étudiant qui n'était même pas activiste mais à qui on voulait faire révéler l'endroit où se cachait un de ses amis, la violence et l'usage abusif des gaz lacrymogènes depuis le 10 juin, ont provoqué chez ces citoyens ordinaires un sursaut de révolte. *« Vous ne comprenez pas ? On en a assez d'être traités ainsi. Assez de devoir se taire, de tout avaler de la propagande, les menaces, les mensonges, l'arrogance. Assez d'être considérés comme des citoyens de deuxième catégorie, c'est humiliant à la fin »*, dit une jeune femme qui exerce une profession libérale et gagne bien sa vie. *« Bien sûr, nous ne voulons pas le chaos, mais nous en avons aussi assez de plier l'échine. Il doit bien y avoir un moyen de concilier la stabiliter et la liberté d'expression, la liberté de presse et la démocratie, non ? »*

Sans doute. Mais les précédents mouvements populaires qui ont ébranlé la Corée (ceux qui mirent fin, en 1960, au régime de Syngman Rhee, puis ceux qui éclatèrent au lendemain de l'assassinat de Park) ne conduisirent qu'à d'autres régimes autoritaires. La grande inconnue de la crise actuelle est l'armée. La Corée n'est pas les Philippines. L'armée est composée de professionnels ; c'est une armée disciplinée et que l'on ne voit guère passer du côté de l'opposition. Si la situation dégénère, certains généraux pourraient penser qu'il est temps d'intervenir avec ou sans Chun Doo Hwan.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Liban

Le récit de la libération de M. Osseirane

Saïda *(AFP)*. — M. Ali Adel Osseirane, libéré avec son chauffeur, le mercredi 24 juin, après une semaine de détention, a parcouru le chemin de la liberté, drogué, les yeux bandés, au milieu de cageots de légumes. Son cousin, M. Amine Osseirane, a rapporté le récit que lui a fait de sa libération le fils du ministre de la défense, enlevé en même temps que le journaliste américain Charles Glass : *« Le jour de sa libération, (mon cousin) était drogué et avait les yeux bandés. Il a senti que ses ravisseurs le descendaient dans un ascenseur puis l'embarquaient dans une voiture. Ils l'ont changé plusieurs fois de véhicule pour finalement l'étendre avec son chauffeur dans une camionnette au milieu de cageots de légumes »*, afin de passer sans encombre les barrages syriens, nombreux sur la route du Liban-sud.

M. Ali Osseirane se souvient d'une voix lui annonçant à la fin du trajet : *« Nous allons vous libérer dans un endroit que vous connaissez. »* *« Leurs ravisseurs,* a poursuivi le cousin, *leur ont dit de compter* — mais il ne se souvient plus jusqu'à combien — *avant d'ôter leur bandeau. »* Ils se trouvaient près d'un hôpital à l'entrée sud de Saïda.

Conflit du Golfe

L'Irak poursuit la « guerre des pétroliers »

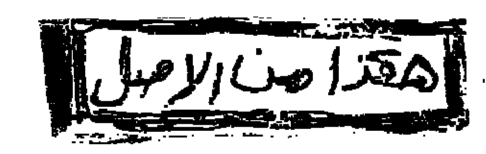
L'Irak a poursuivi, le jeudi 25 juin, ses attaques contre des bâtiments commerciaux dans le Golfe : un navire qui s'apprêtait à entrer dans le port iranien de Bandar-Khomeiny, à l'extrémité nord-est du Golfe, a été touché par des missile irakiens, a rapporté un porte-parole militaire à Bagdad. L'Irak — *qui est à l'origine* de la majorité des attaques contre des pétroliers depuis trois ans — a fait valoir que cette opération avait été menée *« en application du droit légitime de Bagdad de couper les voies d'approvisionnement de l'ennemi »*.

A Londres, la publication *Jane's Defense Weekly*, spécialisée dans les questions militaires, rapporte que les gardiens de la révolution iraniens, utilisant de petites embarcations, ont entrepris de miner le parcours menant au terminal pétrolier koweitien d'Al Ahmadi. Il s'agit pour Téhéran, selon le *Jane's*, de prévenir les opérations que veulent mener à la fois l'URSS et les Etats-Unis, afin de protéger les exportations pétrolières du Koweit.

A Washington, des sources proches du Pentagone croient savoir, en revanche, que l'Iran, prenant au sérieux les avertissements américains, aurait retardé la construction des sites devant accueillir les rampes de missiles *Silkworm* à l'embouchure du Golfe.

Pour sa part, le ministre français de la défense, M. André Giraud, a déclaré à l'hebdomadaire de Bahrein *Al-Majalla* : *« Nous sommes contre la formation de flottes sous la protection de bâtiments de guerre occidentaux; cela ne ferait qu'accroître la tension militaire dans le Golfe. »*

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : lourdes condamnations.** — Neuf Noirs ont été condamnés, le mercredi 24 juin, à de lourdes peines de prison pour le meurtre d'une femme, brûlée vive il y a deux ans. Le lynchage de l'informatrice présumée de la police, en juillet 1985, avait été filmé par les équipes de télévision et avait attiré l'attention sur la violence politique chez les Noirs. La Cour suprême de Pretoria a condamné trois des neufs accusés à la réclusion perpétuelle et les six *autres à une peine totale de soixante-deux ans de prison.* — *(Reuter.)*



Invité de « Questions à domicile » sur TF 1

M. Raymond Barre prône la « revitalisation » de l'économie contre la « sinistrose »

Désireux d'établir *« la distinction entre vie privée et vie publique »*, c'est dans le décor respectable et public de son secrétariat parisien que M. Raymond Barre a participé, le jeudi 25 juin, à l'émission politique de TF 1 « Questions à domicile ». M. Barre s'est soumis aux questions avec le souci apparent de rester davantage fidèle à son image préférée de « Barzie » que de jouer cette fois au chat ou à la tortue...

D'entrée, M. Barre a réfuté le terme de *« déclin »*, lui préférant celui – moins inexorable – de *« recul »* et de *« retard »*. *« Le climat général à l'heure actuelle,* convient l'ancien premier ministre, *est un climat de sinistrose. Les Français me paraissent inquiets, désorientés, désenchantés. »* La responsabilité incombe, selon lui, à M. Mitterrand : *« On pourrait très bien dire au président de la République que s'il y a beaucoup de difficultés à l'heure actuelle, c'est parce que la politique qu'il a couverte pendant plusieurs années a complètement déçu ceux qui ont voté pour lui. »* Non seulement, M. Barre le dira, mais il le répétera tout au long de cette émission, ironisant *« sur le soin que prend M. Mitterrand à escamoter ce qui s'est passé au début de son septennat »*, rappelant les *« promesses démagogiques »* du candidat Mitterrand en 1981, en matière de chômage, sa politique *« déséquilibrante et aventureuse »* entre 1981 et 1983, et fustigeant enfin le comportement de ce président de la République *« qui est de plus en plus empreint de sagesse »*, ce qui le conduit à se demander si ce changement *« tient d'une évolution profonde ou circonstancielle »*.

Quant à la majorité d'aujourd'hui, M. Barre constate que *« toutes les perspectives tout à fait brillantes qui avaient été ouvertes au moment des législatives de mars 1986 ne se réalisent pas »*. Un mouvement de confiance généralisé, la manne pétrolière, rien n'est venu : *« La situation est très difficile,* juge-t-il, *mais il faut avoir confiance. Si tous les Français – l'Etat à leur tête – donnent au pays une ambition et servent cette ambition, il n'y a aucune raison de ne pas retrouver la voie de la croissance dont nous avons besoin. »*

Une coopérative de partis

Bien que désireux de se *« tenir à l'écart de toutes ces turbulences »*, M. Barre ne niera point que la récente affaire Léotard n'a rien arrangé. A-t-il été surpris ? *« Dans les circonstances dans lesquelles nous vivons, je ne trouve pas cela parfaitement étonnant... ces événements-là ne peuvent pas se passer dans un système institutionnel de la Vᵉ République normal. Dans un gouvernement qui n'est pas formé comme une coopérative de partis, les ministres d'habitude font preuve d'une certaine réserve. »* Que M. Gérard Longuet l'ait comparé au général Boulanger ou le soupçonne de vouloir transformer l'UDF en *« paillasson »*, ce ne sont à ses yeux *« que des mots de jeunesse »*. *« Que voulez-vous que cela me fasse d'être comparé au général Boulanger ? Tout le monde sait bien que je n'irai pas me donner un coup de pistolet sur la tombe de Madame de Bonnemain. »* Il n'a pas davantage l'intention de se plier *« à l'hégémonie des partis »*. L'élection présidentielle, cela consiste en *« un dialogue entre un homme et les Français qui votent en fonction de leur choix personnel. »* Cette agitation *« liée au régime des partis »*, et les difficultés de la cohabitation avec M. Mitterrand font que M. Barre *« plaint »* M. Chirac : *« Je crois que le premier ministre est dans une situation difficile. Il a pensé qu'il était intéressant pour lui d'occuper les fonctions de premier ministre au lendemain des élections législatives de mars 1986. C'est un jugement qu'il a eu. C'était à lui de décider. Il a décidé. Il a été soutenu par un certain nombre de partis politiques. Mais je conçois qu'à certains moments où serait indispensable un climat de confiance entre le premier ministre et le président de la République le premier ministre soit quelque peu gêné aux entournures. »*

Se remettre à niveau

D'autant que la France connaît bien d'autres problèmes. L'économie : aux mots «relance» ou «stimulation», M. Barre préfère celui de *« revitalisation »*. Plus que jamais *« une politique vigoureuse pour l'investissement et la recherche »* lui paraît indispensable. Et M. Barre ne se prive pas de dire que ce qui est fait à l'heure actuelle par M. Edouard Balladur reste insuffisant : *« C'est le gouvernement qui gouverne. Il a toujours dit qu'il gouvernait, mais moi j'ai bien le droit de dire que voilà un point sur lequel j'aimerais qu'il marque un peu plus de vigueur. »* Les privatisations : celles à la télévision le laissent toujours sceptique. *« L'évolution n'est pas terminée, et je crois que les choses auront tendance à se remettre en ordre d'elles-mêmes. »* Le chômage la protection sociale : des solutions drastiques s'imposeront après l'élection présidentielle de 1988. Prudent, M. Barre ne veut point les révéler. Pour l'heure, il souhaite *« que les discussions au sein des états généraux ne conduisent pas à des cahiers de doléances mais à une prise en considération des problèmes à résoudre. »* L'Europe économique et l'Europe militaire, le rendez-vous de 1992 ? *« Essayons de préciser,* indique M. Barre, *ce que nous voulons faire. »* Il importe selon lui *« de se mettre rapidement à la tâche »* pour permettre à la France *« de se mettre à niveau »*. L'idée de la création d'une unité militaire franco-allemande mérite *« d'être étudiée »* mais c'est une *« affaire trop sérieuse »* pour qu'on *« émette des propositions variées mais non réfléchies sur ce que doit être une nécessaire coopération de la France et de l'Allemagne fédérale en matière de défense »*.

Enfin, après avoir crédité M. Mitterrand du *« maintien »* de la fonction présidentielle, et réaffirmé son souhait de voir se constituer autour de lui *« une majorité cohérente »*, car *« il ne s'agit pas de prendre des gens de toutes tendances »*, M. Barre s'est, une nouvelle fois, exprimé sur le Front national. *« Il est important* a-t-il précisé, *que les opinions que vous avez soient claires, que personne ne puisse vous imputer le moindre flou. Que tout le monde sache que vous n'allez pas vous compromettre sur les idées qui sont les vôtres. Il y a des vérités qui peuvent devenir folles. Autant je suis partisan de lutter contre l'immigration illégale, autant je crois que nous devons avoir à l'égard des immigrés légaux une politique digne des traditions de la France. »* M. Barre ne négociera pas avec M. Le Pen ni avec personne d'autre entre les deux tours du scrutin présidentiel. *« Quand la négociation commence, on sait qu'il y a des contreparties. Les contreparties, on ne les donne pas. »* Interrogé sur le procès Barbie, le député de Lyon souligna que ce procès est important pour la jeunesse. *« Les jeunes se rendent ainsi compte que la démocratie est fragile, qu'il y a des valeurs qui peuvent être menacées jusque dans des pays où l'on proclamait la fidélité à ces valeurs. »*

Le « challenger » du président

CHACUN, a écrit Jean-Jacques Rousseau, met son être dans le paraître. Pour sa première participation au vrai-faux « Questions à domicile » du jeudi 25 juin, M. Raymond Barre a fait un louable effort pour mettre son « paraître » dans « l'être » ! C'était d'ailleurs le but prioritaire de cette opération télévisée de printemps : corriger son image. M. Barre s'y est donc consciencieusement appliqué, non sans un certain succès. Pour la première fois, les téléspectateurs ont pu l'entendre parler musique, littérature, cinéma. Pour un peu, ils auraient pu souhaiter qu'on en vienne à oublier, l'espace de cette soirée, les vicissitudes de la politique. Pas un mot plus haut que l'autre. Courtoisie de tous les instants. N'ayant, il est vrai, guère à subir de chahut au cours de cette émission, le professeur Barre a pu enfin apparaître sans sa blouse grise. Certes, cela ne l'a pas dispenser de distribuer, de-ci de-là, de bons et de mauvais points. Il n'a pas évité en plus son travers favori : telle question, disait-il, est trop *« importante »* pour en parler... Des réponses auraient au contraire été bienvenues pour éclairer des Français qui ne sont pas aussi naïfs qu'il le laisse parfois penser.

Mais, au total, M. Barre a finalement contribué à resserrer les liens entre lui et les Français.

Cette stratégie de décrispation personnelle peut lui être bien utile face à un président qui sait mieux que quiconque jouer sur les cordes populaires et émotionnelles. Là encore, M. Barre a tenu ses promesses. Devant les sénateurs centristes, voici un mois (1), il avait discètement prévenu qu'il se chargerait de *« défaire cette image de père de la patrie »* que M. Mitterrand se donne aujourd'hui. La contre-attaque a donc commencé. A plusieurs reprises, au cours de cette émission, le président de la République a été l'objet de ses flèches les plus ironiques. A bien l'écouter cependant, l'ancien premier ministre n'a pas été non plus d'une grande tendresse avec M. Jacques Chirac, coupable lui aussi d'avoir promis la lune en mars 1986 et qui se retrouve maintenant avec *« une épée de Damoclès »*, Mitterrand au-dessus de sa tête. *« Je le plains »* a-t-il laissé tomber, sans que l'on sache bien si ces doléances portaient sur l'année écoulée ou sur celle qui vient. Entre un président responsable de tous nos maux, et un premier ministre impuissant à les guérir, M. Barre se place déjà dans la position d'un candidat du second tour prêt à en découdre avec *« l'escamoteur »* Mitterrand, assuré aussi de bénéficier partiellement de l'allergie à la politique politicienne que ressent selon lui le pays et qu'exploite à fond M. Le Pen. M. Barre monte ainsi allègrement sur le piédestal d'un président *bis*. Oubliant – peut-être trop vite – la marche du premier tour...

DANIEL CARTON.

(1) Lire *le Monde* du 29 mai 1987.

M. Baudouin : la « morosité conjoncturelle » n'est pas le « déclin »

Après les multiples variations sur le « déclin » dans lequel la France serait entraînée, M. Chirac a tenté d'apporter un point d'orgue. Il a chargé son porte-parole, M. Denis Baudouin, de préciser sa pensée sur ce sujet en résumant les thèmes qu'il a déjà développés à de nombreuses reprises.

Pour le premier ministre, comme pour le président de la République d'ailleurs, le terme de *« déclin »* ne convient pas. Il ne faut toutefois pas trop s'inquiéter de son emploi car, rappelle M. Baudouin, *« il y a toujours eu des périodes où les Français ont eu un petit vertige et phantasmé sur le déclin du pays »*. En réalité, la France *« connaît simplement des difficultés »* et nous sommes dans une époque où chacun prend conscience que *« la notion de miracle a disparu »*. Le porte-parole de M. Chirac précise : *« Les gens s'aperçoivent qu'aucune baguette magique ne supprimera le chômage, ne relancera l'économie, ne modifiera la conjoncture internationale. »*

Pour *les « grandes orientations »* concernant les affaires du pays, il ne saurait donc plus y avoir de différences importantes entre les partis de gauche et ceux de droite, mais des *« nuances »* sur les méthodes, sur la gestion et sur l'esprit. Il ne convient donc pas de confondre le sens des mots et plutôt que de *« déclin »* M. Chirac préfère parler d'une *« morosité conjoncturelle »* due à des difficultés sur certains points, *« et ce n'est pas en se complaisant dans le malaise que le pays se redressera »*. Et M. Chirac souhaiterait que l'accent soit également mis sur les motifs de satisfaction, ce que son porte-parole exprime ainsi de façon elliptique : *« Je n'exclus pas qu'existe chez certains des arrière-pensées lorsqu'ils donnent des coups de projecteur un peu trop verdâtres plutôt que trop clairs. »*

A. P.

La direction du PCF « prend acte » de la démission de M. Pierre Juquin

Sous le titre « Un combat constant contre le PCF », *l'Humanité* du 26 juin publie la lettre de démission du comité central de M. Pierre Juquin, adressée *« A tous les adhérents du PCF »* (*le Monde* du 26 juin), ainsi qu'un communiqué du secrétarait du Parti, prenant *« acte »* de cette décision qui, dit-il *« entérine une situation de fait »*.

Rappelant que l'ancien porte-parole du PCF avait été réélu au « parlement communiste » lors du vingt-cinquième congrès de février 1985, *« bien qu'il n'ait voté ni le rapport ni la résolution adoptés »*, – il était auparavant membre du bureau politique – et qu'il avait été chargé du secteur paix et désarmement, le secrétariat du PCF souligne : *« Non seulement il ne s'est pas comporté en dirigeant communiste et n'a, à aucun moment, accompli la responsabililité dont il était investi, mais il a constamment combattu, avec un soutien médiatique considérable, ce parti qu'il était censé diriger. »*

Selon ce communiqué, M. Juquin *« semble continuer à vouloir ignorer »* ses droits et surtout ses devoirs de membre du PCF car *« la déclaration injurieuse, pour les communistes, par laquelle il fait connaître sa décision, indique qu'il n'utilise plus son appartenance au PC que comme un moyen, parmi d'autres, de le combattre »*.

En conclusion, le secrétariat (du parti) rappelle que le 23 juin à Vierzon (Cher), M. Georges Marchais a déclaré : *« Un tel comportement pose un problème qui ne peut, par définition, durer éternellement. »* Menace d'exclusion ou suggestion de démission du PCF ?

Au cours de plusieurs entretiens télévisés, jeudi, M. Juquin, qui milite au PCF depuis 1953, a indiqué qu'il *« souhaite »* y rester *« le plus longtemps possible »* mais, a-t-il ajouté, *« ce n'est pas mon problème essentiel »*. Le chef de file des « rénovateurs » veut se consacrer au lancement d'un *« mouvement politique nouveau »* situé *« au-delà »* du PS et du PCF.

M. Lionel Jospin, de son côté, s'est interrogé, jeudi, sur *« l'attitude »* future du démissionnaire : *« Veut-il contribuer à rassembler les forces de gauche et de progrès à la prochaine élection présidentielle,* se demande la premier secrétaire du PS, *ou bien se laissera-t-il aller à les émietter, à les morceler ? »*

Politique

Un entretien avec le président du groupe RPR

Le code de la nationalité est « trop généreux »

nous déclare M. Pierre Messmer

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, nous a accordé l'entretien suivant :

« L'incident qui a conduit au rejet du projet sur la Sécurité sociale a jeté une lumière crue sur les défaillances des députés de la majorité et, tout particulièrement, de ceux du RPR. Comment expliquez-vous l'absentéisme des députés de votre groupe ?

— Le problème n'est pas lié à des difficultés internes au groupe RPR : c'est tout simplement celui d'un fonctionnement dans un certain nombre de circonstances, en particulier à l'issue de séances de nuit qui se suivent à un rythme absurde.

— C'est le problème même du fonctionnement de la machine parlementaire que vous posez ?

— Il s'est posé depuis le début du système parlementaire. Tous les régimes ont connu ces difficultés. Je suis plutôt partisan d'en revenir, pour les scrutins, à des boîtiers électroniques perfectionnés. Ce système permettrait aux présidents de groupe ou à leurs délégués de voter d'un seul coup, pour tout leur groupe, à l'exception des députés qui auraient manifesté expressément leur souhait de ne pas voter le texte. Ce système permet un gain de temps, écarte les erreurs matérielles et évite cette circulation dans les travées de parlementaires tournant les clés de leurs collègues, spectacle qui donne une image peu digne du Parlement.

— Ne craignez-vous pas d'encourager ainsi encore un peu plus l'absentéisme ?

— Pas plus qu'à l'heure actuelle. Car il y a peu de députés présents en dehors de ceux qui interviennent directement dans le débat. Il faut respecter un certain nombre de règles qui, depuis 1981, l'ont été de moins en moins. Il faut s'en tenir à un emploi du temps des travaux du Parlement qui soit plus raisonnable, en évitant notamment de siéger le vendredi soir, le samedi et le lundi. Les députés souhaitent être présents dans leurs circonscriptions. L'effort de présence des parlementaires ne peut être fait que s'il y a, de la part des gouvernements, une discipline suffisante pour ne pas surcharger l'ordre du jour. Or on constate que chaque ministre veut bâtir un projet de loi monumental à sa gloire les trois quarts de ces projets sont généralement inutiles. Il faut enfin mieux associer les médias aux travaux du Parlement en leur permettant, dans certaines conditions, d'assister aux travaux des commissions.

Un système fondé sur l'option

— Etes-vous partisan d'une discussion rapide par le Parlement du code de la nationalité ?

— Ce texte pourrait très bien être discuté avant la fin de l'année. Mais je ne souhaite pas que l'on fasse un code de la nationalité comme il y a un code civil ou un code pénal. Je veux simplement que, chaque fois que cela sera nécessaire, il soit apporté des modifications à l'ensemble des lois qui réglementent la nationalité et que les corrections soient faites en fonction de grands principes idéologiques. La France a toujours été un pays d'immigration, mais les immigrants de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième s'assimilaient facilement, dès la première génération. En revanche, aujourd'hui, pour les immigrants venant essentiellement du sud de la Méditerranée, l'assimilation dès la première génération est très difficile et pose même des problèmes pour la seconde génération. Il faut faire preuve de réalisme et d'humilité, afin de traiter le problème d'une façon aussi pragmatique que possible et ne pas vouloir légiférer pour l'éternité.

— Quel contenu souhaiteriez-vous alors donner à cette réforme ?

— Le système actuel a de graves inconvénients parce qu'il est trop généreux. Il multiplie notamment les doubles nationalités, ce qui conduit à de nombreux conflits. Il ne faut pas imposer la nationalité française à des groupes qui n'en veulent pas toujours. Je suis partisan de l'organisation d'un système fondé sur l'option. Que les immigrés de dix-huit à vingt-cinq ans qui souhaitent devenir Français le disent simplement devant le maire ou le juge d'instance. Leur choix ne pourra faire l'objet de contestation et ne pourra être exposé qu'en cas de fraude sur l'identité, par exemple. Cette option pourra également être prise en compte si l'immigré est en règle à l'égard du service national.



» Il est essentiel, d'autre part, de revenir sur l'acquisition de la nationalité par le mariage et de mettre un terme à la fraude organisée par ce biais. Il est très facile de substituer à la législation actuelle — qui n'exige dans ce cas qu'une déclaration — une naturalisation par décret. A ma connaissance, il y a une quasi-unanimité sur ce point.

Quant à ceux qui s'imaginent que la réforme du code de la nationalité peut être un rempart contre l'immigration, ils mènent un combat d'arrière-garde. On peut tout à fait demeurer chez nous sans avoir la nationalité française. De même, je récuse les arrière-pensées de ceux qui parlent d'une France pluriculturelle. Je ne veux pas que la France soit une mosaïque de cultures. Il y a une culture française, dont fait partie notamment le principe de laïcité que, par exemple, l'islam n'admet pas.

La brigade franco-allemande

— Que retenez-vous de la proposition du chancelier Kohl de créer une brigade franco-allemande ?

— Cette proposition est tellement elliptique qu'il est impossible de savoir ce qu'elle contient. S'il s'agit de mettre sur pied une brigade que l'on fera défiler de temps en temps ou participer à des exercices, c'est du niveau du symbole. En revanche, si l'on veut aller plus loin et en faire le banc d'essai d'une coopération avec l'Allemagne fédérale dans le domaine de la défense, il faudra au préalable répondre à un certain nombre de questions. De quoi sera-t-elle constituée ? Quelle sera sa mission ? Et, surtout, qui la commandera ? Il s'agit là d'une question politique majeure. Car de deux choses l'une : ou la brigade est rattachée au commandemant interallié de l'OTAN, ou elle est mise sous la responsabilité de la première armée française. Dans les deux cas, cela pose un problème. Et, tant qu'il n'y aura pas à ces questions de réponses venant du niveau le plus élevé, je me refuse à porter un jugement sur cette brigade, sur sa valeur militaire et sur sa faisabilité.

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT.

A la commission des finances de l'Assemblée nationale

MM. d'Ornano et Alphandery face à M. Balladur

Le président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) a présenté jeudi 25 juin, à l'Assemblée nationale, ses recommandations pour le projet de budget pour 1988. Deux *« grandes priorités »* devraient, selon lui, être retenues : le soutien à l'investissement productif pour améliorer le dynamisme des entreprises ; l'harmonisation des fiscalités européennes, à l'approche de la création, dans cinq ans, du grand Marché unique européen de 320 millions d'habitants.

L'ancien ministre giscardien estime que le gouvernement doit prendre en compte le fait que la croissance de l'économie mondiale sera, en 1987, inférieure d'environ un demi-point aux prévisions d'il y a six mois.

D'autre part, M. d'Ornano note qu'au total *« les privatisations devraient amener 66 à 67 milliards de francs nets au budget de l'Etat au titre de l'exercice 1987, soit 36 à 37 milliards de plus que ce qui était prévu par la loi de finances initiale »*. Atonie de la croissance d'un côté, surplus financier venant des privatisations de l'autre : le député UDF, avançant une idée chère aux barristes, plaide pour qu'une partie des surplus vienne donner un coup de fouet à l'investissement.

Il propose de financer un raccourcissement des délais d'amortissement, ce qui permettrait aux chefs d'entreprise de déduire plus vite de leurs impôts le coût des matériels nouvellement acquis. *« Cela constituerait une bonne réponse à la situation conjoncturelle de l'automne 1987 »*, estime le président de la commission qui, toutefois, n'indique pas pour l'instant quelles seraient les modalités de ce raccourcissement. Sans doute le député giscardien préfère-t-il faire preuve de prudence puisqu'il s'attend sur ce sujet à un débat *« très serré »* avec le ministre des finances. M. Edouard Balladur a en effet déjà marqué à plusieurs reprises son hostilité aux demandes des barristes, pour des aides fiscales à l'investissement. Auditionné, le jeudi 25 juin, par la commission des finances, M. Edouard Balladur s'est cependant déclaré *« ouvert »* à la discussion, selon M. d'Ornano, qui a précisé en outre qu'il souhaite que des mesures particulières soient prises pour l'harmonisation fiscale européenne.

M. d'Ornano s'est, d'autre part, prononcé pour une programmation à cinq ans des finances publiques qui comporterait une tranche ferme pour trois ans et une tranche indicative pour les deux années suivantes.

Le ministre d'Etat de son côté continue de plaider pour une programmation triennale du budget. M. Edmond Alphandery (UDF, Maine-et-Loire), économiste proche de M. Raymond Barre, lui a répondu que cette programmation soulève des problèmes *« juridiques »* étant données les règles de l'alternance, *« économiques »* car une telle programmation ne peut qu'englober l'ensemble des comptes des administrations publiques et donc de la sécurité sociale, alors que la maîtrise de ceux-ci n'est pas assurée, et *« politiques »* car la projection budgétaire pluriannuelle risque, en période préélectorale, de donner aux électeurs le sentiment que l'on préjuge le résultat du vote.

« La progressivité de l'impôt » mise en cause

En fait, ni les socialistes ni les barristes n'acceptent que soient pris des engagements financiers qui lieraient la majorité de l'après-1988. M. d'Ornano reconnaît la difficulté de la tâche puisqu'il pose la question de savoir, *« compte tenu du calendrier politique et parlementaire, à quel moment le plus opportun au cours des dix-huit mois prochains le Parlement pourra s'engager dans cette voie »* de programmation budgétaire pluriannuelle et envisage soit une période 1988-1992, soit une période 1989-1993.

Ce décor planté, le député UDF propose de baisser l'impôt sur les sociétés et de revoir celui sur le revenu. Il est favorable à ce que *« trois taux maximaux moyens d'imposition »* se substituent au système actuel qui est fondé sur la *« progressivité de l'impôt »*.

Lors de son audition, jeudi, devant la commission des finances, M. Balladur a affirmé, pour sa part, en réponse à une question du rapporteur général RPR, M. Robert-André Vivien, qui s'inquiétait de la situation du commerce extérieur, que les résultats du deuxième trimestre 1987 seraient nettement meilleurs que ceux du premier. Le ministre a ajouté que, s'agissant de l'inflation, on pouvait noter une amélioration et que pour les investissements, la France devrait, dans les deux ans qui viennent, investir plus que ses partenaires.

P. S. et Th. B.

Projets de loi relatifs aux rapatriés adoptés par le Parlement

Elans d'affection pour les pieds-noirs

Jamais les pieds-noirs n'ont eu tant d'amis ! On a pu le constater, mercredi 24 et jeudi 25 juin, à l'Assemblée nationale, où les porte-parole de tous les groupes parlementaires, sans exception, ont rivalisé d'affection à leur égard, à l'occasion de la discussion simultanée des deux projets de loi relatifs à l'indemnisation des rapatriés et au règlement des séquelles des événements survenus au cours de la guerre d'Algérie.

Le secrétaire d'Etat en charge de ces dossiers, **M. André Santini**, a donc vécu un moment confortable, félicité pour son travail *« excellent »* à la fois par le RPR et par l'UDF.

Se posant en champion de la cause pied-noir — comme tous ses prédécesseurs, mais avec l'avantage sur eux de pouvoir le faire en possession d'un engagement budgétaire de 30 milliards à compter de... 1989, M. Santini a même connu le plaisir de pouvoir annoncer aux députés un progrès supplémentaire par rapport au texte adopté en première lecture par le Sénat (*le Monde* du 19 juin).

Au palais du Luxembourg, le secrétaire d'Etat avait accepté, sous l'amicale pression de sa majorité, d'avancer d'un an — à partir du 1er janvier 1989 — le début du remboursement des titres d'indemnisation aux rapatriés âgés d'au moins quatre-vingts ans et de rembourser totalement dès 1989 les titulaires de titre âgés d'au moins quatre-vingt-dix ans au 1er janvier 1989.

Au Palais-Bourbon, M. Santini a fait savoir que son collègue du budget, M. Alain Juppé, était d'accord pour que le paiement des indemnités commence dès 1988 pour les pieds-noirs âgés d'au moins quatre-vingt neuf ans au 1er janvier 1988. Ces doyens seront remboursés à concurrence de 20 000 francs en 1988, le solde leur étant payé l'année suivante.

Mais il en eût fallu bien davantage pour désarçonner l'opposition dans ses surenchères. C'est **M. Gérard Bapt**, député de la Haute-Garonne et délégué national du PS aux rapatriés, qui est monté au créneau le premier, et avec le plus de virulence, pour faire remarquer que l'autosatisfaction ainsi manifestée par le secrétaire d'Etat et par les députés de la majorité était quelque peu gratuite puisque, pour l'essentiel, les promesses gouvernementales ne connaîtront un commencement de concrétisation qu'au lendemain de l'élection présidentielle.

Il a souligné que, au rythme choisi par MM. Chirac, Balladur et Santini, la fin des opérations d'indemnisation n'aurait lieu qu'en l'an... 2002 ! Parlant d'articles *« scélérats »* et d'« un nouveau recul », M. Bapt a accusé le gouvernement de sacrifier à l'électoralisme : *« Il s'agit évidemment de disputer le terrain électoral à M. Barre et à M. Le Pen. Ce ne sont pas de telles méthodes qui grandiront le candidat Chirac : les chèques électoraux tirés sur l'avenir n'ont jamais remplacé une stature d'homme d'Etat. »*

Le fantôme de l'OAS

Au nom du Front national, **M. Pierre Descaves**, député de l'Oise et lui-même pied-noir, s'est, lui aussi, montré sceptique quant à la volonté du gouvernement : *« Qui nous garantit que les crédits budgétaires promis seront votés chaque année ? Quelle garantie pouvez-vous donner vous-même*, a-t-il lancé à l'adresse de M. Santini, *puisque vous dites que bientôt vous ne serez plus ministre ? Je ne croirai à la sincérité des promesses que lorsque la dernière indemnité aura été payée. »*

M. Santini a eu beau jeu de répliquer à ses détracteurs que le gouvernement de M. Chirac avait au moins, par rapport à ses prédécesseurs, le mérite d'agir en se donnant les moyens de tenir ses promesses. Il appartiendra ensuite aux gouvernements futurs d'*« honorer la parole de l'Etat »*.

En réponse à M. Bapt, le secrétaire d'Etat a souligné avec ironie que ses deux projets de loi venaient compléter et améliorer les lois du 3 décembre 1982 et du 4 décembre 1985, et qu'il ne faisait donc, personnellement, que tenir les engagements pris à l'égard des pieds-noirs, par... *« le candidat socialiste de 1981 »* !

Mis au défi de s'opposer à ces textes, les socialistes se sont finalement abstenus, et les deux projets de loi ont été adoptés par 324 voix contre 35.

Seuls les communistes ont voté contre au terme d'une passe d'armes avec le fantôme de l'OAS, incarné à leurs yeux, dans l'hémicycle, par M. Pierre Sergent, « parachuté » par le Front national dans les Pyrénées-Orientales en mars 1986.

Qui aurait dit, il y a vingt-cinq ans, que le chef de l'OAS en métropole, le capitaine Sergent, réclamerait lui-même un jour au Palais-Bourbon la réhabilitation totale des « soldats perdus » de l'Algérie française ? Eh bien, cet événement s'est produit, jeudi après-midi à l'Assemblée nationale. M. Sergent, très sobrement, et sans être interrompu, a plaidé pour que le gouvernement aille *« jusqu'au bout de sa mission de réconciliation »*, en incluant dans son hommage aux *« morts pour la France »* la mémoire des officiers et des sous-officiers fusillés pour avoir combattu, à l'époque, la politique de de Gaulle. Evoquant notamment le souvenir du colonel Bastien-Thiry, exécuté en 1963 à la suite de l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle, M. Sergent a notamment déclaré : *« Oui, nos camarades sont morts pour la France. Tenter de faire croire qu'ils ont agi par ambition politique ou matérielle, c'est tenter en vain de déshonorer leur mémoire. Se sont-ils trompés ? A mes yeux, certainement pas, mais j'admets qu'on puisse le penser. Ce que je n'admets pas, c'est qu'on suspecte la droiture de leur démarche. »*

« J'ai honte de parler après les éloges funèbres que je viens d'entendre, a alors déclaré le principal orateur communiste, **M. Guy Ducoloné**, député des Hauts-de-Seine. *Ce que je viens d'entendre me confirme l'impossibilité d'oublier, d'apaiser ou de ne penser qu'à faire régner la concorde. »* Et M. Ducoloné d'ajouter : *« Qui a à gagner à lier la cause des rapatriés à celle d'hommes dont l'histoire retient qu'ils ont été, même s'ils sont amnistiés, des assassins ? Sûrement pas les rapatriés.* (...) *La preuve qu'il ne s'agit pas de générosité mais de politique, c'est que le projet de loi introduit une grave inégalité de traitement : ceux qui ont pris les armes contre la France bénéficient de reconstitution de carrière et ont droit à des décorations, mais ceux qui ont subi des préjudices en raison de leurs actions ou de leurs opinions anti-colonialistes n'ont pas obtenu une pleine et entière réparation.* (...) *Le blanchiment des poseurs de bombes d'il y a vingt-cinq ans ne risque-t-il pas de constituer un précédent fâcheux ? »*

Cette joute réveillait un passé douloureux. Soudain, le débat venait de changer de ton. En applaudissant davantage M. Sergent que M. Ducoloné, les autres députés confirmèrent l'impression que l'Assemblée nationale, vingt-cinq ans après, avait aussi changé d'âme et préférait la reconciliation au ressentiment.

ALAIN ROLLAT.

Le rassemblement de Nice

« Nous allons faire du bruit »

NICE
de notre envoyé spécial

« Un savon pied-noir ! Mais qu'est-ce qu'ils vont chercher... Il y en a même un qui voulait vendre de la véritable eau d'Alger ! » M. Jean Oltra, chargé de la communication de la mairie de Nice, qui est un des deux initiateurs du rassemblement *« Vingt-cinq ans après »*, vivait, jeudi 25 juin, une veillée d'armes nerveuse.

Alors que Nice, encore calme, se prélassait en attendant l'arrivée massive des rapatriés, M. Oltra et l'autre initiateur de cette manifestation, M. Paul Méfret, PDG d'une société de relations publiques, ne cessaient de répondre aux questions des journalistes : *« Ce regroupement*, explique M. Oltra, *j'en ai eu l'idée le jour où ma fille m'a apporté son livre d'histoire et m'a demandé si ce qui était écrit était vrai :* « L'armée française, de 1954 à 1962, a mené en Algérie une guerre coloniale et a pratiqué la torture ». *Mon sang n'a fait qu'un tour. Il fallait remettre les pendules à l'heure, dire qui nous étions, prendre acte devant l'histoire. Nous voulons dire : « Voilà ce que, » vingt-cinq ans après, nous avons » apporté à la France. »*

Le programme de la manifestation, qui s'est ouverte vendredi et durera jusqu'à dimanche, est immense : un match de football entre une sélection de joueurs pieds-noirs et des professionnels de la région, une gigantesque messe, un bal, une soirée de variétés et une série importante de conférences. Jeudi, alors que place Masséna les ouvriers érigeaient la gigantesque croix pour la messe de dimanche, s'ouvrait une exposition de onze mille mètres carrés consacrés à l'œuvre de la France en Afrique du Nord.

Tout y est : des photos de classe de village au burnous rouge et or d'un ancien gouverneur de l'Algérie, des médailles du bachaga Boualem à la maquette de Santa Cruz. Les pieds-noirs du Paraguay y ont un stand, comme les éditeurs du Petit Robert. Les sportifs pourront se souvenir que Hedda Frost fut une grande nageuse, et que beaucoup de footballeurs d'Afrique du Nord s'illustrèrent dans les équipes de France.

Pour permettre les retrouvailles éventuelles, des stands ont été installés portent le nom des principales villes d'Algérie. De même a été créé un service spécial de minitel. Tous les livres sur « l'épopée » sont présents et même, curieusement, le dernier best-seller de Paul-Loup Sullitzer. Le commerce reprend ses droits. On vend une montre « 25 ans après » et des cadeaux de « là-bas ». Un promoteur — pied noir sans doute, — a un stand, de même qu'un confiseur.

Jeudi, les quelques visiteurs, premiers arrivés, se promenaient timidement entre les stands. Combien seront-ils ce week-end ? Trois cent mille, annoncent certains avec une exagération bien méditerranéenne.

Les hôteliers de Nice sont déçus : la plupart des pieds-noirs logeront chez des amis. Ils sont quatre-vingt mille dans la seule ville de Nice. *« Qu'importe combien nous serons exactement, mais nous allons faire du bruit »*, commentait un ancien directeur d'école.

De nombreux hommes politiques, de la majorité et du Front National, essentiellement, feront le voyage de Nice. Si aucun d'entre eux ne prononcera de discours, on attend M. Chirac et M. Barre pour la messe de dimanche matin. M. Longuet, ministre des PTT inaugurera, samedi, un timbre spécial. M. Jean-Marie Le Pen ne viendra pas, affirmait jeudi M. Oltra. Mais les murs de Nice sont couverts d'affiches du président du Front National souhaitant la bienvenue aux rapatriés.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Compagnon de la Libération et membre du FN

M. Michel de Camaret est mort

M. Michel de Camaret, représentant du Front national à l'Assemblée des Communautés européennes, est décédé à Neuilly, dans la nuit du 24 au 25 juin, à l'âge de soixante-douze ans. Ancien diplomate, Michel de Camaret était compagnon de la Libération et commandeur de la Légion d'honneur.

[Né le 18 janvier 1915 à Vienne (Isère), Michel de Camaret, sous-lieutenant de chars au début de la deuxième guerre mondiale, avait été blessé en 1940. Interné politique en mars 1941, il s'évade d'Algérie le 12 juillet 1942 et rejoint Londres. Engagé volontaire dans les Forces françaises libres (FFL) en décembre 1942, il sert dans les commandos parachutistes et participe, en juin 1944, à des opérations de sabotage de voies ferrées. Il constitue un bataillon des Forces françaises de l'intérieur (FFI) dans le Morbihan, puis dans le Nivernais. Il est ensuite parachuté aux Pays-Bas et participe à des opérations de nettoyage de villages en Allemagne avec le 2e régiment de chasseurs parachutistes. Après la guerre, il entre dans la carrière diplomatique. Il est deuxième secrétaire d'ambassade à Rio-de-Janeiro en septembre 1945, interrompt cette activité pour faire partie du corps expéditionnaire en Indochine (1948-1950). Il est ensuite conseiller diplomatique à Madagascar, secrétaire des affaires étrangères puis membre de la mission permanente auprès de l'ONU. Devenu, en 1964, consul général à Tanger, il occupe ensuite divers postes avant d'être nommé en 1967 chef de la section des affaires générales à la division des affaires politiques de l'OTAN et, en 1968, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, avec rang d'ambassadeur. Consul général à Sao-Paulo à la fin de 1972, il achève sa carrière diplomatique comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Birmanie. Michel de Camaret avait été élu le 17 juin 1984 à l'Assemblée des Communautés européennes sur la liste du Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries (Front national).]



Société

Les plaidoiries des parties civiles au procès de Lyon

« Il est impossible de répondre « non » à une seule des questions sur la culpabilité de Barbie »

« En choisissant l'outrance et le bluff comme moyens de défense », l'ancien SS « s'est mis hors du champ d'application des circonstances atténuantes »

LYON
de notre envoyé spécial

Il fallait finalement peu de chose pour tirer le procès Barbie de l'enlisement progressif qui le frappait depuis quelques jours. Il suffisait que, parmi les avocats des parties civiles, il s'en trouve un pour revenir précisément au procès de Klaus Barbie, pour en remémorer les temps forts, et rappeler qu'on se trouvait tout simplement devant une cour d'assises, avec un dossier judiciaire, résultat d'une instruction de plusieurs années, dont il convenait de se préoccuper de nouveau. Cet avocat a été, jeudi 25 juin, Me François La Phuong, du barreau de Lyon, qui, en un peu plus de quarante minutes, a, d'un coup, mobilisé de nouveau les attentions, fort de cette présence naturelle qui est la sienne dans tous les procès auxquels il est mêlé et d'une qualité oratoire que peuvent lui envier bien des pénalistes renommés.

C'est que Me La Phuong a, effectivement, parlé en pénaliste et, mieux encore, en avocat au meilleur sens du terme. Il faut dire que, juste avant lui, sa consœur, Me Yanina Castelli, représentant, elle aussi, avec Me Paul Lombard, l'association Ceux de la Libération, lui avait ouvert la voie. Sobrement, elle avait exprimé *« la douleur, le sacrifice, le drame de tous ceux qui sont aujourd'hui parties civiles contre Klaus Barbie »*. Avec beaucoup d'humilité, elle avait confessé tout ce qu'elle avait éprouvé durant ces débats *« étant comme vous, Mesdames et Messieurs les jurés, née après la guerre »*. « *Mais*, avait-elle ajouté, *au-delà de ce que commande la mémoire, il s'agit, aujourd'hui, de juger un homme et, si ce procès est unique, il ne faut pas qu'il soit inique.* »

Cela pour rappeler que les membres de la cour d'assises avaient *« les mêmes devoirs que dans n'importe quel procès »* et qu'il s'agissait, avant de se prononcer, d'avoir cette intime conviction que le droit pénal français exige des jurés. Cette conviction de la culpabilité de Barbie, Me Yanina Castelli l'éprouve, bien sûr. Comme elle estime que, en s'étant retiré de l'audience, l'ancien SS s'est privé du droit de revendiquer des circonstances atténuantes, *« puisqu'il n'a pas voulu, au crépuscule de sa vie, montrer peut-être une défaillance, un regret, pas plus qu'il n'a voulu exposer les raisons qui ont fait adhérer l'adolescent ordinaire qu'il fut dans sa jeunesse aux théories nazies et se laisser emporter par elles »*.

Après quoi, Me Castelli a rappelé plus particulièrement la souffrance des femmes qui furent les victimes. Elle a remis en mémoire les propos de Marie-Madeleine Fourcade, de Geneviève de Gaulle, de Marie-Claude Vaillant-Couturier. Elle a ramené dans le prétoire, par quelques mots simples, Lise Lesèvre et Alice Vansteenberghe, *« qui nous ont bouleversés en exposant les humiliations, les déchéances de celles que Klaus Barbie commençait par mettre nues, avant de s'acharner sur elles. Ces femmes-là, pourrez-vous jamais, comme moi, les oublier ? »*

Alors parla Me François La Phuong. Il connaît bien Me Vergès ; il connaît aussi la défense, l'exerçant plus souvent que la partie civile.

« *Alors*, dit-il, *que l'on soit bien clair : ce procès n'est pas celui de Me Vergès, c'est celui de Klaus Barbie. Et je ne comprends pas que l'on ait pu les confondre. Jacques Vergès, ce n'est pas un croquemitaine. C'est un avocat de talent certes, mais qui a aussi ses faiblesses, et dont il n'y a assurément pas lieu d'avoir peur.* »

Puis, avec une finesse malicieuse : *« Il nous a parlé de sa solitude face à nous ; je constate qu'il n'est plus seul et nous sommes heureux, au barreau de Lyon, d'accueillir ici Me M'Bemba, du barreau de Brazzaville, et Me Bouaïta, du barreau d'Alger. Il est seulement dommage que mes deux confrères n'aient pu suivre, plus tôt, des débats qui leur auraient fait mesurer le vrai poids, la vraie dimension de ce procès. »*

Puis, à l'attention des jurés : *« C'est vous, de toute façon, qui aurez à décider. Vous ne déciderez pas au nom de la gloire des héros. Le cocorico n'est pas toujours de mise, l'image d'Epinal non plus. Vous n'avez pas à oublier nos traîtres et nos collaborateurs ; vous déciderez au nom de la seule justice, et ce n'est pas parce que d'autres crimes, ailleurs, ont pu être commis que vous ne pourriez juger celui qui, aujourd'hui, nous occupe. Lorsque des tortures furent pratiquées en Algérie, c'est un ancien déporté, Edmond Michelet, alors garde des sceaux, qui décida aussitôt l'envoi de magistrats sur place pour les faire cesser. Y avait-il des magistrats à la prison de Montluc en 1942 et dans les caves de l'école de santé militaire où opérait Barbie ? »*

Le regard du bourreau

Pour Me La Phuong, deux questions se posent : les témoins qui accusent Barbie sont-ils crédibles ? L'ancien SS était-il responsable des actes reprochés ?

« *Parmi tous les rescapés entendus*, rappelle alors Me La Phuong, *vingt et un l'ont reconnu à son regard, sept à l'expression de sa bouche. Alors, qu'on ne les chicane pas sur la couleur de son costume. Je vous fais même grâce des descriptions de particularités de telle ou telle de ses oreilles. Je retiens que, si ses victimes ont gardé le souvenir du regard de Barbie, c'est parce que, lorsqu'on est torturé comme elles le furent, qu'on est jeté ensanglanté à terre, on ne s'accroche pas à la manche de son bourreau, ni à ses bottes : c'est son regard que l'on cherche, avec l'espoir d'y lire un peu de cette pitié qui jamais ne se manifesta et que, pour cela, on ne peut plus oublier.* »

Barbie responsable ? Même en admettant qu'il ne se soit pas trouvé sur le quai de la gare d'où partit le convoi du 11 août 1944, sa responsabilité, pour Me La Phuong, découle de ses propres fonctions.

« Les télex relatant les rafles de la rue Sainte-Catherine à Lyon, en février 1943, puis la rafle d'Izieu, du 6 avril 1944, le montrent déjà suffisamment. Son ancien supérieur, Helmut Knochen, l'a dit lui-même lorsqu'il a été entendu au cours de l'instruction : un chef de section IV pouvait ordonner arrestations et déportations de sa propre initiative. »

« *Et ceux qui travaillaient avec lui*, ajoute Me La Phuong, *qu'ils soient Français ou Allemands, l'ont dit, eux aussi, en désignant Barbie comme le moteur du service, en le décrivant comme une tête brûlée, un véritable sadique, aimant raconter ses propres expériences.*

» *Rarement, dans une affaire pénale, tant d'éléments se trouvent ainsi réunis contre un accusé. C'est pourquoi je vous dis qu'il est impossible de répondre « non » à une seule des questions concernant la culpabilité, en vous rappelant que, pendant les premières semaines de ce procès, un autre avait lieu à Nice, qui se termina par la condamnation à la réclusion perpétuelle d'un garçon qui avait tué sa logeuse parce qu'elle était juive. Lui n'en avait tué qu'une seule.* »

Ainsi, le procès se trouvait ramené à son essentiel.

Après Me La Phuong, Me Paul Lombard entendait, en complément, exposer les raisons qui, à ses yeux, interdisent l'octroi de toute circonstance atténuante.

« *Nous avons voulu, avec Me Castelli et Me La Phuong, être la partie civile de la discrétion, mais aussi de l'efficacité. Pour cela, nous entendons que les droits de la défense soient pleinement respectés. Si des accusations devaient être portées, elles ne pourraient l'être que par Barbie, qui n'est pas là. Son avocat n'ayant pas, que je sache, été mêlé personnellement à l'arrestation de Jean Moulin. Si rien ne vient, il faudra en déduire que Barbie a abusé un défenseur trop candide.* »

Chacun, et Me Vergès le premier, prisa l'élégance de cette perfidie. Pourquoi, maintenant, Me Lombard écarte-t-il l'éventualité de circonstances atténuantes ?

« *Si la peine de mort existait encore, je les aurais admises, mais le châtiment de la barbarie ayant disparu de notre code, je ne vois aucune raison de les consentir.* »

Me Lombard s'explique. En substance, il dit ceci : invoquera-t-on la vieillesse ? Ce serait oublier que les crimes ont été commis par un homme de trente ans, en pleine maturité. En outre, des vieillards ont déjà été condamnés sans circonstances atténuantes, de Philippe Pétain à Gaston Dominici. Dira-t-on que l'accusé fut un soldat dont le devoir était de combattre la Résistance et d'obéir aux ordres ? Barbie ne fut pas un soldat mais un policier politique, un permanent du parti nazi. Il pouvait, d'ailleurs, fort bien refuser certaines tâches. D'autres l'ont fait, qui furent sanctionnés par un envoi au front.

« *Mais*, dira Me Lombard, *de 1942 à 1944, les bords du Rhône étaient certainement préférables à ceux de la Neva ; vous jugerez bien un tortionnaire de l'humanité tout entière.* » En conclusion, le dernier représentant de l'association Ceux de la Libération dira : *« Toute circonstance atténuante serait perçue comme un commencement de pardon et comme une porte ouverte à l'oubli. En refusant de faire face à ses victimes, comme à ses juges, en choisissant l'outrance et le bluff comme moyens de défense, Klaus Barbie s'est mis hors du champ d'application des circonstances atténuantes. Il vous reste à relever le défi de ce fuyard. »*

Le rôle de la parole

Ainsi s'acheva cette trente et unième journée. Elle avait commencé par les plaidoiries de deux autres parties civiles, celle de Me Charles Korman, qui parlait au nom de la LICRA, et celle de Me Gisèle Alalof, avocat de l'Amicale des anciens déportés juifs de France. Me Korman fut philosophique et historique dans son dessein de rappeler les attentismes, les silences qui favorisèrent l'holocauste, mais aussi d'y opposer certaines attitudes du clergé français, qui, en France du moins, limitèrent les conséquences. Ainsi entendait-il montrer *« le rôle joué par la parole, cette parole pouvant conduire à la mort, mais pouvant aussi sauver. Et, entre les deux, les silences qui laissèrent faire »*.

« *J'éprouve*, dit aussi Me Korman, *un fervent respect pour les hommes et les femmes de la Résistance, mais, à côté de cette poignée, il y eut bien la masse des indifférents qu'on pourrait apostropher aujourd'hui en leur demandant : « Qu'avez-vous donc fait ? N'avez-vous pas entendu Caïn ? Ne l'avez-vous pas vu tuer son frère ? » Cette époque s'est déroulée dans un bruit de fond permanent avec des discours de Goebbels, des déclarations de Streicher, qui avaient pour mission de prêcher le meurtre des juifs.* »

Lui aussi entreprit donc le rappel des faits, des textes montrant la mise en place progressive du régime d'exclusion, annonciateur de ce qui devait se dérouler ensuite. Lui aussi cita les lois et décrets français, et, après Me Charrière-Bournazel, qui avait parlé du même ton le 19 juin, il entendait montrer que *« la France adhérait alors, sans émoi particulier, aux discours qu'on lui tenait »*. C'est pourquoi il évoqua de la même manière *« la phase de la grande criminalité, commencée avec la rafle du Vél' d'Hiv' en juillet 1942 »*. Mais, en même temps, il relevait que c'est à partir de ce moment que se manifestèrent les premières réactions qui devaient aller en s'amplifiant, comme l'ont montré des rapports de l'époque établis par les renseignements généraux ou certains préfets, qui notaient que les mesures contre les juifs suscitaient réprobation et même horreur.

C'est ainsi que se s'exprimèrent le pasteur Marc Boegner, par une lettre au maréchal Pétain, que Mgr Théas, évêque de Montauban, faisait lire en chaire un texte de protestation et qu'à Lyon le cardinal Pierre-Marie Gerlier en faisait autant. Exhaustif, Me Korman entendait démontrer aussi la réalité des chambres à gaz, avec le témoignage d'un Allemand, Kurt Gerstein, qui entra volontairement dans la SS pour, précisément, parvenir à être un témoin et à relater ce qu'il avait vu.

L'avocat, enfin, ne pouvait manquer de rappeler les ambiguïtés du Vatican et de Pie XII. Si bien que le propos s'apparentait davantage, tant dans la forme que dans le fond, à un exposé de colloque sur le nazisme et ses ramifications qu'à une plaidoirie.

Retenons, enfin, de Me Gisèle Alalof cette formule : *« On ne vous demande pas de juger une idéologie, mais un homme qui fut au service de cette idéologie et veilla ici, à Lyon, dans votre propre ville, à la bonne et stricte application de ce qu'elle commandait. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **PRÉCISION.** — Me Manfred Immergik, dont nous avons cité l'intervention dans notre compte-rendu du procès de Klaus Barbie *(nos éditions du 26 juin)*, représentait l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz.

D'autre part, Me Maurice Grinsen nous prie de préciser qu'il représentait l'Association des anciens *déportés* juifs (et non les *« anciens combattants juifs »* comme nous l'avions indiqué par erreur).

Publication judiciaire

COMMUNIQUÉ DES ÉDITIONS GRASSET ET FASQUELLE, DE THIERRY WOLTON, DE LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE FRANCE ET DE LOUIS DOLIVET

Un passage du livre de **Thierry Wolton**, *« le KGB en France »*, édité par GRASSET & FASQUELLE, contient un certain nombre d'allégations qui pourraient faire croire aux lecteurs que **Louis Dolivet**, producteur de cinéma (films avec **Orson Welles, Jacques Tati, Marcel Carné, Julien Duvivier, Federico Fellini** etc), aurait exercé une influence néfaste sur des personnalités importantes telles que **Léon Jouhaux, Vincent Auriol, René Pleven, Edouard Herriot, Paul Ramadier** et **Eléanor Roosevelt**, les amenant à appuyer des mouvements pacifistes conçus et manœuvrés par les services soviétiques.

A la suite de la saisie du Tribunal de Grande Instance de Paris, et après l'étude approfondie des documents fournis par **Louis Dolivet**, **M. Wolton** est arrivé à la conclusion que ces accusations n'étaient nullement justifiées. Par conséquent, il s'est engagé à remanier dans ce sens le passage concernant **Louis Dolivet** dans toutes les Editions à venir.

M. Wolton et les Editions GRASSET ont exprimé leurs regrets et ont confirmé, dans un protocole du 22 mai 1986, que les accusations, compromettant gravement l'honneur de **Louis Dolivet**, étaient dénuées de tout fondement et l'ont dédommagé des frais légaux encourus.

Au mois de mars 1987, les Editions GRASSET ont, par erreur, autorisé la publication en livre de poche du *« KGB en France »* avec le chapitre concernant **Louis Dolivet** dans sa version non corrigée, contrairement à leurs engagements.

A la suite d'une nouvelle action intentée par **Louis Dolivet**, les Editions GRASSET, la Librairie générale de France et **Thierry Wolton** se sont engagés à faire retirer les volumes en circulation, d'en justifier, et à publier à leurs frais le présent communiqué. L'évaluation du grave préjudice causé à **Louis Dolivet** sera déterminée par un arbitre nommé par les parties ou par voie judiciaire.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

DE péripéties en avanies, le gouvernement va gaiement son chemin. Sûr de lui-même et dominateur si l'on ajoute foi à ses proclamations officielles, nettement moins si l'on prête une oreille, fût-elle méfiante, aux rumeurs peu discrètes qui fusent du sérail et de ses commensaux.

Sûr de lui-même, comment le gouvernement pourrait-il l'être quand l'avenir de son chef est rien moins que limpide ? Dominateur, comment pourrait-il le prétendre, alors que tout se dérobe à sa volonté ?

Quoi qu'on pense de leurs revendications, les contrôleurs aériens dictent leur loi au ministre des transports et, à travers lui, au premier ministre. Pendant des semaines, une poignée de grévistes a interrompu le fonctionnement régulier de la Comédie-Française et, ainsi, nargué le ministre de la culture à un jet de pierre de son bureau.

Si une volonté prend corps, bonne où fâcheuse, par exemple à propos du « trentième indivisible » contre les grèves-feuilletons, un complice est chargé de l'exprimer afin d'échapper au jeu normal des institutions en pareille matière. Ainsi s'explique l'amendement Lamassoure, cet obligeant jeune homme qui risque d'attendre longtemps la récompense de ses activités de prête-nom.

∴

A supposer qu'elle ne doive pas connaître de rechute, le gouvernement sort d'une scène de ménage entre deux de ses divas pour apprendre qu'un des pages de la cour rend son tablier, avec l'insolence qui sied à ce genre de sortie.

Oh! ce n'est pas que le départ de M. de Villiers soit un événement d'une grande portée. Rien n'indique que la France en ait frémi, et nulle dépêche n'a été mandée de La Roche-sur-Yon s'inquiétant du désarroi de la Vendée. Nulle révolte ne couve dans la province des Blancs.

Il reste pourtant qu'entre les délices gouvernementales et le train de vie plus modeste d'un député de la République, l'aristocratique secrétaire d'Etat s'est décidé pour l'ascèse. Il a choisi de mettre le sac à terre. Sans doute a-t-il estimé que le navire avait grand besoin de passer au radoub, mais douté que son capitaine s'y résolve. A moins que quelque engagement ne lui ait été garanti par une compagnie rivale.

En forme de cocasserie supplémentaire, la Bourse, plus que prospère sous la gauche dont elle pouvait tout craindre, se met à faire grise mine à la droite qui n'est pas censée être son ennemie.

Rien moins que cocasse, l'assassinat du vétérinaire Jean-Claude Lafay est un triple désaveu du ministre de l'intérieur : parce qu'il est une atteinte à la paix publique dont celui-ci est le garant politique, parce qu'il a été commis sur une terre qui est la sienne et qu'il avait abordée le menton haut, parce que le crime a eu lieu pour ainsi dire sous ses yeux. Ce n'est pas qu'un crime, c'est une gifle.

Il n'est pas jusqu'aux défaillances bijoutières de la maison Chaumet qui ne suscitent des questions dont il n'est pas convenable qu'un garde des sceaux soit l'objet.

Pas davantage qu'il ne l'est de voir le ministre du budget se contorsionner à coups de communiqués contradictoires pour justifier l'impunité dont ont d'abord bénéficié ces fournisseurs ordinaires des assujettis à l'IGF.

Tout comme il est regrettable d'avoir à rappeler ce que disait, le 3 juin dernier à l'Assemblée nationale, le ministre d'Etat (Edouard le Long, si l'on en croit son titre) à propos de ce dossier et du rôle qu'auraient pu (dû) y jouer ses services : *« Les éléments de chronologie font apparaître un déroulement parfaitement normal au plan du traitement des difficultés de l'entreprise. »* Palsambleu ! C'est qu'on avait du style, sous l'Ancien Régime ! On devait même appeler cela des trompe-l'œil.

Faut-il que les services fiscaux et douaniers soient aveugles, ou disciplinés, pour n'avoir pas vu il y a trois mois ce qui crève les yeux aujourd'hui ? Faut-il que l'impudence soit dans les cœurs pour avoir cru qu'une carambouille de 2 milliards allait passer aussi inaperçue qu'un printemps sous Chirac !

Naturel

Bref, s'il est dans la nature des choses qu'un gouvernement subisse des difficultés, celui-ci pèche par excès de naturel. Car on pourrait aussi mentionner, au titre des mécomptes divers, les récriminations de M. Bouygues jurant que l'Etat l'a escroqué (mais si, c'est exactement ce qu'il dit, à cela près qu'il pourrait aussi s'en prendre à lui-même), M. Le Pen taillant des croupières (on ne sort décidément pas du registre fessier) à la majorité, les brocards de M. Barre, les haut-le-corps de M. Noir, le soufflet subi par M. Séguin à cause de l'absentéisme des députés de son camp, la vente massive par les petits épargnants des actions qu'ils venaient d'acquérir et, summum de l'horreur, la popularité constante dont bénéficie, avec la modestie d'un lauréat de Concours général, le président de la République. Ce n'est plus la cohabitation, c'est qui-perd-gagne.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que le gouvernement et la majorité soient le théâtre d'initiatives personnelles qui témoignent de tout ce que l'on voudra, sauf d'un comportement de solidarité ? Comment pourrait-il en être autrement, alors que l'avenir de la droite est chaque jour plus obscur et son serre-file du moment bien incapable d'incarner, quoi qu'il laisse et fasse dire, la victoire pour 1988 ?

Aussi ne se passe-t-il guère de semaine où l'une des formations de la coalition gouvernementale ne prenne ses distances, qui sur le code de la nationalité, qui sur les expulsions, qui sur le « trentième indivisible », qui sur l'existence de Dieu.

Au sein même du RPR, des coteries naissent dont les membres, tentés par la quadrature du cercle, jurent leur fidélité à Jacques Chirac en faisant savoir qu'ils ne lui ressemblent pas.

Si les réserves ne sont pas ostensibles, des confidences sont publiées, plus amènes les unes que les autres, mais dont le parfum d'authenticité donne à penser que leurs auteurs ne sont pas étrangers aux indiscrétions qu'ils dénoncent ou démentent.

Incertain de son chef et de son étoile, chacun au gouvernement se voit chef. Chacun veille à préserver, pour lui-même, des lendemains que le groupe ni sa tête ne garantissent. Si M. Chirac n'est pas Napoléon, chacun se rêve soldat de l'Empire ayant bâton de maréchal dans sa giberne. On compte trois ou quatre candidats possibles à droite. Ils pourraient être vingt, système électoral aidant.

Il n'est pas nécessaire de préciser qu'un identique schéma pourrait être observé à gauche, d'égales fébrilités, sinon de plus grandes, d'aussi fortes démangeaisons de faire don de sa personne à la France.

Mais il y a M. Mitterrand qui, s'il n'est paraît-il pas candidat, interdit toujours que d'autres le soient vraiment. Même M. Rocard n'est qu'un candidat sous conditions : si le maître le veut bien. Humiliante situation que d'avoir à arpenter un terrain qui est encore celui du voisin.

S'il n'y avait pas M. Mitterrand ! Que ne verrait-on pas à gauche ! Outre l'homme de Conflans, déjà cité, Fabius, Joxe, Hernu, Bérégovoy, Chevènement, Mauroy, Jospin, Stirn, feraient valoir qu'ils ont des titres à mener la bataille électorale. Sans compter quelques autres qui, discrets encore, ont peut-être, allez savoir ! plus que les précédents la faveur de M. Mitterrand, pour plus tard...

Allons ! pour M. Chirac, la voie est toute tracée. S'il veut ramener la discipline autour de lui, il n'a qu'à se faire élire président de la République.

∴

Il n'est pas question de tenir ici la comptabilité des interpellations d'automobilistes qui se terminent au cimetière. Pas question non plus de méconnaître que ces interpellations peuvent être justifiées par une infraction avérée, probable ou supposée.

Mais, venant après la mort à Montargis de Muhammer Inik, tué à l'âge de quatorze ans par des policiers parce qu'il fuyait à bord d'une automobile volée, la mort, jeudi 18 juin, à Mions (Rhône), d'Aziz Bouguessa, tué par des gendarmes qui le soupçonnaient de vol, cela commence à transformer les bavures en statistiques.

Certes, trois fois certes, le jeune homme, qui était âgé de vingt-deux ans, a été tué alors qu'il tentait de franchir un barrage de police. Certes, trois fois certes, Aziz Bouguessa n'était pas un enfant de chœur.

Mais il faut rappeler : 1) que la peine de mort est abolie ; 2) qu'elle n'a jamais été prévue à l'encontre de cette petite monnaie de la délinquance à laquelle appartenait, paraît-il, Aziz Bouguessa. Il faut aussi confesser que si l'ironie est lourde à manier dans de tels cas, elle devient la seule réplique à l'habitude, pour ne pas dire l'accoutumance.

∴

MARIER le duc de Saint-Simon au docteur Freud, c'est faire preuve d'un sens poussé de la synthèse. C'est ce que laissait croire le dernier « Amateur » (« Information »), qui faisait de Saint-Simon un... *analyste*. Comme si *l'annaliste* de Versailles, non content d'avoir été à l'écoute de son temps, en avait aussi accueilli, sur un anachronique divan, les plus grands personnages.

L'introuvable responsable de ce cuir typographique serait peut-être avisé d'aller en chercher la cause auprès de son *analyste* habituel.

Société

La conférence internationale de Vienne

Une guerre mondiale contre la drogue

VIENNE
de notre envoyé spécial

Quarante-huit millions de drogués dans le monde, pour autant qu'on puisse en estimer le nombre. Un trafic qui a rapporté, en 1986, quelque 300 milliards de dollars (1 800 milliards de francs). L'apparition de nouveaux produits et le développement du trafic de la cocaïne. De nombreux pays enfin, encore trop largement tributaires de la production du cannabis, du pavot ou de la coca... L'ampleur et la complexité du problème de la drogue justifiait de lancer un cri d'alarme.

C'est ainsi que, depuis le 17 juin, à l'initiative de M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, cent vingt délégations étrangères sont réunies à Vienne (Autriche) pour définir une meilleure coordination internationale de la lutte contre *« l'abus et le trafic illicite des drogues »*. Cette conférence devait se terminer, vendredi 26 juin, par l'adoption d'un texte détaillant tous les aspects de la lutte, auquel pourrait se référer les Etats.

S'attaquer aux racines du mal, c'est-à-dire aux cultures illicites des stupéfiants : si tout le monde s'accorde à présent sur la priorité à donner à cet objectif, les moyens pour y parvenir demeurent insuffisants. Sur ce point, la France veut, par exemple, apporter son aide directement à plusieurs pays – des accords existent, en particulier avec des Etats d'Amérique latine – et par l'intermédiaire des organisations internationales. Mais si M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui représentait la France à Vienne en l'absence de M. Chalandon, a rendu hommage au *« rôle essentiel »* du Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD), la contribution financière française à ce Fonds reste, avec 116 000 dollars cette année, très modeste. Elle semble même dérisoire si on la compare à l'engagement de crédits, spectaculaire il est vrai, que vient de décider l'Italie pour les années à venir et qui s'élève à 300 millions de dollars...

Quant à l'attitude de la Communauté européenne, elle est en train d'évoluer à cause de l'aggravation de la situation sur le Vieux Continent. Pour M. Ripa Di Meana, représentant des Communautés européennes à la conférence de Vienne, la saturation du marché américain risque d'entraîner un accroissement spectaculaire de l'offre de drogue dans les pays européens, *« riches et potentiellement disponibles »*. A l'appui de ses dires, le délégué de la CEE cite le krach – substance récemment apparue en Europe, peu coûteuse et aux effets dévastateurs – et les *« poussées redoutables »* de la toxicomanie dans des villes comme Milan ou Edimbourg.

Face à cette situation la Communauté semble disposée à renforcer son aide (une somme de 5 millions d'ECU va être allouée au FNULAD) et à développer ses programmes d'aide au développement rural et aux cultures de substitution (1). L'URSS, les pays de l'Est et la Chine ont également pris conscience, depuis peu de temps, de la nécessité d'une coordination internationale. En effet, si les frontières idéologiques sont impuissantes à retenir les maux, il serait dommage qu'elles bloquent les remèdes !

La conférence de l'ONU donne également aux Organisations non gouvernementales (ONG) l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs points de vue. Par exemple SOS-Drogue internationale, association française créée par la chanteuse et femme d'affaires Régine, a profité de ce forum pour présenter son action. La diversité des approches préventives, et surtout des moyens pour mettre en œuvre une lutte efficace, se retrouve sur le plan de la répression. Mais parfois de surprenantes convergences apparaissent... Ainsi entre l'Iran et les Etats-Unis sur la question de la peine de mort contre les trafiquants. Alors que le délégué iranien donnait le chiffre d'une centaine de trafiquants exécutés en Iran (dont un Autrichien) entre 1980 et 1986, M. John Withehead, vice-secrétaire d'Etat américain, évoquait la peine capitale comme moyen destiné à maîtriser ce problème.

PATRICK KECHICHIAN.

(1) Une culture de substitution ne peut pas rapporter à l'agriculteur plus de 10 % des revenus provenant de la drogue.

Des murs pour dire « non »

La Fondation Toxicomanie et prévention jeunesse (1), présidée par Mme Chaban-Delmas, lance, avec le concours du secrétariat à la jeunesse et aux sports, une campagne contre la drogue. A partir du 8 juillet, environ 10 000 espaces publicitaires offerts exceptionnellement par l'ensemble de la profession seront couverts d'une affiche illustrée du slogan : *« Sans drogue, vivre libre. Tout simplement. »* et qui montreront un adolescent courant sur une plage. Elle a été conçue par des jeunes, dont des anciens toxicomanes, et l'agence Michel Bongrand Juniors associés.

La campagne sera appuyée par l'ouverture d'un service télématique d'information qu'il sera possible de joindre dès le 1er juillet en composant sur le minitel 36-15 puis TOXITEL. Les utilisateurs auront ainsi accès à un annuaire départemental des centres de conseil, d'accueil ou de soins pour toxicomanes et à des informations bibliographiques.

Mme Chaban-Delmas a également annoncé, jeudi 25 juin, la sortie en octobre prochain d'un livre pour enfants *Drôles de nectars*, conçu avec l'atelier pour enfants du Centre Pompidou sur les problèmes de santé et de drogue.

(1) 19, rue La Fayette, 75009 Paris, tél. : 42-80-42-24.

Un Yo-Yo sous la tour Eiffel

Les « hommes-oiseaux-Yo-Yo » sont déjà célèbres dans les Alpes où ils pratiquent leur passion favorite : le saut dans le vide. Skieurs, surfeurs, amateurs de glisse et de sensations fortes, ils sont quelques centaines à se jeter des rambardes de ponts, les pieds attachés à de solides élastiques, pour rebondir plusieurs fois à une centaine de mètres du sol. *« Le jeu consiste à s'approcher le plus près possible du sol, la tête en bas »*, explique un adepte.

Jeudi 25 juin, un jeune Néo-Zélandais a effectué une démonstration de ce nouveau jeu dans le ciel de Paris. Alan John Hackett, après s'être laissé enfermer, mercredi soir, dans la tour Eiffel, s'est élancé, au petit matin, du deuxième étage de l'édifice (115 mètres).

Grâce à l'élastique fixé à ses jambes, sa chute a été stoppée à 2,50 mètres du sol. Puis comme un Yo-Yo il est remonté une première fois à 80 mètres et redescendu avant de se stabiliser, après une dizaine de rebonds, à 25 mètres du sol. Peu habitués à la pratique de ce « sport » dans la capitale, des gardiens de la paix attendaient l'homme volant dont ils ont relevé l'identité.

Un colloque « Droit et discrimination »

Les lacunes de la loi sur le racisme

Le 1er juillet 1972, le Parlement français adoptait à l'unanimité la loi contre le racisme. Le colloque « Droit et discrimination », qui s'est réuni les 19 et 20 juin au Palais de justice de Paris, a permis de dresser le bilan de quinze ans d'application de cette loi et, à partir de ce constat, d'en envisager les réformes souhaitables.

En fait de « Droit et discrimination », il n'a été question que de droit et de racisme, les femmes et les homosexuels ayant été les laissés-pour-compte de ces deux journées de réflexion.

Les différents rapporteurs – réunis sur l'initiative des avocats du barreau de Paris, de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), et de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris – ont l'un après l'autre mis en évidence les lacunes de la loi qu'ont révélées ces quinze ans d'application. Lacunes d'autant plus graves que, selon la formule du bâtonnier, Me Mario Stasi, *« si l'avocat perd le procès, l'arrogance de celui qui gagne devient encore pire qu'avant »*.

La loi de 1972 avait apporté des modifications importantes à celle de juillet 1881 sur la liberté de la presse. Les délits de diffamation et d'injure raciste ont été frappés de sanctions plus sévères que celles prévues pour la diffamation et l'injure non racistes. La jurisprudence a montré combien il est difficile de prouver l'existence de ce délit.

Lorsque l'injure est orale, la présence de témoins est nécessaire, dont le plaignant doit pouvoir fournir les identités. D'autre part, il lui faut rapporter *« la teneur exacte des propos, en préciser le sens et les conditions dans lesquels ils sont tenus »*, a indiqué Me Georges Paul-Langevin.

S'il s'agit de tracts, l'auteur doit en être retrouvé. De plus, le ton de ces écrits a beaucoup évolué en quinze ans, *« comme des microbes s'adaptent aux antibiotiques »*, pour reprendre les mots de Me Maurice Fontaine, conseiller à la Cour de cassation, de telle sorte que l'on ne peut maintenant guère y déceler que des insinuations, difficilement condamnables.

Injures ou diffamations racistes, pour être reconnues comme telles, doivent avoir lieu dans un lieu « public ». Il revient aux magistrats d'apprécier cette notion, a souligné Me Patrick Quention, du bareau des Hauts-de-Seine.

« Motif légitime »

Deuxième modification à la loi sur la liberté de la presse, la création du délit de *« provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*.

Dans les premiers temps de l'application de la loi, il y avait provocation à partir du moment où la teneur des propos *« pouvait faire naître des sentiments d'agacement, de peur ou de haine pour un groupe donné »*. Mais *« une nouvelle doctrine est apparue dans la jurisprudence, selon laquelle il n'y a provocation que si ces propos poussent à des actes de discrimination »*, a relevé Me Johelle Roue-Villeneuve, avocat à la Cour de cassation et au conseil d'Etat.

La plus grande difficulté à laquelle se sont heurtés les avocats tient au flou de la frontière entre la liberté d'expression garantie par la loi de 1881 et la provocation à la discrimination et à la haine qu'elle réprouve. Pour le bâtonnier du barreau de Paris, *« la loi de 1972 est à l'étroit dans ce réceptacle qu'est pour elle la loi sur la presse »*.

L'article 416 du code pénal réprime quant à lui le refus de *« fournir un bien ou un service »*, ainsi que la non-embauche ou le licenciement pour raison discriminatoire. Or ce même texte prévoit une exception pour *« motif légitime »*, dont Me Roland Rappaport a réclamé l'abandon.

« En principe, la loi est la même pour tous. Or, on assiste aujourd'hui à une multiplication de distinction, et de différences de traitement (...). Où marquer la limite entre les catégories qui justifient la différence et celles qui ne la justifient pas ? », a demandé Mme Danielle Lochak, professeur à la faculté de droit d'Amiens.

En définitive, trop d'affaires de discrimination portées devant la justice se sont soldées par des relaxes, pour délits insuffisamment caractérisés ou pour prescription (le délai en matière de presse est de trois mois), a indiqué Me Fontaine. En trois ans – 1984-1986, – le tribunal correctionnel de Paris a ainsi prononcé de 20 à 30 % de relaxes pour les cas qu'il a eu à traiter, selon des chiffres fournis par le conseiller à la Cour de cassation.

Dans sa conclusion au colloque, Me Rappaport a souligné le manque d'engagement du ministère public en la matière. *« C'est d'abord au parquet de déclencher les poursuites »*, a-t-il déclaré. *« Les avocats en font beaucoup plus qu'ils ne devraient. »* Le parquet, justement, n'était pas représenté au colloque et n'a donc malheureusement pas donné de bilan de l'action publique.

ISABEL PARENTHOËN.

Education

Le congrès du Syndicat national des instituteurs

Les jeunes n'ont plus la foi

Le congrès du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-PEGC,FEN) se tient à Lille, jusqu'au 27 juin. La désyndicalisation des jeunes instituteurs est l'un des grands problèmes auxquels se heurte cette organisation, comme le montre ce reportage dans le Pas-de-Calais, fief traditionnel du syndicalisme enseignant, de la gauche et de la laïcité.

ARRAS
de notre envoyé spécial

Au SNI-Pas-de-Calais tout le monde l'appelle « Cathy ». Elle n'a pas vingt-quatre ans, mais la petite *flamme du syndicalisme enseignant* brille au fond de ses yeux noisette. Un lourd attaché-case à la main, elle bat la campagne, colle des affiches, organise des réunions dans les écoles normales.

Depuis un an, Catherine Boidin utilise une décharge syndicale à plein temps pour tenter d'attirer au SNI la nouvelle vague des instituteurs, des étudiants déclassés qui se sentent étrangers à la famille laïque, dont le SNI fut le fleuron. « Cathy », elle, n'a pas ces états d'âme. Fille d'un instituteur, petite-fille de mineurs et d'instituteurs, elle est l'héritière de toute une lignée de maîtres d'école sortie des rangs ouvriers et investie de la confiance populaire, qui marque depuis un siècle la vie politique de la région Nord. Comme son père, elle est née institutrice et adhérente du SNI. Aujourd'hui, Catherine Boidin suscite la fierté de sa famille : elle est la plus jeune permanente du syndicat et présidera, dès septembre prochain, la commission nationale chargée de reconquérir l'audience perdue chez les jeunes.

Car même dans le Pas-de-Calais le Syndicat des instituteurs n'est plus ce qu'il a été. Avec 65 % d'adhérents, le département reste l'un des phares de la syndicalisation enseignante, mais moins de la moitié des nouveaux instituteurs prennent désormais leur carte. En 1974 le SNI rassemblait encore plus de 90 % des maîtres et maîtresses d'école du département !

« *Autrefois, les instituteurs étaient fils d'ouvriers ou de mineurs et se syndiquaient instinctivement, sans se poser de questions. Mais le métier n'est plus actuellement une promotion, et on est instituteur en attendant mieux : le SNI apparaît surtout comme une machine administrative peu accessible* », résume M. Michel Salingue, porte-parole de la minorité procommuniste dans la section SNI du Pas-de-Calais. Les réunions de sous-sections n'attirent guère plus de quinze personnes, même en période d'élections syndicales, auxquelles ne participent que 45 % des adhérents.

En attendant mieux

Entre la base, à grande majorité féminine et issue des classes moyennes, et les responsables syndicaux, masculins et d'origine ouvrière pour la plupart, le divorce est consommé. « *Certains adhérents ont assisté en spectateurs aux attaques de Monory contre nous*, regrette, amer, M. Christian Ulysse, secrétaire de section. *On dirait qu'ils cotisent seulement pour avoir le droit de critiquer. Même ceux qui n'ont rien fait nous reprochent de ne pas avoir pu stopper le décret sur les maîtres-directeurs.* »

La capacité de mobilisation du syndicat s'en ressent. « *Je peux encore réunir cinq cents manifestants devant l'inspection académique en trois heures en téléphonant dans les écoles. Mais je ne suis pas sûr de pouvoir le faire demain* », avoue M. Ulysse.

Le SNI s'est trop longtemps flatté de faire la pluie et le beau temps dans l'éducation nationale pour ne pas payer le prix des désillusions. Les instituteurs les plus âgés n'ont plus rien à en attendre pour leur carrière et les élèves de l'école normale doutent de la capacité du syndicat à les aider à trouver une « bonne » affectation. Et pour cause : la mobilité est si faible dans le département que les nouvelles recrues ne peuvent rien espérer de mieux qu'une nomination de « titulaire mobile » pendant dix ans, un emploi de bouche-trous qui ne favorise guère les vocations (le Pas-de-Calais doit recourir à des concours spéciaux au niveau du bac pour recruter des instituteurs en nombre suffisant) ni la syndicalisation.

Car le SNI, dans cette terre de tradition laborieuse, plonge ses racines dans l'énorme réseau de solidarité et d'animation que le syndicat a su tisser, en ville comme à la campagne, autour d'instituteurs solidement implantés dans leur commune.

Là aussi des signes d'affaiblissement sont apparus : les fêtes populaires se font rares et on ne compte plus les amicales laïques qui « plongent » après un bal raté pour cause de film à la télévision.

De plus en plus, le public attend des associations qu'elles rendent un service, mais rechigne à s'impliquer dans leur fonctionnement. Cette montée de l'attitude consumériste a affaibli le rôle de tribune et de lieu de débats joué par les « sociétés » locales. Or, reconnaît Christian Ulysse, « *les associations laïques sont probablement plus utiles au Parti socialiste dans le Pas-de-Calais que le SNI : quand un instituteur préside une amicale, toute son idéologie passe* ».

La famille se porte bien

De ce point de vue, le déclin, s'il existe, reste relatif. La famille laïque, avec sa nébuleuse de mutuelles, d'associations, son réseau bancaire, se porte bien. Les instituteurs du SNI peuvent compter sur leurs proches de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) pour les aider à placer auprès des familles les contrats d'assurances de la Mutuelle assurances élèves (MAE). De même, ils s'opposent au transfert des classes du samedi au mercredi, qui gênerait les activités sportives et culturelles organisées par la Fédération des œuvres laïques (FOL), branche de la Ligue de l'enseignement, autre organisation amie. Le secrétaire de la section du SNI dans le Pas-de-Calais préside la section départementale de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) et est vice-président d'une association pour l'accueil des handicapés créée par le SNI, qui emploie 740 salariés et dont un établissement est dirigé... par le président de la FCPE.

Tous ces « cousins » des instituteurs ont pour point commun d'appartenir au Parti socialiste, qui, dans le Pas-de-Calais, mérite encore mieux qu'ailleurs le titre de « parti des enseignants ». Le Parti communiste, lui, par tradition ouvrière, a moins fait confiance à ses syndicalistes enseignants, qui sont aujourd'hui divisés entre la fidélité à la FEN et leurs sympathies pour la CGT. Mais la plupart des députés de gauche sont, ou ont été, adhérents du syndicat des instituteurs, et un quart des conseillers généraux sont des enseignants... sans parler des maires et conseillers municipaux.

Tout cela n'empêche pas le SNI, contrôlé à 89 % par sa tendance prosocialiste dans le Pas-de-Calais, de professer une stricte séparation des genres. « *Avant 1981, le PS ne nous refusait pas grand-chose, car il avait une dette historique : l'éviction des mollettistes de la Fédération au début des années 70 avait été rendue possible par les instituteurs. Mais, depuis les déceptions de 1984 dans l'affaire de l'école privée, les enseignants ont pris du recul.* » La défaite du camp laïque a coûté sept cents adhérents au SNI dans le département, soit près d'un dixième de ses troupes. Le retour de la droite et les attaques de M. Monory ont à peine stoppé une hémorragie qui dure depuis treize ans. L'organisation, en commun avec le Parti socialiste, de la montée sur Paris, le 23 novembre dernier, a été critiquée par bien des syndiqués.

Homme à tout faire de la laïcité

Car même dans le Pas-de-Calais, il y a loin de l'instituteur, laïque dans l'âme, au militant de choc. En zone rurale, le maître d'école reste le centre de la vie locale, et les associations qu'il anime dans la mouvance du SNI sont autant de lieux de rencontre pour toute la population. « *Si on n'a pas la foi, on ne tient pas longtemps dans un village face à la population* », reconnaît M. Michel Beaudaillier, secrétaire de sous-section, instituteur depuis quinze ans à Monchy-Cayeux, une commune de trois cents habitants nichée dans les collines d'Artois. Le club de *football qu'il avait fondé en arrivant* au village fonctionne toujours. Sa femme siège au conseil municipal, tandis que, comme la plupart de ses collègues de campagne, il exerce les fonctions de secrétaire de mairie. Une manière d'arrondir les fins de mois et de peser sur la vie locale.

Dans le village voisin, M. Henri Boidin, le père de Cathy, vit lui aussi pour l'école. Sa petite maison blanche qui fait corps avec la mairie ouvre sur la cour de récréation. Instituteur, syndicaliste, il anime le club pongiste, la chorale, l'atelier informatique et s'affaire pour récolter des vivres pour les Restaurants du cœur ou pour préparer un voyage scolaire. « *J'y laisse tout mon temps libre, mais c'est la meilleure façon de défendre l'école publique* », dit-il en s'excusant presque de n'assister qu'à une seule réunion du PS par an, « *pour payer ma carte* ».

Cette carrière d'instituteur – homme à tout faire de la laïcité – n'attire plus les étudiants de l'école normale d'Arras. Beaucoup trouvent logique qu'un enseignant soit impliqué dans la vie locale – et ils le sont souvent – mais les jeunes redoutent de se laisser envahir et rechignent à habiter dans l'école pour préserver leur vie privée. Surtout, ils ne comprennent pas pourquoi il faudrait adhérer à un syndicat pour animer un club de gymnastique ou un orchestre.

PHILIPPE BERNARD.

« Vengeance » à Mulhouse

Un instituteur blessé par balle

Un instituteur de Mulhouse, de vingt-six ans, M. Philippe Discala, a été blessé, le 25 juin, par deux adolescents venus « venger » leur petit frère, qui avait été réprimandé pendant la classe, a-t-on appris de source judiciaire à Mulhouse.

M. Discala a été agressé vers midi à la sortie des classes par deux jeunes gens de dix-sept et dix-huit ans, qui n'avaient pas admis les remontrances faites à leur petit frère de douze ans. Au cours d'une violente altercation, qui a éclaté dans la rue, devant l'école, l'instituteur a reçu une balle de carabine 22 long rifle dans un mollet et a eu le bras entaillé par une hachette. Admis dans un hôpital de la ville, il a dû être opéré mais ses jours ne sont pas en danger.

Les agresseurs, qui avaient réussi à prendre la fuite, se sont constitués prisonniers en début de soirée, le 25 juin, et devraient être placés en garde à vue avant leur présentation au parquet.

Choisir son université par minitel

L'UNEF-ID (indépendante et démocratique) a présenté, jeudi 25 juin, sa campagne d'information pour les inscriptions universitaires des futurs étudiants de la région parisienne. Pour la quatrième année consécutive, un système de téléguidage par minitel est mis en place. Il est organisé cette année en collaboration avec le service télématique du *Monde*.

Les élèves de classes terminales pourront se procurer des renseignements sur l'organisation des études universitaires dans les treize universités de la région parisienne. Mais surtout, à partir de juillet, quand les résultats au baccalauréat seront connus et les inscriptions universitaires ouvertes (les 7 ou 8 juillet selon les universités), ce service télématique leur indiquera régulièrement le nombre de places restant disponibles par établissement et par filière. Enfin, un service des messageries permettra aux bacheliers qui ne trouveraient pas de place d'obtenir aide et conseils.

★ Course aux inscriptions. Tapez 3615 puis LEMONDE.

EN BREF

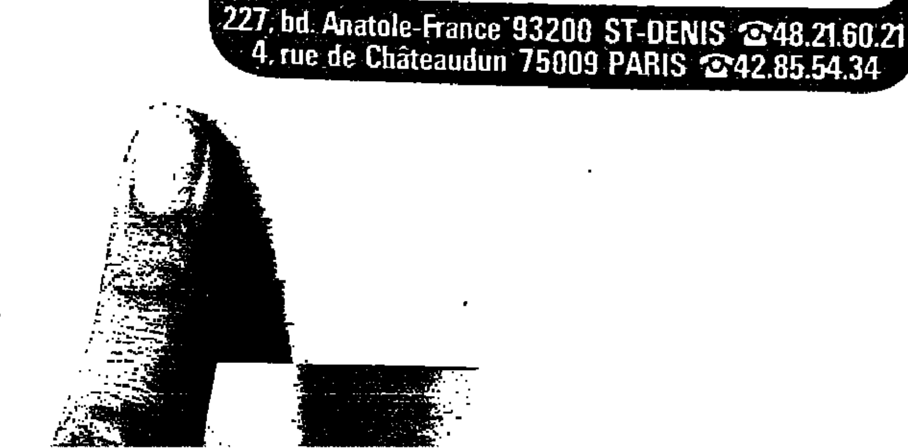
● **M. Reagan nomme un « M. SIDA ».** – Le docteur Eugène Mayberry, président de la célèbre Mayo Clinic, a été nommé, le jeudi 25 juin, par le président Reagan, à la tête de la commission nationale américaine chargée de lutter contre le SIDA. Selon le docteur Mayberry cette commission a pour but de « *présenter des recommandations pour essayer de faire avancer le pays dans la direction appropriée, en dehors de toute intrusion politique* ». – (AFP).

● **Les occupants de l'église de Port-Marly condamnés.** – La présidente du tribunal de grande instance de Versailles a condamné, le mardi 23 juin, sept personnes occupant l'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines) à payer chacune une astreinte de 2 000 francs par jour de participation à l'occupation. Parmi les condamnés figurent le Père Bruno de Blignières et M. Christian Marquant, président de l'association traditionalistes des Amis de Port-Marly.

● **Mgr Jean Deledicque, nommé évêque auxiliaire de Lille.** – Le pape a nommé, le jeudi 25 juin, évêque auxiliaire de Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille, le Père Jean Deledicque, vicaire épiscopal à Lille.

[Né le 2 mars 1925, le nouvel évêque auxiliaire est originaire d'une famille ouvrière de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing. Il a été ordonné prêtre à Lille en 1952, professeur au grand séminaire de cette ville, responsable de la catéchèse. C'est Mgr Vilnet qui, en 1984, l'avait nommé vicaire épiscopal pour les ministères non ordonnés.]





Le Carnet du Monde

Décès

– Sylvie et Anne,
ses filles,
Pablo,
son petit-fils,
M. et Mme Bruno Bianchi,
M. et Mme Armand Bianchi,
M. et Mme Robert Blanchard-Bianchi,
ses frères et sa sœur,
Mme Claude Mousset-Bianchi,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mario BIANCHI,
ancien journaliste
à l'Agence France Presse,

survenu à Paris dans sa soixante-septième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 1er juillet 1987, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, boulevard de Sébastopol,
75001 Paris.

– Mme Louis Brunet,
M. et Mme Henri Kinnear (Liverpool),
M. et Mme André Vuillemin (Paris),
M. et Mme Hubert Schlumpf (Toulon),
M. et Mme Georges Kinnear
et leur fils,
M. et Mme Henri Kinnear,
M. et Mme Alain Vuillemin
et leurs enfants,
M. Gérald Vuillemin,
M. Thierry Schlumpf,
font part du décès de

M. Louis BRUNET,
ancien déporté
de Oranienburg-Sachsenhausen,
ancien député et ancien sénateur,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 14 juin 1987, à Saint-Amand-Montrond (Cher), dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu, le mercredi 17 juin 1987, à Isle-et-Bardais (Allier), dans la plus stricte intimité.

Les Chamignoux,
03360 Saint-Bonnet-Tronçais.

[Agriculteur, né à SFAX (Tunisie) le 12 février 1899, M. Louis Brunet avait été élu député (groupe du Rassemblement des gauches républicaines) de la première et de la deuxième Assemblée nationale constituante, (1945 et 1946). Il avait été élu le 14 janvier 1947 au Conseil de la République au titre de sénateur des Français de Tunisie, et réélu en novembre 1948.]

– Sao-Paulo (Brésil). Pernes-les-Fontaines (Vaucluse). Paris. Nice.

M. et Mme Francis de Camaret,
M. et Mme Patrice de Camaret
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis de Camaret,
Mme Y. de Barruel, née de Camaret,
Mme C. Michel, née de Camaret,
M. et Mme Gérard de Camaret,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles de Camaret, Dechelette, parents et alliés,
Le général Pierre de Bénouville, compagnon de la Libération,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel de CAMARET,
ambassadeur, député européen,
inscrit au groupe parlementaire
du Front national,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
Military Cross,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu, le 24 juin 1987, muni des sacrements de l'Eglise, à Paris, dans sa soixante-treizième année, et l'associent, dans leur souvenir, à son frère,

Alain de CAMARET,
médaillé de la Résistance,
mort en déportation à Bergen-Belsen,

le 15 avril 1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 30 juin 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Lire page 8.*)

– Mme Marcelle Gigot,
M. et Mme Jean-Loup le Forestier,
Mme Brigitte le Forestier,
Eric, Nicolas, Perrine, Stéphan, Chloé, Anne,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, advenu le 24 juin 1987, de

Mme Jean le FORESTIER,
née Anne-Marie Barbier,

leur sœur, mère et grand-mère, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Chantenay, le vendredi 26 juin 1987, à 15 heures.

Laubaron, Chantenay,
58240 Saint-Pierre-Le Moustier.
79, rue de Chézy,
92200 Neuilly.
76, avenue des Baumettes,
06000 Nice.

– Cholet. Nantes. Rocquencourt. Paris. Saint-Leu-la-Forêt.

Mme Yves Forgeau,
née Nadine Tanguy,
M. et Mme Gilbert Forgeau,
M. et Mme Pierre Tanguy,
Mme Annie Forgeau,
M. François Delpla,
Vivien,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Yves FORGEAU,

dans sa trente-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 25 juin, à Nantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Claude Prieur,
son épouse,
Benoit, Blandine et Matthieu,
ses enfants,
Les familles Prieur, Wieder, Chailloux et Yvon,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-René PRIEUR,

survenu le 15 juin 1987, dans sa cinquante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, au temple de Molines-en-Queyras, le 19 juin 1987.

Les personnes désirant rendre hommage au défunt pourraient se manifester par un don à l'Association France-Parkinson, 49, rue de Mirabeau, 75016 Paris.

1-5, boulevard de Saint-Quentin,
80090 Amiens.
36, rue Monge,
75005 Paris.

– Lyon. Saint-Mandé. Brignais. Bourg-en-Bresse.

Le docteur et Mme Etienne Chauviré,
M. et Mme Albert Petit
et leurs enfants,
M. et Mme Roland Mourer
et leurs enfants,
M. et Mme Yvan Chauviré
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Porte
et leurs enfants,
M. et Mme François Roos
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurence SERVAN-CHAUVIRÉ,

leur fille, sœur, belle-sœur et tante, survenu dans sa quarantième année, le 11 juin 1987, des suites d'une longue maladie.

Remerciements

– Les amis de

LIPKOWICZ,
artiste peintre,
ancien déporté de la dernière guerre,

remercient vivement toutes les personnes qui l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, le 22 juin 1987.

Anniversaires

– Pour ce premier anniversaire où

Marthe MANOUSSOS,
née Borel,

a quitté les siens, une messe sera dite, le samedi 27 juin, à 10 heures, dans la crypte de l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris (16e).

– Il y a un peu plus d'un an mourait brutalement

Michel RUHAUT,

épuisé par les conséquences d'un chômage prolongé.

Ses amis n'oublient pas ses compétences originales, ni son intelligence chaleureuse, ni surtout son rire dévastateur.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV. – Le lundi 29 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Philippe Nemo : « La société de droit selon P. A. Hayek ».

– Université Paris-IV. – Le lundi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. M. Jean-Claude Choul : « Sémantisation : théorie des opérations sémantiques ».

– Université Paris-VIII. – Le lundi 29 juin, à 15 heures, salle G 201. M. Mohammed Fashahi : « La conception du monde et du pouvoir en Perse, XIXe et XXe siècles ».

– Université Paris-I. – Le lundi 29 juin, à 10 heures, salle appartement décanal (centre Panthéon). Mme Koutoupa, épouse Rengakos Evangelia : « Le pouvoir discrétionnaire de l'administration interventionniste en droit français ».

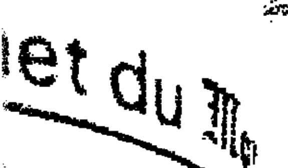
– Université Paris-VIII. – Le lundi 29 juin, à 14 heures, salle F 288. Mme Geneviève Hoffmann : « La jeune fille, les pouvoirs et la mort dans la société athénienne du Ve siècle ».

– Université Paris-III. – Le lundi 29 juin, à 13 h 30, salle Bourjac. Mme Mireille Gouaux : « Recherche sur l'imaginaire, marxisme et psychanalyse ».

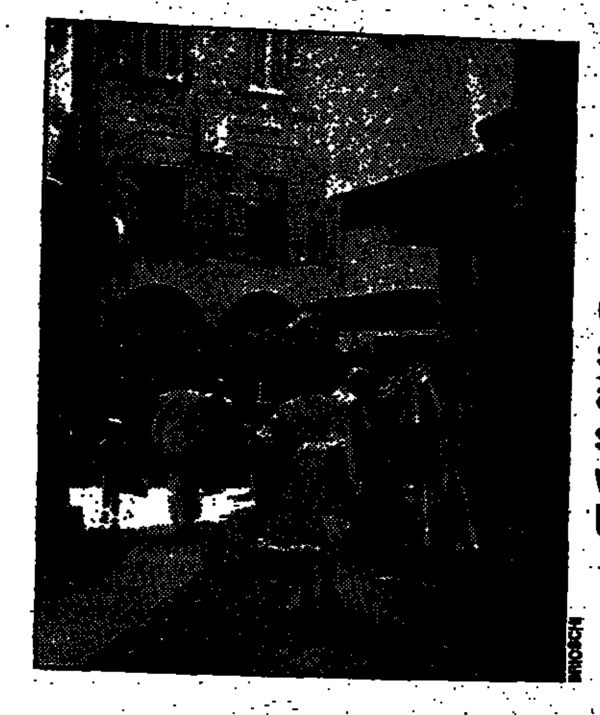
– Université Paris-II. – Le lundi 29 juin, à 17 h 30, à l'Institut de criminologie, escalier J, 1er étage. M. Armand de Ponthaud : « La distribution sélective. Aspects juridiques et économiques ».

– Université Paris-I. – Le lundi 29 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Lefebvre, Sorbonne. Mme Geneviève Tancelin-Clancy : « Esthétique de la violence ».

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. – Le lundi 29 juin, à 14 heures, salle I, 12, place du Panthéon. Mme Roselyne Rey : « Naissance et développement du vitalisme en France, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle à la fin du Premier Empire ».



Le Monde
SANS VISA



Comment faire retrouver son identité à ce canton de Suisse submergé par les visiteurs venus du nord ? Un homme mène croisade.



Le Tessin ou les mandolines à l'allemande

par Patrick Francès

LE Tessin ? Une partie du versant méridional des Alpes suisses. Adossé au Saint-Gothard mais enfoncé en coin, vers le sud, jusqu'à l'orée de la plaine lombarde. Un drôle de canton. Qui aurait son portefeuille en Helvétie et son cœur en Italie. Et où l'on passerait du sapin au palmier, du bouleau au bananier. Une Suisse mi-figue mi-raisin. D'un côté, des sommets enneigés et un climat plutôt rude. De l'autre, une atmosphère méditerranéenne propice aux lauriers, aux mimosas et aux magnolias. Une Suisse exotique, presque tropicale. A dormir debout. Guillaume Tell sur la Riviera. Avec, pour perles, deux lacs – le lac Majeur et le lac de Lugano – situés au-dessous du niveau de la mer ! Une Suisse sens dessus dessous. A perdre le nord.

Heureusement, il y a Marco Solari, quarante-trois ans. Qui parle allemand, français, espagnol, anglais et italien. Et qui, surtout, sait si bien parler de *« ce pays de misère où, en février, au siècle dernier, les femmes grattaient sous la neige pour trouver l'herbe que l'on faisait bouillir, pour s'en nourrir »*. Une région vidée de ses hommes qui, fuyant la famine et le chômage, gagnaient l'Italie, l'Allemagne, voire l'Amérique.

Le combat d'un condottiere

Fils de fonctionnaire fédéral, son « exil », Marco Solari le vivra à Berne. Avec la nostalgie d'une terre perdue, entrevue le temps d'éphémères vacances. Jusqu'au jour où il est choisi pour diriger l'Office du tourisme tessinois. Au-delà d'un mandat touristique, l'occasion de défendre une cause chère à son cœur : la dignité tessinoise. Un condottiere venait de trouver son combat, un croisé sa croisade.

Au départ, il y a le tourisme. C'est-à-dire, pour ce canton traîne-misère, plus qu'une simple bouffée d'oxygène : la panacée, la voie du salut, la terre promise. Mais à quel prix ? Tout commence en effet avec la révolution ferroviaire qui, au début du dix-neuvième siècle, déverse sur le Tessin des flots de vacanciers nordiques émerveillés de découvrir, passé le Gothard, un peuple si joyeux et des citronniers en fleur. Avec, pour résultat, un Tessin réduit à un cliché en forme d'équation : Sud = soleil + gaieté + liberté, y compris dans le domaine sexuel. Une image erronée mais qui devait, désormais, lui rester.

Plus grave. Pour satisfaire ces touristes-là, les Tessinois trichent. Les visiteurs veulent des mandolines, des tavernes pittoresques, des cortèges et autres fêtes des vendanges ? Ils exigent « leur » couleur locale ? Qu'à cela ne tienne : on leur en donnera pour leur argent. Histoire de coller à l'image que le tourisme « mitteleuropéen » se fait du Tessin. Le piège se referme. Derrière la poule aux œufs d'or apparaît une menace mortelle pour l'identité du canton. Des politiciens, des intellectuels s'en émeuvent. Marco Solari aussi, pour qui le tourisme ne saurait se réduire à *« une banale transaction économique »*.

En juin 1981 paraît une brochure de l'Office tessinois du tourisme. Douze pages d'un texte étonnant et détonant. Son auteur ? Un chroniqueur de la Suisse romande invité, de son propre aveu, *« à dire un peu de mal du tourisme local dans le but d'en améliorer l'image de marque... »*. Son titre ? *Tessin : ombres et lumières de notre soleil.* Un Tessin qui sort quelque peu ébouriffé de cet exercice décapant où l'humour s'en donne à cœur joie.

Un pavé dans la mare

On y précise ainsi que *« la pluie y tombe autant qu'ailleurs... mais pas en même temps »*. On y constate également que *« le touriste raffole du folklore, surtout frelaté »*, et que, là aussi, *« le deutschmark n'a pas ranimé que l'authenticité »*. A preuve ces *« cortèges aseptisés, un rien amidonnés »* et ces *« fêtes commerciales pas moins cuculturelles que celles de Genève »*.

Rien n'est épargné, ni les lacs locaux *« contenant ni plus ni moins qu'ailleurs ces agents phosphateux dont la chimie moderne a tiré l'efficacité de ses engrais et la rapidité de nos lessives »*, ni ces *« charmants petits marchés touristiques où d'authentiques Hollandais viennent marchander des souvenirs typiques, sans remarquer qu'on vend les mêmes à Amsterdam, vu qu'ils sont « made in Japan »*. Ni, encore, *« certains « musées » à vocation rurale dont les collections récupérées dans les vallées - une grenouille, deux serpes et trois râteaux - ont échappé de justesse au magasinier de l'Armée du Salut »*.

On solde !

Aujourd'hui encore, on lit avec un plaisir mêlé d'admiration ce pavé dans la mare, toujours diffusé, et dont on imagine fort bien qu'il a dû, à l'époque, faire rire jaune les Tessinois, spectateurs, voire complices, de cette mauvaise action consistant à solder l'italianité de leur canton aux Suisses alémaniques et aux Allemands.

« Si vous deviez tomber en panne près d'un hameau retiré, conseillait la brochure, *arrangez-vous pour que ce soit dans une Mercedes et demandez un dépanneur en allemand... »* Et d'évoquer *« l'inondation du mark, ce fleuve du Nord qui envahit un peu plus chaque été les terrains à vendre et les scrupules à acheter »*.

Des scrupules, c'est au tour de Marco Solari d'en avoir. Qualifié de *« héros de l'italianité »* par Laurence Mermoud (1), *« il signore direttore »* n'entend jouer ni les stars ni les provocateurs. Réaliste, il refuse de s'engager sur la voie glissante qui, pour un responsable du tourisme, consisterait à partir en guerre contre ces pacifiques Germains qui, s'ils représentent toujours une certaine menace, n'en constituent pas moins la clientèle logique, celle qui tombe, naturellement, du nord vers le sud, dans l'escarcelle du Tessin.

Prédicateur tourmenté, idéaliste habité par sa cause, Marco Solari ne pouvait pas ne pas tirer la sonnette d'alarme. Pour découvrir, finalement, que s'il était facile de démonter puis de dénoncer les clichés truqués et les images tronquées, il était difficile de remplacer un mythe qui se vend aussi bien. D'où le discours tenu aujourd'hui par le chantre de l'italianité.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Des villes en Suisse*, éditions Autrement.

Carnet de route

● **Y ALLER**

La ligne Paris-Berne-Lugano est exploitée conjointement par Air France et Crossair, au départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle (aérogare 1). Deux vols quotidiens du lundi au vendredi et un vol les samedis et dimanches. Liaison assurée en SAAB 340 équipés de 33 sièges en classe éco. L'aller-retour Paris-Lugano coûte 1 805 F en tarif « visite » c'est-à-dire avec réservation, émission et règlement du billet simultanés et retour au plus tôt le dimanche suivant la date de départ et, au plus tard, trois mois après cette date.

● **FORMALITÉS ET MONNAIE**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de cinq ans. Actuellement 1 F suisse vaut environ 4 F français.

● **QUAND ?**

Parmi les nombreuses manifestations prévues, citons le Festival de jazz de Lugano (du 30 juin au 2 juillet) ; le Festival international du film de Locarno (du 6 au 16 août) ; les semaines musicales d'Ascona - Locarno (du 25 août au 20 octobre) et les festivals de marionnettes de Lugano et d'Ascona en septembre. Sans oublier, du 2 au 4 octobre à Lugano, la Fête des vendanges.

A noter surtout l'exposition exceptionnelle présentée du 9 août au 15 novembre à la Villa Favorita de Lugano/Castagnola sur les impressionnistes et post-impressionnistes des musées soviétiques. Quarante toiles de Monet, Renoir, Cézanne, Gauguin, Matisse et Picasso provenant de l'Ermitage de Leningrad et du musée Pouchkine de Moscou. Avec, en plus, la collection permanente Thyssen/Bornemisza des Maîtres européens du XIII[e] au XVIII[e] siècle, une des plus riches collections privées du monde.

A cette occasion, deux initiatives à signaler. L'une du voyagiste Athenaeum (6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94), qui organise un voyage spécial du 24 au 27 septembre : 5 950 F par personne, en chambre double, transport, hébergement et repas compris. L'autre de l'Office du tourisme de Lugano qui propose, sur place, un forfait spécial de trois nuits et quatre jours à des conditions avantageuses. Se renseigner auprès de l'Office national suisse du tourisme (11 bis rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45).

● **HOTELS**

Un forfait d'une semaine, « Lugano sur mesure », est proposé par un groupe de huit hôtels. A partir de 630 F suisses en demi-pension. Se renseigner à l'Office suisse. Recommandons, à Lugano, le Splendide Royal (mobilier de style) et le Grand Hôtel Eden (superbe piscine rétro). A 7 km, à Bosco Luganese, un magnifique Relais et Châteaux, l'hôtel Villa Margherita. A Ascona, le Castello Del Sole (piscines, tennis, practice du golf) constitue un très agréable lieu de séjour avec restaurant haut de gamme. Sans oublier, à 30 minutes de l'aéroport de Lugano, côté italien, la Villa d'Este (tél. : 031/511-471-512-471), une somptueuse demeure seigneuriale dans un jardin qui, à lui seul, est un enchantement. Une perle qui, bien entendu, n'est pas à la portée de toutes les bourses.

● **RESTAURANTS**

A Lugano : Al Portone (91-23-59-95) ; Santabbondio (91-54-85-35) que Gault-Millau présente comme sa découverte de l'année dans le Tessin, Al Faro (54-51-41), excellent restaurant de poissons, et Motto del Gallo (91-93-28-71) dans une auberge du XVI[e] siècle. A Ascona : Da Ivo (93-35-10-31) et Giardino (93-36-14-41) à Brissago. A Locarno, le Centenario (93-33-82-22) crédité de 3 toques !

● **A LIRE**

– *Guide bleu : Suisse*, nouvelle édition Hachette, 198 F.

– *Guide vert Michelin*, 41 F.

– *Des villes en Suisse*, un hors série des éditions Autrement, 85 F.

ESCALES



MARC RIBOUD/MAGNUM

Canaux de Bretagne

Taillés dans les granits et les grès roses, les canaux bretons permettent de découvrir des sites naturels et des vallées encaissées, loin du bruit et de la foule. Six cents kilomètres de voies navigables, rivières et canaux qui conduisent des plus beaux sites de l'Argoat (pays du bois) aux portes de l'Armor (pays de la mer), en traversant des paysages variés : cités anciennes, ports de cabotage, manoirs et forteresses.

Réparties sur ce réseau, quatorze sociétés de location proposent diverses formules : week-end ou semaine, vedettes ou péniches-hôtels. La location d'un bateau (aucun permis exigé) avec draps, vaisselle, assistance technique, assurance et gaz inclus, coûte environ 4 000 F la semaine pour quatre personnes, en haute saison.

Il existe également des croisières à thème (gastronomie, culture, sport et détente) avec pilote et guide, de 2 950 à 3 680 F la semaine, en couchette double. Un prix qui comprend une cabine, les petits déjeuners, les vélos, une planche à voile et un canoë. Informations à la Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris. Tél. : 45-38-73-15.

Le funboard dans tous ses transports

Il y a dans le monde quelques sites exceptionnels où les mordus de planche à voile pratiquent le funboard qui nécessite du vent et des vagues. Mais il est devenu de plus en plus difficile ces dernières années de s'y rendre avec son propre matériel : les compagnies aériennes sont réticentes pour transporter planches et gréements, et les douanes de certains pays constituent des obstacles presque infranchissables.

Le principal intérêt des clubs Mistral, qui organisent le transport et l'hébergement, est donc de mettre à la disposition des voyageurs, dans sept pays, une gamme complète de planches. Chaque club dispose en effet de 80 à 100 flotteurs, d'une gamme de planches de 2,60 à 3,70 mètres et de plus de 120 voiles de toutes dimensions. Il est ainsi possible de pratiquer la planche dans toutes les conditions, même les plus extrêmes. La sécurité est assurée par des moniteurs diplômés, qui donnent également des cours d'initiation ou de perfectionnement à la demande.

L'agence Skylark (8, rue Charlot, 75003 Paris, tél. 48-04-96-97) s'est assuré l'exclusivité de ces clubs pour la France. Elle dispose encore de nombreuses places pour cet été.

Des spécialistes conseillent les destinations en fonction des aptitudes. La Tunisie, les Maldives et le lac de Garde en Italie conviennent mieux à des planchistes moyens. Les confirmés iront à Tarifa en Espagne, à la Grande-Canarie et à Porto-Pollo, le dernier club qui vient d'ouvrir en Sardaigne. Et les plus compétents peuvent aller aux deux clubs de la Barbade.



GILLES PERESS/MAGNUM

Rodéo dans l'Alberta

On enfile un blue-jeans et une chemise à carreaux, on chausse des bottes pointues et on coiffe le fameux « stetson blanc ». Que la fête commence ! La fête ? Celle du cheval, de l'homme et du bétail. Le plus grand rodéo du monde. Cela s'appelle le *« stampede »* (rodéo ou ruée) et, dix jours durant (cette année du 3 au 12 juillet), Calgary, dans l'Alberta, vit dans l'ambiance de cet événement spectaculaire, sur fond de musique « country ».

Se succèdent ainsi la parade d'ouverture avec ses chars, ses orchestres, ses majorettes, ses Indiens en costume de cérémonie et ses clubs de rodéo. Puis la fête foraine avec ses jeux, ses courses de tonneaux, ses concerts et ses expositions de bestiaux. Avec, chaque jour, des cavaliers, émérites ou amateurs, lancés à la poursuite de broncos, de taureaux ou de veaux qu'il s'agit de capturer au lasso. Jusqu'au bouquet final : la course de « chuck-wagons », les cuisines roulantes des cowboys d'autrefois, lancés à fond de train autour d'une piste circulaire.

Renseignements auprès de la division du tourisme de l'ambassade du Canada, 35 avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47-23-01-01.

Masques d'Afrique

Le Festival de masques et danses traditionnelles de Côte-d'Ivoire, qui a lieu à Yamoussoukro du 5 au 9 août, est un événement touristique par les défilés, les jeux, les couleurs et les rythmes, l'animation exceptionnelle qu'il implique. C'est aussi un événement culturel grâce aux expositions et conférences qui entourent les manifestations.

Pour faciliter la rencontre avec cette Afrique-là, CICT (34, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris ; tél. : 43-59-65-19) propose pour cette circonstance un séjour de huit jours qui comprend les vols aller-retour, les transferts, le séjour en chambre double et le petit déjeuner au Président-Sofitel. Du 3 au 9 août, 6 400 F. Supplément single : 1 125 F.

Un village en Chine

La Chine est immense. Inutile et utopique de vouloir tout voir en une seule fois. Plutôt que de traverser ce pays au pas de course, les Amitiés franco-chinoises (Espace Chine, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : 42-36-37-70 ou 43, rue du Palais-Gallien, Bordeaux, tél. : 56-44-32-91), proposent une Chine au quotidien : pendant neuf jours on vit au rythme d'un village du bas Yangzi, Huaxi, la « fleur de l'Ouest ». Le temps de s'initier à la culture du ver à soie, au tissage ou à la cuisine chinoise.

On participe aux travaux des champs, on se promène à bicyclette ou en bateau et, le soir venu, on se rassemble à la « maison de thé » du village pour y écouter les conteurs locaux ou assister à un spectacle. On loge dans l'auberge (modeste mais confortable) construite par les villageois et, si on le désire, une nuit ou deux dans une famille.

Le voyage entier dure vingt et un jours. Le temps de découvrir Pékin, la Grande Muraille, Shanghai, Wuxi (la « Venise chinoise »), Suzhou (où se trouvent, dit-on, les plus beaux jardins de Chine) et même de voguer sur le Grand Canal.

Une occasion unique de vivre la Chine de l'intérieur. Du 12 août au 1er septembre, 16 400 F.

RENÉ BURRI/MAGNUM

Deux nuits et l'Opéra

Le palais Garnier et l'hôtel Pullman Saint-Jacques proposent, en cette fin de saison lyrique, deux places d'orchestre et deux nuits avec petit déjeuner au prix de 1 600 francs pour deux personnes. Quand on sait qu'une place d'orchestre à l'Opéra coûte 550 francs, on comprend tout l'intérêt de ce forfait.

Les dates à choisir sont celles de la programmation. La réservation est confiée à l'agence Rafitours (42-46-80-80). Sont à l'affiche Haendel, Mozart et Verdi. Du premier, on pourra entendre *Jules César* (les 28 juin, 2 et 11 juillet). Du compositeur italien, *Don Carlo* (version en italien, avec Nicola Ghiuselev et Katia Ricciarelli les 8, 10, 12, 16 et 18 juillet). De Mozart, enfin, deux opéras moins connus sont donnés à l'Opéra-Comique, salle Favart : *Idoménée* (les 13 et 17 juillet) et *la Clémence de Titus* (les 7, 11, 15 et 19 juillet). Un spectacle de ballets (les 27 et 30 juin et les 1, 4, 9, 13, 15 et 17 juillet) est proposé au palais Garnier.

Le Tessin ou les mandolines à l'allemande

(Suite de la page 13.)

Pas question, par exemple, de supprimer la fête des vendanges. *« Je ne suis pas un fanatique. Si cette fête devait être l'image que l'on se fait du Tessin, alors on devrait la remettre en cause. Mais si elle constitue un élément touristique parmi d'autres, on peut vivre avec. »* Pas question, non plus, de jouer la qualité contre la quantité mais plutôt d'en faire une nouvelle valeur ajoutée du tourisme local. En offrant, par exemple, au-delà du folklore traditionnel, un certain nombre de produits culturels comme le Festival du film de Locarno. Et en visant une clientèle diversifiée où les Français constituent une cible privilégiée.

Ni la Suisse ni l'Italie

Pas évident, toutefois, de « vendre » le Tessin à ces derniers. Pour un Suisse, c'est l'Italie à domicile. Pour un Allemand, c'est une Italie plus proche et, surtout, plus astiquée et plus fiable. Or pour un Français ce canton – quand il est connu – n'est finalement ni la Suisse ni l'Italie, mais une sorte de compromis hybride manquant de caractère.

Pas d'accord, réplique Marco Solari, qui souhaiterait que l'on rappelle aux Français qu'avant l'émigration de la misère, au dix-neuvième siècle, il y eut, aux seizième et dix-septième siècles, une des plus grandes émigrations artistiques du monde lorsque maçons, tailleurs de pierres, peintres, décorateurs, sculpteurs et architectes tessinois se dispersèrent dans l'Europe entière, jusqu'en Russie, où ils devaient notamment construire Saint-Pétersbourg et les tours du Kremlin. *« C'est le Tessin,* ajoute-t-il, *qui a inventé le baroque européen. »* Et d'évoquer les dizaines de chapelles et d'églises disséminées dans le canton, notamment l'église de Morcote ou celle de Ponte-Capriasca, où l'on peut admirer une superbe copie de *la Cène* de Léonard de Vinci.

Reste que la plus belle carte postale du monde ne peut donner que ce qu'elle a : un esthétisme un peu froid, une beauté figée, nonchalante, presque fade. Quelque chose de nostalgique. Une certaine image d'un bonheur apatride. Un rêve familier, approché certes, mais un rêve quand même. Comme à la Villa Favorita, sur le lac de Lugano, écrin raffiné d'une superbe collection privée de tableaux. Chaleur de la pierre, fraîcheur des jardins et des patios, clapotis de l'eau. Une parenthèse. En marge du Tessin et des Tessinois. Rien, somme toute, qui puisse vraiment faire avancer la cause de Marco Solari, même si l'endroit est désormais un haut lieu du tourisme culturel international.

Pour qui souhaite, en effet, raviver *« l'orgueil d'être tessinois »,* ce tourisme-là, haut de gamme et cosmopolite, est une fausse piste. Tout comme celui qui prétendrait ne plus vendre des paysages mais proposer la découverte et le partage d'un patrimoine qui se voudrait autre chose qu'un héritage de fresques décolorées et de vieilles pierres. *« Ce canton,* relève d'ailleurs Marco Solari, *trop préoccupé par sa misère, n'a pas eu la possibilité de développer ses traditions et sa culture, lombardes et rustiques. »* Constat lucide mais peut-être un peu sévère.

Plus chaleureuse, la brochure qu'il avait jadis inspirée observait que, *« avec ses misères et ses injustices, le « bon vieux temps » avait, sur le nôtre, l'avantage de la vérité ».* Celle de gens simples et pauvres qui, lorsqu'ils tiraient leurs beaux habits de l'armoire pour aller danser, chanter et boire, ne se déguisaient pas mais étaient ce qu'ils montraient. Le patrimoine, c'était ça : une communauté, une identité. Mais aussi la terre, l'eau, le travail et les saisons. Or chacun sait qu'il n'y a plus de saisons, qu'il y a peu de travail, que l'eau est souvent polluée (la pêche a été interdite dans les lacs à la suite de l'accident de Tchernobyl) et que la terre est désertée.

Honnête et lucide, Marco Solari reconnaît volontiers qu'*« on reste toujours en dessous de ses idéaux ».* N'empêche, la passion habite cet homme tourmenté qui parle autant avec son cœur qu'avec ses mains. *« Aujourd'hui,* explique-t-il dans la revue *Autrement, si l'on veut raviver l'orgueil d'être tessinois chez ces Suisses trop souvent considérés comme des citoyens de seconde zone, il faut bâtir un canton économiquement solide afin que, régénéré et décomplexé, le Tessin retrouve une identité propre et solide. »*

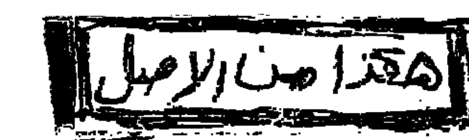
Etre ou ne pas être européen

Une approche doublée de la volonté de désenclaver un canton pour lequel, à l'instar des régions situées à la périphérie de l'Europe, isolement signifie immobilisme et déclin. D'où les efforts déployés par Marco Solari pour que la compagnie Crossair, filiale de la Swissair, augmente le nombre et la fréquence de ses lignes internes. D'où, également, sa satisfaction de voir cette compagnie exploiter, conjointement avec Air France, la liaison Paris-Lugano *via* Berne.

Avec, finalement, l'obsession d'amarrer son canton, voire son pays, à l'Europe. Etre ou ne pas être européen ? Interrogation shakespearienne d'un homme inquiet d'une certaine tendance suisse à se replier sur soi en refusant les défis du futur. Crainte de voir son pays devenir le Disneyland de l'Europe. Conviction qu'il lui faudra un jour renoncer à la neutralité pour rejoindre la Communauté européenne. Pour Marco Solari, tessinois et européen, un mariage de cœur et de raison.

PATRICK FRANCÈS





Saint-Barthélemy, l'île enfermée

La plus « blanche » des Antilles se demande avec inquiétude ce que l'avenir lui réserve.


ELISABETH MONTAGNIER/RAPHO.

LE petit bimoteur amorce un large virage au-dessus du port de Gustavia, glisse entre deux mornes (petites montagnes) et fond en piqué vers la piste. Le pilote redresse l'appareil, frôle la route, se pose comme une pierre et avale les 640 mètres de l'étroite bande cimentée avant de s'arrêter à une demi-encablure de la mer la plus bleue du monde. Bienvenue à Saint-Barthélemy !

Ancien maire de l'île, Remy de Haenen fut le premier à tenter, en 1939, cet atterrissage casse-cou. Sous l'auvent de tôle rouge du bar de l'aérogare, ouvert à l'alizé, quelques clients échangent des potins locaux en attendant les « blaireaux », c'est-à-dire les touristes américains.

Saint-Barth (pour les initiés), île mouchoir de poche, est située à 175 kilomètres au nord-ouest de la Guadeloupe ; 24 kilomètres carrés de mornes, de plages et de vallées, peuplés par 2 300 habitants, descendants de pionniers normands, bretons et vendéens déposés là, en 1648, par la Compagnie des Indes occidentales. Indéracinables. Ils ont survécu aux marmites des Indiens caraïbes et aux débarquements anglais, pour finalement être abandonnés aux Suédois par la France, en 1784, contre un droit d'entrepôt à Göteborg ! La mère patrie les rachètera quatre-vingt-dix ans plus tard.

Le « caillou » est toujours blanc. Trop pauvres, les Saint-Barth n'ont jamais importé d'esclaves noirs comme l'ont fait les îles voisines. Les Suédois ont établi un port franc. L'institution est maintenue. Une bonne affaire pour l'avenir.

Trois siècles plus tard, ils sont toujours là. Une quinzaine de patronymes dans les pages de l'annuaire. Deux bons milliers de Lédée, mâtinés de Gréaux, de Guérard, de Blanchard, de Brun, de Bernier, de Magras. Des noms bien de chez nous.

Avec ses cheveux cendrés serrés sur la nuque, Mathilde Laplace ressemble à s'y méprendre aux femmes de la campagne normande. Même accent, mais plus chantant. L'influence des îles. Lorsqu'on lui demande comment marchent les cultures, elle sourit : *« Maintenant la culture principale, ici, c'est le tourisme. On ne plante plus rien, seulement quelques patates douces et des pois de bois »* [le joli nom des fèves]. Et elle ajoute : *« On dit ici que manger des pois de bois crus, ça fait parler les petits qui ne savent pas. »* Allusion voilée aux enfants attardés, résultat de siècles de consanguinité entre les quinze familles d'origine.

Sur la route, une tête de mort indique la présence de mancenilliers. Un bel arbre qui ressemble à un pommier, séduisant mais mortel. Croquer sa pomme entraîne une perforation d'estomac et, si l'on s'abrite sous ses branches quand il pleut, il en goutte un jus corrosif d'acide prussique.

En chemin, Mathilde identifie les espèces végétales : cocotiers, flamboyants, lataniers, magnifiques corossols aux fruits exquis, filaos ou bois de fer, *boilolo*, un drôle de nom pour un genre de mimosa. Mais cette végétation dense ne pousse qu'en bordure de rivage. L'île a perdu ses grands arbres à la fin du dix-neuvième siècle, quand les navires marchands venaient y chercher leur combustible.

Pour la clientèle nord-américaine

La capitale, Gustavia, est une ville miniature. Une centaine de maisons en bois posées sur des soubassements de pierre volcanique et regroupées autour du port. Les toitures en tôle ondulée ou en bardeaux sont peintes en rouge et en vert, bordées d'une frise de bois ajourée. Vue d'avion, on dirait une crèche de Noël sous les tropiques. Le premier village des pionniers s'appelait Carénage, un mot qui sent la mer, mais les Suédois le rebaptisèrent du nom de leur souverain Gustave-Adolphe III.

Il reste quelques vestiges de la présence suédoise : l'église, un ancien clocher, quelques belles demeures en ville et un prénom, Nordling ou Nordelin. On y rencontre aussi des Clemenceau, des Kléber et une Ingénue. Les rues portent une double plaque : rue Jean-Bart et, en dessous, Fredsgatan.

Escale sous la tonnelle du café-librairie le Sélect. Le propriétaire, Marius Stackelborough, est aussi consul général de Suède à Saint-Barth. On attend un grand nordique aux yeux bleus. Marius est grand mais noir, un des rares Noirs de l'île. Trois rues commerçantes où s'alignent des boutiques de produits de luxe détaxés, matériel électronique, accastillage pour les bateaux et grandes marques de la haute couture et du prêt-à-porter, le tout destiné à la clientèle nord-américaine.

Dans les rues, on apprend vite à connaître les « *babath* », ainsi qu'ils se surnomment entre eux : cheveux blonds, prunelle bleue faïence, vêtus comme des paysans d'autrefois, toujours pieds nus, sauf à l'église. On se chausse devant le Seigneur. Les femmes portent des robes de satinette à carreaux délavées et se couvrent la tête d'un chapeau en paille de latanier tressée. Les plus âgées restent fidèles à la quichenotte ou calèche, une coiffe aux larges rebords cachant le visage et qui autrefois tenait les amoureux entreprenants à distance.

Sous leurs allures modestes, les Saint-Barth sont riches, certains millionnaires. On évoque encore ici le fameux échange, en 1958, des anciens francs contre des coupures en nouveaux francs. Les croquants sortirent tant d'argent de leurs bas de laine – près d'un milliard et demi, dit-on – que le trésorier-payeur général dut retourner quatre fois en Guadeloupe pour rapporter de nouveaux billets. L'épargne, tradition paysanne, peut aller jusqu'à la privation. Avant la création d'une cantine scolaire, les enfants ne mangeaient de viande que le dimanche. A quatorze ans, ils n'avaient plus de dents. Depuis, la situation s'est améliorée grâce à une meilleure alimentation. Surtout, on se marie plus volontiers avec des « étrangers ». Et les adolescents d'aujourd'hui ont plutôt un air de famille avec les jeunes Californiens.

Ici, ni chômage ni impôts. Le bonheur. Aucun syndicat. Pour quoi faire ? Saint-Barth reste une affaire de famille. Le royaume de la propriété privée. Chacun fait fructifier au maximum son patrimoine. A quoi bon cultiver la terre : l'industrie touristique est plus profitable. En fait, le rêve de tout Saint-Barth serait de poser un panier sur la piste d'atterrissage ; les avions passeraient en rase-mottes et les passagers lâcheraient leurs portefeuilles !

D'une manière générale, les Saint-Barth sont aimables mais hermétiques. La méfiance est de rigueur, y compris entre familles du même sang. On se chicane à tout propos et on se fait des procès à n'en plus finir.

Deux mille cinq cents voitures circulent sur les 32 kilomètres de routes qui ceinturent l'île. Un record ! Mais la priorité n'existe pas. Ce qui compte, c'est de posséder une voiture, pas de savoir la conduire.

Les fleurs, elles, sont beaucoup plus rares. Dans le cimetière de Lorient, les tombes blanches portent des bouquets en plastique. Un écologiste local explique : *« Le drame de l'île, c'est le manque d'eau. Il ne pleut plus assez depuis que les arbres ne sont plus là pour arrêter les nuages. La municipalité a construit une vingtaine de citernes collectives et deux installations de désalinisation, mais c'est insuffisant. Les gens ont toujours été habitués à économiser l'eau, aussi sont-ils choqués par le gaspillage qu'en font les étrangers, pour leurs piscines et dans les hôtels. Cela dit, Saint-Barth est l'endroit « de France » où l'on boit le plus de champagne. »*

Au village de pêcheurs de Corossol, au nom de fruit, des maisons de poupées sont séparées de la plage par un muret. Sur un rocher, la statue de Saint-Louis, patron du bourg, veille sur ses fidèles. Une frégate noire plane dans le ciel. Une vieille dame en quichenotte tresse des « amarres », ces filaments de feuilles de latanier, utilisées pour la fabrication des chapeaux. Sourire édenté, elle confie : *« C'est pour ma fille, une coiffure neuve pour le dimanche. »* La fille apparaît, même visage plissé, même bouche sans dents. On pourrait les prendre pour deux sœurs. Dans la maison, une table, trois chaises en bois, des chromos du Sacré-Cœur et de la Vierge, quelques photos de famille jaunies. Dans un hamac accroché en travers de la pièce, un enfant dort.

Saint-Barth, la plus étrange des Antilles, se cherche un avenir. L'île blanche apprécie de moins en moins de dépendre administrativement de la noire Guadeloupe avec ses velléités d'indépendance. Elle a déjà réclamé, au temps de Rémy de Haenen, son autonomie. En métropole, on continue d'ignorer la requête.

MARIE-NOËLLE HERVÉ.

Repères

● **Comment y aller ?**

Air-France assure un vol quotidien entre Paris et Pointe-à-Pitre. Vol direct, le mercredi, entre Paris et Saint-Martin. A partir de la Guadeloupe, vol quotidien d'Air-Guadeloupe pour Saint-Barth. De Saint-Martin, vol quotidien de la compagnie Air-Saint-Barth.

● **Où séjourner ?**

A signaler, pour ceux qui voudraient faire escale à Saint-Martin tout en jouant les riches touristes américains, un nouveau complexe hôtelier quatre étoiles, l'Habitation de Lonvilliers (programmé notamment par Jet Tours), au nord de l'île, dans la partie française. Le site est superbe : une baie sauvage nommée Anse Marcel. Pour y accéder, trois kilomètres de piste cabossée et un numéro de téléphone : 590/87-33-33.

A Saint-Barth, l'Hôtel Filao (Tél. : 590/87-64-84) à Saint-Jean, en bordure de mer. De luxueux bungalows enfouis dans la végétation et un accueil chaleureux. A Vitet, Les Trois forces (596/27-61-25), douze bungalows dans la montagne avec chacun un décor différent et un propriétaire astrologue. A Gustavia, l'Hôtel Ypado (590/27-60-18) sur le port avec, en prime, de beaux couchers de soleil.

A noter qu'en morte saison, c'est-à-dire de la mi-avril à la mi-décembre, les tarifs sont réduits de moitié.

Côté spécialités locales, citons les accras (beignets de morue), les crabes farcis, le boudin antillais (très relevé) et la purée de patates douces.

● **Comment se déplacer ?**

Le stop est roi à Saint-Barth mais on peut louer une mini-moke pour 200 F par jour, plus 30 F d'assurance. Bureaux de location à l'aéroport.

● **A lire :**

– *Secouons le cocotier* de Jean Raspail (Laffont).

– *Fils de Viking à Saint-Barth*, de Jeanne Audy-Rowlands (Dargaud).

– Sur place, on consultera le *Saint-Barth Magazine* pour les annonces et potins locaux.

● **Renseignements et réservations :**

Caraïbes 102, 102, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 45-62-62-62.

JEUX

échecs

N° 1234

INTEMPÉRIES

(Mémorial Euwe, Amsterdam, 1987)

Blancs : J. Van der Wiel

Noirs : J. Timman

Défense Caro-Kann.

ECHECS N° 1234

1. é4	ç6 (a)	18. Cg3	Cç6
2. d4	d5	19. 0-0 (l)	Fé7
3. é5 (b)	Ff5	20. a3 (m)	Th-f8
4. Cç3 (ç)	é6	21. Fé1 (n)	d3!
5. g4	Fg6	22. Cç3	Cd4
6. Cg-é2 (d)	f6 (é)	23. Cg-é4 (o)	Fxé4
7. h4	fxé5	24. Fxé4	Cxé5!! (p)
8. h5	Ff7 (f)	25. fxé5	Txf1+
9. dxé5	Cd7	26. Rxf1	Cç2 (q)
10. f4	Db6 (g)	27. Rg1	Cxa1
11. Fg2 (h)	0-0-0	28. Cb5 (r)	Dxé5
12. b3	Cé7	29. Fxb7+	Rxb7 (s)
13. Ca4	Dç7		
14. Fé3	ç5	30. Df3+	Rb6 (t)
15. ç4 (i)	d4! (j)	31. Fa5+	Rxa5
16. Ff2	g5! (k)	32. Db7 (u)	Dg3+
17. hxg6	Fxg6	33. Abandon (v)	

NOTES

a) Une préparation sérieuse et une grande confiance en soi sont nécessaires pour choisir la « Caro-Kann » face au grand spécialiste de cette ouverture qu'est Van der Wiel.

b) Dont une des armes favorites est justement la variante d'avance. Au cours du même tournoi, Van der Wiel, qui avait remarqué que Karpov jouait volontiers avec les Noirs la suite 4..., Cd7 (après 3. Cd2, dxé4 ; 4. Cxé4), réussit à placer contre l'ancien champion du monde une botte bien préparée : 5. Fd3, Cg-f6 ; 6. Cg5!, é6 (et non 6..., h6? à cause de 7. Cxé6, fxé6 ; 8. Dh5+, Cxh5 ; 9. Fg6 mat) ; 7. Cg1-f3, Karpov joua 7..., Dç7 (après 7..., h6 ; 8. Cxé6, Dé7-- ou 8..., fxé6 ; 9. Fg6+, Ré7 ; 10. 0-0-- ; 9. 0-0, fxé6 ; 10. Fg6+, Rd8 ; 11. Ff4 les Blancs ont une forte attaque comme dans la partie Geller-Meduna (Sotchi, 1986), et entra dans un tourbillon tactique peu agréable après 8. Dé2, h6 ; 9. fg6!, hxg5 (et non 9..., fxg6? ; 10. Dxé6+, Fé7 ; 11. Df7+, Rd8 ; 12. Cé6 mat) ; 10. Fxf7+ Rd8 ; 11. Cxg5, Cb6. Van der Wiel poursuivit par 12. Fxé6 (au lieu de 12. g3 et 13. Ff4) et permit à son adversaire de sauver un demi-point.

ç) Ou 4. h4, l'arme de Tal contre Botwinnik en 1961, h6 ; 5. g4, Fd7! ; 6. h5, ç5. Derrière le développement du C-D, on trouve l'idée suivante : lorsque les Noirs auront joué le pion é en é6, il sera possible d'attaquer le Ff5 par g2-g4 et le F-D ne pourra plus se replier en d7.

d) Avec la menace h4 et Cf4.

é) La contre-attaque 6..., ç5 est logique. Après 7. h4, h6 ; 8. Fé3, Db6 ; 9. Dd2, Cç6 ; 10. 0-0-0, h5! Karpov sortit sans problème de l'ouverture contre Sokolov (Linares, 1987). Timman choisit un autre chemin, peu estimé des théoriciens.

f) Et non 8..., éxd4? ; 9. hxg6, dxç3 ; 10. Txh7! et les Noirs peuvent abandonner.

g) Ou 10..., Fç5 ; 11. Cd4, Db6 ; 12. Cç-é2!

h) La partie Marianovic-Campora (Nice, 1985) continua ainsi : 11. Cd4, 0-0-0 ; 12. a3, ç5 ; 13. Cf3, Cé7 ; 14. b4, çxb4 ; 15. axb4 ; Cç6 ; 16. Ca4, Dxb4+ ; 17. Fd2, Dé4 ; 18. Rf2, Cdxé5 un sacrifice probablement incorrect qui laissa la victoire aux Blancs.

i) Une suite un peu trop tranchante. 15. 0-0 était sans doute dangereux mais le R blanc ne peut rester au centre longtemps.

j) Le sens positionnel a ici priorité sur la tactique issue de 15..., dxç4 ; 16. bxç4, Cxé5 ; 17. Db3, Cxg4? ; 18. Cxç5 etc.

k) Toujours le jugement positionnel. Alors que les Noirs contrôlent le centre et ont leur R en sécurité, les Blancs ont tellement avancé les pions que leur R est exposé à toutes intempéries.

l) Si 19. f5?, Dxé5+

m) Ou 20. Cé4, h5!

n) Si 21. Dd2, Ca5!

o) 23. Cb5 restait la dernière chance des Blancs.

p) Ouvrant les voies de passage, ce sacrifice était dans l'air.

q) Menace 27..., Cé3+ avec gain de la D et 27..., Cxa1.

r) Dans cette situation désespérée, Van der Wiel joue le tout pour le tout, sacrifie toutes ses troupes et trouve presque un mat. Il est clair que la continuation 28. Dxa1, Dxé5 est inacceptable pour les Blancs qui sont menacés de partout, de 29..., d2 et 30..., d1=D+ comme de Tg8 comme de Fd6.

s) Forgé.

t) Si 30..., Rb8 ; 31. Fg3.

u) Menace 33. Dxa7 mat.

v) Car si 33. Rh1, Dh3+ ; 34. Rg1, Dxg4+ ; 35. Rh2, Dh4+ ; 36. Rg2, Tg8+ ; 37. Rf1, Df4+ ; 38. Ré1, Tg1 mat.

Solution de l'étude n° 1233.
Y. Maklezov et A. Maximovsky, 1979

(Blancs : Rd8, Pa7, b6, b4, d5, f7, h6. Noirs : Rb7, Dg6, Pb5, b3, ç6, d7, g4, h2.)

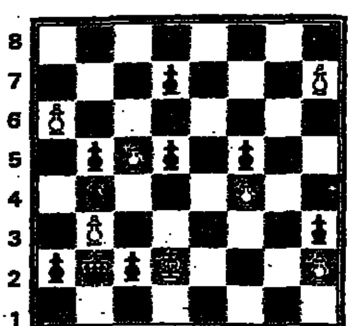
1. a8=D+!, Rxa8 ; 2. Rç7, Dd6+! deuxième sacrifice de D ; 3. Rxd6, Rb7 ; 4. f8=D, h1=D ; 5. Da8+!, Rxa8 ; 6. Rç7, Dh2+ ; 7. d6, Dxd6+! quatrième sacrifice de D ; 8. Rxd6, Rb7 ; 9. h7, b2 ; 10. h8=D, b1=D ; 11. Da8+ le cinquième est le bon, Rxa8 ; 12. Rç7 suivi du mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1234

V. KOVALENKO
(1976)



BLANCS (7) : Rd2, Pa6, b3, ç5, f4, h2, h7.

NOIRS (9) : Rb2, Pa2, b4, b5, d5, d7, f5, ç2 et h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1232

LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

En théorie ce chelem joué dans un Championnat de France aurait pu être réussi, mais en pratique quel est le déclarant capable de le gagner à la table ?

	♠ 7 ♡ A 6 3 ◇ A 8 4 3 ♣ A R 9 5 4	
♠ 8 4 ♡ D 7 5 2 ◇ 9 7 6 2 ♣ D 7 2	N O E S	♠ A V 9 6 5 3 ♡ --- ◇ R D V 10 5 ♣ V 8
	♠ R D 10 2 ♡ R V 10 9 8 4 ◇ --- ♣ 10 6 3	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	1 ♠	2 ♡
passe	3 ♡	4 ◇	4 ♠
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé le 8 de Pique pris par l'As d'Est qui a contre-attaqué le Roi de Carreau. Le déclarant a coupé et il a joué le Valet de Cœur pour le 2, le 3 de Cœur et le 3 de Pique. *Comment Michel Bessis propose-t-il de jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Quelle peut être la main d'Est qui, vulnérable, est allé seul jusqu'à 4 Carreaux ? L'entame confirme qu'il a six Piques par As Valet et il détient au moins cinq Carreaux. Il a donc tout au plus *deux* Trèfles et, pour trouver la douzième levée, il est inutile d'essayer de le squeezer à Pique et Trèfle. D'autre part il n'y a pas de communication à Pique ou à Carreau pour un squeeze dans ces deux couleurs. Alors, que reste-t-il, sinon la double impasse à Trèfle ou un... *double squeeze* si Ouest a au moins un des honneurs à Trèfle (car il est peu probable qu'il ait Dame, Valet secs) ?

La ligne gagnante est alors la suivante si le déclarant continue atout : après le Valet, le 10 et l'As de Cœur, il tire l'As de Trèfle, puis l'As de Carreau (pour le 10 de Trèfle), et coupe un Carreau ; *Sud réalise son dernier atout* (Roi de Cœur) sur lequel Ouest fournit la Dame de Cœur, tandis que le mort défausse un Trèfle et que la situation d'Est est la suivante :

◇8 ♣A 9 5 4
♠V 9 6 ◇D ♣V
♠R D 10 ♡R ♣6

Obligé de se garder à Pique, Est jette un Carreau ou un Trèfle :

1) S'il défausse la Dame de Carreau, Sud tirera Roi, Dame de Pique pour *squeezer Ouest à carreau-trèfle.*

2) S'il défausse le Valet de Trèfle, le déclarant réalisera ses deux Piques maîtres, puis il fera en toute quiétude *l'impasse à la Dame de Trèfle* (s'il a pris soin de débloquer le 10 de Trèfle).

POUR GAGNER LA CONSOLANTE

Cette donne provient d'un match exhibition entre l'équipe des Chinois de Taïpeh et une équipe américaine où jouaient Dorothy et Alan Truscott. Les annonces et le jeu de la carte sont instructifs.

	♠ A 5 4 3 ♡ A R V 10 ◇ V ♣ A V 10 3	
♠ R V ♡ D 9 4 ◇ R D 9 8 5 ♣ R 6 5	N O E S	♠ D 9 6 ♡ 8 7 5 3 2 ◇ 10 4 ♣ D 4 2
	♠ 10 8 7 2 ♡ 6 ◇ A 7 6 3 2 ♣ 9 8 7	

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 SA	contre	2 ◇	contre
2 ♡	contre	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé le Roi de Carreau pris par l'As de Sud qui a joué le 9 de Trèfle pour le 5 d'Ouest et le 3 du mort. Est a pris avec la Dame et il a rejoué le 10 de Carreau pour le 2 et le 5. *Comment Truscott, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 SA » d'Ouest promettait 13 à 14 points conformément à la convention du « Sans atout faible », et le contre du Nord (Dorothy Truscott) montrait une main forte. L'enchère de « 2 Carreaux » était un Texas alors que, normalement, quand il y a une intervention, cette convention n'est pas employée. Après le « contre » de 2 Carreaux, Ouest a déclaré « 2 Cœurs » avec la certitude que Est avait *cinq Cœurs* et peut-être six. Sur le contre de 2 Cœurs Sud n'a pas osé passer, et il s'est retrouvé dans l'obligation de réussir un délicat contrat de manche.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 270

A L'ABORDAGE !

Festival de Vichy 1987. Individuel : premier : Michel Duguet. Deuxième : Alain Duguet (la branche collatérale). Paires : premier : Michel Duguet et Paul Levart. Ce n'est plus un règne, c'est une dynastie. Si vous voulez rejouer la troisième partie de ce Festival, publiée ci-après, faites-le avant de lire cette chronique, consacrée à la marine à voiles. En effet, pour ne pas sombrer dans les profondeurs du classement, il fallait transformer le tirage BEINOSW? en une vergue en forme d'arceau. Voici d'autres tirages correspondant à des voiliers : AACEQRU – AEEFGRT – CEEORTTV – AAEEGLSS – AACEEGL – EEFLOQUU – AAENRTT – EEEGOLTT – CEHNOORS – AEGILOT – CEILPPR.

Voici les solutions, nourries de quelques explications : la vergue en forme d'arceau est le wishbone, ainsi appelée parce qu'elle ressemble à un bréchet (en anglais : *os du souhait*). Dans la marine de guerre, nous commençons par la CARAQUE moyenâgeuse, très haute sur l'eau ; la FREGATE est un rapide trois-mâts, plus grande que la CORVETTE ; la GALEASSE (ou GALEACE) et la FELOUQUE, celle-ci plus petite que celles-là, sont des galères à rames et à voiles. La petite TARTANE méditerranéenne a un grand mât avec une antenne (grande vergue oblique) et un beaupré (mât de l'avant, oblique lui aussi). La GOELETTE est un deux-mâts élancé, proche du SCHOONER anglais et de la GALIOTE hollandaise. Enfin le CLIPPER, très rapide grâce à son énorme surface de voilure, représente la dernière génération de grands voiliers avant l'avènement de la vapeur. On peut en voir un très beau spécimen, le *Cutty Sark*, en cale sèche à Greenwich, près de Londres, ou en effigie, sur certaines bouteilles de whisky.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Festivals de juillet. 4 au 11, La Bresse, tél. : 82-53-61-17. 11 au 18, Preveza (Grèce), 42-60-30-20. Côte d'Azur, Antibes, 93-99-05-63.

FESTIVAL DE VICHY

3e manche

30 mai 1987

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ACDIOTU			
2	AEEJNOS	ADOUCIT	H 8	76
3	AE+BEFTX	JETONS	14 F	31
4	BF+GILNU	EXEAT	15 K	74
5	B+EINSW?	FLINGUE	M 9	30
6	EISSUYZ	WIS(H)BONE	10 C	70
7	DHIRSTU	ESSUYIEZ	J 4	78
8	–DEEERRU	WHIST	C 10	34
9	EEER+DT?	URDU	7 G	19
10	AEEMNPR	DÉTRE(S)SE	5 D	82
11	AEIMQUV	APREMENT (a)	O 8	89
12	EIM+AIST	VAQUE	H 1	48
13	FLOOORR	AMITIÉS	N 2	72
14	ORR+LTUV	FLOOD (b)	D 1	26
15	LRU+AAEK	OUVERT	4 G	26
16	AELU+AEI	KART (c)	F 2	43
17	AAI+BELO	ÉLUE	B 11	21
18	AALO+ELN	BIEF	I A	27
19	LO+AGHNR	ANALE	O 1	28
20	GHLOR+CP	ZANI	11 J	26
21	GLOP+M	KRACH	2 F	27
22		OPE	G 12	19
				946

(a) EMPARENT perd 3 points. (b) Inv. (ampoule) utilisée en photographie d'intérieur. (c) KRAAL, 2 F, perd 7 points. 1. D. LEFUR, 945 ; 2. P. LORENZO, 942 ; 3. A. DUGUET, 939.

mots croisés

N° 463

Horizontalement

I. C'est la marge. – II. Fit venir. Le gros est à droite, à gauche, et vice versa. – III. Plein d'invention. Général en Amérique. – IV. Demander assistance non sans insistance. A la noce. – V. Se respectent. Le lilas est de la famille. – VI. Met au sec. Greffer. – VII. Faire son choix dans le bon sens. Avec la note. Mesure. – VIII. Vrai. Vont être jugés. – IX. On l'a à l'œil. Semé. – X. Retient le navire. Donne du moelleux au lit et à la table. – XI. Stimulèrent.

Verticalement

1. Ne menace plus le I. – 2. A besoin d'être aiguisé. Ont un traitement privilégié. – 3. Fera un glacier. Si son cri n'a rien de plaisant, on peut toujours rêver à sa silhouette. – 4. Pleine de passion. – 5. Incontournable. En émoi. – 6. Bon père, bon fils. En Bretagne. – 7. Fit un angle. Pour un malin. – 8. On ne peut le prendre en considération. – 9. Possessif inversé. C'est faire de la résistance. – 10. Des pièces en un sens. Conjonction. Y met la main. – 11. Peu de chose et moins que cela. Sans lui l'avenir de l'aéronef est compromis. – 12. Donnent de l'enthousiasme.

SOLUTION DU N° 462

Horizontalement

I. Arithmétique. – II. Niveau. Faust. – III. Avenirs. Lear. – IV. La. Arien. Rio. – V. Placés. ESE. – VI. Hèle. Saoulât. – VII. Estampille. – VIII. Bar. Enervées. – IX. Entartrées. XO. – X. Tienne. Nubie. – XI. Ebénisteries.

Verticalement

1. Analphabète. – 2. Rivale. Anib. – 3. Ive. Alertée. – 4. Tenaces. Am. – 5. Haire. Terni. – 6. Mûrissantes. – 7. Se. Amer. – 8. TF. Néoprène. – 9. Ial. Suiveur. – 10. Querelle. Bi. – 11. Usai. Alexie. – 12. Etroitesses.

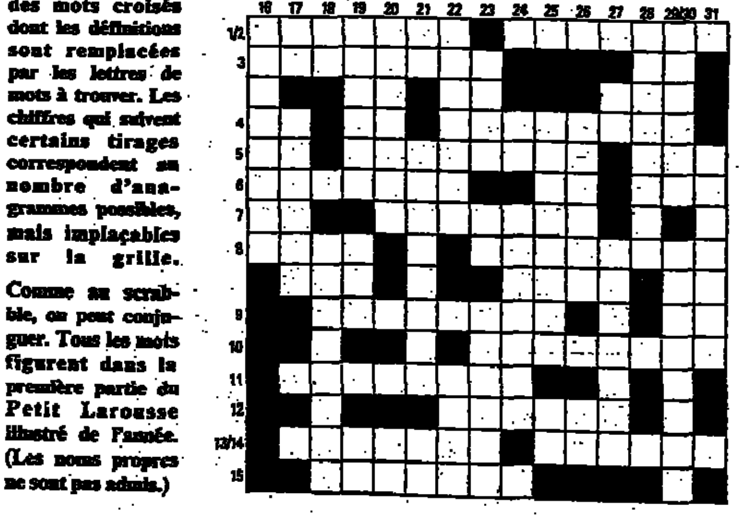
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 463

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. ACÉFILO. – 2. EGLOOUV. – 3. EEINPRTX (+ 1). – 4. EINNOOPS. – 5. EEIORTUX. – 6. EIINSTU. – 7. AEMRRTU. – 8. EEERSSSU. – 9. ACEEGLSU (+ 1). – 10. AACDGINR. – 11. CCEEILRU. – 12. ENOSTV (+ 1). – 13. ACEEFIR. – 14. AEERRT (+ 2). – 15. EEILNNN.

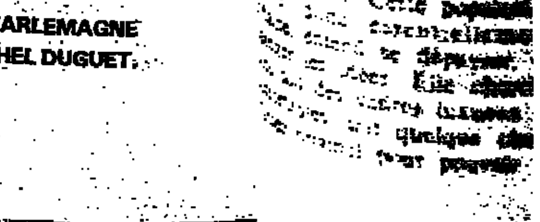
Verticalement

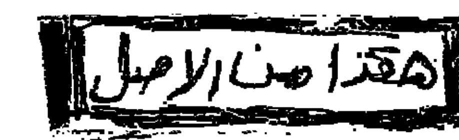
16. CDEFIISU. – 17. AAINNT. – 18. AEELRRTU (+ 1). – 19. DEIOSX. – 20. AAEIPRX. – 21. CEILRTUU. – 22. EEGORRT. – 23. ACEEIR (+ 1). – 24. AEGLRST (+ 1). – 25. DEIORRRU. – 26. EEMNSU (+ 1). – 27. AEINSTU (+ 2). – 28. AEIMNNSU. – 29. EEILRS (+ 4). – 30. AEENRRUY. – 31. EEEINST.

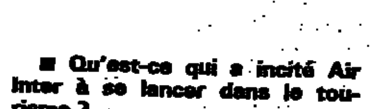
SOLUTION DU N° 462

1. SAOULEE. – 2. ADULEES. – 3. ENTRANT. – 4. VEREUSE (REVEUSE). – 5. NEOTTIE, orchidée (NETTOIE). – 6. EBENES. – 7. TERCAMES (CREMATES). – 8. TRIERA (ERRAIT RATIER RETIRA TERRAI TIRERA TRAIRE). – 9. HATERENT. – 10. BRAILLEE (LIBERALE REBELLAI). – 11. REETUDIE. – 12. SIEGEZ. – 13. COMTESSE. – 14. SAPHIRS. – 15. COALISA (ASOCIAL). – 16. EGRENE (GENERE GRENEE). – 17. TONNELET (ENTOLENT LETTONNE). – 18. SHUNTAS. – 19. ENOUEE. – 20. SONGERIE (ERIGEONS IGNOREES). – 21. SENATEUR (ETERNUAS). – 22. OSERAS (ESSORA). – 23. ENRAGERA (ARRANGEE). – 24. OTORRHEE. – 25. URTICANT. – 26. LATTAT. – 27. UNCINEES, ayant un crochet (botanique). – 28. ENIEME. – 29. ERBIUMS. – 30. OSERENT (ENTORSE TROENES). – 31. SECOUEE. – 32. DEBATTIS. – 33. SONNER (RENONS). – 34. LISSANT. – 35. LENTILLE. – 36. ELEATE (ETALEE). – 37. ESSARTEE (ESTERASE). – 38. ZELATEUR.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.







Air à terre

DIDIER GIVOIS

Entretien avec Louis Gentien, directeur général adjoint de Visit France, filiale tourisme d'Air Inter.

■ Qu'est-ce qui a incité Air Inter à se lancer dans le tourisme ?

– Le tourisme de loisirs est un marché naturellement complémentaire des marchés traditionnels « affaires » et « voyages personnels » qui ont assuré le développement d'Air Inter depuis sa création. Les études que nous avons menées ont confirmé l'existence d'une clientèle domestique potentielle très importante en attente de produits « courts séjours » en France. Cette clientèle entend vivre ses vacances comme ses activités professionnelles : efficacement. Ce qui justifie le recours à l'avion. D'où la décision de créer Visit France.

■ Un créneau qui, avant vous, n'était pas couvert ?

– Il n'y avait pratiquement aucune offre organisée proposant, tout au long de l'année, des prestations complètes. Des produits touristiques en France, il y en a des milliers. Notre originalité, c'est l'utilisation de l'avion comme un « plus » inclus dans un produit.

■ Le 1er mai vous avez fêté votre premier anniversaire. Quels étaient vos résultats ?

– Nous fêtions notre premier client, le 1er mai 1986, à la Foire de Paris. En un an, nous avons eu 14 000 clients, ce qui correspond à un chiffre d'affaires d'environ 25 millions de francs.

■ Avez-vous atteint vos objectifs ?

– Nous proposions plusieurs produits. Certains ont mieux marché que d'autres. La formule-vedette a été le « week-end escapade » de deux à trois jours offrant un maximum de liberté sur place, un court séjour à la carte sans soucis d'intendance, ce qui confirmait notre véritable vocation. Mais nous avons découvert également un marché auquel nous n'avions pas pensé, celui des groupes, qu'il s'agisse de comités d'entreprise ou de voyages de stimulation.

■ Quels sont vos objectifs pour la deuxième année ?

– En année-calendrier, 24 000 clients dont 5 000 clients « groupes », pour un chiffre d'affaires qui devrait se situer entre 45 et 50 millions, la consommation moyenne par client étant d'environ 2 000 F.

Paysages et gastronomie

■ Votre clientèle est essentiellement française ?

– En quasi-totalité hexagonale avec quelques ventes sur les zones frontalières proches d'un de nos points de départ. Par exemple dans les régions de Strasbourg, Biarritz et Lille.

■ Quelle France vendez-vous ?

– Nos clients ont peu de temps et disposent d'un certain revenu. Ce qu'ils recherchent, c'est une coupure dans leur vie professionnelle. Cette population active, donc essentiellement urbaine, entend se dépayser, se changer les idées. Elle cherche donc soit des cadres luxueux et confortables, soit quelque chose d'assez original pour pouvoir se détendre. D'où l'accent mis sur les paysages, les arrière-pays et la gastronomie.

■ En fait, votre principal concurrent, c'est l'Europe. Pour votre clientèle, le choix est entre Amsterdam ou la Côte d'Azur ?

– Il s'agit en effet du même créneau : tout ce qui répond à une volonté de coupure de trois ou quatre jours. Mais nous pensons qu'il y a un désir de découvrir ou de redécouvrir la France, voire de retrouver ses racines culturelles. Certes dans un premier temps nos « week-ends escapade » (deux nuits dans un hôtel de prestige d'une grande ville pour le seul prix du billet aller-retour) ont constitué 70 % de nos ventes. Dans la plupart des cas, il s'agissait de déplacements de la province vers Paris, liés aux grands Salons professionnels. Mais cette formule ne représente plus aujourd'hui que la moitié de nos ventes, et la demande de séjours plus longs est en progression.

Chercheur d'or en Ariège

■ Est-il possible de se dépayser en France ?

– Certainement. Outre la gamme infinie de nos richesses naturelles, nous proposons, par exemple, le week-end du chercheur d'or en Ariège, un survol de l'Auvergne en deltaplane et en montgolfière, le Béarn en 4×4, l'initiation aux plantes médicinales dans le Gers ou la possibilité de se constituer une cave dans le Bordelais, formule qui comprend l'acheminement des commandes grâce au service fret d'Air Inter.

■ Cela dit, vous faites surtout dans le classique. La preuve : Paris, la Côte d'Azur et la Corse représentent 93 % de vos ventes !

– Ce pourcentage tend heureusement à diminuer, pour s'établir aujourd'hui autour de 80/85 %. Reste que nos produits correspondent aux attentes de la clientèle. De plus, nous sommes commercialisés en totalité par le réseau classique (agences de voyages et agences Air Inter, soit quelque 3 000 points de vente), ce qui n'est probablement pas la meilleure façon de vendre des produits originaux et très pointus. C'est un de nos éléments de réflexion pour l'avenir, car nous avons, dans nos dossiers, des propositions extrêmement originales. Citons, par exemple, des circuits chez les artistes de l'arrière-pays niçois.

■ Vous restez plus transporteur que voyagiste.

– L'aspect transport est un des points forts de nos produits, mais sur les 300 produits que nous offrons, plus de la moitié ont été montés par notre service « production ».

■ Votre atout principal, c'est l'avion. Mais ce pourrait être également vos prix ?

– Nos prix doivent être inférieurs à ce que le client paierait s'il organisait lui-même son voyage. Non seulement nous lui simplifions la tâche (un seul contact pour l'ensemble des prestations) mais nous lui faisons faire des économies.

■ Un exemple de bon rapport qualité/prix ?

– Deux nuits dans un hôtel « 3 étoiles » de Carcassonne et une voiture de location pour le seul prix du billet d'avion aller-retour pour Toulouse, soit 1580 francs par personne en chambre double. Nous sommes également les mieux placés sur la Corse.

■ Vos palaces paraissent également très abordables.

– Nous avons, en effet, négocié d'excellents accords avec les « 4 étoiles » et les « 4 étoiles luxe », tant en région parisienne que sur la Côte. Par exemple, à Monte-Carlo, nous proposons deux nuits dans un palace avec l'avion et le transfert en hélicoptère pour 2210 francs par personne en chambre double, au départ de Paris !

■ Vos deux premières brochures offraient respectivement 75 et 115 produits. La dernière en propose 300. L'escalade va continuer ?

– Non. Nous pensons avoir atteint un nombre raisonnable. Notre brochure été 87 compte environ 300 produits, celle d'hiver en proposera un peu moins de 150.

■ Dans la perspective du marché unique européen, Air Inter envisage de coopérer plus étroitement avec Air France. Cette coopération va-t-elle s'étendre à vos activités tourisme ?

– Nous n'avons pas encore eu de discussions à ce sujet. Il est clair qu'une partie de notre développement viendra, et bien avant 1992, du marché étranger. Avec deux priorités : le marché nord-américain (dès l'été 1988) et les pays frontaliers. En 1992, nous souhaitons être positionnés à l'étranger comme l'un des grands du secteur réceptif en France.

■ En ce qui concerne la promotion de vos produits, vous n'envisagez pas le recours à la télévision ?

– Nous n'en avons pas les moyens. Mais notre budget promotion a été multiplié par 2 (il est de 5 millions) et sera consacré pour la moitié à une campagne dans les hebdos grand public. De plus nous bénéficierons de l'appui de la nouvelle revue de bord d'Air Inter.

Propos recueillis par **PATRICK FRANCÈS.**

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Androuet

On ne reconnaîtrait rien de la boutique de 1909 créée par Henri Androuet. Et même la dernière version (restaurant au 1er étage), animée jusqu'à l'an dernier par Pierre Androuet, est transformée, élégantisée, claire et confortable. Le nom vient d'être repris par une filiale d'Air France. Alors ? Y a-t-il un pilote dans la salle ? Un directeur, en tous cas, M. Malher, et aussi un maître d'hôtel dans la maison depuis un quart de siècle ou presque. Cela rassure. Autant que le choix des fromages (les plateaux et la petite salade en dégustation : 180 F ; le menu gourmet et fromager : 200 F). Et la carte. Plats fromagers et plats sans fromage dont j'ai testé le buisson de sardines fraîches et la tourte croustillante au roquefort, le saucisson de sandre au bleu des Causses et la noisette d'agneau aux deux croûtes. (Comptez 250/300 F.) Sur le hervé belge, le fleurie denojean 85 (140 F) est généreux.

● *Androuet,*
41, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.
Tél. : 48-74-26-90.
Fermé dimanches et jours fériés.
Salon. AE-DC-CB.

La Grignotière

Serait-il étonné M. Fallempin, propriétaire du terrain sur lequel on ouvrit la rue en 1896 ! Voilà un restaurant provincial, calme, rustique; reposant. Et son directeur, un Ariégeois nommé Schubert (non, pas de truite à la carte !) assisté d'un jeune cuisinier, J.-C. Mare, entendent proposer une carte courte (rillettes de saumon, soupe de poisson, excellente parillada, foie gras maison, cassoulet au confit, sauté de veau au roquefort, œufs pochés Archiduc, rognon moutarde et côte de bœuf). Des beaujolais entre 60 et 105 F, un chinon les Gravières à 80 F. Comptez 200/250 F pour un repas de sagesse, bien agréable le soir à qui veut s'évader des bruits de la ville sans la quitter.

● *La Grignotière,*
2 bis, rue Fallempin,
75015 Paris.
Tél. : 45-79-28-03.
Fermé samedi et dimanche.

Le Richelieu à La Rochelle

C'est le restaurant (cossu) de l'hôtel de France et d'Angleterre. Salle à manger lumineuse sur un jardin fleuri. A la carte, ce qui vient des pêcheurs du vieux port voisin (cher à Simenon).

Parmi ces « caprices de la criée », citons le blanc de barbue des chouans aux petits gris, le bar de ligne aux cœurs de fenouil, les raiteaux au tourteau. Avec aussi le terroir militant ; les cagouilles, la mouclade, la palette demi-sel aux mojhettes, etc. A la carte comptez 300 F.

Une ville à visiter, un hôtel où se relaxer, un restaurant où se régaler.

● *Le Richelieu,*
22-24, rue Gargoulleau,
17000 La Rochelle,
Tél. : 46-41-34-66.
Fermé dimanche et lundi midi
Salons.
AE-DC-CB.

La Renaissance à Magny-Cours

Sur la nationale 7, voici une halte d'un circuit gourmand à faire oublier l'autre. Jean-Claude Dray propose quatre menus (180, 270, 300 et 390 F), tous avec deux plats, fromage ET desserts, plus la célèbre « tapinaude » morvandelle que je vous laisse découvrir. Des plats que l'on retrouve à la carte, tels le jambon à l'os, le foie gras poêlé à l'huile de noix, etc. Mais aussi la mitonnée de joue et queue de bœuf aux lentilles du Puy, le dos de lotte aux olives vertes et noires, la grillade de canard sur confiture d'oignons, que sais-je ? Très belle carte des vins, bordeaux et bourgogne, avec le sancerre (blanc et rouge) de P. Millerioux.

A la carte comptez 400-450 F. Un très agréable bar, quelques chambres au parfait décor, un aimable accueil.

● *La Renaissance,*
58470 Magny-Cours.
Tél. : 86-58-10-40.
Fermé première semaine de juillet.
AE-DC.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **Guide des villes du monde,** ainsi se présente ce *City magazine international*. A voir les hôtels et surtout les restaurants qu'il sélectionne, tant à Paris qu'à Genève ou Bruxelles, on se dit que, allant à Pasadena, Chicago ou Istanbul, il vaut mieux se renseigner ailleurs. Et les légendes donc ! Sachez que cette modeste pizzeria de Neuilly est *« le rendez-vous de la pub au décor de patio dans lequel résonnent les éclats des contrats en chantiers »* (sic !).

● **Jusqu'au 26 juillet,** et à l'occasion de l'exposition de la Fondation Cartier de Jouy-en-Josas, « Hommage à Ferrari », l'excellent restaurant de la Fondation, lauréat de l'Académie du pur malt, proposera, outre la carte du chef Olivier Richy, un menu spécial de cuisine italienne (110 F). Et également au *Petit Café*, dans le parc, un menu « Hommage à Ferrari » à 95 F, et un menu spécial enfant à 60 F. (Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas ; tél. : 39-56-46-46)). Outre la route, le RER et le train, des trains spéciaux gratuits au départ de la gare Montparnasse vous conduiront à Jouy-en-Josas jusqu'au 26 juillet, (10 h 30 et 15 heures).

● **A la Couronne,** restaurant de l'hôtel Warwick (5, rue de Berri, Paris 8e, tél. : 45-63-14-11), l'excellent chef Van Gessel présentera, du 16 au 25 juillet, sa « cuisine du soleil ». Un menu à 260 F, vin compris, choix de deux plats, fromages ET dessert, ainsi qu'à la carte une bouillabaisse exceptionnelle.

● **Sans complexe :** en cette Mangeoire des Halles dont la carte est inspirée par François Clerc, on propose *« des spécialités haut de gamme préparées à l'avance sur une tranche de pain »* (sic encore !).

● **Aux Bacchantes,** (21, rue Caumartin, Paris 9e, tél. : 42-65-25-35), l'ami Pocous distribue un petit tableau des millésimes depuis… 1798 (qui dit mieux ?) complété d'un précis des températures idéales pour le service des vins et d'un dessin des niveaux acceptables entre liquide et bouchon, bien utile aux néophytes.

● **Le Bon Marché,** c'est celui de Mont-de-Marsan, d'où arrivent chaque jour les produits de la cave du Restaurant du Marché (59, rue de Dantzig, Paris 15e, tél. : 48-28-67-38). Mais attention ! En juillet et août, la cuisinière, Christiane Massia, fera relâche les samedi et dimanche.

L.R.

BERLIN-OUEST : 750 ans et à moitié heureuse

Berlin-Ouest est à mi-parcours des festivités marquant son sept cent cinquantième anniversaire.

Après les graves propos tenus par les grands de ce monde, François Mitterrand, Elizabeth II, Ronald Reagan, venus réaffirmer leur solidarité avec ce morceau d'Occident isolé, c'est au tour de la joyeuse caravane du Tour de France de parader, les 1er et 2 juillet prochain, sur le Kurfürstendamm.


JEAN GAUMY / MAGNUM

L'attrait de la ville s'est traduit, ces cinq dernières années, par une immigration nette de cinquante mille personnes. Mais dans le même temps, seulement trente mille emplois nouveaux ont été créés.

Une ville mal à l'aise dans son statut

DEPUIS vingt-cinq ans qu'avec la construction du mur s'est éteinte la dernière crise de Berlin, on a voulu trop rapidement croire, à l'Ouest, que l'ordre régnait désormais dans la ville. De 1945 à 1961, on avait frémi pour Berlin menacé (par le blocus de Staline en 1948-1949 et, de 1958 à 1961, par les pressions de Khrouchtchev). Mais l'« après-mur », les années de détente, la conclusion, en 1971, du traité quadripartite concernant le statut de la ville, firent presque sortir Berlin de l'histoire... Le sept cent cinquantième anniversaire de sa fondation, célébré glorieusement à l'Est comme à l'Ouest, l'y fait rentrer parce qu'il rappelle les incertitudes d'un statut ambigu...

Avant même que le mur ne l'écartèle, Berlin était déjà différent des autres villes. Juridiquement quadripartite, politiquement bipolaire, la ville était alors unie et divisée. Durant la guerre, Américains, Britanniques et Soviétiques étaient convenus d'occuper conjointement Berlin, sans habiliter aucun d'eux à exercer sa seule autorité sur un ou plusieurs secteurs de la ville. Plus tard, les Français furent associés à cet accord.

Avec la guerre froide, la coopération quadripartite devint quasiment fiction et Berlin enjeu et lieu de l'affrontement Est-Ouest. Dans cette ville où, comme dans la Vienne du *Troisième homme*, on continuait de circuler librement, Soviétiques et Occidentaux se livraient une lutte d'influences, ouvertes ou occultes, une guerre tamisée, d'espionnage et de bluff...

Epine au cœur de la zone soviétique — qui devint la RDA en 1949, — preuve de la supériorité économique et sociale de l'Occident, sas par lequel les Allemands de l'Est gagnaient la liberté, Berlin-Ouest gênait. A deux reprises, les Soviétiques voulurent bouter l'Occident, Staline par la force, Khrouchtchev par de prétendues négociations. Ils ne purent que construire un mur pour isoler Berlin-Ouest ou, plus exactement, pour cacher cette partie de la ville aux regards est-allemands.

Si le mur figeait la cassure politique, s'il dénonçait la vacuité d'une administration conjointe des anciens vainqueurs, il démontrait tout aussi bien que Soviétiques et Allemands de l'Est admettaient par nécessité la présence occidentale à Berlin-Ouest. Ils n'en continueront pas moins de vouloir réduire celle-ci. Depuis que les anciens vainqueurs se sont accordés, en 1971, pour garantir le statut de Berlin, Soviétiques et Allemands de l'Est en fournissent une interprétation que les Occidentaux récusent : le statut quadripartite concernerait les seuls secteurs occidentaux. Berlin-Ouest, en somme, serait l'anomalie, Berlin-Est *« la capitale de la RDA »*.

Soviétiques et Allemands de l'Est ont, au demeurant, la partie belle : d'une part, les termes de l'accord et, plus particulièrement, la définition du secteur géographique auquel il s'applique, sont flous à souhait. Il n'y est question que... du territoire en question. La géographie et l'histoire, d'autre part, leur facilitent la tâche.

En plein cœur de la RDA, Berlin-Ouest est coupé ou presque de son « hinterland », encerclé de troupes est-allemandes et soviétiques, alors que la continuité géographique plaide pour l'intégration du secteur oriental au pays environnant. Et si Berlin-Ouest n'est qu'une banlieue en deçà de la Spree, c'est à Berlin-Est, de la Fischer Insel à la Brandeburger Tor du Nicolai-Viertel à Unter den Linden que s'égrène le passé de l'ancienne Prusse. Un passé dont l'actuel dirigeant, Erich Honecker, sait faire usage, reconstruisant les anciennes bâtisses pour redorer le blason de « sa capitale » et pour faire du sept cent cinquantième anniversaire « son » anniversaire.

La guerre des invitations

Face à cette offensive est-allemande, les Berlinois de l'Ouest ont parfois craint de perdre la partie, crainte à laquelle s'ajoute une seconde : celle d'être tenus à l'écart de la relance interallemande, évidente depuis quatre ou cinq ans. Berceau de l'Ostpolitik qui s'y est inventée après 1961, Berlin-Ouest devrait se garder de contacts officiels avec sa jumelle, de mener une « politique étrangère » qui en ferait cette entité indépendante dont rêvent Soviétiques et Allemands de l'Est.

Eberhard Diepgen, l'actuel bourgmestre, avait compris les embûches que lui tendait Erich Honecker, le numéro un est-allemand, lorsque celui-ci l'invita à participer aux célébrations est-allemandes. Il lança, en guise de réponse, une contre-invitation pour confronter l'Allemand de l'Est aux alliés et au chancelier Kohl, et démontrer ainsi le double attachement de Berlin-Ouest à la RFA et à l'Occident. M. Honecker, on le sait, refusa, pressé peut-être par les Soviétiques.

Une fois close « la guerre des invitations », l'avenir de Berlin-Ouest n'en demeure pas moins objet d'interrogations. Pour la première fois dans l'histoire de la ville quadripartite, les Berlinois de l'Ouest, toutes couleurs confondues, à quelques exceptions près, souhaitent « dynamiser » le statut de la ville, voire, pour certains, le modifier.

Les Alliés l'ont en partie compris, le gouvernement américain, notamment, qui voudrait en quelque sorte internationaliser Berlin en en faisant une ville olympique. Bouger, sans céder au mirage oriental qui ferait un jour ou l'autre de Berlin-Ouest une ville « indépendante » — et l'on connaît le sort que subirent dans le passé les villes dites indépendantes comme Dantzig — relève cependant du miracle, ou exige une extrême habileté.

ANNE-MARIE LE GLOANNEC
chargée de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.

Un choix de manifestations

Expositions

BERLIN-BERLIN. — Dans les quarante salles de la Maison Martin Gropius, l'une des plus belles salles d'exposition d'Europe, les images du développement de la ville des débuts du treizième siècle jusqu'à la période contemporaine.

★ Du 15 août au 22 novembre Martin Gropius Bau, Stresemannstrasse 101.

TOPOGRAPHIE DE LA TERREUR. — Documentation pour servir à l'histoire des sièges centraux de la SS et de la Gestapo Prinz Albrecht Strasse et Wilhemstrasse. Une évocation du pouvoir de terreur nazie sur les lieux mêmes de son exercice suprême.

★ Du 8 mai au 22 novembre.

SORTIR DES RUINES. — Cette exposition évoque la reconstruction de la ville après sa destruction quasi totale en 1945.

★ Du 6 août au 30 décembre Landesarchiv Berlin, Kalckreuthstrasse 1/2.

LES TURCS A BERLIN. — L'apport de l'immigration turque à la ville; 130 000 citoyens turcs vivent aujourd'hui à Berlin...

★ Jusqu'au 31 juillet à l'Académie des beaux-arts, Hanseatenweg 10.

Cinéma

RÉTROSPECTIVE BERLIN. — Trois films par jour ayant un lien avec la ville. Principaux titres : *Berlin, Alexanderplatz, les Gens du dimanche, Fuite.*

★ Du 15 août au 22 novembre Martin Gropius Bau. Renseignements cinémathèque allemande, Pommernallee 1. Tél. : 307-234.

Théâtre

De très nombreuses premières théâtrales et musicales sont programmées à Berlin jusqu'au mois de novembre prochain : entre autres une création de ballet d'Ehrardt Grosskopf au Deutsche Oper, *l'Œdipe*, de Wolfgang Rihm, etc.

★ Renseignements : Deutsche Oper Berlin Bismarckstrasse 35. Tél. : 341-44-49. Staatliche Schauspielbühne Berlin, Bismarckstrasse 110. Tél. : 319-52-86.

Le Tour de France au pied du mur

UNE précision tout d'abord. La plus prestigieuse des courses cyclistes ne partira pas de l'étranger pour la première fois.

Avant de planter sa tente la semaine prochaine à Berlin — en présence de M. Jacques Chirac, — le Tour de France avait déjà installé sa rampe de lancement à Amsterdam (1954), Bruxelles (1958), Scheweningen (1973), Francfort (1980), Bâle (1982), et, d'une manière générale, dans les pays aux monnaies fortes car le Tour de France (et d'Europe) ne conçoit pas de ville-étape, *a fortiori* de ville-départ, sans subventions importantes.

Mais jamais encore le point de ralliement n'avait été aussi éloigné de la frontière et jamais non plus la participation financière n'avait été aussi élevée : 3 millions de deutschemarks soit environ un milliard de centimes.

M. Félix Lévitan, qui négocia cette subvention record — et qui n'appartient plus, on le sait, à la direction du Tour, — avait placé la barre très haut en tenant compte des difficultés techniques de l'opération, et, devant les problèmes posés par une telle expédition — problèmes d'intendance, obligation de traverser la RDA, — il n'était pas interdit de penser que la somme réclamée ait été quelque peu dissuasive.

Du reste, l'idée de lancer l'épreuve en terre allemande, à plus de 1 500 kilomètres de Paris, n'a pas germé dans l'esprit des organisateurs. Elle est née de l'immagination de M. Bernard Creff, directeur commecial d'une chaîne hôtelière française en République fédérale, qui trouva le meilleur allié en la personne de M. Eberhard Diepgen, maire de Berlin, et sut convaincre les responsables du Tour. Ce projet n'allait-il pas dans le sens de la mondialisation du cyclisme souhaité par Jacques Goddet ?

Le Sénat berlinois jugea sans doute la facture un peu lourde. Il estima, cependant, tous comptes faits, que les fêtes commémoratives du sept cent cinquantième anniversaire de la ville ainsi que l'occasion d'accueillir le Tour de France méritaient un effort financier exceptionnel et justifiaient la dépense. L'accord fut signé au mois de décembre 1985.

On ajoutera que l'incursion en Allemagne marque, d'une certaine manière, un retour aux sources. Avant de rentrer en France, à Strasbourg, la caravane fera étape à Karlsruhe. Or, Karlsruhe est la patrie du baron de Drais, qui inventa la draisienne au dix-huitième siècle. La draisienne, autrement dit l'ancêtre de la bicyclette.

JACQUES AUGENDRE.

Le défi des mutations permanentes

A l'abri d'austères façades, loin de l'animation des places et du bouillonnement culturel dont la ville s'enorgueillit, les responsables économiques n'ont qu'une obsession : *« vendre Berlin »* aux investisseurs et reprendre en main le destin d'une ancienne capitale devenue simple enclave, d'un symbole politique réduit, dans l'esprit de nombre d'Allemands, à une simple *« éponge à subventions »* ou à un paradis pour les marginaux et les jeunes soucieux d'échapper aux servitudes du service militaire. Un véritable défi.

L'attrait de Berlin s'est traduit, ces cinq dernières années, par une immigration nette de 50 000 personnes. L'esprit d'entreprise que le maire, M. Eberhard Diepgen, tente d'insuffler à ses concitoyens n'a permis de créer, dans le même temps, que 30 000 emplois nouveaux. Comment lutter contre un chômage qui frise 11 % (contre une moyenne nationale de 9,5 %), alors que la croissance n'a pas dépassé 2 % en 1986, soit moins que les déjà modestes 2,5 % enregistrés par l'ensemble de la RFA ? Comment surtout limiter le poids de subventions fédérales qui assureront cette année 52 % du budget berlinois, une amélioration il est vrai sur les 55 % — soit 11,6 milliards de marks — de 1986 ?

La réponse des collaborateurs du maire est claire : privilégier la renaissance industrielle de la ville plutôt que les programmes sociaux, accompagner une délicate transition de l'industrie lourde à la haute technologie, jouer de l'emplacement géographique de Berlin pour en faire une plaque tournante des services et des rencontres Est-Ouest.

BIG et TIP

Séduisants, ces objectifs se heurtent à de sérieuses contraintes nées de multiples et profondes mutations : l'amputation depuis 1945 de débouchés naturels, désormais est-allemands ; le départ des états-majors des grandes entreprises qui, désormais lointaines, *« ont une fâcheuse tendance à dégraisser leur personnel en commençant par Berlin »* ; les revers des secteurs qui ont longtemps fait la force de l'économie berlinoise, la machine-outil et l'électronique. La percée de l'informatique avait ébranlé la belle confiance des industriels en leur avenir. L'effondrement des commandes des pays de l'OPEP depuis la chute des cours du pétrole, fin 1985, a rappelé l'importance excessive prise par la machine-outil dans le développement de la ville.

Les responsables de Berlin n'avaient pas attendu ces revers pour commencer à réagir. Dès 1983, le premier centre allemand d'innovation et de promotion des entreprises (BIG) était créé, complété deux ans plus tard par le parc de technologie et d'innovation (TIP) pour promouvoir le capital risque et tirer un meilleur parti d'une des richesses de la ville : plus de 180 instituts de recherche. Une base idéale pour favoriser ce mariage industrie-recherche que tentent de réaliser tous les pays industriels.

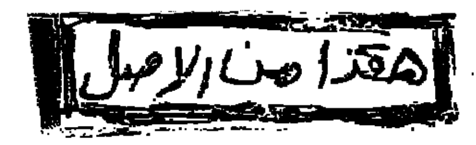
Berlin n'a pas encore de véritable Silicon Valley. Les critiques reprochent au BIG de soutenir des petites entreprises de pointe déjà bien implantées au lieu d'aider celles qui, possédant un bon produit, ne parviennent pas à décoller. Mais un mouvement s'amorce.

Parallèlement, les dirigeants de Berlin ont revu et amélioré la panoplie d'avantages, notamment fiscaux, offerts aux candidats à l'implantation dans le périmètre de la ville. Directeur du « développement économique de Berlin », M. Hans Georg Otto connaît ses handicaps. *« Les investisseurs recherchent des débouchés immédiats. Or Berlin, avec ses 480 kilomètres carrés, ne peut prétendre être un vaste marché, même si les problèmes de transports avec le reste de la RFA se sont sensiblement améliorés ces dernières années. »*

Du personnel qualifié ? *« La pénurie en ce domaine est l'une des plaies contre lesquelles nous luttons. »* Ne pouvant compter uniquement sur l'attrait de sa vie culturelle, sur ses lacs ou ses rivières, la ville offre une fiscalité allégée de l'équivalent de 8 % des salaires nets. Mais *« la véritable colonne vertébrale de la ville sera, de plus en plus, un environnement universitaire particulièrement riche »*.

M. Otto, qui a vu ainsi s'installer 420 entreprises en dix ans pour un coût d'investissement global de 1,8 milliard de marks, enregistre avec une satisfaction évidente une opération par semaine. Il espère bien qu'avant longtemps la proportion actuelle, 70 % industrie — 30 % services, s'équilibrera puis s'inversera au bénéfice du secteur tertiaire. Mais, si certains voient déjà Berlin concurrencer Vienne comme centre d'études et de bureaux de consultants pour les relations commerciales et financières entre l'Est et l'Ouest, les pragmatiques restent prudents. A moins d'être toléré par l'Est comme par l'Ouest, le développement de nouvelles fonctions dans le domaine des services, voire dans celui de la haute technologie, restera sous surveillance rapprochée.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.





Une métropole trépidante au cœur de l'Europe

Berlin fête son 750e anniversaire avec des centaines de milliers de visiteurs

Il n'existe pratiquement plus rien qui rappelle le Berlin de 1237. C'est de cette année-là qu'est datée la première mention écrite de Cölln, un village de marchands, frère jumeau de Berlin. La cité bicéphale prit son essor grâce à sa situation de lieu de transbordement de marchandises sur la route commerciale reliant l'Ouest à l'Est, et elle se joignit à la Ligue hanséatique. La ville fut détruite à plusieurs reprises au cours de la guerre de Trente Ans (1618-1648). Sa reconstruction permit de poser les bases de son caractère international : Frédéric-Guillaume, le Grand Electeur, mena une politique d'ouverture à l'immigration. C'est ainsi qu'il offrit de recevoir les calvinistes dont en 1685 Louis XIV ne voulut plus tolérer la présence dans la France catholique. Vers 1700, près d'un Berlinois sur cinq était d'origine française.

Sous Frédéric II, Berlin devint un des pôles d'attraction du siècle des Lumières, puis, au XIXe siècle, l'importance de la ville comme centre manufacturier et industriel ne cessa de s'affirmer. Berlin devint la capitale de l'Empire allemand, la vie culturelle y fut à son apogée dans les années 20, puis celles-ci furent suivies de graves crises économiques et d'un processus de radicalisation qui rendit possible la prise du pouvoir par Hitler. En 1945, Berlin n'était plus qu'un champ de ruines. Divisée en quatre secteurs, elle dut endurer la construction du mur et la division de la ville.

Le Berlin qui aujourd'hui lance à tous et toutes une cordiale invitation à venir participer aux festivités du 750e anniversaire envisage l'avenir avec confiance : la population augmente à nouveau, plusieurs milliers d'emplois nouveaux ont été créés au cours des dernières années, les 250 000 étrangers vivant dans la ville y ont trouvé un nouveau chez soi, 6 millions de visiteurs viennent chaque année à Berlin.

Le cycle d'inauguration solennelle

Commençons par le commencement. Le coup d'envoi a déjà été donné par le cycle d'ouverture (du 25 avril au 2 mai 1987) dans le cadre duquel furent donnés deux concerts, l'un par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, l'autre par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Le 25 avril est la date qui a été retenue pour l'inauguration sur le Kurfürstendamm et le Tauentzien du « Boulevard des Sculptures », destiné à durer toute l'année. Dix artistes venant d'horizons divers exposent leurs œuvres créées à cette occasion, en des lieux choisis par eux-mêmes au plein milieu de l'animation du centre ville.

Le 26 avril, la Kunsthalle a ouvert ses portes à l'exposition « Momentaufnahme » (« Prise instantanée »), conçue sur le thème de l'art et des artistes berlinois en 1987 et où sont représentés toutes les techniques et tous les styles. On peut y admirer des œuvres en provenance directe des ateliers.

La cérémonie officielle d'ouverture des fêtes du 750e anniversaire a eu lieu le 30 avril au Centre international des congrès. On y a pour ainsi dire découpé le gâteau d'anniversaire.

Le voyage à Berlin

D'où partirent en 1847 les premiers trains pour Hambourg ? Bien évidemment de « Hamburger Bahnhof », la gare de Hambourg – dont la carrière fut interrompue au bout de quarante ans seulement. Elle fut supplantée par la gare de Lehrte, juste à côté.

Après avoir servi un certain temps de Musée des transports et de l'architecture, elle fut détruite au cours de la deuxième guerre mondiale, puis demeura jusqu'en 1984 un no man's land inaccessible de l'Ouest comme de l'Est. Restaurée, remplie d'objets et de documents tournant autour du thème du voyage, la gare de Hambourg présente depuis le 1er mai dans sa splendeur retrouvée l'exposition « Die Reise nach Berlin » (« Le voyage à Berlin »).

Le Tour de France et la gymnastique

Afin que l'art et l'histoire ne surchargent pas trop les têtes, le sport a aussi sa place, et elle ne sera pas la dernière. La Fête de la gymnastique (31 mai - 7 juin) a vu quelque 120 000 (!) sportifs du monde entier emplir le Stade olympique et d'autres hauts lieux du sport.

Quelques semaines plus tard, ce sera au tour des coureurs cyclistes de déchaîner l'enthousiasme des amateurs de sport. Le 1er juillet, les meilleurs coureurs cyclistes du monde prendront le départ du Tour de France sur le Kurfürstendamm. Le coup d'envoi de la première demi-étape sera donné le matin du 2 juillet devant le Reichstag. L'après-midi du 2 juillet, c'est l'hôtel de ville de Schöneberg qui sera le théâtre du départ de la deuxième demi-étape. Le départ du Tour de France à Berlin sera certainement une authentique réjouissance populaire car les Berlinois sont particulièrement friands de sport cycliste. La meilleure preuve en est fournie par la « course des six jours », de tradition déjà ancienne.

Une grande fête dans le Tiergarten

Tous ceux qui ne sont pas des adeptes du sport et pour qui l'anniversaire de Berlin doit être l'occasion de faire la fête au sens propre du terme, ceux qui veulent s'amuser, se distraire et rire, trouveront leur bonheur à la grande fête en ville du 15 juillet au 30 août. Il y aura une foire historique avec un cabinet du rire, un train fantôme, un manège à chaînes entraîné à la vapeur, il y aura à boire et à manger les boissons et les plats de l'ancien temps. Tout cela aura lieu au cœur du Tiergarten. Le point culminant en sera les « Sternstunden », les « Heures de l'Etoile ». Intitulées « Hoppla ! wir leben » (« Hop là ! nous vivons ») ou « Da machste wat mit » (« Tu en as vu de belles »), elles évoqueront par exemple la vie à Berlin des années 20 à aujourd'hui.

Pour terminer, le plus grand feu d'artifice japonais jamais vu en Europe sera tiré du terrain d'aviation de Tempelhof. Il atteindra une telle hauteur qu'il sera visible de toute la ville. Ce sera l'œuvre de dix-neuf artificiers japonais, qui ont mis au point un programme spécial pour Berlin. On est en droit d'être impatient.

Le mythe de Berlin

Aujourd'hui, seule une ruine lugubre rappelle encore l'existence de la gare d'Anhalt, qui fut l'une des plus connues et des plus importantes de Berlin.

A l'occasion du 750e anniversaire, le no man's land environnant la gare d'Anhalt est le théâtre de la « mise en scène » intitulée « Mythos Berlin » (« Le mythe de Berlin »). Le visiteur s'y verra confronté à des symboles et des signes évoquant directement la vie à Berlin. Un labyrinthe mettra le visiteur face au passé, au présent et à l'avenir de Berlin. Tout cela est encore un peu mystérieux – il le faut bien. On pourra participer à ce spectacle du 13 juin au 20 septembre. C'est au « Martin-Gropius-Bau » voisin que l'Exposition sur l'histoire de Berlin élira domicile. L'objectif de l'exposition est de brosser un vaste panorama de l'évolution politique et culturelle mouvementée de la ville, depuis son rôle de résidence princière des souverains de Brandebourg et de Prusse jusqu'à la division actuelle, en passant par la métropole que fut la capitale de l'Empire, de la République, puis de la dictature.

Quoi d'autre ?

Vous voyez : la liste des manifestations et des expositions organisées autour des festivités du 750e anniversaire est sans fin. Quelques manifestations à recommander : l'Exposition internationale d'architecture (21-3/13-9) – une ville se présente ; la rencontre théâtrale de Berlin (3/29-5) ; les Journées Bach de Berlin (7/11-7) ; le défilé sur l'eau (25/26-7) ; Rock Salute to Berlin (1-8) ; le festival de jazz (5/8-11) ; l'Exposition historique au Martin-Gropius-Bau (15-8/22-11) ; « De la porcelaine décorative à la vaisselle d'usage courant » – au Musée Bröhan (16-9-1987/3-1-1988).

Berlin ville de culture

Berlin n'a pas besoin de fêter son 750e anniversaire pour offrir au visiteur son incomparable diversité, dont le patrimoine culturel n'est qu'un exemple. Ainsi le Musée ethnologique et les collections asiatiques des musées de Dahlem, la Neue Nationalgalerie (Galerie nationale construite par Mies Van der Rohe), qui présente l'art européen des XIXe et XXe siècles, le Musée des instruments de musique et le « Bauhaus Archiv ». L'ensemble des musées regroupés autour du château de Charlottenburg comprend entre autres des collections archéologiques et la peinture française du XVIIIe siècle. Célèbre dans le monde entier, Nefertiti attire des foules de voyageurs au Musée égyptien voisin. En 1980, la seule exposition des trésors du tombeau de Toutankhamon a attiré plus de 670 000 visiteurs. Il y a de la place à Berlin pour des sujets plus « exotiques ». On trouvera aussi un Musée de la police et le Musée berlinois de la poste et des télécommunications. Un total de soixante-huit musées – qui ne s'en satisferait ? Berlin doit sa réputation de ville du théâtre aux années 20. Les productions des soixante-dix grands théâtres qu'elle comptait à l'époque sont devenues légendaires et sont entrées dans l'histoire du théâtre. Aujourd'hui, le Deutsche Oper Berlin (Opéra de Berlin), le Schiller Theater, le Schlosspark Theater, la Schaubühne am Lehniner Platz, le Renaissance Theater, comptent parmi les grandes scènes de la ville. Mais il ne se passe pas de mois sans que quelque part en ville une nouvelle petite salle ne soit ouverte par des passionnés de théâtre. Pour eux, c'est la recherche expérimentale et le plaisir de jouer qui comptent avant tout. Un public jeune et resté jeune s'y retrouve. Il existe plus de vingt troupes de ce genre dans le seul arrondissement de Kreuzberg, le plus jeune de Berlin.

Dans une ville où des musiciens comme Paul Lincke, Friedrich Holländer et Walter Kollo ont laissé leur empreinte, il ne manque pas aujourd'hui d'occasions d'entendre de la musique.

Tout le monde connaît l'Orchestre philharmonique, dont la gloire est mondiale, mais le festival de jazz s'est fait lui aussi un nom depuis longtemps et les groupes de rock berlinois se sont fait un public bien au-delà des limites de Berlin. Pour se faire son propre programme culturel, le mieux est de se reporter aux magazines *Tip* et *Zitty*, qui donnent tous les programmes.

Faut-il évoquer ici les bistros berlinois, la « Molle » (bière) et le « Korn » (schnaps), les « Buletten » (boulettes de viande) et la « Berliner Weisse » (bière légère de Berlin ?) Aucun règlement ne fixe d'heure de fermeture et rien ne vient interrompre le plaisir de la discussion.

Berlin est à découvrir et à conquérir en tous temps. A pied, ou dans un des autobus à impériale typiques de la ville. Pour connaître les trois moulins hollandais, les nombreuses petites églises de village, les quatre-vingts marchés, pour faire la découverte du plus grand nombre possible d'arrondissements berlinois, le mieux est de faire un « voyage d'exploration » en bus à impériale.

La ville vit de sa diversité et de ses contrastes. Ici le grouillement oriental d'un marché, là le calme de la méditation dans la pagode bouddhiste de Frohnau. Ici les hautes tours du Märkisches Viertel, là le vieux Spandau avec ses ruelles tortueuses et ses pavés moyenâgeux. Ici l'atmosphère typique de la grande ville sur le Tauentzien et le Kurfürstendamm, là les « villages » de Kladow, Gatow et Lübars, où existent encore des fermes et où le lait vient directement de la vache.

De temps en temps on fait une halte dans un des six mille restaurants ou bistros berlinois du coin de la rue pour reprendre des forces.

Bon voyage à Berlin !

Culture

CINÉMA

Les deux films qui font courir New-York

Le Vietnam selon Kubrick

Les films de Kubrick sont rares. Celui-ci – attendu depuis sept ans – frappe au ventre. L'Amérique le découvre aujourd'hui.

« Vous êtes convié à la projection de Full Metal Jacket *de Stanley Kubrick. »* Sur l'invitation – secrète, envoyée par coursier, remise en mains propres – figure en réduction l'image de l'affiche : un casque de marine où se combine absurdement l'impossible, l'inscription : *« Born to kill » (« Né pour tuer »)* et le badge des antimilitaristes. Gustav Hasford, ancien *marine* correspondant de guerre, a mis en scénario son propre roman avec l'aide du réalisateur et d'un des collaborateurs de Francis Coppola sur *Apocalypse Now.*

C'était la projection privée la plus courue de New-York, huit jours avant le vendredi 26 juin, où le public américain découvre enfin le Vietnam selon Stanley Kubrick. L'Europe devra patienter encore au moins trois mois.

Cela fait sept ans – depuis *Shining* – que l'on attendait le nouveau Kubrick. On savait simplement que *« ça parlait du Vietnam »*. On avait déjà trouvé un sous-titre : *1968 : Odyssée du Vietnam.*

Full Metal Jacket est une expression militaire qui désigne le magasin d'un fusil mitrailleur lorsqu'on le bourre jusqu'à la gueule de balles de plomb enrobées de cuivre. Les *marines*, eux aussi, sont bourrés jusqu'à la gueule, mais de propagande. Des machines à tuer.

Une heure avant le générique, la salle est prise d'assaut. Par Martin Scorsese, Diane Keaton, par tous les acteurs, metteurs en scène, producteurs présents à New-York, ceux qui font relâche au théâtre, ceux qui ne tournent pas aujourd'hui ou se sont carrément fait porter malades. Sans oublier les acteurs du film, Matthew *(Birdy)* Modine en tête, qui eux non plus ne l'ont pas vu. Les lumières baissent dans la salle, le silence se fait, total. Et sans relâche, pendant deux heures, Kubrick vous frappe au ventre, au cœur, à la tête. Vous laisse sur le carreau.

Trois actes à ce *Full Metal Jacket* : l'entraînement des recrues, l'arrivée au Vietnam, l'offensive du Têt, moment crucial de la guerre du Vietnam, quand les Américains remportent la bataille – mais devinent pour la première fois qu'ils vont perdre la guerre.

Hué en ruine. Pas de ballet d'hélicoptères aux accents de Wagner, comme dans *Apocalypse*, pas de jungle dense et moite comme dans *Platoon*. Kubrick utilise la géométrie dans l'espace. *Un* palmier suffit à représenter tous les autres ; *un* tireur d'élite vietnamien, l'ensemble du Vietcong. Le Vietnam est reconstitué dans une usine désaffectée de la banlieue de Londres. Le palmier vient d'Espagne.

Full Metal Jacket s'ouvre sur une chanson des années 60, bien *country*, bien ringarde, réelle : *Goodbye, Sweetheart/Hello Vietnam*, tandis que les acteurs se font passer la boule à zéro. *Woolly Bully* annonce le calme avant la tempête, et l'offensive du Têt se déroule sur *Going to the Chappel.*



COLLECTION CHRISTOPHE L.

Stanley Kubrick, tournant *Shining* en 1980.

L'entraînement des recrues à Parris Island est presque une comédie musicale, confinant au burlesque. Mais les *lyrics* sont terrifiants : *« Dieu bande pour les* marines*… En signe de gratitude et en échange de bons procédés, nous approvisionnons son paradis en âmes fraîches. »*

A l'issue de la projection, les interprètes du film – ensemble – écrivent au dos du programme une longue lettre que Modine envoie à Stanley Kubrick. En substance : merci.

H. B.

Montand, de Florette à Manhattan

Triomphe critique pour Jean de Florette, *de Claude Berri, qui sort aux Etats-Unis. Et personnel pour Yves Montand, qui, après New-York, envisage d'aller présenter le diptyque de Marcel Pagnol au Festival de Moscou.*

« Parlant de Pagnol, un critique du Monde *écrivait il y a quelques mois qu'il « gratouille » et « chatouille » la mémoire collective des Français. En l'ouvrant à une audience plus large, M. Claude Berri réussit le prodige de le faire entrer dans notre mémoire collective à tous. »*

Cette vénérable institution qu'est le *New York Times* ne nous avait guère habitués au lyrisme qui salue la sortie, le vendredi 26 juin, de *Jean de Florette*, sur les écrans américains. Une sortie qui prend des allures d'événement – *« Bienvenue, le Papet »*, faisant écho à *« Lafayette nous voici »*. Et le quintette Pagnol-Berri-Montand-Depardieu-Auteuil frappant tous azimuts.

La suite d'Yves Montand dans un palace de la 5ᵉ Avenue. Dehors, Central-Park engourdi sous la chaleur. Montand a accordé une trentaine d'interviews en trois jours. Des valises sur le pas de la porte : dans une heure, il part pour Los Angeles. Par terre, sur la table, partout, des journaux, ouverts à la bonne page. *« T'as lu ? C'est bien, hein ? »*, s'écrie Montand. Dans un coin, un poste de télévision encore allumé : il passait ce matin au « Today Show » (cent millions de spectateurs – une bagatelle). On a diffusé un reportage sur l'avant-première de gala, la veille au profit de la recherche contre le SIDA. *Jean de Florette* et *Manon des sources* projetés, exceptionnellement, à la suite. Comme en France, la sortie des deux films s'échelonnera sur quatre mois. Salle comble au Lincoln-Center, où William Hurt voisine avec Glenn Close, et Richard Gere avec Bill Murray, Arthur Penn, Robert Benton et Madeleine Kahn.

A l'entracte, le professeur Mathilde Krim, fondatrice de l'organisation américaine pour la recherche contre le SIDA (et épouse d'Arthur Krim, président d'Orion, dont la section Classics distribue les deux films), remercie l'assistance puis présente Claude Berri, qui, dans un anglais incertain mais charmant, appelle au secours son « young papet ». Yves Montand entre. La salle lui fait une ovation.

Ni lui ni Pagnol ne sont ici des inconnus. La trilogie *Marius-Fanny-César* et *la Fille du puisatier* font partie des grands classiques français qui n'ont jamais quitté l'affiche des salles dites de répertoire. De plus, tous les critiques américains font figurer *la Femme du boulanger* sur leur liste des dix meilleurs films étrangers de tous les temps. Et Orson Welles clamait partout que Raimu était le plus grand acteur du monde. Les Américains se sont d'ailleurs vite emparés de l'œuvre de Pagnol. Dès 1938, *Fanny* devenait *le Port des sept mers*, de James Whale, avec Wallace Beery et Maureen O'Sullivan. A la fin des années 50, *Fanny*, toujours se transformait en comédie musicale à Broadway et connaissait, en 1961, une autre version cinématographique avec Leslie Caron, Horst Buchholtz (Fanny-Marius), Charles Boyer en César et Maurice Chevalier dans le rôle de Panisse.

L'un des plus grands restaurants des Etats-Unis se trouve à Berkeley, près de San-Francisco : il a pris pour enseigne « Chez Panisse ». Son chef, Alice Waters, a bien entendu publié un livre de recettes, le *Chez Panisse Cook book* et, plus sérieusement, a écrit l'introduction au premier volume des mémoires de Marcel Pagnol, publié l'an dernier par North Point Press sous le titre *Memories of my father.*

Aujourd'hui, l'accueil critique fait à *Jean de Fleurette*, confine au délire. Du *New York Times* à la *New Republic*, en passant par les quatre petits lapins de *Playboy*. Même le *Village Voice*, seule publication à émettre des réserves sur le film, n'en a aucune à l'endroit de Montand… *« Le film*, écrit Daniel Edelstein, *appartient à Montand… Tapi dans le personnage du papet, il semble être enfin devenu un grand acteur et non plus simplement un chef d'Etat. »*

Yves Montand reprend du café. Son troisième de la matinée. Les questions qui lui ont été posées ? Invariablement, elles débouchaient sur la politique ou sur son itinéraire personnel, parti d'où l'on sait pour aboutir … au pro-reaganisme ?

« J'ai répondu, dit Montand, *que j'avais désormais fait mienne la phrase de Graham Greene : « J'essaie de comprendre la vérité, » même si cela compromet mon » idéologie. » Qu'il ne fallait donc pas faire de moi un supporter inconditionnel de Reagan. Loin de là. Mais que je n'allais pas nier qu'il ait fait des choses positives. Que le coup de pied au cul de l'« Irangate » ne me faisait pas plaisir, mais que ce n'était pas pour cela que j'allais désapprouver sa prise de position contre l'intégrisme islamique (…). »*

Jean de Florette forcera-t-il le ghetto des grandes villes où sont généralement confinés les films étrangers ? Au-delà de New-York, Los Angeles, Chicago et Seattle, trouvera-t-il un public au Wyoming ou au Texas ? *« Pas impossible. Parce que le Texas connaît bien le problème de l'eau, le problème de la sécheresse. Peut-être plus qu'ailleurs. »*

Le lendemain, on apprend que *Jean de Florette* et *Manon des sources* sont officiellement invités au Festival de Moscou. Montand sera-t-il du voyage ? *« On m'a demandé officieusement si j'envisageais d'y aller… »* Il en a immédiatement parlé à son ami, Elie Wiesel, prix Nobel de littérature, avec qui, entre deux interviews, il a réussi à passer une heure.

« D'abord, j'attends une invitation officielle. Ensuite – et je l'ai dit tout de suite – je n'irai qu'à la condition expresse que la liberté de partir soit – par écrit et de manière effective – accordée à Ida Nudel et aux Slepak, qui sont emprisonnés ou en exil depuis dix-huit ans. On leur a toujours refusé un visa. » Pense-t-il réussir ? *« Je ne sais pas. Ils peuvent très bien me répondre : « Allez vous faire foutre, Mon- » tand », mais si on ne demande pas, on n'obtient jamais rien. »*

HENRI BEHAR.

THÉATRE

Avant-programme du XVIᵉ Festival d'automne de Paris

Autour de l'Italie

Musique, théâtre, danse, cinéma et expositions, plus de trente manifestations de première importance sont au programme du XVIᵉ Festival d'automne, qui aura lieu à Paris du 5 septembre au 31 décembre 1987. L'Italie en sera cette année le thème central :

MUSIQUE

Hommage à Luigi Nono : Prometeo, tragedia dell'ascolto, pour onze solistes et deux récitants. Théâtre national de Chaillot (1ᵉʳ, 3, 4, 6, 7 et 9 octobre). *Il canto sospeso*. Théâtre du Châtelet (21 septembre). *A Pierre, découvrir la subversion, Fragmente-Stille*. Théâtre de Chaillot (5 octobre). *Rizonanze erranti*. Théâtre de Chaillot (8 octobre).

THÉATRE

Hommage à Luca Ronconi : Le marchand de Venise, de Shakespeare, coproduit par la Comédie Française. Odéon (du 10 novembre au 14 janvier). *La serva amorosa*, de Goldoni. Théâtre des Amandiers (13-17 octobre). *Travaux d'élèves de Ronconi*. Théâtre des Amandiers (18-22 novembre). Le film *Orlando furioso*, mis en scène par Ronconi (durée 10 heures), sera projeté aux Amandiers les week-ends de décembre.

La Locandiera, de Goldoni. Mise en scène d'Alfredo Arias. Théâtre d'Aubervilliers (6 octobre-15 novembre).

MARIONNETTES

Trois compagnies italiennes de Lucca, Palerme et Milan présenteront à Chaillot leurs dernières créations. Du 29 septembre au 1ᵉʳ novembre.

EXPOSITIONS

Renzo Piano, architecte. Chapelle de la Sorbonne (2 novembre-18 décembre).

Mario Merz. Chapelle de la Salpétrière (15 novembre-31 décembre).

AUTRES MANIFESTATIONS

MUSIQUE

Triptyque, de Dido Lykoudis, Iannis Xenakis et Silvio Gualda. Centre Georges Pompidou (19-31 octobre).

Concert Messiaen, Xenakis, Mahler. Orchestre de Paris, direction Zubin Mehta, piano Roger Woodward. Pleyel (28-29 octobre). *Valis*, opéra de Tod Machover et Catherine Ikam, commande de l'Ircam. Centre Georges Pompidou (du 1ᵉʳ au 7 décembre).

THÉATRE

Travaux d'acteurs au théâtre des Amandiers : Hamlet machine, de Heiner Müller, mise en scène de Bob Wilson, par les élèves de l'université de New York (30 septembre-10 octobre). *Platonov*, de Tchékhov, mise en scène de Patrice Chéreau, *Penthésilée* et *Catherine de Heilbronn*, de Kleist, mise en scène de Pierre Romans, par les élèves de l'Ecole de Nanterre (18 septembre-31 octobre). Extraits d'*Amor nello Spechio*, de Andreini et de *Morte Innamorata*, de Glissenti, mise en scène de Luca Ronconi (du 18 au 22 novembre).

Pionniers à Ingolstadt, de Marie-Luise Fleisser, mise en scène de Bérangère Bonvoisin. Amandiers (24 novembre-20 décembre).

Mystère bouffe, de F. Tanguy, par le Théâtre du Radeau. Théâtre de la Bastille (29 septembre-14 octobre).

Bivouac, de Pierre Guyotat. Bastille (12 novembre-6 décembre).

Une année sans été, de Catherine Anne. Athévains (décembre).

Paris Gypsy, de D. Rochline (lieu et date à préciser).

Penthésilée, de Kleist, par H.-J. Syberberg et E. Clever. Bouffes-du-Nord (10-15 novembre).

Les petits pas, de J. Deschamps (reprise). Bouffes-du-Nord (26 novembre-fin décembre).

Le récit de la servante Zerline, de H. Broch, mise en scène K.-M. Grüber, avec Jeanne Moreau (reprise). Atelier (5 septembre-8 novembre).

DANSE

Stephen Petronio. Centre Pompidou (5-11 octobre).

Trisha Brown. Théâtre de la Ville (17-21 novembre).

Monnier-Duroure. Théâtre de la Ville (1-2-4-5 décembre).

CINÉMA

(Lieux et dates à préciser).

Nanni Moretti, Rétrospective intégrale.

Fassbinder. Hommage.

Semaine des Cahiers du cinéma. Dix avant-premières.

★ Renseignements : Festival d'automne, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-96-12-27.

« Les hommes-phénomènes » du Grand Magasin

Illusion et bouts de ficelle

Géants, avaleurs de sabre, hypnotiseurs… la Foire du Trône racontée par deux bateleurs. Des anges passent.

Sur une estrade de salle paroissiale, un jeune homme et une jeune fille sages, trop vite grandis pour leur costume du dimanche, énoncent une litanie surréaliste. Dans la série « Incroyable mais vrai » défilent l'homme qui mesurait 2,35 mètres et ne pouvait tenir debout tant sa tête était lourde, celui qui mourut d'une indigestion la centaine et demie bien tassée, le plongeur le plus téméraire, le guérisseur le plus notoire. Ils portent des noms beaux comme des poèmes, vieux comme le monde. La rumeur affirme qu'ils ont bien existé.

Invités l'an passé au Festival d'Avignon, où ils présentaient *les Filles du chef*, Pascale Murtin et François Hiffler, fondateurs de la compagnie Grand Magasin, sont des adeptes de l'hypnose douce. Ils achalandent leur micro-théâtre d'accessoires enfantins, qu'ils produisent avec le plus grand sérieux du monde : masques des sept nains, barbes blanches en coton, bûches glacées en carton-pâte ou, pièces à conviction plus irréfutables, polaroïds et livres. Ils énoncent leurs fables sur le ton égal des conférenciers objectifs, mais parfois, pour ajouter à la persuasion, les reprennent en chœur. Montreurs d'illusion, ils cultivent avec trois bouts de ficelle le paradoxe de l'art du spectacle.

Chez eux comme chez les dompteurs de puces, il y a peu de choses à voir. Tout repose sur la force de suggestion des mots, des simulacres. Après, quand la magie est installée, ils peuvent bien montrer l'envers du décor, démonter les trucs des avaleurs de sabre et autres illusionnistes, on continue à y croire. *« L'illusionniste crée l'impossible et jongle avec le rêve »*, affirment-ils joliment.

Joli : on n'arrive pas à trouver un autre mot pour parler de ces *Hommes phénomènes*. Un spectacle très bref, savoureux mais un peu décevant, répétitif comme une barbe à papa. Grand Magasin, on le sent, pourrait fomenter des tours de passe-passe plus audacieusement raffinés. Alors on attend encore la suite du numéro.

ODILE QUIROT.

★ Les 26, 27, 29, 30 juin. A la Salette de Belleville, 55, boulevard de Belleville, tél. : 42-49-53-18.

Clôture du Printemps de Paris

Leurre

Le troisième Printemps du théâtre s'achève, à la salle Gémier de Chaillot, avec un petit spectacle très curieux, très beau, mais assez incompréhensible : *Leurre H.* La mise en scène d'Alain Rigout et d'Abbés Zahmani est simple et cohérente, les lumières de Laurent Fachard efficaces, les costumes de Chantal Rader et Goury ingénieux.

Les comédiens, qui sont aussi, pour les besoins de la pièce, danseurs et chanteurs, sont très franchement bons. Il s'agit d'Aurélie Balte, Philippe Dormoy, Mathilde Monnier, Nathalie Richard, Ghédalia Tazartes et Abbés Zahmani, regroupés dans la Compagnie 14/18, qui a, à n'en pas douter, de belles heures devant elle.

A la condition de s'attaquer, la prochaine fois, à une vraie pièce de théâtre. Car *Leurre H*, collage de textes de Michaux, Laforgue, Shakespeare et Witkiewicz, est tellement hermétique que, malgré le talent et la cohésion du groupe entier, l'attention se perd dans les méandres de ce rêve d'« haschichomane ».

Cela dit, ce spectacle n'a pas volé la mention spéciale que lui a décernée le jury présidé cette année par Nicole Garcia. Comme il est tout naturel que *le Fils*, de Christian Rullier, mis en scène par François Rancillac (*le Monde* du 12 juin), ait reçu le prix de ce troisième Printemps (100 000 F, une invitation au Festival d'Avignon 88 et 100 000 F d'à-valoir sur les décors d'un prochain spectacle alloués par AOR). Le prix Alpha-FNAC (50 000 F) a été décerné à *Leurre H.*

O. S.

★ *Leurre H*, salle Gémier, à 20 h 30. Tél. : 42-96-82-00.

MUSIQUES

Au 3ᵉ Concours de flûte Jean-Pierre Rampal

Victoire française

Un véritable marathon ! Le Concours Jean-Pierre Rampal de la Ville de Paris avait enregistré deux cent vingt-deux inscriptions, tant est grande la passion pour la flûte et la renommée de notre pontife national de l'instrument. Sur dossiers, le jury en a conservé cent dix, mais les premières éliminatoires n'en ont pas moins duré trente-huit heures et les secondes seize heures… Il en fallait plus pour doucher l'enthousiasme d'un public frénétique lors de la finale.

Curieusement, alors que les deux premiers concours (en 1980 et 1983) avaient affirmé une suprématie japonaise, parmi ces candidats venus de vingt-quatre pays, l'aréopage, très international, a élu en définitive trois Français et un Anglais, qui plus est tous élèves d'Alain Marion ! Et aucune des femmes qui formaient au départ la moitié du peloton…

Nul ne songera à discuter la supériorité de Philippe Bernold, Colmarien de vingt-six ans, soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, qui ajoutait à la haute technique de tous ses camarades une fantaisie, une malice et un charme particulier dans le *Concerto en sol* de Mozart. La richesse fruitée du son, l'intelligence du phrasé, la justesse de l'accentuation, apparaissaient à l'évidence dans *Parcours*, une délicieuse « ballade » écrite pour l'occasion par Pierre Petit, où les exigences de la virtuosité se font discrètes pour servir les pensées d'une flûte élégante et élégiaque sur le parterre rêveur des cordes.

L'Anglais Samuel Coles (vingt-trois ans, deuxième prix) faisait preuve lui aussi d'une sonorité radieuse et d'un style très parlant, moins personnel peut-être dans le même concerto de Mozart.

Eric Kirchhoff (Mulhousien, vingt-cinq ans, troisième prix) complétait le succès de l'Alsace avec une charmante exécution de l'œuvre de Pierre Petit et du *Concerto* de Jacques Ibert, tandis que Jacques Libouban (d'Ermont, vingt-et-un ans) paraissait plus à l'aise dans le *Concerto* très oriental et trépidant de Khatchaturian, qui réclame un souffle inextinguible. Un Hollandais, Sjaak Zoon, a obtenu le prix spécial du jury.

L'Orchestre de Paris, dirigé par Claude Bardon, donnait aux finalistes une réplique digne de leur talent, ce qui n'est pas toujours le cas dans ces concours.

JACQUES LONCHAMPT.

Culture

ARCHITECTURE

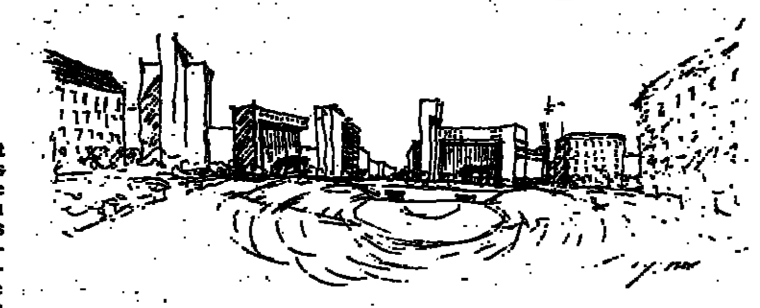
Kenzo Tange à l'Ecole nationale des beaux-arts

Les risques de l'autopromotion

Une exposition de l'architecte japonais Kenzo Tange, pensée et fabriquée pour être exportée en kit.

L'intérêt d'une telle exposition est contraire aux intérêts bien compris de l'illustre maître d'œuvre, car elle en dessert l'image et la réputation au lieu de les servir, ce qu'à maints égards il mériterait. Dans ces conditions, l'intérêt d'une pareille fantaisie pour notre bonne Ecole nationale est de n'avoir pas coûté grand-chose puisqu'elle a été dans ses moindres détails, contenu et contenant, pensée et fabriquée au Japon pour être exportée en kit vers la France et quelques autres pays en voie de développement... culturel.

Kenzo Tange a aujourd'hui soixante-treize ans. Il est à la tête d'une agence impressionnante, qui fonctionne sur le mode américain sous le titre Kenzo Tange Associates après s'être intitulée, dans les années de l'après-guerre Studio Kenzo Tange, modeste unité devenue en 1961 Kenzo Tange and URTEC, pour répondre au chant des sirènes de l'urbanisme moderne. Oscillant entre les délices d'une architecture fière et propre, un urbanisme qui ne s'encombre pas de sentiments et une efficacité qui plaît aux gens pressés, la nouvelle agence, réorganisée en 1985, compte une soixantaine d'associés principaux auxquels viennent à l'occasion s'adjoindre des collaborateurs temporaires.



Kenzo Tange : Croquis pour la place d'Italie, 1986.

C'est d'ailleurs à la productivité d'une agence plus qu'au travail et au génie du maître nippon que se réfèrent l'exposition et plus encore le catalogue, parfaits exemples de documents publicitaires, totalement dépourvus non seulement du minimum de pédagogie mais de la plus élémentaire transparence : plusieurs bâtiments restés à l'état de projets, nombre d'ensembles inachevés et appelés à le rester, sont présentés comme des réalisations terminées ou en passe de l'être. Au cœur de tout cela, le projet de Kenzo Tange pour la place d'Italie, d'une autre facture, certes, que le projet choisi par le maire de Paris pour la malheureuse porte Maillot, mais qui n'en reste pas moins assez secondaire, voire plat, dans la production de l'agence japonaise.

Mais venons-en au plus navrant : la formidable vigueur de Tange, la beauté de bâtiments comme les stades olympiques de Tokyo, le centre de communication de Kofu, l'hôtel de Kurashiki, la succursale d'Olivetti, sont tantôt noyés dans les couleurs fadasses de gigantesques photos, tantôt carrément oubliés car jugés inaptes, sans doute, à séduire la clientèle internationale. L'importance et l'influence de l'architecte dans son propre pays auraient mérité d'être évoquées par les œuvres de quelques-uns de ses disciples : on a préféré exalter l'aspect le moins intéressant et le plus démodé de Tange, à savoir un urbanisme mégalomaniaque et proliférant, plus agaçant encore que les délires de Le Corbusier – l'un de ses maîtres occidentaux – car plus méthodique, plus froid.

FRÉDÉRIC EDELMAMNN.

★ Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 20 septembre.

COMMUNICATION

Le tribunal confie « le Matin de Paris » au groupe des « Dix »

Difficile pari

Le groupe des « Dix » a remporté une victoire mais n'a pas encore gagné la guerre du *Matin de Paris*. Le jeudi 25 juin, le tribunal de commerce de Paris a en effet accordé la « *cession provisoire* » du quotidien de gauche à ce groupe de douze salariés – qui continuent pourtant à s'intituler les « Dix » (1) – en insistant sur la « *précarité* » de sa situation. Les deux propositions de reprise du journal (celle des « Dix » et celle du holding Idétel-Intermédias, dont le représentant, M. Jacques Lhomet, n'était pas à l'audience du 25 juin) présentaient, selon le tribunal, « *des chances identiques de réussite, c'est-à-dire très faibles* ». Cependant, le tribunal a repoussé la liquidation judiciaire du *Matin* et, estimant que « *l'intérêt de la survie du journal commandait l'acceptation d'une des deux propositions* », balançait finalement en faveur de celle des « Dix »

Les « Dix » rachèteront donc le titre et le matériel du *Matin* pour 5 millions de francs : 2 millions de francs seront versés comptant, le solde devra l'être au 31 décembre. Enfin, le tribunal a demandé aux « Dix » de constituer la nouvelle société éditrice du *Matin de Paris* avant le 31 juillet. A cette date, la liste confidentielle des actionnaires, que leur avocat, Me Jean-Pierre Edberg, a présentée au tribunal, devra comporter le nom et le montant de la participation définitive de chacun d'eux.

Malgré la fatigue de ces dix derniers jours consacrés à cette quête d'actionnaires intéressés par la reprise du quotidien, les « Dix » avaient bon espoir de boucler, « *dans les plus brefs délais* », leur tour de table. Selon eux, les deux tiers du capital constitutif de la nouvelle société (10 millions de francs) seraient déjà acquis.

La Fédération nationale des travaux publics (FNTP), les éditions aixoises En direct, l'éditeur télématique Nationale 7, l'entreprise de services SVP et l'agence de communication News Plus ont en effet fourni un engagement ferme. Plusieurs maisons d'édition (Le Seuil, Flammarion, Gallimard, etc.), une chaîne hôtelière, d'autres groupes de communication des industries ainsi que sept à huit quotidiens régionaux sont en négociations avancées avec les « Dix ». Ces derniers discutent aussi avec des banques susceptibles de fournir au *Matin* des prêts bancaires de l'ordre de 10 millions de francs. Des recettes sur avances publicitaires seraient aussi consenties au quotidien. Enfin, en septembre, une société des lecteurs, au capital de 10 millions de francs (un premier million a déjà été souscrit par les lecteurs ces dix derniers jours et devrait être converti en actions à la rentrée), sera lancée, ainsi qu'une société regroupant le personnel du *Matin*.

Outre ce pari financier, les « Dix » auront à affronter ces jours-ci le délicat problème des suppressions d'emplois. 96 postes sur 135 pourraient être conservés, avaient-ils déjà annoncé aux salariés du *Matin*. Les anciens syndicalistes que sont pour la plupart les « Dix » devront donc établir prochainement la liste d'une quarantaine de licenciés. Des conflits sont prévisibles. L'intersyndicale du *Matin* (SNJ-CGT, FO, CFDT) s'est d'ailleurs réunie immédiatement après la décision du tribunal de commerce.

Autre « *essai à transformer* » : la relance rédactionnelle du *Matin*. Les « Dix », maintenant propriétaires du titre, se sont fixé des « *objectifs modestes* » d'augmentation de la diffusion, qui feraient passer celle-ci de 60 000 à 70 000 exemplaires actuellement à 90 000 en un an. L'équilibre devrait être atteint à la fin de l'année 1988. Mais cette relance sera-t-elle possible avec une centaine de salariés ? Il reste enfin la « ligne rédactionnelle » du *Matin de Paris*. Les « Dix » souhaitent qu'il reste « *orienté à gauche* » mais se refusent à en faire le journal d'un quelconque parti, sans doute échaudés par l'histoire récente du titre, confié à M. Paul Quilès, et l'expérience tentée antérieurement par M. Max Gallo, qui dirigea *le Matin* après avoir été le porte-parole du gouvernement socialiste.

Mais certains de leurs actionnaires, notoirement engagés du côté de l'actuelle majorité, laisseront-ils *le Matin* tracer la voie de cette indépendance ?

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Constitué le 15 juin, le groupe des « Dix » comprend en réalité douze salariés du *Matin* : Mmes Marie-Béatrice Coulon (journaliste), Régine Berlinge (responsable du personnel), MM. Gilles Suze, Jean-François Alessandrini, Eric Walter (journalistes), Bertrand Pellegrin (chef du service politique), Jean-Pierre Gonguet (chef du service social), Pierre Morville (chef du service économique), Renaud Revel (chef du service médias), Guy Konopnicki (chroniqueur) et Pierre Feydel (directeur de la rédaction). M. Didier Tourancheau, conseiller juridique de l'Union départementale CFDT de Paris et ancien expert juridique du comité d'entreprise du *Matin*, s'est joint récemment à ce groupe. Il a démissionné de la CFDT, ainsi que les membres du groupe des « Dix » qui détenaient auparavant un mandat syndical.

Privatisation de Sud-Radio

Les caisses de retraite andorranes se veulent partie prenante

La privatisation de Sud-Radio devrait avoir lieu d'ici la mi-juillet. La Sofirad, holding gérant les participations de l'Etat dans l'audiovisuel, vient en effet de recevoir les conclusions des audits chargés d'évaluer le prix de la station (il devrait être fixé entre 35 et 40 millions de francs). Parmi les candidats, le mieux placé est M. Pierre Fabre, un industriel de la pharmacie et des cosmétiques. Il a réuni un tour de table conséquent d'industriels et de banquiers, de journaux régionaux (*Sud-Ouest, la Dépêche du Midi* et *le Midi libre*), auxquels se sont jointes les caisses de retraite andorranes. Celles-ci ont l'ambition de devenir un nouvel acteur de la communication non seulement dans la péninsule Ibérique, mais aussi en France.

M. Edouard Balladur les a déçus. Mais ne les a pas fait changer de stratégie. Les caisses de retraite andorranes, recalées par le ministre d'Etat lors de la privatisation de Havas, font plus que jamais de l'agence le partenaire privilégié de leur politique de développement international. « *C'est un choix stratégique* », explique leur directeur, M. Antonio Ubach. Lorsqu'en 1985 les caisses de retraite de cette principauté enclavée au cœur des Pyrénées décident de pratiquer une gestion plus audacieuse de leurs fonds, elles définissent deux priorités : la France et la péninsule Ibérique comme zone d'action privilégiée ; la communication et le tourisme comme secteurs d'activité.

« *Nous sommes de petits investisseurs institutionnels*, poursuit M. Ubach. *Nous ne voulons et ne pouvons pas être des opérateurs* », malgré 90 millions de dollars à placer (environ 540 millions de francs). Les caisses ont donc recherché un partenaire privilégié. Havas offrait un profil idéal : elle est l'une des rares entreprises françaises à se développer simultanément dans la communication et le tourisme et à s'intéresser aux marchés voisins, espagnols et portugais. Le mariage s'imposait. Les caisses, conseillées par un ancien PDG de la Sofirad, M. Gérard Unger, l'ont donc scellé en raflant en Bourse 2 % du capital de l'agence, l'été dernier. 2 % qu'elles regrettent encore de n'avoir pu accroître à l'occasion de la récente privatisation d'Havas. La vague libérale devrait pourtant offrir aux caisses, une nouvelle occasion de se placer sur le marché français de la communication, en entrant en force (à hauteur de 20 % du capital) dans Sud-Radio. Les Andorrans connaissent bien cette station périphérique, puisque celle-ci est née sur leur territoire. Et même si aujourd'hui les liens sont devenus plus ténus entre la Principauté et la station radiophonique (l'émetteur en Andorre a été fermé il y a deux mois), M. Ubach avance plusieurs raisons pour expliquer l'intérêt des caisses : la proximité géographique et les liens historiques bien sûr, mais aussi la volonté d'agir de concert avec Havas. L'agence contrôle, en effet, *via* sa filiale IP, la régie publicitaire de Sud-Radio.

Une démarche identique conduit les Andorrans à prendre, aux côtés d'IP, 40 % du capital de la régie de Radio-Renaissance, la principale station portugaise. Et en Espagne, les caisses s'intéressent de près à une radio catalane, tout en étudiant avec Canal Plus et Havas, un projet de télévision cryptée, baptisé Canal 10. Cette chaîne à péage devrait, pour avoir une chance de percer avant l'apparition prévue de la télévision commerciale, être lancée avant la fin de l'année. Avec les caisses andorranes, Havas a un nouvel allié, et la communication, un nouvel investisseur (1), venu d'ailleurs.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Les Caisses de retraites andorranes viennent par ailleurs d'entrer à hauteur de 1 % dans le capital de Parthena, un holding financier présent dans plusieurs sociétés de la communication : Dauphin, Eurocam, CEP-Communication.

Treize Français sur cent « intéressés » par l'achat d'actions TF 1

Le minitère de la culture et de la communication estime que la privatisation de TF 1, dont les actions seront vendues au public dès lundi 29 juin, a « *toutes les chances d'être profitables* », même si « *elle est une opération à risques* ». Selon le cabinet de M. François Léotard, plusieurs raisons poussent en effet à l'optimisme : TF 1 est « *le leader quasi absolu sur son marché avec 41 % d'audience* ». La concurrence de la Cinq ne se fera sentir que « *dans un délai assez important* », lorsque son taux de couverture du territoire deviendra suffisant.

Les Français n'en sont apparemment pas encore convaincus. Selon un sondage Louis Harris paru dans *l'Express*, un Français seulement sur cent se déclare « *très intéressé* » par l'acquisition d'actions TF 1, 12 % étant « *assez intéressés* », 19 % « *peu intéressés* ». Les autres, 64 %, n'étant « *pas intéressés du tout* » (4 % ne se prononcent pas).

L'édition spéciale de « 7 sur 7 », que TF 1 consacrera dimanche 28 juin à sa propre privatisation, fera-t-elle évoluer ces pourcentages ? M. Francis Bouygues, PDG de la chaîne, M. Patrick Le Lay, vice-PDG, répondront aux questions que les téléspectateurs auront posées, dès 17 heures, en appelant le standard de SVP ([16-1] 47-87-11-11).

(*Lire dans « le Monde affaires »* l'entretien avec M. Bouygues : « J'attends deux millions d'actionnaires ».)

Durcissement de la grève au « Midi libre »

La grève des ouvriers du Livre CGT du quotidien régional *Midi libre* (Montpellier) s'est durcie jeudi 25 juin. Les négociations avec la direction, interrompues la veille, ne semblent pas devoir reprendre (*le Monde* du 26 juin). En grève depuis le 17 juin, afin d'obtenir une prime d'ancienneté et l'embauche de personnels remplaçants, les ouvriers du Livre CGT ont décidé de créer un comité de grève et de lancer une campagne d'information, notamment à Montpellier.

Qualifiant de « *peu glorieux pour la direction* » la sortie depuis trois jours d'une édition du *Midi libre* de quatre pages fabriquée dans les imprimeries de la région, la CGT estime que le conflit pourrait prendre « *une dimension nationale s'il se prolongeait* ». Ses représentants ont fait appel à la solidarité des ouvriers des deux autres titres du groupe : ainsi, vendredi 26 juin, *l'Indépendant* de Perpignan est absent des kiosques et le quotidien *Centre-Presse* (Rodez) paraîtra, comme la veille, avec une pagination réduite de quatorze pages.

● **Le groupe Expansion renforce sa position dans le capital d'AGEFI Développement.** – Le groupe Expansion a conclu, jeudi 25 juin, un accord avec les groupes Peugeot et Michelin, aux termes duquel il reprend la participation de 34 % que ces derniers détenaient dans AGEFI Développement, holding coté au second marché boursier, qui possède le quotidien *AGEFI*. Le groupe Expansion (*l'Expansion, la Lettre quotidienne de l'Expansion*, etc.) précise qu'il renforce ainsi ses positions dans le groupe comprenant l'*AGEFI, la Vie française* et *la Tribune de l'économie*, racheté en mars à M. Bruno Bertez, en raison de la confiance qu'il porte en l'avenir de ces titres. Toutefois, le groupe Expansion est toujours à la recherche de financements pour *la Tribune de l'économie* qui continue à perdre 2 millions de francs par mois.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Jules César.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur Chasse ! de Feydeau.

ODÉON - COMÉDIE - FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois Gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), 17 h : Fragment d'une pièce en train de s'écrire ; 20 h 30 : la Vie quand même.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres ; *Vidéo-information :* 13 h : une Vie de Chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h : Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; 19 h : Costakis, de B. Gauvin. *Vidéo/Musique :* 13 h : Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h : Cosi Fan Tutte de Mozart ; 19 h : Otello de Verdi ; *Cinéma du Musée :* 15 h et 18 h : dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion » : (ven.) B. Nauman ; Pte salle 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes : « l'Odyssée de Romulus » créé et présenté par F. Houtier.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 18 h 30 : le Directeur de Théâtre (Mozart), Orchestre National de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur ; 20 h 30 : Intégrale Ravel : l'Œuvre lyrique « l'Enfant et les sortilèges », nouvel orchestre philharmonique de Radio-France.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri : 22 h 30 : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; 21 h : l'Afrique Musique.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00), 19 h : Vladimir Maïakovski tragédie.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri ; 22 h 30 : Susan Lenghlen, la diva du tennis.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : Les Heures blanches. Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Sente étroite du bout du monde-akihai ; 20 h 30 : 4 Litres blues

CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h : Les Retrouvailles.

CINQ DIAMANTS, 21 h : Les Charlottes.

CITHEA (43-57-93-26), 21 h 30 : Dialogues interrompus.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet ; 18 h 30 : les Deux Timides.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit ; 16 h 30 : Etranges Strangers ; 18 h : Travelling arrière ; 20 h : Cinéma.

ESSAION (42-78-46-42), 18 h 30 : Récits aigres-doux ; 20 h 30 : la Passion de Job ; 21 h : Cochon qui s'en dédit.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours !, tout va bien.

GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do ! I Do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GREVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

GUICHET - MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phélès.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; 22 h 30 : La fin et la manière ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MAIRIE DU 3e : le 27 à 21 h : Dialogues interrompus.

MARIE - STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Vingt Ans de piano forcés.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon ; 21 h : Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Eprouvette.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 15 h : le Misanthrope ; 18 h 30 : Passagères ; 20 h 30 : Eléphant Man.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT - GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

STUDIO DES CHAMPS - ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 et 21 h : Beau Rivage.

SQUARE VILLETTE (42-62-21-21), 21 h 30 : le Chant des Lémures.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 22 h : Huis clos ; 16 h : les Souffrances du jeune Werther ; 18 h : Polar de la dernière nuit ; 20 h : Lover Comment ; Cantiones sacré.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, 21 h : Marion.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : le Horla ; 18 h : le Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin ; 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.

BLANCS - MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service ; 18 h : Ce neveu de Rameau ; 21 h 30 : Derrière vous... il n'y en a qu'une.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Délire pour une femme presque seule ; 16 h : Le cri du crapaud buffle ; 18 h : Breakfast pour les cadavres ; 22 h : La conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT - VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 16 h : L'orage ; 17 h : 95 Bonnet ; 18 h 30 : Le coup de gant ; 20 h 15 : Play it again ; 21 h 30 : La délaissée ; 22 h 30 : Meta mort phose.

La danse

DIX - HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Why Not.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Drama.

THÉATRE DE PARIS (48-74-10-75), 21 h : Tango Tango.

THÉATRE 14-J.M.- SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Trois pièces à vendre.

THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : Promenade au cœur des choses.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Piano Panier.

CARRÉ SILVIA MONTFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri.

Vendredi 26 juin

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (42-77-19-90), 21 h 30 : Les Gladiateurs.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : Marc Jolivet.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) : l'Afrique Musique.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 21 h 30 : B. Santeff.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-Hall de Grèce.

Les concerts

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 20 : E. Vassilieva.

Grande Halle, 21 h : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mércier (Le Masme, Bekummernis).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Ensemble vocal Gabrieli, dir. : C. Petillot (Monteverdi, Schütz...).

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble vocal Intermezzo, dir. : C. Marchand (Rossini).

Musée de Montmartre, 21 h : Ensemble Horizons sonores XXI (Listz, Wagner, Satie...).

FIAP, 21 h : C. Marin (Bach, Albeniz).

Lucernaire, 18 h 30 : C. Connoly.

Sainte Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique du Moyen Age, musique à la cour de Bourgogne).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, les Musiciens du ciel, de G. Lacombe ; 19 h, Station Terminus, de V. de Sica (v.o.) ; 21 h, The Bamboo Blonde, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, le Club des trois, de T. Browning ; 17 h, Anna et les Loups, de C. Saura (v.o. stf) ; 19 h, Bungalow pour femmes, de R. Walsh (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, No Pais das Amazonas, de Silvinho Santos et No Rastro do Eldorado, de Silvinso Santos ; 17 h 30, Mito e Metamorfose das Maes Nago, de Juana Elbein dos Santos, et Aopçao, ou As Rosas da Estrada, d'Ozualdo Candeias ; 20 h 30, Aqueles Dois, de Sergio Amon et Libertarios, de Lauro Escorel Filho.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; VF : Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A, vo) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A, vo) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) V.F : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ;

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e, (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.o. et v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82.

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37.

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60) : Prends l'oseille et tire-toi. St-Lambert, 15e (45-32-91-68), Tombe les filles et tais-toi ; Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose.

CARNE, St-Lambert, 15e (45-32-91-68), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Portes de la nuit.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : Gay divorcée.

MUSICAL, UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16), I. Monterey Pop. II. la Blonde et moi.

PROMOTION DU CINEMA, (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), 3e Festival de la Butte : Paris vu par... Rouch, Rohmer, Godard, Chabrol, Prévert, etc...

HOMMAGE A M. SIMON Reflet-Médecis, 5e (43-54-42-34) : Boudu sauvé des eaux.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), 16 h 40 : Stalker ; 21 h 30 : le Sacrifice.

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU LES ANGES. Film du Botswana, de Elmo de Witt, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46)) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BLUESY DREAM. Film américain de Billy Woodberry, v.o. : Racine, 6e (43-29-19-68).

LE JUPON ROUGE. Film français de Geneviève Lefebvre. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70)) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NANOU. Film franco-britannique de Conny Templeman. Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

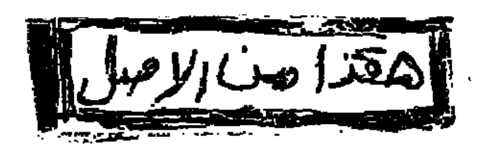
POLICE ACADEMY 4. Film américain de Jim Drake, v.o : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STREET TRASH (*). Film américain de Jim Muro, v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

THE BIG EASY. Film américain de Jim McBride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE EPINE DANS LE CŒUR. Film franco-italien d'Alberto Lattuada. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE GOUTTE D'AMOUR. Film turc d'Atif Yilmaz, v.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).



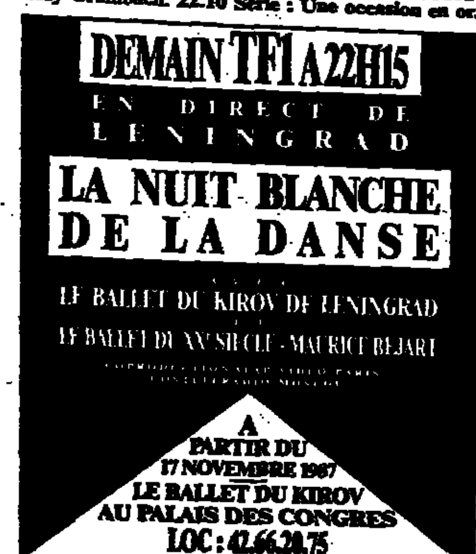
Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 26 juin

TF1

20.35 Variétés : Bonnes vacances. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. 22.10 Série : Une occasion en or.



22.55 Journal. 23.10 Magazine : Premier balcon. De Joseph Poli et Dominique Darzacq. 23.25 Télévision sans frontière (TSF).



A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La magie des lieux », sont invités : Jean Cabu et Claude-Marie Vadrot *(Plutôt Russe que mort)*, Jean Can *(Sévillanes)*, Louis Nucéra *(Des rayons de soleil)*, Bernard Rapp *(Angleterre)*, Jacqueline de Romilly *(Sur les chemins de Sainte-Victoire)*, Daniel Rondeau *(Tanger)*. 22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : le Silence ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1962-1963). Avec Ingrid Thulin, Gunnel Lindblom, Jorgen Lindstrom (v.o.). *Une femme, sa sœur et le jeune fils de celle-ci sont contraints d'interrompre leur voyage dans un pays d'Europe en état de guerre et descendent dans un palace vieillot. Les deux sœurs sont livrées à la solitude, à l'angoisse, à la frustration sexuelle. Tragédie rigoureusement filmée d'un monde où la virilité est malade, où les femmes ont perdu tout ce qui chez elles représente la vie. Le fond du désespoir existentiel, une œuvre terrible et superbe.*

FR 3

▶ 20.35 Série : Deux de conduite. De Ronny Coutteure et Pierre Santini. Avec Ronny Coutteure et Pierre Santini. 1. Faux papier. ▶ 21.30 Portrait. Invité : Antoine Blondin. 22.25 Journal. 22.50 Magazine : Bleu outremer. Henri Guédon. 23.45 Les Rendez-vous du Golf (nº 9) ; 0.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques ■ Film français de Michel Audiard (1970). Avec Michel Serrault, Bernard Blier, Paul Meurisse. 22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête ■■ Film du Botswana de Jamie Uys (1981). 0.10 La nuit du court : Courts métrages ; spots ; dessins animés ; tube ; pubs ; clips ; scopitones. 5.10 Cinéma : les Folles années du twist ■■ Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1983). Avec Jacques Villeret, Mustapha el Anka, Malik Lakhdar Hamina.

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.40 Cinéma : la Vie à deux ■ Film français de Clément Duhour (1958). Avec Pierre Brasseur, Danielle Darrieux, Fernandel, Robert Lamoureux. 0.00 Série : Kung-fu. 1.10 Série : L'inspecteur Derrick. 2.10 Série : Hôtel 3.00 Laurel et Hardy.

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.30 Ciné-Club : Histoire de chanter ■ Film français de Gilles Grangier (1946). Avec Luis Mariano, Julien Carette, Noël Roquevert, Jacqueline Roman. 0.05 Magazine : La saga du rock (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Faut-il faire le procès des juges ? (2ᵉ partie.) 21.30 Musiques : Black and Blue. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 février au Grand Auditorium) : Suite provençale, op. 152 a, de Milhaud ; Chants d'Auvergne, de Canteloube ; la Forêt enchantée, Légende symphonique, op. 8, et Symphonie sur un chant montagnard français pour piano et orchestre, op. 25, de d'Indy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. 22.20 Les soirées de France-Musique ; à 22.30, les Pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodame.

Samedi 27 juin

TF 1

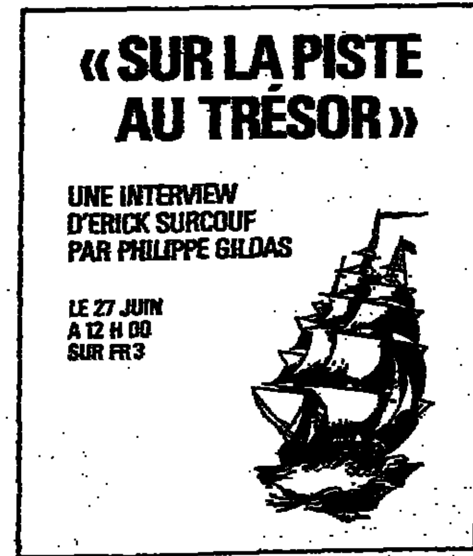
14.30 Magazine : L'aventure des plantes. Emission de Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 3. Mission impossible. 15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 15.30 Tiercé à Longchamp. 15.45 Magazine : Temps X. Emission d'Igor et Grichka Bogdanov. Série : UFO ; Dossier : Mœbius made in USA. 17.00 Mini-mag. De Patrice Drevet. 17.30 Feuilleton : Cogne et gagne. (Dernier épisode). 18.30 Série : Agence tous risques. Effacez-les ! 19.20 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Série noire : Pour venger Pépère. Téléfilm de Joël Seria. Avec Julien Guiomar, Féodor Atkine, Jeanne Goupil, Jean Reno, Marcel Portier. *Aidé par son ami Chaliapine, journaliste, Pascal Delcroix est décidé à aller jusqu'au bout pour venger son grand-père, sauvagement assassiné par des gangsters.* ▶ 22.15 La nuit blanche de la danse. Maurice Béjart et le ballet Kirov, en direct de Léningrad. 0.00 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles. Jeux de patience.

A 2

14.25 Les jeux du stade. Tennis : Tournoi de Wimbledon. 18.00 Documentaire : Les grandes batailles. La guerre du désert, de Henri de Turenne et Daniel Costelle. *Un épisode de la seconde guerre mondiale qui se déroula dans les déserts de Libye et d'Egypte.* 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker. En direct des Antilles. Avec Philippe Lavil, Laurent Voulzy, Kassav, Mounia (mannequin chez Dior), Les ballets de la Guadeloupe et de la Martinique. La compagnie créole, Malavoy, Pania Saint-Val, Expérience 7 et Zook machine, Moune de Rivel, Chanael, France Lise. 21.55 Feuilleton : Nana. De Maurice Cazeneuve, d'après Emile Zola. Avec Véronique Genest, Guy Tréjan, Patrick Préjean, Albert Simono. (Dernier épisode.) 23.35 Les enfants du rock. Rock pop au Festival de Montreux. Avec Berlin, Beatsie boys, Spandau ballet, Mel et Kim, Cock Robin, Pretenders, Go West, Georgia Satellite, le spécial Simple Minds. 0.00 Journal.

FR 3

14.30 Espace 3 : Performance. 15.04 Théâtre : la Tempête. Cycle William Shakespeare (v.o.). *Après* Hamlet, la Tem*pête est le drame shakespearien qui suscita le plus grand nombre d'interprétations.* 17.05 Les géants de la musique. Cycle Vivaldi. Les quatre saisons, par l'English Chamber Orchestra ; Concerto pour la fête de San-Lorenzo, par l'Orchestre de la Scala de Milan. 18.00 Emissions régionales. 19.00 Flash d'informations. 19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Disney Channel, pour les tout-petits : Winnie l'ourson. 20.35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Le carnaval des friandises ; Mickey au pays des cactus ; Donald photographe et à 21.00, un épisode du Trésor des récifs. 22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan. Invité : Ludmila Tcherina. 22.40 Série : Dynastie. 23.25 Documentaire : Il était une fois le pouvoir. 0.20 Prélude à la nuit. Fugue et variations de Franck, par Gérard Gillen, orgue.



CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La mort n'a pas de couleur. 15.35 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Captain Nice. 16.15 Cabou cadin. 17.00 Documentaire : Les allumés du sport. 17.30 Magazine : Noblesse oblige. 17.55 Téléfilm : Les brigades de la mort. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Un parfum de meurtre. 21.50 Documentaire : L'époque des Beatles. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Boxe : Championnat d'Europe des super-welters. Marc Ruocco (Fr.) - Gianfranco Rosi (Ita.). 0.30 Cinéma : l'Obsédé ■■ Film américain de William Wyler (1965). Avec Terence Stamp, Samantha Eggar, Maurice Dallimore. *Un jeune employé de bureau londonien, collectionneur de papillons, enlève une étudiante dont il est épris et l'enferme dans la cave d'une maison de campagne, installée très confortablement pour elle. Très curieuse histoire d'amour, égarement psychologique dont William Wyler a organisé le « suspense » dans un récit impeccablement raconté. Mystère, angoisse, climat un peu morbide.* 2.25 Cinéma : l'Inévitable catastrophe ■ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Katharina Ross, Richard Widmark, Richard Chamberlain. 4.15 Cinéma : Grease 2 □ Film américain de Patricia Birch (1982). Avec Maxwell Caufield, Michelle Pfeiffer, Adrian Zmed. 6.00 Série : Winchester à louer.

LA 5

14.00 Série : Kung-fu. 14.50 Série : Les cinq dernières minutes. 16.25 Série : Les chevaliers du ciel. 16.55 Feuilleton : La cloche tibétaine. 17.55 Série : Laurel et Hardy. 18.20 Série : Arnold et Willy. 18.45 Série : Happy days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Téléfilm : De parfaits gentilshommes. 22.20 Série : Mission impossible. 23.10 Série : Les cinq dernières minutes. 0.55 Série : Kung-fu. 1.45 Série : Hôtel. 2.35 Série : Riptide.

M 6

14.30 Série : L'île fantastique. Clin d'œil et le boxer. 15.30 Hit des clubs. Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. 16.30 Téléfilm : On ne joue pas avec le feu. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Pour l'amour de Blanche (1ʳᵉ partie). 18.30 Série : Vegas. Conte de Noël. 19.30 Journal. 19.55 Infoprix. 20.00 Magazine : Turbo. Les quinze plus beaux cabriolets du monde. 20.30 Téléfilm : La peur de l'autre. 22.00 Musique : Rythmix. Concert. 23.00 Série : Section 4. La plaie. 23.50 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand guignol. Au rat mort, d'André de Lorde ; Les damnés, de Pierre Chaine et André de Lorde. 22.10 Démarches. 22.30 Musique : Semaine « Spécial Manca 87 » New Riviera. Les nouvelles musiques américaines. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Euryanthe, ouverture de Weber ; Sinfonia serena, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa ; Entracte : Symphonie nº 8 en fa majeur, op. 93, de Beethoven. 23.00 Nuits parallèles. L'appel du lointain.

Dimanche 28 juin

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean-Claude Bourret. 9.00 Zappe ! Zappeur. Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Wally Gator ; Calimero ; Coloquinte et Potiron ; La vache Noiraude ; Hokey Garou ; La maison de Toutou ; Dodu Dodo ; Satanas et Diabolo ; Les Buzuck ; Antivol ; Simon. 10.00 Série : Tarzan. Trafic. 11.00 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. Laurent Fignon : un véto « recyclé » ; Le donjon des aigles. 11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. Spécial Platini. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. Collection. 14.20 Variétés : A la folie pas du tout et Sport dimanche. Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot. Championnat de France de cyclisme. 16.00 Tiercé à Longchamp. 16.15 Variétés : A la folie pas du tout (suite). 18.00 Série : Pour l'amour du risque. Tout n'est qu'apparence. 19.00 Emission spéciale : « Privatisation de TF 1 ». Le débat, en direct, sera animé par Anne Sinclair et François de Closets, entourés de la direction générale de TF 1 et des principaux animateurs de la chaîne. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Cinéma : la Passante du Sans-Souci ■■ Film français de Jacques Rouffio (1981). Avec Romy Schneider, Michel Piccoli, Helmut Griem, Gérard Klein, Dominique Labourier, Mathieu Carrière. *Les conséquences, en 1981, d'un drame vécu au début des années 30 par un juif que la femme d'un éditeur berlinois anti-nazi avait emmené à Paris. Intelligente et bouleversante adaptation d'un roman de Joseph Kessel publié en 1936 et qui, alors, dénonçait l'antisémitisme en Allemagne et les camps de concentration. Film réalisé contre l'oubli du règne des assassins et pour rappeler les atteintes aux droits de l'homme. Romy Schneider magnifique dans deux rôles, une interprétation très homogène.* 22.25 Sport dimanche soir. 23.25 Journal. 23.45 Magazine : C'est à lire. Emission de Luce Perrot.

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres : Les serviteurs de Baal. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, célébrée en la paroisse Saint-Pierre-Chanel de Bourg-en-Bresse. 12.05 Dimanche Martin. Entrez, les artistes. 13.00 Journal. 13.20 Tout le monde le sait. Invités : Michel Delpech, Cora, Marie Myriam, Gérard Blanchard, Pierre Billon, l'Orchestre de Saint-Cyr. 14.30 Série : Les deux font la paire. Les trois visages d'Emilie. 15.20 L'école des fans. Rétrospective. 16.25 Le kiosque à musique. 17.00 Disney dimanche. 18.00 Récré A 2 spécial. 18.30 Stade 2. Cyclisme, tennis, moto, ski nautique, sports équestres, golf, athlétisme, rafting, football. 19.30 Série : Maguy. Tiens-toi à Caro. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Carte Vermeil. D'Alain Levent, d'après Boileau-Narcejac. Avec Jean-Pierre Aumont, Micheline Presle, Francine Bergé, Jacques Berthier. *Amour, mystère, crime dans une résidence pour retraités fortunés.* 22.00 Musiques au cœur. Emission d'Eve Ruggiéri. La route des Festivals (Ile-de-France, Mont-Saint-Michel, Ancy-le-Franc, La Chaise-Dieu, Carpentras, Montpellier, Orange, Aix-en-Provence, La Roque-d'Anthéron, Nice, Miramas). 22.55 Documentaire : Les carnets de l'aventure. Le roi des baleines. 23.45 Journal.

FR 3

9.00 Debout les enfants. Zorro ; Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar. 10.00 Magazine : Mosaïque. 11.30 Allegoria. Nicolas de Staël. 11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin. 12.00 Cheval, mon ami. 12.30 Espace 3 : Saint-Gobain. 13.00 Flash d'informations. 13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Sports-loisirs. Camel trophy ; Ski nautique à La Pause ; Jumping à Deauville ; Rallye-cross (championnat d'Europe) au Creusot. 16.55 Amuse 3 : Demetan. 17.20 Dessins animés : Lucky Luke ; La famille Duloch. 17.55 Série : Yao. Le sorcier. 18.20 RFO Hebdo. 18.50 Amuse 3 (suite). Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. 19.40 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Benny Hill. 20.35 Série : Sur la piste du crime. La fosse aux tueurs. 21.25 Série : La France à la carte. 3. Jacques Maximin : Accélérations. 21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. ▶ 22.30 Cinéma de minuit : Frou Frou ■■ Film américain de Richard Thorpe (1938). Avec Luise Rainer, Melvyn Douglas, Robert Young, Barbara O'Neil (vo). *La fille frivole d'un planteur de Louisiane épouse un avocat qui a de l'avenir dans la politique. Elle ruine la carrière de son mari et détruit son foyer en s'éprenant d'un joueur. Adaptation hollywoodienne d'une pièce de Meilhac et Halévy. Tous les charmes d'une atmosphère sudiste, une mise en scène remarquable des affrontements dramatiques et sentimentaux. Occasion rare de trouver la merveilleuse Luise Rainer.* 0.00 Prélude à la nuit. Le vent dans la plaine ; Les collines d'Anacapri, de Claude Debussy, interprétés par Pascal Rogé (piano).

CANAL PLUS

7.00 Top 50 7.45 Cabou cadin. 7.55 Cinéma : le Sacrifice ■■■ Film franco-suédois d'Andreï Tarkovski (1986). Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall. 10.15 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête ■■ Film du Bostwana de Jamie Uys (1981). Avec Marius Weyers, Sandra Prinsloo, Nic de Jager, Michael Thys. 12.00 Magazine : Sports plus. 12.30 Magazine : Noblesse oblige. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Profession, mannequin. 15.30 Documentaire : Terre d'Amérique. 15.55 Série : Batman. 16.20 Basket professionnel américain. 17.50 Cinéma : Arthur ■ Film américain de Steve Gordon (1981). Avec Dudley Moore, Liza Minnelli, John Gielgud, Géraldine Fitzgerald. *Un play-boy new-yorkais doit épouser une femme choisie par son père, sous peine d'être déshérité. Il tombe amoureux d'une fille de chômeur. Un univers totalement factice. La mise en scène n'arrive pas à décoller. A voir pour les interprètes.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Etats d'âme ■ Film français de Jacques Fansten (1986). Avec Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, François Cluzet, Tcheky Karyo, Xavier Deluc. *Les illusions et les désillusions de cinq amis qui, le soir de l'élection présidentielle du 10 mai 1981, avaient fêter le triomphe de la gauche et rencontré une jeune femme sur le point d'accoucher. Une chronique douce-amère des « années Mitterrand » et de l'idéalisme naïf de certains hommes de gauche. D'excellents comédiens.* 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Justice de flic ■ Film français de Michel Gérard (1985). Avec Maurice Rich, Clémentine Celarie, Jean-Marc Maurel, Franck Dubosc. 23.45 Cinéma : Salvador ■ Film américain d'Oliver Stone (1985). Avec James Wood, Jim Belushi, Michael Murphy, John Savage (vo). 1.40 Série : Espion à la mode.

LA 5

7.00 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 7.20 Dessin animé : Robotech. 7.45 Série : Arnold et Willy. 8.15 Série : Happy days. 8.40 Série : Les chevaliers du ciel. 9.10 Feuilleton : La cloche tibétaine. 10.10 Série : L'or du temps. 10.40 Série : Marisol. 11.10 Série : Mission impossible (rediff.). 12.00 Série : Jaimie. 12.50 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 13.15 Série : Hôtel. 14.05 Série : Kung-fu. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel 17.00 Feuilleton : La cloche tibétaine. 18.00 Série : Laurel et Hardy. 18.20 Série : Arnold et Willy. 18.45 Série : Happy days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : Rendez-moi ma peau □ Film français de Patrick Schulmann (1980). *Une sorcière qui perd ses pouvoirs magiques réussit pourtant à faire changer de peau (chacun gardant sa voix) un réparateur de télévision et une bourgeoise parisienne. Les variations habituelles de Patrick Schulmann sur la notion de couple. Une satire des charlatans, et de la phallocratie. Un comique épais.* 22.05 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.40 Série : Kung-fu. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Riptide.

M 6

11.15 Variétés : J'M6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Laredo. Erreur judiciaire. 14.00 Jeu : Hou la la. Emission de Georges Lang. 15.00 Série : L'île fantastique. Le cascadeur et l'illusion. 16.00 Musique : Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Pour l'amour de Blanche (2ᵉ partie). 18.30 Série : Végas. Un peu de respect. 19.30 Journal. 19.55 Infoconsommation. 20.00 Magazine : Carabine FM. 20.30 Téléfilm : Tempête dans la nuit. 22.20 Journal et supplément sport. 22.35 Magazine : Images et dessert. Magazine des gastronomes de l'image. 23.35 Musique : Concert. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 1.00 Flash d'informations.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. 22.30 Musique. Spécial Manca 87, New Riviera. Musique de George Crumb. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

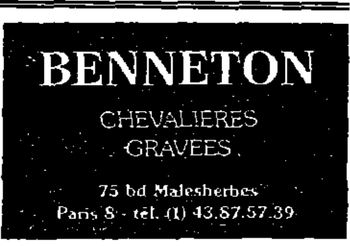
20.30 Concert (donné le 24 mai au Musée de la marine) : Méditation de Suk ; Quatuor à cordes nº 2 d'Honegger ; Quatuor Tealis de Fiser ; Quatuor à cordes en sol majeur, op. 106, de Dvorak, par le Quatuor Suk. 23.00 Les soirées de France-Musique ; à 23.05, Climats ; à 1.00, Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Audience TV du 25 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.0	Santa Barbara 14.1	Actual. région. 10.9	Actual. région. 4.2	Zénith 3.1	Riptide 5.7	Vegas 0.5
19 h 45	43.8	Cocoricocoboy 13.0	Théâtre Bouvard 16.1	Actual. région. 5.2	Zénith 1.6	Riptide 7.8	Journal 0.0
20 h 16	54.7	Journal 20.3	Journal 19.8	La classe 5.7	Starquizz 4.2	Robotech 4.2	Filles et garçons 0.5
20 h 41	58.3	Raymond Barre 18.1	Rendez-vous 18.8	Fred Astaire 6.8	Le Sacrifice 4.2	Téléphone rose 8.9	Casanova 70 3.6
22 h 08	47.9	Columbo 12.0	Rendez-vous 15.1	Fred Astaire 6.8	Le Sacrifice 0.5	Mission imp. 8.9	Casanova 70 4.7
22 h 44	32.8	Columbo 14.1	Actions 3.1	Journal 4.7	Le Sacrifice 1.0	Mission imp. 7.8	Falcon Crest 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.



Lettres

Le philosophe dans la cité

Paul Ricœur, du texte à l'action

(Suite de la première page.)

L'homme agissant et souffrant. C'est le sens du titre qui a été donné à ma collection d'articles, récemment : *Du texte à l'action* (1). Au fond, le mot *texte* étant ici comme le mot emblématique de ce souci à la fois de l'amplitude du langage et de sa prise seconde sur les choses, au-delà de son propre exil hors des choses.

– Vous proposez, en philosophe, une arche d'alliance à la littérature.

– Je me suis intéressé à la littérature parce qu'elle est l'exemple-type du langage se constituant en monde distinct. Donc, on peut lui appliquer une poétique, au sens de Genette. Le langage littéraire comme langage-monde s'effectue pour sa propre gloire. Je voulais vérifier, sur ce cas si défavorable à mon hypothèse centrale, que la littérature est *au sujet* de la vie et, fondamentalement, de l'agir humain. C'est pourquoi je me suis intéressé à la forme narrative.

– En quoi le texte biblique est-il fondateur d'une perspective éthique sur le monde ?

– Je répondrai paradoxalement : il ne l'est qu'à condition de n'être pas traité d'abord comme un texte éthique, mais supra-éthique, qui dépeint poétiquement ce que j'appellerai une économie du don. Le don de la réalité dans un mythe de Création, le don de la Loi dans le mythe du Sinaï, le don de la rédemption dans le mythe christique, mais aussi le don de possibilité illimitée, dans une perspective eschatologique.

» Ce que j'essaie d'esquisser actuellement, c'est cette articulation sur l'éthique à partir du *plus que* éthique, à savoir que c'est le don qui engendre l'obligation : parce qu'il vous a été donné, alors donnez. Pour moi, le cœur de l'éthique, c'est la règle d'or qui, après tout, anticipe Kant : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te soit fait. Et cette règle d'or peut être pervertie en règle d'intérêt : je donne pour que tu me donnes ; mais elle est préservée de la perversion par la vision d'un don antérieur, don de la vie, don de l'existence, et don même de la libération. C'est dans cette perspective d'une libération qui n'est pas mon œuvre ; des obligations peuvent naître, mais qui n'ont pas ce caractère moralisant, répressif, que toute une tradition chrétienne a malheureusement exemplifiée, et dont je n'ai cessé de m'éloigner depuis le temps où j'avais écrit sur la culpabilité.

« La faiblesse de Heidegger »

– Ce qui veut dire que vous fondez l'éthique sur une métaphysique de l'être comme donné primordialement ?

– Comme don, non comme donné. C'est de ce côté-là que je cherche. Métaphysique ? Je ne suis pas sûr que la métaphysique soit la même chose que l'ontologie. Si l'on entend par ontologie, la tradition occidentale sur l'Être, alors, à la différence de plusieurs de mes contemporains, je pense que cette voie n'est pas fermée, parce qu'on n'a pas exploré des aspects de la notion d'être qui pourraient avoir une certaine proximité avec ce que je viens d'appeler l'économie du don, à savoir que l'être n'est pas du donné mais de la puissance de faire.

– Somme toute, n'intégrez-vous pas l'ontologie heideggérienne dans une perspective éthique et active qui n'est pas du tout la sienne ?

» Oui. C'est pour cela que, dans le débat entre Heidegger et Lévinas, je me sens un peu des deux côtés à la fois. Lévinas dénonce, à juste titre, dans la tradition ontologique la perspective visionnaire et donc, en ce sens-là, totalisante. Il a raison de dire que l'éthique fait rupture. Mais est-ce qu'on peut tenir cette grande tradition de l'ontologie pour fermée sur cette perspective visionnaire, théorétique ? Je ne le crois pas. Il y a des ressources inexplorées de l'ontologie.

– Vous avez pris récemment, ici même, une position très ferme contre Heidegger, à cause de son engagement nazi. Mais vous ne pensez pas que celui-ci, même bref, jette une suspicion sur les fondements de sa pensée ?

– Le type de philosophie qu'a développée Heidegger ne lui permettait pas d'avoir des critères moraux et politiques. C'est mon principal reproche. Sa philosophie le rendait aveugle à son propre temps, pour lequel il n'avait pas de règles de lecture, contrairement à Karl Jaspers. La philosophie de l'existence de Jaspers m'a aidé à respirer pendant des années, quand j'étais prisonnier de guerre. J'éprouve une sorte de regret de l'avoir abandonnée, parce que j'étais pris comme tout le monde dans une certaine fascination heideggérienne. A présent, j'ai un rapport assez critique à Heidegger, mais mon dernier travail sur *Temps et récit* donne une place importante à son analyse du temps, donc je connais ma dette à Heidegger. J'apprécie beaucoup l'anthropologie de l'*Etre et le Temps*, cependant je suis persuadé que son analyse de l'être que nous sommes, le *Dasein*, mérite une autre ontologie que la sienne.

– Heidegger n'offre donc pas une pensée pour la crise de la conscience européenne dans laquelle nous sommes ?

– Il y a, dès *Etre et Temps*, une distance critique à l'ensemble du monde technologique, donc une ligne de résistance, mais sans une articulation éthique forte, et c'est pour moi la faiblesse fondamentale de Heidegger. Illégitime me paraît la violence qu'il exerce à l'égard de toute l'histoire de la philosophie en voulant l'enfermer dans un seul type de métaphysique, qui serait la métaphysique de la présence. La fragmentation, la pluralité des philosophies, la multiplicité des visions du monde, me paraissent plus troublantes que cette espèce de monotonie. C'est pourquoi je ne crains pas de toujours me rattacher à une tradition philosophique, pour raviver, si je le puis des potentialités non déployées, et peut-être réprimées aussi, de telle ou de telle grande philosophie.

« Les déplorations sur le déclin... »

– Retournez-vous ainsi à la *Krisis* de Husserl ?

– Husserl, dans la *Krisis*, ne nous donne que deux termes dans son alternative : ou bien la vision qu'il appelle « *objectiviste* », commençant avec Galilée, ou bien le transcendantalisme, qui serait donc purement une philosophie du sujet. Je ne suis plus satisfait du deuxième terme, qui me paraît trop lié à l'intériorité et qui ne permet pas de faire le grand détour dont je parlais au début, par le langage et les expressions culturelles. Husserl laisse complètement en dehors le champ culturel, éthique et politique.

– A l'heure actuelle est-ce dans le champ culturel et politique que la crise se manifeste de la façon la plus alarmante ? Dans la crise de l'institution universitaire, par exemple, la question de l'agir ne se pose-t-elle pas très concrètement ?

– Il faudrait d'abord savoir à quels symptômes nous nous attachons. Je ne me sens pas atteint par les déplorations actuelles sur le déclin et la décadence. Peut-être parce que je crois qu'il y a un noyau éthique invulnérable. Là, je reviens à l'allusion que j'ai faite tout à l'heure à la règle d'or : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te soit fait ; et j'aurais tendance à croire qu'on l'a toujours su et qu'on continue de le savoir. Ce que l'on appelle crise, c'est qu'il n'y a plus d'évidence dans les médiations institutionnelles qui nous permettent d'effectuer cette conviction fondamentale que l'autre homme est un homme comme moi et donc mérite respect. Je ne crois pas qu'il y ait une diminution du respect d'autrui. Au contraire, je vois partout la reconnaissance de figures oubliées de l'humanité, de différences, que ce soit le tiers-monde, que ce soit la pauvreté.

» Je serai beaucoup plus inquiet sur un autre aspect de la démocratie, à savoir que la démocratie occidentale ne fonctionne plus, parce que la conquête de la règle de majorité contre ce qui avait été autrefois la minorité, c'est-à-dire les aristocrates, se retourne maintenant contre une autre minorité, qui est celle des pauvres. Il y a une classe moyenne suffisamment nombreuse et suffisamment satisfaite pour que les pauvres soient toujours minoritaires ; par conséquent, la démocratie majoritaire ne fonctionne plus comme libérante.

» L'élection anglaise me paraît un symbole alarmant : les gens satisfaits sont assez nombreux pour imposer un immobilisme. Du même coup, cela crée une marginalité d'un nouveau type, qui, pour moi, est représentée essentiellement par les Verts allemands. La symétrie de l'élection anglaise et de la puissance montante des Verts me paraît dessiner, pour les années qui viennent, le combat culturel et politique en Europe occidentale : les insatisfaits sont marginalisés par une démocratie majoritaire des nantis.

« Le meilleur c'est l'Université américaine »

» Je suis très frappé de la puissance d'indignation qui demeure, mais qui est maintenant minoritaire, sinon marginalisée. De ce point de vue, les signes d'espérance ne manquent pas, mais, ce que je ne vois pas, c'est le débouché institutionnel de ces résistances, parce que nous n'avons pas de modèles crédibles pour ce que les Allemands appellent les « solutions alternatives ». La tâche du philosophe est interne à des mouvements plus larges de citoyens ; c'est une tâche d'analyse, de description de symptômes et aussi de rappel des ressources de résistance.

» Je n'ai pas du tout la vision catastrophiste de fond, mais une inquiétude concernant les institutions, actuellement. Je ne partage pas les alarmes sur l'invasion de la sous-culture américaine, à quoi on semble parfois réduire le débat sur la culture en Europe. Ma propre expérience de l'enseignement depuis vingt ans aux Etats-Unis me fait dire que la tête reste toujours aussi brillante. Dès qu'on a une institution de masse comme les universités, on ne peut pas s'attendre que les plus attardés de la cohorte soient de même qualité. Il y a un allongement des écarts entre les plus doués, les plus cultivés, et puis les autres. Mais je ne vois ni numériquement ni qualitativement une régression. Au contraire, constamment je lis des travaux d'étudiants dont je dis que je n'en aurais pas été capable au même âge.

» Ce qui me désolerait peut-être, c'est que, en France, on ne prenne pas le meilleur de la culture américaine, et même on ne le connaît pas. Et, pour moi, le meilleur, c'est l'université américaine, pour laquelle j'ai la plus grande admiration. Bien entendu, nous ne pouvons pas l'imiter, nous ne pouvons pas avoir des universités payantes, sur le modèle américain ; c'est à nous de retrouver la qualité de cette institution.

Propos recueillis par
par MICHEL CONTAT.

(1) Editions du Seuil, 1984.

● DÉBAT. – Dans le cadre des journées Paul Ricœur, l'espace de séminaires du Centre Georges Pompidou organise, le vendredi 26 juin à 20 h 30, dans la grande salle du Centre Pompidou, un débat sur « La justice sociale aujourd'hui » avec Jacques Donzelot, Jean-Pierre Dupuy, Jean-Marc Ferry, Bernard Manin et Paul Ricœur.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 juin à 0 h TU et le dimanche 28 juin à 24 h TU.

Les hautes pressions atlantiques vont se prolonger vers la France par une dorsale. Après l'évacuation de la perturbation orageuse en Méditerranée, la perturbation suivante sera rejetée sur les îles Britanniques.

Samedi : amélioration progressive. Sur les Alpes et la Corse en début de journée il y aura des passages nuageux et des résidus pluvio-orageux.

Près de la Manche et au nord-est de la Seine nuages et éclaircies alterneront.

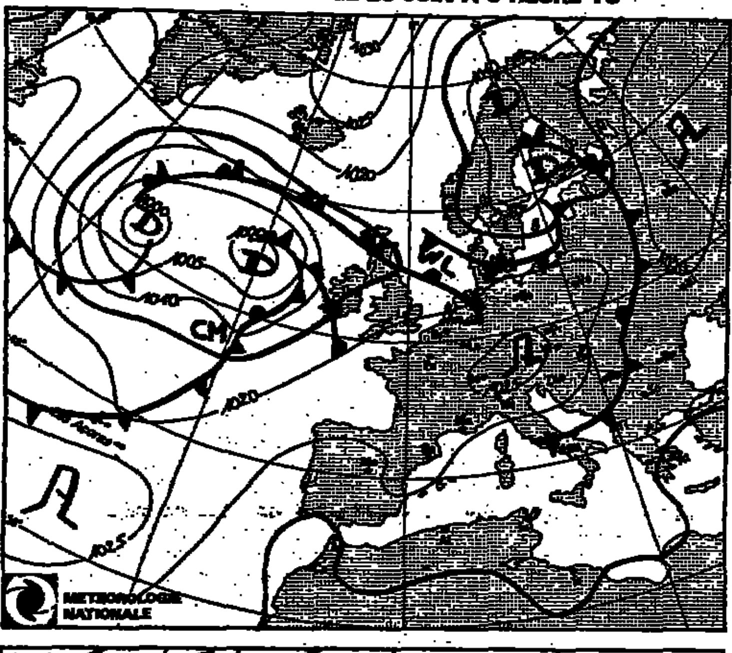
Sur toutes les autres régions après les brumes matinales temps ensoleillé et plus chaud.

Le matin 10 à 18 degrés du nord au sud, l'après-midi 19 à 28 degrés de la Manche à la Méditerranée.

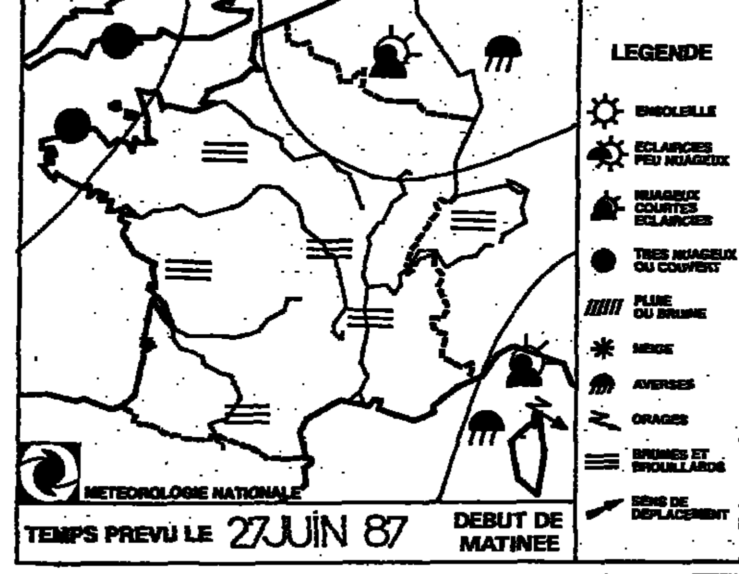
Dimanche : temps bien ensoleillé et plus chaud partout. Il y aura seulement quelques passages nuageux sur les côtes de la Manche.

Il fera 25 degrés sur la moitié nord et 30 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 26 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



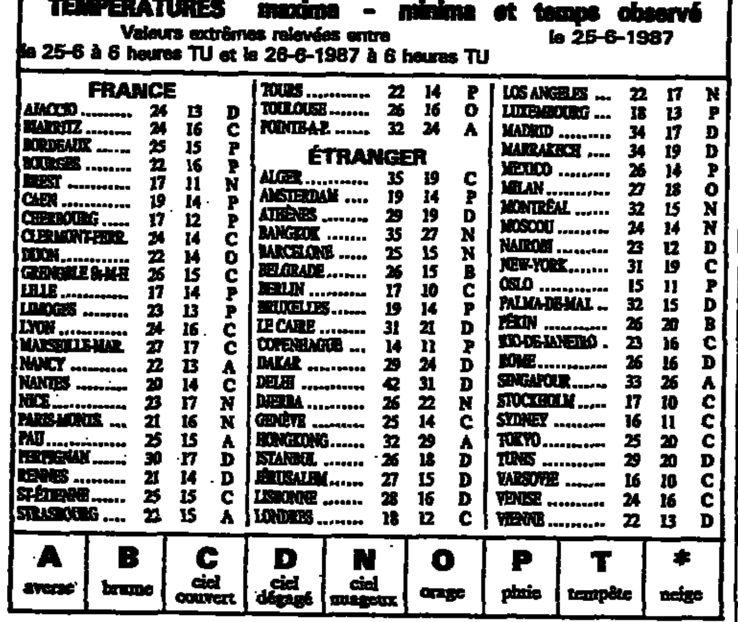
PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE TU



LEGENDE : ENSOLEILLÉ — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DÉPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 27 JUIN 87 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-6 à 6 heures TU et le 26-6-1987 à 6 heures TU — le 25-6-1987

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	24	16	C
BORDEAUX	25	15	P
BOURGES	22	16	P
BREST	17	11	N
CAEN	19	14	P
CHERBOURG	17	12	P
CLERMONT-FERR.	24	14	C
DIJON	22	14	O
GRENOBLE St-M-H	26	15	C
LILLE	17	14	P
LIMOGES	23	13	P
LYON	24	16	C
MARSEILLE-MAR.	27	17	C
NANCY	22	13	A
NANTES	20	14	C
NICE	23	17	N
PARIS-MONTS.	21	16	N
PAU	25	15	A
PERPIGNAN	30	17	D
RENNES	21	14	D
ST-ÉTIENNE	25	15	C
STRASBOURG	21	15	A
TOURS	22	14	P
TOULOUSE	26	16	O
POINTE-À-P.	32	24	A

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	35	19	C
AMSTERDAM	19	14	P
ATHÈNES	29	19	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	25	15	N
BELGRADE	26	15	B
BERLIN	17	10	C
BRUXELLES	19	14	P
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	14	11	P
DAKAR	29	24	D
DELHI	42	31	D
DJERBA	26	22	N
GENÈVE	25	14	C
HONGKONG	32	29	A
ISTANBUL	26	18	D
JÉRUSALEM	27	15	D
LISBONNE	28	16	D
LONDRES	18	12	C
LOS ANGELES	22	17	N
LUXEMBOURG	18	13	P
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	26	14	P
MILAN	27	18	O
MONTRÉAL	32	15	N
MOSCOU	24	14	N
NAIROBI	23	12	D
NEW-YORK	31	19	C
OSLO	15	11	P
PALMA-DE-MAL.	32	15	D
PÉKIN	26	20	B
RIO-DE-JANEIRO	23	16	C
ROME	26	16	D
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	17	10	C
SYDNEY	16	11	C
TOKYO	25	20	C
TUNIS	29	20	D
VARSOVIE	16	10	C
VENISE	24	16	C
VIENNE	22	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 27 juin

Fontainebleau, 14 heures : livres anciens et modernes.

Dimanche 28 juin

Versailles, Palais des congrès, 14 heures : tableaux contemporains ; **Versailles**, Chevau-Légers, 10 heures et 14 h 15 : arts d'Asie ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableaux modernes ; **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier des années 30 et 40, tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 27 juin

Saumur, 14 h 30 : gravures et dessins modernes ; **Brest**, 14 h 15 : numismatique ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, collection de pots-à tabac ; **Lorient**, 14 h 30 : tableux modernes ; **Nîmes**, 9 h 30 et 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, bijoux, objets d'art ; **Antibes**, 9 heures : objets d'art, tableaux, mobiliers.

Dimanche 28 juin

Châteaudun, 14 h 30 : tableaux, bibelots, mobilier ; **Calais**, 14 h 30 : bijoux, mobilier, objets d'art ; **Senlis**, 14 h 30 : atelier de Madeleine Rouart; **La Flèche**, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Perros-Guirec**, 14 h 30 : affiches, photographies anciennes, mobilier ; **Gien**, 14 heures : mobilier, objets d'art, jouets, automates ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Limoges**, 14 heures : atelier d'Emile Wegelin ; **Arles**, 13 h 30 : bijoux, étains, céramiques, mobilier ; **Marseille (Chantilly)**, 14 h 30 : archéologie.

FOIRES ET SALONS

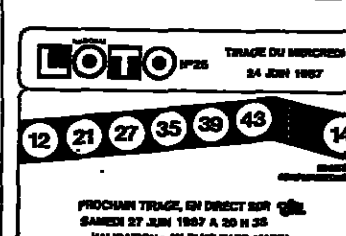
Samois, **Saint-Georges-de-Reneins** (dimanche seulement) ; **Saint-Pierre-de-Nemours** (dimanche seulement) ; **Annecy** (samedi seulement).

Un véhicule expérimental parcourt 501 kilomètres avec moins de 10 litres

Un véhicule expérimental de la régie Renault, baptisé Vesta 2, a parcouru les 501,4 kilomètres qui séparent les deux barrières de péage entre Bordeaux et Paris en consommant 9,747 litres de supercarburant à la moyenne de 100,9 kilomètres/heure (soit 1,94 litres aux 100 kilomètres, à 100 kilomètres/heure). Deux personnes étaient à bord de cette voiture d'allure très moderne mais conventionnelle.

Tous les constructeurs mènent depuis longtemps des recherches sur ce type de véhicule, dont l'étude a été accélérée à la suite des crises pétrolières qui ont frappé les pays industrialisés. Vesta 2 est l'aboutissement d'un programme qui porte, comme pour Véra de Peugeot-Citroën, sur l'application des études entamées dans les années 70 et qui concernaient essentiellement le poids, l'aérodynamisme, la résistance au roulement, l'alimentation, la transmission et les moteurs.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16



PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 27 JUIN 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 BONS N°	18	529 550,00 F
5 BONS N° + complémentaire	117	33 635,00 F
5 BONS N°	3 172	4 070,00 F
4 BONS N°	129 585	95,00 F
3 BONS N°	2 027 710	9,00 F

PHILATÉLIE

La taille-douce : un procédé d'impression artistique



Ce timbre-poste à 2,20 F de couleur rouge que vous apposez sur votre enveloppe avant de la jeter à la boîte aux lettres, un détail le distingue de la plupart des autres timbres émis dans le monde : il est gravé et imprimé en taille-douce, comme, aujourd'hui encore, près de 80 % de la production française de timbres commémoratifs... et bien plus si, justement, on considère que tous les timbres d'usage courant au type « Liberté » le sont également.

Les timbres français ont acquis une solide réputation auprès des collectionneurs, qui tient, en partie, à la qualité de leur gravure et de leur impression en taille-douce, procédé artistique par excellence. Le reste de la production est imprimé par des procédés industriels, l'héliogravure et, depuis peu, l'offset, qui ont aussi leurs qualités, mais ne donnent pas la même... impression de relief que la taille-douce.

C'est le 2 mai 1928 que la France a émis son premier timbre en taille-douce, « le Travail », mais, sur les deux millions d'exemplaires tirés, cent soixante mille seulement furent vendus, en raison, sans doute, de la surtaxe excessive de 8,50 F qui l'affectait, alors que sa valeur d'affranchissement n'était que de 1,50 F.

D'autres pays utilisent également la taille-douce avec un certain bonheur : l'Autriche, les Etats-Unis, l'Espagne, la Tchécoslovaquie et les pays scandinaves.

Contrairement à la typographie, ce sont les creux ou « tailles » qui impriment ; le relief de la gravure donne le blanc. L'artiste utilise, au départ, un outil en acier taillé en biseau, le burin, avec lequel il creuse des sillons ni trop larges ni trop profonds, sur un bloc d'acier doux qui devient le poinçon original représentant le timbre entier dans son format définitif.

On reconnaît la gravure au burin par la netteté du trait, par opposition à la pointe sèche – qui laisse, le long du sillon, des « barbes » retenant l'encre d'une manière irrégulière. Une fois le bloc de métal gravé, il s'agit de reporter sa gravure sur la forme imprimante.

Le poinçon original est d'abord durci par cémentation – opération consistant à modifier, à haute température, la composition du métal en lui incorporant un autre corps, généralement du carbone. Puis l'empreinte du poinçon est transférée par pression progressive sur une molette courbe en acier doux.

Cette molette est à son tour durcie par cémentation. Puis, toujours par pression progressive, son image – en relief et à l'endroit – est transférée – en creux et à l'envers – sur le cylindre d'impression autant de fois que nécessaire pour obtenir une planche de timbres.

Au moment de l'impression, le papier, légèrement humidifié, ira chercher l'encre dans les tailles. Pour un timbre comportant jusqu'à trois couleurs, un seul cylindre est nécessaire, l'encre étant déposée dans les creux à l'aide de rouleaux toucheurs en plastique dur préalablement découpés de manière que, sur chacun d'eux, ne subsiste en relief que la partie destinée à recevoir l'encre d'une même couleur. Par exemple, un rouleau toucheur baignant dans un encrier bleu déposera une mince pellicule d'encre dans les tailles devant imprimer cette couleur.

A chaque tour de cylindre, la presse TD (taille-douce) imprime trois feuilles alors que la presse RGR (rotative à grand rendement) en imprime huit...

★ A partir de la semaine prochaine, nous vous présenterons une *série* de portraits des artistes graveurs et dessinateurs français.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Puebla.** — Le Mexique a émis, le 5 mai, un timbre de 100 pesos tiré à un million d'exemplaires pour célébrer le 125e anniversaire de la victoire de Puebla. Le 5 mai 1862, les troupes françaises, sous le commandement du général de Lorencez (1814-1892), furent battues par les Mexicains, dirigés par le général Zaragoza, à Puebla, ville qui devait tomber le 13 mai 1863, après l'intervention du général Bazaine.

● **Montbenoît-Le Saugeais.** — C'est Jean Delpech qui signe le dessin et la gravure du timbre consacré à Montbenoît-Le Saugeais dont nous vous présentons la maquette. Emission prévue en septembre.



● **Expositions.** — L'Union des philatélistes des PTT organise une exposition avec bureau de poste temporaire du 1er au 3 juillet sur le thème « La communication et les hommes » à La Roche-sur-Yon (Vendée). (Renseignements et souvenirs philatéliques : Mme Souchu, 3, rue Franz-Liszt, 44700 Orvault.)

L'Association philatélique d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) fête le trentième anniversaire de la Société du canal de Provence. A cette occasion, un bureau temporaire sera ouvert à la société, château du Tholonet, 13100 Aix-en-Provence (Renseignements et souvenirs philatéliques : Club philatélique de la Société du canal de Provence, BP 100, 13603 Aix-en-Provence).

Le jour de l'ouverture des IIe Jeux internationaux handisport à Paris (du 4 au 9 juillet au stade Louis-Lumière, Paris-20e), le 4 juillet, un bureau de poste temporaire fonctionnera au village des athlètes, stade Louis-Lumière, 30, rue Louis-Lumière, 75020 Paris. (Renseignements et souvenirs philatéliques : COJIHP, 18, rue de la Glacière, 75013 Paris.)







Le Monde

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Conversation sur le gazon anglais

En quatre jours, cent sept matches seulement ont pu aller à leur terme à Wimbledon. Jeudi 25 juin, seule Martina Navratilova a réussi à se qualifier contre la Japonaise Inoué (6-1, 6-2) pour le second tour, tandis que Lendl et Cane étaient deux fois interrompus par la pluie (3-6, 5-5). Jusqu'à présent, la personne qui a passé le plus de temps sur le gazon centenaire est Jim Thorn, le chef jardinier. Il prend les événements avec un humour tout britannique, comme il l'explique dans l'entretien qu'il nous a accordé.

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

« Dans quel état sont les courts ?

— Aussi étrange que cela puisse paraître, avec toute cette pluie, ils ne sont pas du tout spongieux. En fait, ils sont en bon état. L'an dernier, alors que les conditions météorologiques étaient normales, ils m'avaient donné beaucoup plus de tracas. Il est vrai que cette année les chaussures bordées de petits crampons ont été interdites ; cela facilite beaucoup mon travail. Le gazon est seulement effiloché en bordure des courts parce qu'on est obligé de mettre et d'enlever sans arrêt les bâches. Le seul problème pour les joueurs est que l'herbe est un peu trop grasse ; cela ralentit les balles. C'est à cause du temps et je n'y peux rien. Mais, grâce aux couvertures de plastique, les courts sont chaque jour un peu plus secs.

— Qui d'autre s'occupe de l'entretien des courts ?

— J'emploie neuf personnes à plein temps toute l'année et six autres à temps partiel. Il s'agit de cultiver le gazon dans nos serres et de conserver en état les surfaces de jeu. En hiver, l'épaisseur de l'herbe est de 1 pouce (2,54 cm). Et on la ramène progressivement à un quart de pouce (0,65 cm).

» Je sais que naguère mes prédécesseurs taillaient parfois les brins avec des ciseaux à ongle. Personnellement je me contente de tendre le doigt vers les endroits qui ne me paraissent pas nets, et mes assistants s'en occupent. La seule chose que je fasse réellement chaque année, c'est de redresser les limites des courts. Ce n'est pas que je le fasse mieux qu'un autre, mais cela me plaît vraiment. Et, quand les lignes sont tracées, mes assistants s'occupent de les peindre.

— Qui a occupé les responsabilités de chef jardinier avant vous ?

— J'occupe ce poste depuis cinq ans. Mais cela fait trente-cinq ans que je travaille sur des pelouses pour le golf, le football et le cricket à travers le monde entier. Avant moi, à Wimbledon, les chefs jardiniers ont été Bob Twineham, puis Jack Yardley. Comme eux, j'habite dans l'enceinte du club, près des courts en dur. Mon cottage est entouré par quatre pelouses. Elles sont superbes, épaisses d'au moins 5 pouces (12,70 cm) et parsemées de pâquerettes. C'est idéal pour m'entraîner au golf, car les roughs sont à peu près identiques sur mes parcours au Pays de Galles.

— Vous êtes passionné de golf ?

— Oh oui ! Et je ne suis pas vraiment un fan de tennis. Je connais bien ce jeu, je sais ce que les joueurs essaient de faire et j'apprécie. Mais pour moi, « *le* » sport c'est évidemment le golf. Je n'ai pas de handicap. Je ne suis qu'un joueur du dimanche puisque je passe tout mon temps à Wimbledon... C'est pour cela que vous pouvez être sûr qu'on ne jouera pas ici au tennis dimanche prochain, pas question ! D'ailleurs, pendant que je joue au golf, ma femme peut jardiner ; elle a de très belles roses.

— Pourtant, il faudra faire quelque chose pour faire avancer le tournoi ?

— L'idéal pour un spécialiste du gazon, c'est, encore une fois, le golf. Il est possible d'entretenir l'herbe du parcours pendant les parties. Hélas, c'est impossible pendant un match de tennis. Ce jeu est vraiment trop particulier. Enfin, il ne faut pas désespérer, on a encore des ressources. On ne ferme pas purement et simplement dimanche 5 juillet, les championnats ont déjà été prolongés jusqu'au mercredi. C'est une extrémité. Avant d'en arriver là, on peut encore avancer l'heure des débuts de parties, mais on ne gagnera pas plus de trente minutes, car, en attaquant à 10 heures, on massacrerait le gazon, qui n'aurait pas rendu toute l'humidité de la nuit. C'est un peu embêtant d'avoir tant travaillé pendant cinquante semaines, d'être fin prêts et de voir tout remis en cause par le ciel. »

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.



LIONEL CIRONNEAU/AP.

Yannik Noah.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Coupe d'Europe. Rencontres féminine A à Prague (Tchécoslovaquie) et masculine B à Göteborg (Suède), les 27 et 28 juin. (TF1, « Sports dimanche soir », à partir de 22 h 25.)

Boxe

Championnat d'Europe des super-welters. Marc Ruocco (France) — Gianfranco Rosi (Italie). Samedi 27 juin, à Cannes. (Canal Plus, à 22 h 50.)

Cyclisme

Championnat de France. A Lugny (Saône-et-Loire), le dimanche 28 juin. (TF1, « Sports dimanche », à 14 h 22.)

Tour de France. Prologue à Berlin, le mercredi 1er juillet. (A 2, « Journal du Tour », à 19 h 40.)

Golf

Open de Monte-Carlo. Jusqu'au samedi 27 juin.

Hennessy Ladies Cup. Saint-Germain-en-Laye, à partir du jeudi 2 juillet.

Tennis

Internationaux de Grande-Bretagne. A Wimbledon, jusqu'au dimanche 5 juillet (A 2, en direct chaque jour de 15 heures à 18 heures).

ATHLÉTISME : les projets de M. Bobin

Semer dans les cendrées

Les équipes de France d'athlétisme ont l'occasion de faire preuve de leur dynamisme, ce week-end, lors des rencontres de Coupe d'Europe. A Göteborg (Suède), les hommes devraient remonter dans le groupe A, tandis que les femmes, à Prague (Tchécoslovaquie), se battront pour se maintenir parmi les meilleures. Des victoires nécessaires au nouveau président de la fédération pour conduire une *« politique d'expansion »*.

ROBERT BOBIN a foi en l'athlétisme français. *« Nous allons construire une cathédrale »*, avait-il promis à ses ouailles en prenant ses fonctions fin avril. Sur les décombres encore fumants de la précédente gestion, le nouveau président de la Fédération française d'athlétisme (FFA) faisait serment de tout mettre en œuvre pour sortir l'athlétisme de sa confidentialité.

Avec 115 000 athlètes dûment recensés dans les clubs, le premier sport olympique représente moins de 1 % des sportifs licenciés. Une misère insoutenable pour l'ancien directeur technique national (1958-1973), ancien directeur de l'INSEP (1979-1983), ex-« Monsieur Jeux olympiques » de 1984.

Après une courte retraite vécue à l'écart de la crise de la FFA, ce Vendéen de soixante-six ans a vivement retroussé ses manches présidentielles. Alain Piron, le directeur technique national, est sous le charme : *« Des projets que j'avais évoqués il y a un an et demi sont pris en compte, voire déjà mis en œuvre »*, confie-t-il. Premier souci de la nouvelle équipe dirigeante : l'assainissement des finances.

Robert Bobin compte sortir du rouge dès 1988, en trois mouvements. Grâce, d'une part, à des économies supplémentaires (reports, compressions et suppressions d'épreuves) et, d'autre part, au renfort de ressources extérieures (les sponsors sont de retour) ; enfin, avec l'aide du ministère, où le président a reçu *« un accueil compréhensif »*. Mais l'ambition est de conduire à marche forcée *« une politique d'expansion »*. Déjà des contacts ont été noués avec les responsables du sport scolaire (UNSS), ce réservoir sous-utilisé. La volonté nouvelle de collaboration entre la FFA et l'UNSS se concrétisera, dès l'an prochain, par la tenue d'un meeting d'athlétisme dans le cadre des championnats de France scolaires.

La détection s'appliquera aussi hors de l'école. Alain Piron mûrit actuellement un projet pour *« aller chercher les enfants là où ils sont, au pied des immeubles, sur leurs vélomoteurs »*. Robert Bobin en convient pour attirer les jeunes vers l'athlétisme, *« il faut inventer des programmes et des formules de compétition plus agréables, plus ludiques »*.

Parallèlement, la FFA tente une manœuvre d'approche vers les courses sur route. Considérée longtemps avec une indifférence hostile, cette pratique nouvelle réunit plus d'un million d'athlètes qui échappent au giron fédéral. Sur les 12 000 participants au récent Marathon de Paris, 7 % seulement étaient affiliés à un club. *« Ceux qui courent sur piste, en sous-bois ou sur route font partie de la grande famille de la course à pied, qui ne doit pas être divisée »*, estime Robert Bobin, dont l'un des premiers actes a été d'ouvrir la commission « courses sur route » de la FFA aux organisateurs d'épreuves.

Bureau de liaison

Parmi les dossiers brûlants découverts dans les placards de la fédération par les nouveaux dirigeants : la grogne des clubs, mécontents de leur isolement. Elle a paru si inquiétante qu'une concertation permanente a été instaurée séance tenante. Un bureau fédéral doit assurer le va-et-vient de l'information entre la base et le comité directeur. L'un des cinq vice-présidents a pour unique mission l'aide aux ligues et aux clubs pour *« la recherche de moyens décentralisés »*.

Cette première batterie de mesures en faveur du développement de la pratique sportive par la masse peut, par chance, s'appuyer sur une élite renaissante. Les perchistes et Stéphane Caristan ne sont plus les seuls porte-drapeaux de l'athlétisme français. Les talents de Bruno Marie-Rose, Serge Hélan, Paul Arpin, Annette Sergent et Ferenc Salbert se sont épanouis en hiver. Le printemps est annonciateur de bons résultats dans la plupart des disciplines. Les marcheurs, par exemple, ont déjà réussi les minima pourtant sévères fixés pour les championnats du monde.

Les 2 millions de francs rassemblés à la hâte par Guy Guézille, le nouveau vice-président chargé de la promotion, devraient donner à l'équipe de France les meilleures conditions pour préparer le Mondial de Rome en septembre. Pour Robert Bobin, dont les souvenirs de DTN sont liés aux heures flamboyantes de l'athlétisme tricolore des années 60, *« les athlètes de grande classe que nous possédons sont l'avant-garde d'une élite qu'il faudra densifier »*.

Leurs exploits font du bien à l'image de l'athlétisme national, mais, dit-il, *« pour faire parler de notre sport il faut créer des événements en France »*. C'est là que le bât blesse. Il n'y a pas à Paris, selon lui, de stade capable d'accueillir une compétition de haut niveau international.

Certes, M. Jacques Chirac a annoncé récemment qu'il avait choisi le site de Charléty (treizième arrondissement) pour créer un stade de 20 000 à 25 000 places (*le Monde* du 20 juin). Mais, pour Robert Bobin, *« cet outil indispensable serait insuffisant pour l'organisation d'un championnat ou d'une Coupe d'Europe »*.

Scandalisé par *« le sous-développement français »* en matière d'équipements, Robert Bobin a décidé d'engager une croisade pour un stade qui possède à la fois de 30 000 à 40 000 places et une piste de huit couloirs. Le nouveau patron de l'athlétisme rumine avec amertume les occasions manquées. Il évoque le Parc des Princes conçu sans anneau de tartan, les stades de province rénovés pour l'Euro 84, à la seule dévotion du dieu-football.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

CYCLISME : les amphétamines en question

Les dupes de la « dope »

La mort, en 1967, du Britannique Tom Simpson, victime en plein Tour de France d'une « overdose », a révélé au grand public que le dopage était un mal répandu parmi les coureurs. Vingt ans plus tard, un jeune pharmacien, passionné de cyclisme, a consacré sa thèse à la lutte contre ces pratiques trop fréquentes dans ce sport. Il commente ses découvertes et ses surprises.

« *A l'issue du Tour de France 1985, un cycliste professionnel nous a demandé d'analyser des produits. Il y avait de la caféine, un excitant, et une substance que nous avons eu du mal à identifier, de l'acide myristique, dérivé de la noix de muscade. Un hallucinogène. Son action euphorisante lui vaut de remplacer aujourd'hui dans les pelotons les amphétamines et leurs cousins, interdits par l'Union cycliste internationale (UCI).*

» Peu de gens sont au courant de l'utilisation des hallucinogènes, non répertoriés dans les substances prohibées et, de ce fait, non recherchés lors des contrôles antidopage. Il a fallu explorer en dehors des listes officielles pour découvrir ces pratiques. Une équipe entière du Tour de France recevait ainsi chaque jour sa ration de gélules de caféine fortement dosées et de noix de muscade, sans avoir la moindre idée de ce qu'on lui faisait ingurgiter. »

Thierry Louvel, trente ans, jeune pharmacien normand, ne s'avance pas à la légère. Pour avoir longtemps roulé sous les couleurs d'un club régional, ce passionné de cyclisme connaît parfaitement un milieu où il a noué de solides amitiés et relations. Il a présenté, en mars 1986, sa thèse pour le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie sur le thème « Vingt années de lutte anti-dopage dans le sport cycliste ».

« Au cours de cette période, résume-t-il, *on a traité le problème en faisant de la répression. Et c'est le coureur qui servait de bouc émissaire. Il faut désormais raisonner en termes de prévention en informant le cycliste des dangers qu'il court. Tout gosse, j'ai été traumatisé par le décès, dû au dopage, de Tom Simpson dans le Ventoux. Plus récemment, j'étais ami avec un membre de mon club ; celui-ci est mort subitement d'une crise cardiaque, à l'âge de vingt-six ans, juste après avoir remporté une étape du Tour du Pilat amateurs, dans la région de Saint-Etienne. »*

Vieux avant l'âge

Thierry Louvel parle d'un coureur qui est *« un homme fichu »*, son hypophyse — glande jouant un rôle majeur dans la régulation des secrétions hormonales — ne fonctionnant plus. Il a aujourd'hui des problèmes sexuels et des problèmes de reins. Lorsque ce garçon courait chez les professionnels, il a servi de cobaye pour son chef de file. On a testé sur lui certains produits.

Simpson fut une victime spectaculaire des amphétamines, en vogue dans les années 60 (30 % des cas de dopage par ces substances ont été décelés en 1965). Cet excitant du système nerveux central, aux effets rapides, provoquait beaucoup de dégâts à court terme. Désormais, le danger de destruction à long terme plane sur les organismes des « géants de la route » convertis à l'usage des dérivés de la morphine, des hormones et des corticoïdes. *« Quand on injecte à un individu des hormones exogènes, c'est-à-dire provenant de l'extérieur, l'organisme stoppe sa propre production,* explique Thierry Louvel. *Chez les sujets qui se soumettent à un tel traitement pendant plusieurs années, les glandes se mettent au repos et peuvent rester définitivement inactives. »*

Les problèmes de santé vont surgir seulement à partir de la quarantaine. Les cyclistes utilisent fréquemment la cortisone, parce que ce produit n'est pas recherché lors des analyses de contrôle. Ils en perçoivent facilement les effets stimulants, mais pas les effets destructeurs, qui n'apparaissent qu'au bout d'une dizaine d'années. *« Quand on les met en garde,* raconte le pharmacien, *ils nous prennent le plus souvent pour des rigolos. »*

Une crise de conscience s'amorce dans les pelotons et les cercles officiels. L'intervention de la brigade des stupéfiants à Bercy, lors des Six Jours en novembre 1986, débouchant sur l'inculpation de quatre personnages au centre d'un trafic de produits dopants et de stupéfiants (Bernard Sainz, Joël Lacroix, Patrick Charron et le docteur Joseph Toledano), a retenti comme une bombe.

Mais le milieu cycliste ferme plus ou moins les yeux, reconnaît Thierry Louvel en soulignant qu'il s'agit de la découverte la plus choquante de ces trois années consacrées à la préparation de sa thèse.

Les listes de substances interdites baignent dans le flou et révèlent de sérieuses anomalies. On y découvre que les médicaments ne sont pas répertoriés sous leur nom officiel, mais sous leur appellation commerciale. De plus, ces listes ont été mal conçues en 1968 et n'ont pas été révisées avant le début de l'année 1987. Si certaines améliorations ont depuis été apportées, on interdit cependant les dérivés d'amphétamines sans les citer tous.

Le système des analyses en France présente, selon lui, encore bien des failles. *« Un seul laboratoire centralise les opérations de contrôle pour tous les sports,* souligne le jeune pharmacien. *On y pratique 2 000 analyses par an, dont 1 250 pour le cyclisme. C'est trop pour un seul établissement. En 1981, 52 cas n'ont pu être étudiés.*

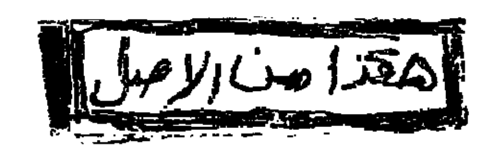
» De plus, les flacons empruntent souvent un long trajet en chemin de fer et peuvent être stockés une journée avant d'être traités. Ils subissent ainsi des altérations qui rendent les analyses discordantes. A un premier test positif, il arrive que succède un second négatif. »

Sans parler de vices de forme. Anonymat non respecté, flacons altérés, étiquettes perdues, coffrets mal scellés, sont autant d'anomalies, prétextes à soustraire les échantillons au contrôle. Bref, le sport français, en général, et le cyclisme, en particulier, ont consacré des moyens plutôt légers à la lutte contre le dopage.

Face au fléau, l'information constitue la première précaution. *« Nous allons lancer des fiches-conseils,* annonce le pharmacien normand. *Et, parallèlement, établir une liste des médicaments utilisables sans danger, sans nuire aux performances, et qui ne sont pas des produits dopants. »*

Dans une discipline aussi exigeante physiquement que le cyclisme, un appoint extérieur se révèle souvent indispensable. *« On peut avoir recours à des substances favorisant la fixation d'oxygène au niveau cellulaire,* estime Thierry Louvel. *L'Ergadyl en comprimés, à condition d'être bien utilisé, a un effet physiologique sans danger de destruction. Mais il faut reconnaître que les études systématiques pour savoir si un produit n'est pas néfaste à l'individu en plein effort font défaut. Car les produits pharmaceutiques utilisés par M. Tout-le-monde peuvent être dangereux quand il y a l'hypertension de l'effort. »*

MICHEL DESFONTAINES.



Le rapport 1987 de la Cour des comptes

Inefficacité des aides de l'Etat et détournement de fonds publics

M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a remis, jeudi 25 juin, au président de la République et aux Assemblées le rapport 1987 de la haute juridiction. Les vingt-cinq chapitres qu'il contient, dont celui, traditionnel, consacré à l'exécution des lois de finances de 1985, ne représentent qu'une infime partie des enquêtes menées par la Cour en 1986. Chargés de contrôler la régularité de l'utilisation des fonds publics, les membres de la Cour ont examiné l'an dernier neuf cent soixante-quatre rapports, dont soixante-quinze étaient consacrés aux entreprises publiques.

Moins croustillant que les années précédentes, le rapport 1987 n'en contient pas moins son lot de situations « folkloriques ». Evoquant l'indemnisation des travailleurs sans emploi, les rapporteurs signalent *« un allocataire de vingt-trois ans, ancien salarié d'une coopérative fruitière, qui a pu bénéficier d'une allocation de chômage de 22 000 francs par mois alors que son salaire antérieur variait de 3 500 francs à 5 100 francs »*. A propos de *« l'alourdissement des coûts de gestion du PMU »*, la Cour indique que cinquante-six de ses cyclistes ne roulent pas pour rien : leur salaire annuel dépasse les 300 000 francs, auxquels viennent s'ajouter diverses indemnités, généralement exonérées d'impôts.

Au delà de ce florilège d'anecdotes, le rapport dénonce certains détournements ou gâchis de fonds publics.

A propos de la construction navale, la Cour estime ainsi que *« le souci de repousser des restructurations difficiles dans l'espoir d'un retournement de la conjoncture a conduit l'administration à verser des aides extrêmement élevées, équivalentes à 60 % du chiffre d'affaires du secteur de 1983 à 1986, sans empêcher deux faillites successives de la plus importante entreprise »*, les Ateliers français de l'Ouest, repris en 1985 par les Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest.

Dénonçant, à propos du Fonds d'aide et de coopération (FAC) du ministère de la coopération, l'absence, *« depuis plus de vingt-cinq ans, de véritable contrôle financier »*, la Cour s'inquiète des *« multiples irrégularités relevées dans sa gestion budgétaire »*. C'est à l'occasion du contrôle des dépenses du FAC que la Cour a découvert que l'association Carrefour du développement avait reçu de ce dernier, entre 1984 et 1985, 64,8 millions de francs, somme à laquelle s'ajoutaient 16,4 millions en provenance d'autres chapitres du ministère. Dans son rapport, la juridiction met en cause le chef de cabinet, Yves Chalier, mais épargne le ministre d'alors, M. Christian Nucci.

L'UNEDIC, la Sécurité routière, le secteur public de l'audiovisuel, le ministère de la défense (et le Musée de l'armée dont il assure la gestion), l'Agence nationale des chèques-vacances, l'Association française pour la maîtrise de l'énergie, mais également les collectivités locales (les villes de Châteaudun, Villeparis et La Ferté-sous-Jouarre en particulier) qui profitent de leurs nouveaux droits pour accroître leurs interventions économiques sont également sévèrement jugées par la Cour des comptes.

A propos des entreprises publiques, la Cour s'inquiète d'une insuffisante maîtrise des filiales. Trois exemples sont publiés : la Compagnie internationale de services en informatique (la CISI), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, Technip, filiale de l'Institut français du pétrole, et la Signalisation, du groupe Compagnie générale de constructions téléphoniques (privatisée au début de cette année). Ayant signé en 1983 deux contrats d'un montant de 450 millions de francs pour la rénovation du réseau téléphonique de la ville de Koweït, la Signalisation n'a pu les réaliser, ce qui aura en définitive coûté au budget annexe des PTT quelque 730 millions de francs !

Mais cette année, la Cour a également cherché à apprécier l'efficacité des moyens mis en œuvre pour la réalisation de certaines actions administratives, engageant plusieurs services. Le rapport contient ainsi des analyses sur l'efficacité des aides – de toute nature – apportées à la localisation des activités créatrices d'emplois d'une part, des concours publics, de sources diverses, apportés à la production agricole d'autre part. Dans ce dernier domaine, les conclusions de la Cour ne sont guère surprenantes. Importantes, les aides publiques aux agriculteurs ne permettent d'atteindre ni les objectifs sociaux qui leur sont assignés (elles profitent aux activités déjà les plus prospères) ni les objectifs économiques (la constitution d'entreprises agricoles rentables et dynamiques) en raison d'une imprécision des buts et de la multiplicité des procédures. La Cour appelle à une *« redéfinition nécessaire des aides »*. En publiant cette étude, la Cour contribue certes à éclairer le débat national sur les aides à l'agriculture, mais elle risque aussi d'alimenter, dans les discussions internationales, l'argumentation de certains des concurrents agricoles de la France. Le risque de la transparence.

ERIK IZRAELEWICZ.

Indemnisation du chômage : aujourd'hui comme hier

En soulevant le couvercle de la marmite où cuisent et recuisent depuis des années tous les ingrédients qui composent les politiques de l'emploi – les aides et les primes à la création d'emplois, le système d'indemnisation du chômage, – la Cour des comptes a pris le risque de faire constater à tous que cette tambouille exhalait parfois des effluves malodorants.

La première des cibles de la Cour des comptes est à la fois facile et terriblement cruelle puisqu'il s'agit des primes et des aides de toutes sortes versées pour soutenir l'emploi dans une région ou dans une entreprise. Du principe louable, on passe vite aux abus commis par des chasseurs de primes, malhonnêtes ou de bonne foi. Ce qui donne l'occasion d'une visite au musée de l'absurde. Trop d'organismes subventionnent sans concertation, additionnent leurs efforts sans toujours le savoir et agissent, depuis la régionalisation, soit sans en référer à l'échelon local, qui pourrait être meilleur juge, soit sans demander l'avis d'experts nationaux, moins sensibles aux pressions d'un microcosme.

Le contrôle, qui a porté sur la gestion de 1 710 opérations, pour un montant de 3,2 milliards de francs, réalisées dans 13 régions de 1981 à 1985, est éclairant. Les procédures, note la Cour des comptes, *« demeurent très imparfaites »*, le système reposant sur *« des principes qui ne correspondent pas forcément, dans la situation économique actuelle, aux modalités et aux conditions de la création d'emplois par les entreprises »*. *« Il en résulte*, ajoute le rapport, *un taux d'échec relativement élevé qui réduit l'efficacité »*.

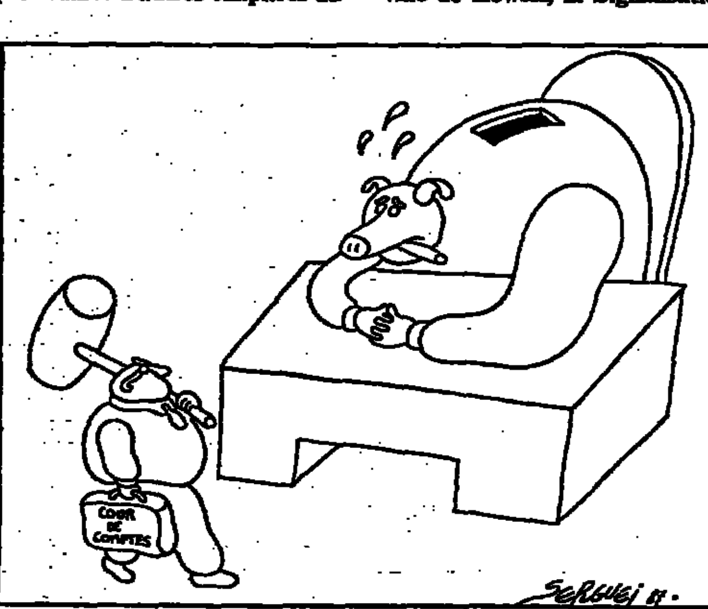
On tarde à verser les aides – douze mois ici, vingt-six mois là. On accorde des dérogations pour ne pas avoir à réclamer la création d'emplois ou même le maintien des effectifs. On ferme les yeux sur les objectifs non respectés et l'on admet que les licenciements aient lieu. Cela frise quelquefois l'inconscience.

A Bessèges, dans le Gard, un escroc sera soutenu jusqu'à 93,6 % de son engagement personnel. Ce qui ne l'empêchera pas de faire faillite. A Saint-Avold, on accordera au total 135 millions de francs à une filiale d'un groupe allemand, soit 360 000 F par emploi jusqu'à ce que la déconfiture intervienne. Sans que cela empêche le versement d'intérêts, d'honoraires ou de commissions à la maison mère. Les aides ne sont pas remboursées, les créations d'emplois sont primées deux fois quand des transferts au sein d'une même entreprise sont soutenus. Beaucoup d'entreprises profitent du système, y compris de grosses ou de renommées. Mais que peuvent faire des pompiers pressés d'agir pour enrayer le sinistre des pertes d'emplois ?

La deuxième cible visée par la Cour des comptes, quelques UNEDIC et ASSEDIC chargées de l'indemnisation du chômage, avait déjà été atteinte en 1983. Depuis, rien ou presque n'aurait changé.

Non seulement le régime d'assurance-chômage verserait des allocations sans en vérifier la nécessité, mais il ne contrôlerait pas assez les rentrées de cotisations. Quand il a des créances, il ne saurait pas les faire honorer, et l'autonomie dont bénéficient les ASSEDIC entraînerait de graves incohérences, particulièrement sensibles dans les systèmes informatiques. D'où des gaspillages et des abus, le partage des responsabilités avec les fonctionnaires de la direction départementale du travail et de l'emploi conduisant à l'impuissance. Cela a abouti à des situations inacceptables.

En 1986, on comptait 148 contrôleurs pour l'ensemble de la France *« alors que les besoins avaient été évalués en 1977 à un millier pour un effectif de chômeurs deux fois moindre »*. Dans le Gard et les Pyrénées-Orientales, on a constaté des fraudes significatives. Un travailleur intérimaire sur quatre cumulait son salaire et son revenu de remplacement. Un sur cinq seulement avait déclaré sa reprise d'activité à l'ASSEDIC et à l'ANPE.



Défense : des méthodes de gestion financière à revoir

La Cour demande au ministère de la défense de réviser en profondeur ses méthodes de gestion et, plus spécialement, ses méthodes d'estimation des coûts, tant sont nombreux les cas de dépassement du prix des matériels qu'elle a relevés dans son rapport.

Examinant la programmation militaire 1984-1988, que le Parlement avait approuvée en 1983 et qui fixait les dépenses de fonctionnement et d'équipement des armées durant ces cinq années, la Cour observe des écarts importants entre les prévisions et les réalisations durant les trois premières années d'application de la loi. Entre le montant des crédits prévus et le montant des crédits inscrits aux budgets annuels, il a manqué 14 milliards de francs aux armées entre 1984 et 1986, dont 3,5 milliards de francs pour la seule armée de terre, qui est apparemment l'armée la plus touchée.

Plusieurs raisons à cette distorsion entre les objectifs de la programmation et les moyens alloués en réalité : une sous-estimation des coûts, des retards ou des à-coups dans les commandes, des allongements des délais de construction, des ajustements en cours de réalisation des projets et, surtout, un rythme de hausse générale des prix des matériels militaires supérieur à l'inflation civile (l'inflation militaire est chiffrée à 9 milliards).

D'autre part, la Cour illustre ce manque de méthode dans l'estimation des coûts avec l'exemple de ce qui s'est passé pour la réorganisation, intervenue en 1976, puis en 1984, de l'armée de terre. Les évaluations du ministère de la défense font état de 5,6 milliards de francs d'économies, obtenues avec la première réorganisation, et de 7 milliards pour la seconde. La Cour considère que les gains, selon son mode de calcul, se seraient élevés à 254 millions de francs en 1976 et à 230 millions en 1984. L'écart qui sépare ces estimations montre bien l'imprécision affectant l'évaluation des conséquences des décisions prises par le ministère.

Le ministère de la défense fait valoir, dans sa réponse, que l'ajustement d'une programmation militaire, sur cinq ans, est un problème difficile. Il suppose, d'abord, que les crédits conservent rigoureusement le pouvoir d'achat prévu à l'origine. Il méconnaît, ensuite, le fait que certains programmes peuvent connaître des difficultés techniques de réalisation, génératrices de retards et, donc, de devis modifiés. Enfin, cet ajustement est rendu délicat dès lors que l'évolution des menaces conduit à introduire de nouveaux besoins ou à redéfinir la priorité entre les besoins.

Collectivités locales : trop d'aides en désordre aux entreprises

Les aides des collectivités locales (régions, départements, communes) aux entreprises (que ces dernières soient en difficulté ou en développement) se sont considérablement développées depuis trois ans, à la fois en vertu des lois de décentralisation votées depuis 1982 et de la crise économique, qui a contraint les élus locaux à intervenir plus directement qu'auparavant sur le tissu économique de leur ressort.

La Cour des comptes consacre un long chapitre à cette question, comme elle l'avait déjà fait en 1983. D'autres organismes ou administrations l'ont précédée, se penchant à leur manière sur un sujet qui visiblement intéresse beaucoup les pouvoirs publics. Ainsi, le ministère de l'intérieur – qui prépare un projet de loi à ce propos – avait demandé, l'hiver dernier, à tous les préfets des rapports sur les « dérapages » qu'ils pouvaient constater dans l'intervention financière des communes. Il y a quelques jours, c'est le Conseil économique et social qui a publié un rapport sur le même sujet. Et début juin, le ministère de l'économie, enfin, a rendu publique une analyse des aides des collectivités locales aux entreprises du secteur privé. Hors garanties d'emprunt, ces aides se chiffrent à 6,6 milliards de francs en 1985, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente. 43 % des interventions sont le fait des communes.

S'appuyant sur l'enquête effectuée par quinze chambres régionales des comptes, la Cour met en garde contre la multiplication des formes d'interventions et des intervenants, qui nuit à la cohérence des efforts, contre la procédure des primes, trop lourde pour des résultats décevants, et elle conclut que les risques (pour les budgets des collectivités) restent imparfaitement maîtrisés.

Les situations selon les régions sont extrêmement diverses et il ne faut pas jeter la pierre à toutes les collectivités. Mais la Cour souligne par exemple la longueur des délais d'instruction des dossiers avant qu'une prime soit accordée (7 à 8 mois en Midi-Pyrénées ou en Languedoc-Roussillon). Parfois, des entreprises pour lesquelles une prime était prévue... ont fait faillite entre-temps. La Banque de France le savait, mais pas le conseil régional (Nord Pas-de-Calais). Il faut, souligne la Cour, que les collectivités locales s'entourent de toutes les garanties lorsqu'elles accordent leur concours. Elle cite, entre autres, l'exemple de la commune d'Olliergues (Puy-de-Dôme), qui s'est trouvée dans l'incapacité de récupérer des loyers dus par une entreprise qui en 1983 a déposé son bilan. La commune, en revanche, doit continuer à rembourser les emprunts qu'elle avait émis pour construire l'usine-relais. Le maire a déposé une requête contre la SOMIVAL (Société de mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin), qui était le maître d'œuvre délégué, devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Le PMU : au poteau

Aux courses hippiques, les gagnants ne sont pas tant les parieurs chanceux que quelques familles et salariés du Pari mutuel urbain (PMU). S'attaquant à *« l'institution des courses et au fonctionnement du PMU »*, la Cour tend en tout cas à accréditer cette idée. Malgré la réforme intervenue à la suite du décret du 4 octobre 1983 et qui a transformé, en dépit de *« lenteurs regrettables »*, le PMU en un groupement d'intérêt économique, cette organisation, qui a collecté en 1985 quelque 25,8 milliards de francs de paris sur les courses de chevaux, aurait un fonctionnement déficient. Et la Cour ne lésine pas sur les accusations.

« L'activité du PMU, écrivent les rapporteurs, *semble avoir servi de plus en plus de support à d'importantes opérations de placements financiers ainsi qu'à la conclusion de marchés au bénéfice d'intérêts privés »*, et cela au détriment de son but principal, *« l'amélioration de la race chevaline »*. Le rapport indique ainsi que deux familles *« se partageaient de génération en génération la direction du PMU »*. Des sociétés dans lesquelles ces familles avaient des intérêts *« assuraient une part notable des fournitures de cet organisme »*. Le changement de statut, en 1983, n'aurait pas modifié cet état de fait. *« La décision prise en 1986 d'accorder aux sociétés de l'une et l'autre famille la fourniture du matériel informatique des bureaux dont elles sont concessionnaires prolonge l'ambiguïté et constitue une dépense superflue. »*

Ces deux familles ne seraient pas, pour la Cour des comptes, les seuls bénéficiaires des paris mutuels. Le personnel du PMU lui-même *« bénéficie dans l'ensemble de rémunérations élevées (...) avec un dispositif très avantageux de plus de quatre-vingts primes et indemnités diverses »*. Le rapport évoque à ce sujet le cas de 56 cyclistes qui percevaient, en 1984, plus de 300 000 F, auxquels s'ajoutent d'autres indemnités diverses, souvent non imposables.

Le président du PMU, dans sa réponse – très longue et détaillée, – défend son institution, mais s'inquiète des conséquences de la publication d'un tel rapport *« au moment,* écrit-il, *où nous poursuivons des négociations avec des pays étrangers qui souhaitent bénéficier de notre expérience en matière de traitement des paris sur les courses »*.

Retour sur le « Carrefour »

La Cour des comptes a été à l'origine de l'affaire du Carrefour du développement. C'est en enquêtant sur la gestion du Fonds d'aide et de coopération (FAC) qu'elle avait décelé *« diverses défectuosités (...) qui témoignaient de défauts dans le fonctionnement du ministère de la coopération »*. C'est ainsi que fin 1985, elle avait *« découvert l'association Carrefour du développement (ACAD) et décidé d'en entreprendre le contrôle »*.

Le rapport 1987 de la Cour des comptes ne révèle rien qui ne soit aujourd'hui amplement détaillé dans l'instruction judiciaire menée par M. Jean-Pierre Michau. *« Les faiblesses et défectuosités du FAC, celles qui caractérisent l'organisation du ministère de la coopération,* écrit la Cour, *ont pendant plusieurs années rendu possible une gestion occulte, source de détournements portant sur plusieurs millions de francs. A aucun moment les services n'ont pris conscience des anomalies. »*

Cependant la Cour prend garde à ne pas mettre en cause directement M. Christian Nucci, faisant porter la responsabilité des *« abus et déviations »* à M. Yves Chalier et à M. René Trillaud, chargé de l'ordonnancement des dépenses du ministère de la coopération, pudiquement nommés *« le chef de cabinet et le chef de bureau » : « Cumulant des fonctions publiques et privées qui n'auraient jamais dû être associées et jouant des imitations de signature, le chef de cabinet et le chef de bureau ont ainsi concentré entre leurs mains l'ensemble des pouvoirs qui, émanant tant de l'administration que de l'association, permettaient d'extraire puis de manier des fonds publics. »*

Micro-ordinateurs dans les lycées : le surcoût du crédit-bail

Lancé en janvier 1985 sous l'impulsion de Laurent Fabius alors premier ministre, le plan « Informatique pour tous » avait pour but de mettre en place pour la rentrée 1985, dans quelque 50 000 établissements scolaires, plus de 120 000 micro-ordinateurs. La Cour constate que les objectifs ont été atteints, mais conteste les modalités de financement choisies. En raison du coût élevé du plan (1,79 milliard de francs) et du délai imparti pour le réaliser, les crédits budgétaires se sont en effet révélés très insuffisants. Le ministère de l'éducation a recouru pour la majeure partie de ses dépenses d'équipement à la formule du crédit-bail, qui implique un engagement financier pluriannuel, contraire à la sacro-sainte doctrine budgétaire qui veut que les dépenses engagées soient contenues dans la limite des crédits ouverts pour l'exercice courant.

La Cour souligne que le crédit-bail entraîne en outre un surcoût par rapport à un financement budgétaire traditionnel de 187 millions de francs – surcoût que l'administration ne chiffre qu'à 100 millions. Enfin, la Cour juge irrégulière l'intervention du budget annexe des P et T pour payer les annuités du crédit-bail. Si le ministère des P et T partage son avis, en revanche, celui des finances précise qu'elle est *« en parfaite cohérence avec la décision de faire financer la filière électronique par le budget annexe des P et T »*.

CISI (informatique) : rêve de grandeur

La Cour des comptes s'est penchée sur le cas des organismes de recherche à caractère public ayant acquis ou créé des filiales industrielles ou de services, destinées à l'origine à valoriser leurs compétences, et qui se sont révélées être des gouffres financiers. Ainsi en est-il de la CISI (Compagnie internationale de services en informatique), filiale créée en 1972 par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique).

Confrontée à l'évolution de son secteur, la CISI s'est lancée dans une *« diversification excessive qui l'a conduite à disperser ses efforts »*.

Le plan 1982-1986 retenait ainsi dix-sept secteurs d'activités, alors que la capacité d'autofinancement de la compagnie était limitée (17 millions de francs en 1982 contre 65 en 1980). Ce qui ne l'a pas empêchée de réaliser des acquisitions nombreuses et coûteuses, comme celle de la société américaine Wefa (banque de données économiques), depuis revendue, qui lui aura coûté 110 millions de francs, sans compter les pertes dues à l'absence de redressement commercial.

La Cour constate que la dégradation de la situation de la CISI (passée d'un bénéfice de 29 millions en 1980 à une perte de 180 millions en 1984, soit des pertes cumulées de 1982 à 1984 s'élevant à 301,5 millions) n'a été ni *« prévenue »* ni *« atténuée »* en raison de la défaillance d'un actionnaire trop confiant (auquel la Compagnie aura coûté 310 millions en renforcement de fonds propres) et d'une tutelle imprécise, car relevant de trop d'administrations.

Economie

SOCIAL

Grandes manœuvres autour de l'UNEDIC

Syndicats et patronat s'entendent pour « piéger » le gouvernement

Sur fond d'élections prud'homales pour les syndicats et de présidentielle pour le gouvernement, les grandes manœuvres ont repris autour de l'UNEDIC, toujours menacée de difficultés financières. La réunion entre les gestionnaires du régime paritaire d'assurance-chômage, le 25 juin au siège du CNPF, a planté le décor. Syndicats et patronat se reverront le 1er juillet pour établir un mémorandum qui permettra de négocier d'une seule voix, espère-t-on, avec les pouvoirs publics sur les *« responsabilités réciproques »* d'un système d'assurance assis sur les cotisations et d'un régime de solidarité financé par l'Etat. Puis viendront les rendez-vous décisifs pour le sort de l'UNEDIC, fixés pour octobre et novembre, l'actuelle convention prenant fin le 30 décembre 1987.

Compte tenu de l'évolution du chômage, des charges d'emprunt supportées et des dérives inhérentes à tout dispositif d'indemnisation, la prochaine convention devrait logiquement prévoir une augmentation des cotisations salariales et patronales. Ce qui ne réjouit personne, ni le patronat, soucieux de ne pas contribuer à l'alourdissement des prélèvements obligatoires, ni les syndicats, alors en campagne pour les conseils de prud'hommes.

Or les partenaires sociaux, complices, à l'exception de la CGT, plus méfiante, ont trouvé un prétexte qui leur permettrait de se dégager tout en refermant le piège sur le gouvernement, lui aussi préoccupé par ses propres échéances. *« Un bras de fer »* est engagé, ont admis certains dirigeants syndicaux, M. Antoine Faesch (FO) accusant le pouvoir politique *« d'avoir rompu un pacte »*.

Ce qui est en question, c'est le transfert vers l'UNEDIC des charges qui incombaient au Fonds national de l'emploi (*le Monde* du 11 avril). En 1987, et au rythme actuel, il en coûtera 1,2 milliard de francs supplémentaires au régime d'assurance-chômage et 6 milliards de francs au total. En année pleine, le surcoût s'élèverait à 4,7 milliards de francs.

Juguler une hémorragie inévitable

La cause dont les partenaires sociaux rendent le gouvernement responsable provient du manque d'attractivité des préretraites FNE, si l'on compare ce système aux avantages des licenciements dits secs des salariés de plus de cinquante-cinq ans. Le phénomène, déjà sensible, s'est amplifié depuis que les lois supprimant l'autorisation administrative de licenciement sont entrées en vigueur, en juillet 1986 et en janvier 1987. Chaque mois, deux mille personnes licenciées supplémentaires demandent des allocations à l'UNEDIC quand elles pourraient être indemnisées par les fonds publics de préretraite.

Pour juguler une hémorragie devenue inévitable, le gouvernement et M. Philippe Ségnin ont proposé une solution en deux temps. Un amendement, déposé par M. Delalande, prévoit que tout licenciement d'un salarié de plus de cinquante-cinq ans entraînera le versement à l'UNEDIC par l'employeur de l'équivalent de trois mois de salaire. Un dispositif viendrait ensuite diminuer les contributions patronales et salariales versées pour le financement de la préretraite FNE, l'UNEDIC participant de son côté au coût de l'ensemble.

Pas du tout, répliquent les partenaires sociaux. L'UNEDIC, régime d'assurance, n'a pas à supporter le poids de ce qui relève de la solidarité nationale. D'où la nécessité de revoir les frontières.

Profitant de l'avantage, les partenaires sociaux menacent donc de limiter leur rôle au versement des allocations de base et de renvoyer les indemnités de fin de droit, pour les chômeurs de longue durée, dans le camp des pouvoirs publics. Ce qui aurait pour effet de ne pas entraîner une révision des cotisations. Au passage, et pour faire bonne mesure, les partenaires sociaux refusent d'accepter l'expérience de vingt mille PIL (programmes d'insertion locale) qu'ils avaient accepté de financer, le gouvernement n'ayant pas, là non plus, tenu ses engagements.

Mais l'argument utilisé par les syndicats et le patronat n'est peut-être pas aussi bon que ceux-ci le prétendent. Ce sont bien eux qui, en octobre dernier, ont suggéré une modification des règles en vigueur pour la préretraite, lesquelles ont contribué au rejet de la formule, au point que le gouvernement ne les a pas entièrement appliquées. Ils peuvent cependant faire pression pendant plusieurs mois en espérant que, face aux chômeurs, le gouvernement devra reprendre ce qui lui revient. Mais le ministre des affaires sociales peut-il endosser une telle facture sans réagir, les conséquences sur le budget étant redoutables ?

Dans la négociation qui s'engage, les partenaires veulent se donner des atouts. Le mémorandum en sera un. Ils acceptent que, jusqu'à échéance de l'actuelle convention, l'amendement Delalande s'applique. Ils admettent aussi que l'UNEDIC participe temporairement au financement de préretraites.

ALAIN LEBAUBE.

● **Les cotisations pour la formation professionnelle : le CNPF hausse le ton.** – Le CNPF vient d'exprimer son *« net désaccord »* avec l'augmentation prévue par le gouvernement de la cotisation minimale pour la formation professionnelle qui passerait de 1,1 à 1,2 % (*le Monde* daté 21-22 juin). Cette évolution, déclare le CNPF, *« contredit l'engagement pris par les pouvoirs publics de ne pas augmenter les charges des entreprises »*. Dans un premier temps, l'organisation patronale s'était montrée plus mesurée sur ce sujet, considérant l'augmentation comme un mal nécessaire.

AFFAIRES

Après l'accord entre Hoechst et la France

Nouveaux médicaments et nouvelles ambitions pour Roussel-Uclaf

Les dirigeants du groupe chimique allemand Hoechst et les représentants des pouvoirs publics français ont signé jeudi 25 juin un nouvel accord sur le partage des responsabilités au sein de Roussel-Uclaf (*le Monde* du 16 avril). Comme les deux parties en étaient convenues, Hoechst récupère le droit d'exercer sa pleine et entière autorité d'actionnaire majoritaire (54,5 % du capital) sur la firme pharmaceutique du boulevard des Invalides.

Pour éviter une nationalisation, la firme de Francfort Hoechst avait composé en 1982 avec le gouvernement de M. Pierre Mauroy et abandonné une parcelle de sa souveraineté sur Roussel-Uclaf en laissant à l'Etat la majorité au sein du conseil de surveillance. Suite au nouvel accord signé avec le gouvernement de M. Chirac, les membres du conseil de surveillance viennent d'être réélus. Six ont été désignés par Hoechst, à savoir MM. Jurgen Dormann, Martin Fruehauf, Hans-Georg Garaïs, Dominique de la Martinière, Günter Metz et Henri Monod, et cinq par l'Etat français, les professeurs Jean Dausset et Gérard Mihauld, MM. Serge Kampf, Renaud de la Genière et Bernard Esambert. Le douzième, M. Christian d'Aumale, ambassadeur de France, a été présenté conjointement par les deux actionnaires et réélu président. A une exception près – le docteur Günter Metz a remplacé M. von Poelnitz parti en retraite, – on prend les mêmes et on recommence. Mais cette fois sous la houlette de Francfort et avec la bénédiction de l'administration française. Le présent accord durera six ans, puis sera reconduit tous les quatre ans. Il interdit à l'Etat français de revendre sa part dans Roussel-Uclaf (36,25 % directement, 3,75 % par Indosuez) à des intérêts publics et/ou à des concurrents et s'applique en outre à tout acquéreur ultérieur de cette part.

Des munitions

L'affaire Roussel-Uclaf est donc close. En réalité, l'aventure recommence, mais cette fois au plan industriel. Au cours de l'assemblée générale tenue le même jour, le docteur Edouard Sakiz, président du directoire, a annoncé pour 1988 la fin de la période de transition (1985-1987), marquée par une forte érosion des marges bénéficiaires due à la chute du dollar. Une érosion dont l'impact a été d'autant plus vivement ressenti (– 26 % en 1986) que les trois produits-phares de Roussel-Uclaf étaient arrivés à maturité et tarifés dans cette monnaie. Ce sont un antibiotique de troisième génération (2,5 milliards de francs du chiffre d'affaires), un insecticide pyréthrinoïde très puissant et non polluant (930 millions de francs), les corticostéroïdes (bases d'hormones), matières premières vendues en vrac (530 millions de francs).

Malgré une demande croissante l'an dernier, les ventes en valeur de ces produits ont baissé, de 9 % pour le premier, de 34 % pour le deuxième, qui a pâti en plus d'un arrêt des commandes chinoises et de 14 % pour les corticostéroïdes, concurrencés de surcroît par les produits fabriqués dans la nouvelle usine berlinoise de Schering.

Cependant, malgré les difficultés, le glissement des profits devrait se ralentir. Pour 1987, avec un dollar dont le prix moyen devrait être de 6,35 F (contre 7,20 F l'année précédente), le Dr Sakiz table sur 130 millions de résultats en moins avant impôts, en gros sur un bénéfice inférieur de 5 % à 10 % au précédent, en fait égal ou peut-être légèrement supérieur avec la plus-value (+ 200 millions de francs) retirée de la vente des parfums Rochas à la firme allemande Wella. Mais Roussel-Uclaf va bientôt sortir de cette mauvaise passe. Le groupe a de gros atouts. Si M. Balladur se résout à ne pas faire trop traîner en longueur les discussions sur l'établissement des prix, trois nouveaux médicaments seront lancés en 1987. Il s'agit d'un antibiotique de diffusion générale, d'un médicament pour le traitement du cancer de la prostate et d'un antibiotique oral. A cela s'ajoutera un produit agrovétérinaire, le « Finaplix » (un anabolisant), qui sera lancé aux Etats-Unis en juillet, et d'un produit agrochimique, qui sera prochainement commercialisé au Japon (lancé aux Etats-Unis en 1986). Roussel-Uclaf peut donc à juste titre escompter commencer à récolter les fruits de sa recherche en 1988.

Le Dr Sakiz se dit en outre prêt à étudier toute possibilité d'acquisition aux Etats-Unis dans l'agrochimie, et même en France dans la pharmacie. A la fin de cette année, le bilan de Roussel-Uclaf devrait être superbe, avec, assure le Dr Sakiz, 5 milliards de fonds propres et seulement 500 millions de dettes. Le groupe a des munitions pour s'offrir un bel outil dans le Nouveau Monde et reprendre sa politique d'acquisition en France interrompue depuis quinze ans. Au maximum, Roussel-Uclaf peut dépenser 500 millions de dollars pour satisfaire son ambition américaine. S'agissant de la France, *« Servier pourrait nous intéresser*, assure le Dr Sakiz en réponse à une question. *Mais je doute que M. Servier soit d'accord »*.

ANDRÉ DESSOT.

La machine-outil française s'effondre

A l'aide !

« La machine-outil française a des atouts pour gagner. Elle est décidée à le dire, et à le dire fort », a déclaré M. Jean-Paul Pons, président du SYMAP (Syndicat de la machine-outil, de l'assemblage et de la productique associée). Il présentait le 25 juin une campagne de publicité et de relations publiques destinée à donner *« une nouvelle image »* à ce secteur sinistré, qui emploie 11 450 salariés contre 20 000 en 1981.

La cible ? En priorité, la clientèle potentielle française. *« Nous voulons reprendre les parts de marché que nos concurrents étrangers nous ont prises. »* La pénétration étrangère en France a en effet atteint un sommet : 64 % en 1986 contre 54 % en 1985. Le déficit du commerce extérieur (machines à métaux) est passé de 1,34 milliards de francs en 1985 à 2,10 milliards l'année suivante (avec une augmentation des importations de 3,21 milliards de francs à 4,28 milliards). Le mouvement se poursuit au premier trimestre 1987, puisque les exportations reculent de 9,3 % et les importations progressent de 5,9 %. La situation va encore se détériorer dans les mois à venir : les prises de commandes, pour ce même premier trimestre, se sont réduites sur le marché français à 550 millions de francs (– 26 %), et sont loin d'être compensées par les prises de commandes à l'exportation, qui se sont élevées à 270 millions (+ 46 %) grâce aux commandes de la RDA.

Pour le SYMAP, ces mauvais résultats sont dus aux nombreux dépôts de bilan intervenus en 1986 : Promecam (repris par le japonais Amada). Intelautomatisme-Huré-Graffenstaden (repris par l'italien Comau-Fiat), SRCF-Gendron, Sculfort, Clément, Rouchaud...

Alors quels atouts ? Le SYMAP met en avant les 2 milliards de francs d'investissements de ces trois dernières années (environ 11 % du chiffre d'affaires) ; les exportations qui représentent 47 % des ventes ; des produits neufs, puisque les trois quarts d'entre eux n'existaient pas il y a trois ans, avec une proportion de 65 % de machines à commandes numériques (elle n'était que de 32 % en 1981). Des résultats rendus possibles grâce aux 3,5 milliards de francs injectés dans le secteur, dans le cadre du plan mis en place par les socialistes en 1982, qui n'a pourtant pas suffi à redonner à la France une industrie forte de la machine-outil.

La part du chiffre d'affaires consacrée à une politique de recherche et de développement ne dépasse pas 7 % ou 8 %, alors que 12 % à 15 % seraient nécessaires *« pour demeurer dans la compétitivité internationale »*. *« Il est donc indispensable que les pouvoirs publics français – comme tous les pays du monde – fournissent un appui significatif à la machine-outil, garante de l'indépendance industrielle d'un pays »*, affirme le SYMAP. Aide aux fabricants mais aussi soutien de la demande qui a crû entre 1981 et aujourd'hui de 20 % en RFA, alors qu'elle a baissé en France de 10 %.

En lançant sa campagne publicitaire (budget d'environ 1 million de francs), le SYMAP fait le pari que les mauvais indices n'empêcheront pas la machine-outil française d'abandonner son *« complexe d'assiégé »* et de regagner la confiance des industriels français, ses clients... en commençant par améliorer son image, en matière de fiabilité et de service après-vente. Regagner la confiance également des actionnaires comme des banques : *« Certaines entreprises perdent des marchés à l'exportation en raison du refus des banques de les cautionner »*, se plaint-on au SYMAP. Une stratégie qui tient compte d'une inconnue de taille : quelle sera l'attitude d'un gouvernement hostile aux aides à l'industrie ?

FRANÇOIS KOCH.

AGRICULTURE

● **CEE : suspension des interventions financières sur le beurre.** – La CEE va suspendre à partir du 29 juin ses « interventions » sur le beurre, c'est-à-dire ses achats aux producteurs pour soutenir les cours, en raison du gonflement des stocks, a annoncé le 25 juin la Commission européenne. Cette décision est prise en application de la réforme du marché des produits laitiers décidée le 16 mars dernier par le conseil des ministres des Douze, afin de réduire la surproduction laitière. La réforme prévoit la suspension de l'intervention lorsque le total des quantités offertes à l'intervention depuis le 1er mars atteint les 180 000 tonnes. Ce niveau a été atteint il y a quelques jours. L'intervention ne reprendra dans un Etat que si le prix du marché du beurre dans ce pays tombe au-dessous de 92 % du prix d'intervention. – *(AFP)*.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Renault et Peugeot gardent de l'espoir en Algérie

Après l'attribution par l'Algérie de la réalisation d'une usine automobile à l'italien Fiat (*le Monde* du 26 juin), les constructeurs automobiles français Renault et Peugeot SA ont indiqué qu'ils restaient sur les rangs pour une seconde usine de montage dont le projet est encore en discussion. Renault, qui était le dernier candidat en lice avec Fiat pour la première usine, réaffirme qu'elle n'entend pas décrocher de contrat *« à n'importe quel prix »*.

De leur côté, les syndicats ont réagi à l'annonce du succès remporté par Fiat. La CGT estime que cela *« était prévisible dès l'instant où la Régie et les gouvernements de ces dernières années »* ont refusé de *« s'engager vraiment dans une politique de coopération économique et industrielle »*. La CFDT souligne, quant à elle, que Renault perd ce contrat au moment où la Régie *« était plus préoccupée de négocier la vente d'AMC à Chrysler »*.

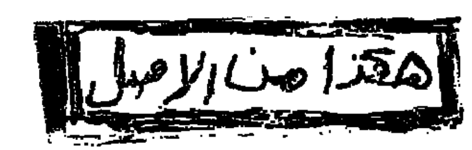
Textile : Burlington acquis par Morgan Stanley

Un groupe d'investisseurs conduit par Morgan Stanley Group Inc. a acquis une majorité de contrôle dans Burlington Industries Inc., une des premières firmes textiles américaines. Morgan Stanley a précisé avoir racheté environ 78 % des actions du capital ordinaire de Burlington pour 2,16 milliards de dollars au total.

En mai dernier, le groupe textile, dont le siège est situé à Greensboro (Caroline du Nord) avait accepté d'être acquis par la Morgan Stanley pour contrer une tentative hostile de prise de contrôle de l'investisseur new-yorkais Asher Edelman associé dans cette entreprise avec la firme textile canadienne Dominion Textile.

Etats-Unis : une filiale d'ITT a des démêlés avec la justice

La compagnie Gilfillan, une filiale d'ITT, et un de ses anciens employés ont été inculpés le 25 juin pour avoir soudoyé des employés du Pentagone avec des cadeaux en nature afin d'obtenir des informations sur deux projets de défense destinés à l'armée de l'air, a-t-on appris de source judiciaire à Boston aux Etats-Unis.



ÉNERGIE

La conférence de l'OPEP

L'Irak menace la stabilité du marché pétrolier

VIENNE
de notre envoyée spéciale

L'OPEP peut-elle plus longtemps ignorer le problème posé par l'Irak ? L'Irak qui, seul parmi les treize pays exportateurs de pétrole, a refusé, en décembre, de limiter sa production pour redresser les prix. L'Irak qui s'apprête à devenir, dès l'automne, le deuxième exportateur du groupe – et du monde – derrière l'Arabie saoudite. L'Irak qui, désormais, menace à lui seul la stabilisation du marché, chèrement acquise depuis six mois par tous les autres pays membres de l'Organisation.

Cette question, mise sous le tapis depuis le début de l'année, a émergé dès l'ouverture de la 81e conférence ordinaire de l'OPEP, jeudi 25 juin. *« Les augures sont bons (...), mais nous ne pouvons nous laisser aller à la complaisance »*, a déclaré le président de l'OPEP, M. Rilwanu Lukman, ministre nigérian du pétrole, en inaugurant les travaux. De fait, la conférence s'est révélée d'emblée moins facile qu'il n'y paraissait de prime abord (*le Monde* du 25 juin).

Pour consolider leurs acquis et défendre le prix de 18 dollars par baril, maintenu depuis six mois, les treize pays membres doivent ajuster leur production au plus près de la demande d'ici la fin de l'année. L'exercice, déjà compliqué par l'incertitude régnant sur les perspectives de la consommation, est rendu quasiment impossible par le problème posé par l'Irak. Dès le mois de septembre, Bagdad va accroître sa production d'un demi-million de barils par jour grâce à la mise en service d'un nouvel oléoduc. Ajoutée au dépassement toléré des autres pays membres, cette augmentation portera la production totale du groupe aux environ de 20 millions de barils par jour à la fin de l'année alors que la demande estimée pour cette période ne dépasse pas 18,3 millions de barils par jour.

Pour éviter un engorgement du marché et une rechute des prix, les douze autres pays membres devraient donc accepter de geler leur production au niveau actuel pour faire face à l'Irak à partir de l'automne. Une situation d'autant moins tolérable pour eux que Bagdad a refusé jusqu'ici de prendre sa part des sacrifices acceptés par tous, arguant des nécessités de la guerre. En outre, l'Iran ne peut accepter de voir son ennemi devenir impunément le deuxième exportateur du groupe et accroître ses revenus d'un bon tiers tandis que lui demeure limité par les capacités d'écoulement de ses terminaux pétroliers. Au dernier trimestre, si rien ne change, l'Irak produira 2,8 millions de barils par jour, soit 500 000 barils de plus que l'Iran.

« Nous avons posé le problème à l'Organisation », assurait le ministre iranien, jeudi soir, tandis que le président de l'OPEP, M. Lukman, jouant les bons offices, s'apprêtait à consulter l'Irak et l'Arabie saoudite. Ces négociations restaient toutefois discrètes. Officiellement, les treize ministre devaient se retrouver vendredi pour discuter de la conduite à adopter au cours du second semestre dans une atmosphère de prudence et de conciliation. La réunion de la matinée a du toutefois être reportée à l'après-midi afin d'éviter que les oppositions n'apparaissent au grand jour. *« Tout le monde se tient tranquille*, expliquait un expert, *personne ne veut créer un problème. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

CONJONCTURE

Le rapport 1986 des comptes de la nation

Les entreprises ont été les principales bénéficiaires du contrechoc pétrolier

Le rapport sur les comptes nationaux pour 1986 a été présenté et débattu vendredi 26 juin dans la matinée par la Commission des comptes de la nation. La nouvelle base (1980) utilisée pour l'établissement de ces comptes conduit à quelques modifications dans l'appréciation que l'on peut faire de la situation économique de la France. Elle confirme la reprise de la croissance en 1986 et la poursuite de l'amélioration de la situation des entreprises.

Etablis sur la nouvelle base de 1980, les comptes de la nation, publiés vendredi 26 juin par l'INSEE, donnent de la situation actuelle de l'économie française une image d'ensemble un peu plus favorable que celle qui ressortait de l'ancienne base, datant de 1971. Les nouvelles séries, qui remontent pour l'instant jusqu'à 1977, ont été établies sans qu'il y ait de *« changements majeurs d'architecture comptable »*, indique l'Institut.

Quelques modifications ont cependant été apportées ; ainsi, les hôpitaux du secteur public hospitalier, considérés comme relevant des entreprises en 1971, sont affectés dorénavant à l'administration. Des sources statistiques nouvelles ont été utilisées. Et les comptes « à prix constants » comme il se doit sont désormais évalués « au prix de 1980 » au lieu de 1971.

Principale conséquence de ce changement de base, le produit intérieur brut marchand français est relevé, en niveau et en moyenne, de 2 %, la croissance du PIB en volume a été, entre 1979 et 1985, de 1,4 % d'après les données de la nouvelle base, alors qu'elle avait été évaluée à 1,1 % dans l'ancienne base. La France a ainsi eu une croissance plus forte que la moyenne de ses partenaires de la CEE au cours de cette période (1,2 %).

Conséquence de cette réévaluation du PIB, le poids des prélèvements obligatoires s'en trouve réduit d'un point : il était de 44,5 % en 1985 (et non pas de 45,5 %) et est passé à 44,4 % en 1986.

Autre effet de ce changement de base, le taux d'épargne des ménages (épargne sur le revenu disponible brut) s'en trouve réévalué. Estimé à 12,3 % en 1985, en base 1971, il est, dans les nouvelles définitions, de 13,8 %. L'an dernier, il a légèrement augmenté, atteignant 14 %. Le mouvement pratiquement ininterrompu de baisse du taux d'épargne, depuis 1975, semble s'arrêter.

En ce qui concerne l'année 1986, le rapport confirme bien la reprise de la croissance : le produit intérieur brut marchand a augmenté de 2,2 % en volume (après 1,4 % en 1984 et en 1985). L'activité a été tirée essentiellement par la demande intérieure : la consommation des ménages ayant augmenté de 3,5 %, les investissements des entreprises de 4 % (après une progression de 1,9 % l'année précédente). Conséquence, les importations ont connu une forte hausse (plus 6,6 %), alors que les exportations ont diminué de 0,6 %.

La poursuite de l'amélioration de la situation des entreprises est sans doute l'une des principales données de l'année 1986. Comme le note le rapport, *« les entreprises sont les principales bénéficiaires du contrechoc pétrolier »*. Evaluée à 85 milliards de francs, la manne pétrolière aurait davantage profité aux entreprises qu'aux ménages. Les sociétés auraient accaparé, par le jeu des prix et de la fiscalité, 58,6 % de ce surplus, alors que les particuliers n'en auraient obtenu que 38,6 %.

N'ayant répercuté que partiellement dans leurs prix la baisse de ceux des matières premières et profitant de la modération salariale, les entreprises ont enregistré *« une forte hausse »* de leur taux de marge, qui est passé de 25,9 % en 1985 à 28,1 % en 1986 (nouvelle base), *« un niveau supérieur à celui d'avant le deuxième choc pétrolier »*. La rentabilité des entreprises se redresse également *« nettement »*, ainsi que leur taux d'autofinancement. Ce dernier passe de 74 % en 1985 à 84,7 % en 1986, retrouvant là encore un *« niveau comparable à ceux prévalant avant le deuxième choc pétrolier »*.

L'investissement repart, mais est plus dynamique dans les branches tertiaires que dans l'industrie, où après une croissance de 9,5 % en 1985 il n'augmente que de 3,5 % en 1986. A ce sujet, le rapport estime que l'*« investissement est limité par la demande et la compétitivité dans le secteur exposé »*, beaucoup plus que par l'insuffisance des ressources de financement.

E. I.

TRANSPORTS

La déréglementation aérienne

L'Europe bute sur Gibraltar...

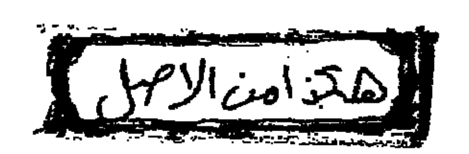
LUXEMBOURG
de notre correspondant

Décidément, quelque chose ne tourne pas rond dans la Communauté. Alors que l'accord sur la déréglementation partielle des transports aériens était acquis, après plusieurs mois de négociations, l'Espagne a soulevé au dernier moment la question de la souveraineté de l'aéroport de Gibraltar. (*Le Monde* du 26 juin). Toute la journée du jeudi 25 juin, les ministres des transports ont multiplié les tractations pour tenter de sortir de l'impasse. En pure perte. La délégation espagnole a campé sur ses positions en faisant valoir qu'appliquer une législation effective préjugerait du futur statut de la zone où est situé l'aéroport britannique. Pourtant, il est établi depuis longtemps que les « directives » communautaires ne peuvent en aucun cas interférer dans les différends territoriaux. En 1973, la France avait fait annexer au traité d'adhésion du Royaume-Uni à la CEE une déclaration selon laquelle l'application de la réglementation européenne ne pouvait jouer sur le statut des Malouines.

M. Abel Caballero n'a pas voulu se contenter d'une démarche de ce genre. Le ministre espagnol a-t-il été pris à son propre piège ? Le gouvernement de Madrid s'est-il livré à une opération de politique interne ? Ou, tout simplement, a-t-il voulu « mouiller » la Communauté dans ses négociations avec Londres sur Gibraltar ? Trois questions que les milieux communautaires se posaient jeudi soir à Luxembourg, sans savoir vraiment laquelle était la bonne.

De guerre lasse, la présidence belge a convoqué un nouveau conseil des Douze qui se tiendra le 30 juin, en marge de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement. Autant dire qu'il appartiendra au sommet de Bruxelles de trouver une solution au litige diplomatique, afin que les ministres des transports puissent adopter formellement l'accord sur l'aviation civile. Au train où avancent les dossiers, le président de la République, M. Jacques Chirac et les autres chefs de gouvernement de la CEE pourraient être conduits à traiter tour à tour de Gibraltar, du financement des politiques communes, des montants compensatoires monétaires, de la taxe sur les matières grasses et végétales, des prix des céréales, de la sécurité de la navigation dans le golfe Persique... A quand la charge limite par essieu des camions ?

MARCEL SCOTTO.



Etranger

Poursuite des tendances protectionnistes

Nouvelles surtaxes américaines aux importations en provenance de quatre pays

Alors que le Sénat américain, à *majorité démocrate, entame l'examen* d'une loi commerciale dans le climat le plus protectionniste que les Etats-Unis aient connu depuis la Grande Dépression des années 30, le département du commerce a annoncé de nouvelles mesures restrictives contre les importations de quatre pays : la Corée du Sud, le Japon, le Canada et Singapour.

Ces mesures, présentées comme *« transitoires »*, sont destinées à sanctionner les pratiques de dumping des fabricants de tubes cathodiques pour télévision en couleurs. Des droits de douane allant de 0,62% à 33,22% seront appliqués d'ici quelques jours pour tenter de réduire les importations américaines, qui ont représenté, en 1986, 21,9 millions de dollars pour le Canada, 21,5 millions pour le Japon, 54,2 millions pour la Corée du Sud et *7 millions pour Singapour. Une nouvelle* enquête, dont les résultats sont attendus pour septembre, confirmera ou infirmera cette décision.

Ce nouveau pas dans l'application unilatérale de sanctions n'a fait qu'accroître la tension entre les Etats-Unis et ses partenaires. Si les économistes américains sont tous d'accord aujourd'hui pour estimer que l'amélioration du commerce extérieur est en route, si soixante-dix organisations favorables au libre-échange viennent de lancer une contre-offensive sous la bannière *« pro-trade »* afin de mettre en garde les Américains contre les dangers du protectionnisme, le projet de loi examiné au Sénat bénéficie de soutiens inquiétants.

Il reprend notamment les dispositions les plus controversées du projet démocrate déjà entériné par la Chambre des représentants : instituer des représailles commerciales automatiques contre certains pays-cibles comme le Japon, la RFA ou la Corée du Sud, et envisage la fermeture du marché américain à la concurrence étrangère dans des secteurs précis comme l'acier ou le textile.

Ces menaces ont été sévèrement jugées par le commissaire européen chargé des relations extérieures, M. Willy de Clercq. A Londres, le jeudi 25 juin au soir, M. de Clercq a affirmé devant l'European Business Institute, que la Communauté *« se verrait forcée de réagir avec fermeté »* à l'éventuelle adoption de mesures protectionnistes par le Congrès américain. Le projet étudié par le Sénat constitue, selon lui, *une redéfinition inacceptable* des règles du commerce international, et l'amendement Gephardt, prévoyant des sanctions contre les pays saturant le marché américain par des excédents jugés abusifs, est incompatible avec les règles du GATT. M. de Clercq a également vivement critiqué l'article relatif aux télécommunications, qui vise à imposer des limites impératives aux échanges et leur stricte réciprocité.

Ce rappel des règles du jeu international est intervenu au moment où l'Association américaine des producteurs de pâtes alimentaires lançait un appel à la CEE pour qu'elle cesse de *« subventionner illégalement »* les exportations de pâtes. Un vieux différend américano-européen qui doit être réglé avant le 1er juillet.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOPAGRI

SOPAGRI va souscrire à une augmentation de capital de la société Savour Club, prenant ainsi une participation de 15 % dans la société auprès des actionnaires actuels, le groupe de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, d'une part, et le fondateur, M. R. Descamps, d'autre part.

Savour Club, entreprise française de distribution de vin, a connu un développement régulier lui permettant de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 230 millions de francs TTC en 1985-1986, et un bénéfice de gestion avant impôts d'environ 14 millions de francs.

Les principales activités du Savour Club sont la vente par correspondance et la vente en dépôts de vins. L'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé en France, mais les exportations, principalement en RFA et en Belgique, ont représenté 20 % du chiffre d'affaires en 1986.

Le développement de cette entreprise devrait se faire surtout en Europe ces prochaines années, à la fois en vente par correspondance et en vente en dépôts. L'introduction de la société sur le *second marché est prévue dans un* proche avenir.

SOPAGRI est une société de portefeuille cotée à la Bourse de Paris, filiale d'Union d'études et d'investissements, banque d'affaires du Crédit agricole. Elle vise principalement à associer les investisseurs institutionnels et le public au développement d'entreprises du secteur agro-alimentaire.

Outre le Savour Club, SOPAGRI détient aujourd'hui des participations dans :

– Guyomarc'h (une des entreprises leaders dans les secteurs de l'alimentation animale, du pet-food et de la volaille découpée) ;

– POMONA (premier distributeur français de fruits et légumes) ;

– *BISTRIAL* (producteur et distributeur de pâtisserie semi-fraîche) ;

– VIRBAC (laboratoire vétérinaire) ;

– Compagnie européenne de droits (CED) (société d'achat et de négoce de droits audiovisuels).

Marchés financiers

PARIS, 26 juin ↑

Nouveau coup de théâtre

Nouveau coup de théâtre vendredi, rue Vivienne. Quand, après le dernier coup de semonce, les pronostics inclinaient à la prudence, le marché s'est redressé d'un bloc... ou presque, car les baisses furent bien timides et peu nombreuses. A l'issue de la session matinale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,3 %. Il portait le score à 1,72 % à la clôture de la séance principale. Principale victime de la grande lessive, *la BTP* est revenu sur le devant de la scène avec la plupart des grandes valeurs. Mais parmi ces dernières, toutes n'avaient, et de loin, retrouvé leurs belles couleurs (CSF, Peugeot, Lafarge, Printemps, Carrefour, Dassault, Alcatel, Crédit foncier de France, Perrier, Pernod-Ricard, Club, Moët, Télémécanique). La Bourse est devenue une véritable boîte à surprises. Trois fois cette semaine, la tendance s'y sera complètement renversée. Les professionnels attribuaient le nouveau changement de cap, pêle-mêle, à l'arrêt des ventes faites pour régler les soldes débiteurs de fin de mois, aux rachats du découvert, à l'accalmie observée sur le front des changes, au record tombé la veille à Wall Street, enfin aux emplettes de caractère semestriel faites par les grands organismes de placement collectif. Mais n'était-ce pas tout simplement une intervention des « zinzins » ?

Les spécialistes n'excluaient pas la possibilité de quelques nouvelles secousses, mais jugeaient que, désormais purgée d'une spéculation indésirable, la Bourse avait des chances non négligeables de remonter lentement la pente. Notons qu'à ce jour les cotations ont été rapides, témoignant de la faiblesse des transactions.

Au premier étage, l'atmosphère était toujours assez lourde. Les *« fiscalisés »*, notamment, ont continué de reculer lentement. Effritement du MATIF.

NEW-YORK, 25 juin ↑

Record battu

Après avoir consacré deux journées à consolider ses positions, Wall Street a repris jeudi sa marche en avant et, malgré quelques hésitations, a battu un nouveau record d'altitude. Après être un instant monté à 2 460,14, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 2 451,05 (+ 22,64 points), soit sur un nouveau sommet. Le bilan de la journée a été de qualité comparable. Sur 1 979 valeurs traitées, 944 ont progressé, 598 ont baissé et 437 n'ont pas varié.

Une fois encore, l'état de santé du dollar a fait la différence. Le raffermissement du billet vert a eu un effet contagieux. Les gérants de portefeuille ont saisi l'occasion pour réduire leurs niveaux de liquidités, trop élevés à la fin du semestre. Ensuite, le phénomène d'entraînement a joué. Evénement de la journée : la Bourse a marché à fond dans le plus beau canular financier du siècle. Pour tester la vulnérabilité de Wall Street à la fausse information, M. Paul David Herringer, cadre d'une société de conseils en investissements, a fait savoir qu'une OPA (imaginaire) de 6,8 milliards de dollars était lancée sur le groupe Dayton Hudson. Résultat : le titre a monté comme un boulet (+ 16 %), puis, quand la mèche eut été éventée, *est redescendu aussi vite pour* finalement perdre 2 %.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 25 juin
Alcoa	52 1/4	53
Allegis (ex-UAL)	89 7/8	89 7/8
A.T.T.	28 1/4	28 5/8
Boeing	46 7/8	47
Chase Manhattan Bank	42 1/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	119 3/4	121 1/2
Eastman Kodak	87 5/8	89 1/4
Exxon	90 7/8	91 5/8
Ford	96 7/8	99 7/8
General Electric	54 3/4	55 7/8
General Motors	84	84 1/8
Goodyear	68 3/4	69 1/8
I.B.M.	166 1/8	168 1/8
I.T.T.	58 1/4	59 3/8
Mobil Oil	50 1/2	50 5/8
Pfizer	72 1/4	73
Schlumberger	44 1/4	44 1/4
Texaco	38 1/4	38 3/8
Union Carbide	30 3/4	31 1/4
U.S.X.	31 7/8	31 1/2
Westinghouse	64 3/4	65 3/8
Xerox Corp.	79 3/4	79 1/4

CHANGES

Dollar : 6,09 F =

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar est resté stable à la veille du week-end après son redressement de la veille. A Paris, le cours du deutschemark est revenu à 3,3370 environ, tandis que le taux d'intérêt au jour le jour baissait légèrement.

FRANCFORT	25 juin	26 juin
Dollar (en DM) ..	1,83	1,8260

TOKYO	25 juin	26 juin
Dollar (en yens) ..	146	145,90

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (26 juin)	7 15/6-8 1/16 %
New-York (25 juin)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 juin	25 juin
Valeurs françaises ..	99,6	98,7
Valeurs étrangères .	121	121,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 juin	25 juin
Indice général ...	405	397,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	24 juin	25 juin
Industrielles	2 428,41	2 451,5

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	24 juin	25 juin
Industrielles	1 773,4	1 772,5
Mines d'or	373,6	375,9
Fonds d'Etat	91,07	90,91

TOKYO

	25 juin	26 juin
Nikkei Dow Jones	25 031,35	25 049,83
Indice général ...	2 134,25	2 130

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 juin
Nombre de contrats : 31 355

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,55	102,45	102,40	–
Précédent	102,45	102,35	102,25	102,95

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EMC : UN LÉGER DÉFICIT POUR 1986. – A cause de la crise régnant sur le marché de la potasse, le groupe d'Etat accuse, pour 1986, *un léger déficit de 2,7 millions* de francs provenant d'une provision sur stock (104,5 millions de francs) faite dans le bilan des Mines de potasse d'Alsace, suite à la réduction des prix de vente durant l'exercice. Sans cet accident, le résultat du groupe se serait amélioré (87,5 millions de francs pour 1985). Le sous-ensemble chimie EMC Belgique a dégagé un bénéfice net consolidé de 245,8 millions de francs et Sanders (alimentation animale) est sorti du rouge.

SAINT-GOBAIN : UN ADMINISTRATEUR POUR LES PETITS PORTEURS. – M. Jean Vassogne, premier président de la cour d'appel de Paris, a été nommé administrateur pour représenter les petits porteurs. C'est une première, aucun poste de ce type n'ayant jamais existé. Au cours de l'assemblée annuelle, le président J.-L. Beffa a déclaré que 1987 serait encore un bon millésime pour le groupe.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 26 JUIN

Cours relevés à 15 h 04

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1905	4,5 % 1973	1890	1869	1869	– 1 11
4270	C.N.E. 3 %	4210	4205	4210	....
535	B.N.P. C.I.	540	543	545	+ 0 93
1272	B.N.P. T.P.	1260	1272	1272	+ 1 78
1114	C.C.F. T.P.	1110	1115	1115	+ 0 45
1257	Créd. Lyon. T.P.	1259	1259	1259	....
....	Electricité T.P.	2812	2798	2798	– 0 50
1966	Renault T.P.	1916	1915	1915	– 0 04
2260	Rhône-Poul. T.P.	2290	2280	2280	– 1 30
1355	St-Gobain T.P.	1320	1340	1335	+ 1 14
1350	Thomson T.P.	1305	1320	1330	+ 1 92
465	Accor	447	452	460	+ 2 91
520	Agence Havas	513	515	515	+ 0 39
480	Ag. Havas C.I.	468	468	468	....
660	Air Liquide	660	665	665	+ 0 76
2450	Alcatel	2305	2385	2401	+ 4 16
2020	Als. Superm.	2005	2000	2000	– 0 25
445	A.L.S.P.I.	453	460	460	+ 1 55
410	Alsthom ★	392 50	390	401	+ 2 16
2410	Arjom. Prioux	2360	2420	2420	+ 2 54
535	Asmedes-Rey	546	561	560	+ 2 56
1150	Aux. Entrepr. ★	1150	1156	1188	+ 3 30
1190	Avions Dassault	1205	1220	1231	+ 2 07
645	BAFIP	661	650	650	– 1 66
390	Bail-Equipem. ★	389	393	386	– 0 76
940	Bail-Investiss.	920	919	930	+ 1 08
700	Cie Bancaire	850	856	854	– 0 15
510	Bazar H.-V.	481	485	481	....
520	Béghin-Say ★	510	520	524	+ 2 74
815	Berger (Ma)	830	830	850	+ 2 40
725	Bic ★	722	740	735	+ 1 80
1350	B.I.S.	1350	1348	1385	+ 2 59
2680	Bongrain S.A.	2660	2770	2770	+ 4 14
1040	Bouygues	1090	1051	1091	+ 5 92
94	B.P. France	95 70	95 80	95 80	– 0 83
4990	B.S.N.	4690	4710	4705	+ 0 32
....	Cap Gemini Sog.	2585	2631	2625	+ 1 55
1280	Carnaud	1310	1319	1321	+ 0 84
3100	Carrefour ★	3080	3100	3060	– 0 64
1940	Casino	1965	1980	1996	+ 1 57
1500	Casino A.D.P.	1476	1480	1460	– 1 08
1200	C.C.M.C.	1130	1149	1155	+ 2 21
850	Cetelem	875	864	870	– 0 57
850	Cerus	838	....	....	....
1890	C.F.A.O.	1901	1945	1945	+ 2 31
1420	C.G.I.P.	1379	1379	1378	– 0 07
1290	Chargeurs S.A.	1240	1280	1280	+ 3 06
80	Chiers-Châtil.	81	81 80	81 95	+ 1 17
1040	Ciments franç. ★	1031	1040	1041	+ 0 96
575	Club Méditerr.	572	582	580	+ 1 40
172	Codetel ★	172	173 50	175	+ 1 74
365	Cofimeg	360	360	373 40	+ 3 72
1990	Coles	1986	2110	2085	+ 4 98
236	Compt. Entrepr.	233 50	237 60	238	+ 1 93
675	Compt. Mod.	670	676	670	....
1160	Créd. Foncier	1125	1165	1155	+ 2 67
595	Crédit F. Imm.	560	550	551	– 1 61
139	C.C.F.	128	128	129 70	+ 1 33
775	Créd. Lyon. (CI)	788	789	789	+ 0 13
1140	Crédit Nat. ★	1060	1051	1090	+ 2 83
310	Crouzet ★	292 90	290 20	285 50	– 2 52
2670	Damart S.A.	2500	2585	2590	+ 3 60
380	Darty ★	390	395	400 70	+ 2 74
350	Darty (DP)	350	352 90	353	+ 0 85
2180	De Dietrich	2140	2140	2140	....
365	Dév. R.d.C. (Li)	371	371	371	....
560	D.M.C.	533	534	547	+ 2 62
....	Drouot Assur.	466	466	465	– 0 21
2380	Docks France ★	2383	2389	2395	+ 0 50
2180	Dumez ★	2105	2150	2130	+ 1 18
1180	Eaux (Gén.)	1165	1177	1190	+ 2 14
2480	Ecco ★	1268	1268	1290	+ 1 73
320	Electric. (Cie G.)	319	320	321	+ 0 63
1070	Electro-Financ.	1000	1050	1050	+ 5
370	Elf-Aquitaine	388	386 20	383 50	– 0 67
340	— (certific.)	339	326	330	– 2 65
2950	Epeda-B-Faure	3020	3010	3010	– 0 33
3540	Essilor	3403	3490	3490	+ 2 56
2640	Essilor Int. (DP)	2540	2540	2520	– 0 79
455	Esso S.A.F. ★	452	467	464	+ 2 65
2400	Eurafrance	2250	2325	2280	+ 1 33
1480	Eurocom ★	1417	1439	1450	+ 2 32
3500	Euromarché	3550	3550	3550	....
670	Europe n° 1 ★	630	675	655	+ 3 96
1180	Exor	1138	1168	1155	+ 1 49
1510	Facom	1440	1470	1461	+ 1 46
805	Fichet-Bauche	920	929	929	+ 0 98
210	Financial	212	212	212	....
186	Fives-Lille	177	180	179	+ 1 13
1170	Fromageries Bel	1161	1170	1170	+ 0 78
1290	Gal. Lafayette	1277	1297	1297	+ 1 57
380	Gascogne	396	404	404	+ 2 02
2290	Gaz et Eaux	2070	2085	2083	+ 0 63
590	Géophysique ★	590	593	590	....
2440	Gerland	2350	2350	2350	....
545	GTM-Entrepose	529	530	565	+ 6 80
660	Guyenne-Gas. ★	640	675	655	+ 2 34
2840	Hachette ★	2780	2815	2808	+ 1 04
790	Hénin (La)	777	786	788	– 1 03
1300	Hutchinson	1250	1272	1275	+ 2
117	Imétal	129 90	133 50	133 20	+ 2 54
430	Imm. Plaine-M.	425	440	440	+ 3 53
4840	Inst. Mérieux	4855	4855	4855	....
540	Interbail	560	570	560	....
1310	Intertechnique	1340	1390	1390	+ 3 73
2700	J. Lefebvre	966	985	982	+ 1 65
1730	Lab. Bellon	1630	1635	1610	– 1 23
1610	Lafarge-Coppée	1505	1515	1545	+ 2 66
1640	Lebon ★	1611	1649	1648	+ 2 29
5370	Legrand	5200	5250	5350	+ 2 88
5000	Legrand (DP)	4950	4999	4995	+ 0 91
690	Leroy-Somm. ★	686	675	685	– 0 15
1900	Lesieur	2047	1990	1998	– 2 39
820	Locabail Immob.	820	822	822	+ 0 24
600	Locafrance ★	595	598	595	....
855	Locindus	847	860	860	+ 1 53
1040	L. Vuitton S.A ★	1030	1070	1058	+ 2 71
560	Luchaire	578	571	578	....
1420	Lyonn. Eaux ★	1435	1435	1490	+ 3 83
83	Mais. Phénix	78 90	77 10	77 50	+ 0 78
750	Majorette (Ly)	740	740	740	....
470	Mar. Wendel ★	470 50	470 20	475	+ 0 96
2050	Martell	2008	2030	2030	+ 1 10
2250	Matra	2171	2253	2250	+ 3 64
2150	Merlin-Gerin ★	2201	2201	2209	+ 0 36
3130	Michelin	3110	3130	3120	+ 0 32
1310	Midi (Cie)	1312	1315	1310	– 0 14
370	Midland Bk SA ★	378	375	370	– 1 59
940	Min. Salsig. (Ma)	950	989	989	+ 5 15
43	M.M. Penarroya	44 90	43 60	43 50	– 3 12
2520	Moët-Hennessy	2488	2585	2578	+ 3 62
78	Moulinex	71 50	73 80	76	+ 6 29
975	Navig. Mixtes	926	948	960	+ 3 67
160	Nord-Est	163	165 50	165 90	+ 1 78
455	Nordon (Ny)	464	440	440	– 5 17
585	Nouvelles Gal.	564	585	585	+ 3 72
1170	Occident. (Gén.)	1173	1190	1190	+ 1 45
1590	Omn. F. Paris	1560	1525	1540	– 1 28
225	Olida-Caby	209 50	211	214 50	+ 2 39
450	Opfi-Paribas	451	454	450	– 0 22
4080	Oréal (L')	4020	4052	4090	+ 1 74
450	Paribas	448	450 50	454	+ 1 34
610	Paris-Réesc. ★	635	627	640	+ 0 78
1530	Pechelbronn ★	1590	1600	1562	– 1 76
1400	Penhoet	1350	1370	1370	+ 1 48
975	Pernod-Ricard	968	976	975	+ 0 72
1510	Peugeot S.A.	1500	1504	1505	+ 0 33
16	Poclain	15 95	15 95	15 95	....
2250	Poliet	2270	2410	2410	+ 6 17
735	P.M. Labinal	735	743	745	+ 1 38
3410	Presses Cité	3305	3310	3310	+ 0 15
1290	Prétabail Sic.	1207	1201	1210	+ 0 24
805	Primagaz	813	816	822	+ 1 11
700	Printemps ★	641	652	662	+ 3 27
1870	Promodès	1960	1970	1980	+ 1 02
230	Prouvost S.A ★	239	240	250	+ 4 80
1400	Radiotechn.	1405	1400	1415	+ 7 83
109	Raff. Dist. Total	110	107 80	106	– 3 84
2940	Redoute (La) ★	2955	2975	2960	+ 0 16
445	Robur financière	450	440	440	– 2 22
1470	Roussel-Uclaf	1496	1480	1480	– 1 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5800	5790	5810	+ 0 17
225	Sade	243	245	245	+ 0 82
3480	Sagem	3555	3600	3600	+ 1 27
425	Saint-Gobain	419 90	426	428 50	+ 2 05
1200	St-Louis B.	1210	1230	1238	+ 2 31
1900	Salomon	1915	1900	1900	– 0 78
1700	Salvepar	1680	1665	1665	– 0 89
720	Sanofi	705	705	704	– 0 14
800	S.A.T.	777	832	832	+ 7 08
1230	Saupiquet (Na)	1200	1260	1260	+ 5
420	Schneider ★	426	431	437	+ 2 58
125	S.C.O.A.	122 30	125 20	125 20	+ 2 37
685	S.C.R.E.G.	686	687	688	– 0 88
815	Seb ★	839	858	839	....
490	Sefimeg	490	496	485 10	+ 1 04
1450	S.F.I.M.	1309	1290	1290	– 1 45
63	S.G.E.	62 60	64 10	63	+ 0 63
520	Sign. Ent. El. ★	518	522	522	+ 0 77
1050	Silic	1008	1040	1040	+ 3 38
615	Simco-U.P.H. ★	620	617	619	– 0 16
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1200	Skis Rossignol	1181	1161	1180	+ 1 63
740	Sliminco	725	710	710	– 2 07
285	Sodecco	254 90	254 90	254 90	....
250	Sodero (Na)	250	255	255	+ 2
2620	Sodexho	2675	2700	2690	+ 4 47
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	430	440	430	....
2110	Somm.-Allib. ★	2280	2289	2289	+ 0 39
750	Source Perrier	740	750	752	+ 1 62
980	Sovac ★	957	985	995	+ 3 97
605	Spie-Batignol.	581	585	585	+ 0 69
630	Strafor	620	620	618	– 0 32
305	Synthelabo ★	289	295	291	+ 0 69
635	Talcs Luzenac	636	631	631	– 0 63
2920	Tél. Elect.	2850	2940	2950	+ 3 51
1330	Thomson-C.S.F.	1306	1320	1330	+ 1 84
475	Total (CFP) ★	467	468	464	– 0 64
105	— (certific.)	101	104	104 50	+ 3 47
2220	T.R.T.	2000	2030	2010	+ 0 50
680	U.F.B.	680	680	680	....
1220	U.I.C.	1185	1200	1200	+ 1 27
670	U.I.F.	660	650	650	– 1 52
900	U.I.S.	810	836	836	+ 3 21
300	U.C.B. ★	293	289 90	303 50	+ 3 58
750	Unibail	756	755	753	– 0 40
570	Valéo	566	565	570	+ 0 71
53	Vallourec	47 80	42	42	– 12 13
495	Via Banque	500	501	503	+ 0 60
840	Elf-Gabon	848	850	850	+ 0 24
126	Amax Inc.	120 50	121 80	121 80	+ 1 08
440	Amer. Express	440	445	445	+ 1 14
177	Amer. Teleph.	172 50	177 40	177 40	+ 2 84
145	Anglo Amer. C.	144 10	143 50	144	– 0 07
620	Amgold	632	644	640	+ 1 27
1030	BASF (Akt)	1041	1016	1015 c	– 2 40
1160	Bayer	1120	1115	1114	– 0 54
125	Buffelsfont.	128 20	128 60	128 60	+ 0 31
275	Chase Manh.	261	258	257 50	– 1 34
69	De Beers	69 90	69 70	69 60	– 0 29
2140	Deutsche Bank	2105	2145	2150	+ 2 14
76	Dome Mines	76	76 80	76 80	+ 1 05
1100	Dresdner Bank	1146	1132	1130	– 1 40
140	Driefontein Cal	142 50	144	144	+ 1 05
735	Du Pont-Nem.	735	749	748	+ 1 90
545	Eastman Kodak	546	546	546	....
68	East Rand	67 80	67 55	67 75	– 0 07
285	Electrolux	280	279	279	– 0 36
250	Ericsson	240	243	243	+ 1 25
560	Exxon Corp.	561	565	565	+ 0 71
585	Ford Motors	587	604	604	+ 2 90
89	Freegold	89 50	89 40	89 40	– 0 11
91	Gencor	98	95 80	96	– 2 04
688	Gén. Electr.	339	343	344	+ 1 47
580	Gén. Belgique	641	642	639	– 0 31
505	Gen. Motors	514	518	518	+ 0 78
94	Goldfields	101 50	101	101	– 0 49
54	Gd Metropolitain	52 50	54 30	54 30	+ 3 43
84	Harmony	83 20	81 95	82	– 1 44
47	Hitachi	51 10	50 25	50 25	– 1 66
1010	Hoechst Akt.	1010	999	998	– 1 19
147	Imp. Chemical	150	151 20	151 20	+ 0 80
990	IBM	1010	1020	1020	+ 0 99
365	ITT	360	368	368	+ 2 22
169	Ito-Yokado	172 50	175	174	+ 0 87
87	Matsushita	93 90	94 60	94	+ 0 11
1010	Merck	1052	1059	1059	+ 0 67
840	Minnesota M.	885	899	900	+ 1 69
310	Mobil Corp.	312 50	305	305	– 2 40
305	Morgan J.P.	305	305	305	....
39050	Nestlé	38400	38600	38600	+ 0 52
182	Norsk Hydro	179 80	179 50	179 50	– 0 17
225	Ofsil	230	228	228	– 0 87
1790	Petrofina	1885	1899	1899	+ 0 74
545	Philip Morris	546	550	556	+ 1 83
152	Philips	153	154	154	+ 0 65
645	Quilmès	507	519	528	+ 4 14
770	Randfontein	750	731	731	– 2 53
780	Royal Dutch	782	781	781	– 0 13
100	Rio Tinto Zinc	99 20	103	102 80	+ 3 63
94	St Helena Co	90 20	90	90 10	– 0 11
290	Schlumberger	275	275 50	275 50	+ 0 18
134	Shell transp.	134 50	134 50	134 50	....
2490	Siemens A.G.	2487	2497	2497	+ 0 40
188	Sony	177 10	172 60	172 60	– 2 54
183	T.D.K.	171 50	170	169 50	– 1 17
29	Toshiba Corp.	30 10	28 85	28 85	– 4 15
2030	Unilever	2018	2006	2008	– 0 50
310	Unit. Techn.	301 80	301	301	– 0 27
700	Vaal Reefs	718	708	708	– 1 39
300	Volvo	298 80	298 50	298 50	– 0 10
340	West Deep	336	336	336	....
480	Xerox Corp.	489	490	490	+ 0 20
1 13	Zambia Corp.	1 21	1 20	1 20	– 0 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8700	..
Emp. 8,80 % 77	128 30	0 842
9,80 % 78/93	100 40	9 397
10,80 % 79/94	102 95	8 758
13,25 % 80/90	105 85	0 869
13,80 % 80/87	101 48	9 903
13,80 % 81/89	107 10	6 183
16,75 % 81/87	101 56	13 308
16,20 % 82/90	115 55	7 323
16 % juin 82	117 40	0 787
14,60 % fév. 83	115 60	5 040
13,40 % déc. 83	117 76	6 902
12,20 % oct. 84	110 50	8 757
11 % fév. 85	109 90	3 797
10,26 % mars 86	104 30	3
ORT 12,75 % 83	1744	..
OAT 10 % 2000	103 05	0 947
OAT 9,90 % 1997	103 85	5 316
OAT 9,80 % 1996	102 10	3 974
Ch. France 3 %	183	..
CNB Bques janv. 82	101 43	3 984
CNB Paribas	102 80	3 984
CNB Suez	102	3 984
CNI janv. 82	101 37	3 984
PTT 11,20% 85	102 20	5 910
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 80	0 679
CNT 9% 86	93 80	1 793
CRH 10,90% déc. 85	103 40	4 811

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1194	1145
Agache (Sté Fin.)	1860	1901
A.G.F. (St Cent.)	785	785
Applic. Hydraul.	750	750
Arbel	237	238
Asnorg	371	385
Avenir Publicité	2300	2214
Bain C. Monaco	350	336
Banque Hypoth. Eur.	465	....
Béghin-Say (C.I.)	360	362
B.G.L.	610	617
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	588	583
B.N.P. Intercontin.	400	377
Bénédictine	8000	8000
Bon-Marché	810	824
B.T.P.	140	140 10
Calf	840	825
Cambodge	771	780
C.A.M.E.	570	570
Campenon Bern.	480	480
Carbone-Lorraine	830	826
C.E.G.Frig.	720	715
Centen. Blanzy	2800	2790
Centrest (Ny)	260	255
Cerabati	91	95
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	970	980
Champex (Ny)	174 50	173
C.I.C. (Financ. de)	332	335 10
C.I. Maritime	880	844 c
Cimes-Sintra	876	793 c
Cinram (B)	686	675 c
Clause	551	551
Cofradel (Ly)	2078	2000
Cogifi	423	448
Comiphos	675	674
Cie Industrielle	3895	3915
Comp. Lyon-Alem.	735	735 c
Concorde (La)	898	869
C.M.P.	52	43 10 o
Créd. Gén. Ind.	902	919
Cr. Universel (Cie)	740	725
Créditel	148	147
Darblay S.A.	865	850
Delalande S.A.	1365	1370
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1300	1310
Didot-Bottin	945	928
Eaux Bass. Vichy	1400	1400
Eaux Vittel	2800	2710
Economats Centre	880	880
Electro-Banque	422	415
Elf-Antargaz	700	652 o
E.L.M. Leblanc	970	970
Ensfi-Bretagne	275	290
Entrepôts Paris	578	581
Epargne (B)	3193	....
Europ. Accumul.	81	84 50
Eternit	2505	2355
Finalens	254	254
FIPP	425	430
Fnac	1120	1150
Foncière (Cie)	800	820
Fonc. Lyonnaise	5800	5850
Foncina	580	594
Forinter	1138	1140
Fougerolle	389 60	374 o
France I.A.R.D.	389	385
France (La)	6800	6800
Fom. Paul Renard	551	573 d
GAN	1225	1225
Gaumont	498	480 o
Gévelot	776	831 d
Gr. Fin. Constr.	497	491
Gds Moul. Paris	399 90	380
Groupe Victoire	3200	3220
G. Transp. Ind.	568	576
H.E.F.	135	127
Immindo S.A.	505	505
Imminvest	308	308 d
Immobail	430	435
Immobanque	755	755
Immob. Marseille	9950	9950
Immofice	546	546
Invest. (Sté Cent.)	3100	3100
Jaeger	204 50	....
Laffite-Bail	552	550
Lambert Frères	237	245
Lille-Bonnières	1500	1494 o
Loca-Expansion	301	299
Locafinancière	420	....
Locatel	725	725
Louvre (Sté)	1697	1695
Machines Bull	46	47 10
Magasins Uniprix	247	241
Magnant S.A.	139	118 30 o
Maritime Part.	450	450
Métal Déployé	490	480
Mors	179	179
Navel Worms	92	90
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	360	348
Optorg	255	265
Oréal (L') C.I.	2800	3030
Origny-Desvroise	1200	1200
Palais Nouveauté	910	930
Paribas-CP	409	....
Paris France	320	315
Paris-Orléans	380	345
Partenaires	820	800
Exom. Ring. Div.	1471	1498
Pathé-Cinéma	710	745
Pechiney (cert. inv.)	288	288
Piles Wonder	975	955
Piper-Heidsieck	898	875
P.L.M.	178	178
Porcher	690	700
Promodès	1520	1520
Providence S.A.	1799	1678
Publicis	2800	2650
Raff. Souf. R.	152	151
Rhône-Poul. (c. inv.)	404	408
Ricqlès-Zan	301	288
Rochefortaise S.A.	386	413 50 d
Rochette-Cenpa	100 80	93 90 o
Rosario (Fin.)	808	850
Roudière	362 50	360
Rougier et Fils	97 80	97 80
Sacer	445	445
SAFAA	1620	1620
Safic-Alcan	928	965
SAFT	2130	2130
Saga	338	338
St-Gobain C.I.	395	....
Salins du Midi	540	550
Sanofi	....	....
Santa-Fé	176	176
Satam	188	186
Saines	83	83 10
Servisienne (M)	288	....
SCAC	772	780
Senelle Maubeuge	645	630
S.E.P. (M)	220	220
Serv. Equip. Véh.	103 90	97 o
Sicil	279 90	282
Sicotel	426	435
Siraim	269 20	269 20
Siph. (Plant. Hévéas)	373	370
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1811	1815
Soffo	540	468 50 o
Soficomi	818	....
S.O.F.I.P. (M)	145 40	....
Sofragi	1275	1293
Souchon Autog.	540	528
Sovabail	680	670
Speichim	37	33 70 o
S.P.I.	658	700
Suez (Fin. de)-CIP	1581	1552
Stami	1050	1060
Taittinger	1880	1880
Testut-Aequitas	559	560
Tour Eiffel	540	544
Ulmer S.M.D.	721	760
U.A.P.	2365	2370
U.T.A.	1810	1810
Veuve Clicquot	3710	3500
Vicat	1600	1590
Viniprix	1750	1775
Virax	189	180
Waterman S.A.	875	879
Brass. du Maroc	134	135

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	....
Akzo	408	410
Alcan Alum.	275	275
Algemene Bank	1361	....
American Brands	289 90	294 90
Am. Petrofina	320	330
Arbed	240	....
Asturienne Mines	184	204 d
Bco Pop Español	395	399
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	58380	58990
Br. Lambert	579	579
Canadian-Pacific	110 70	109
CIR	32 50	32 70
Commerzbank	906	900
Dart. and Kraft	382 60	380
De Beers (port.)	79 40	85 60
Dow Chemical	540	542
Gén. Belgique	641	638
Gevaert	940	1080
Glaxo	165	....
Goodyear	416	415
Grace and Co	385	385 50
Gulf Canada Corp.	138	130
Honeywell Inc.	498	497
I. C. Industries	218	217
Johannesburg	1050	1070
Kubota	24 60	23 60
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	59 20	....
Mineral-Ressourc.	66 15	....
Nixdorf	2750	2750
Noranda	122	128 70
Olivetti	36	36
Pakhoed Holding	230	225
Pfizer Inc.	449	450 d
Procter Gamble	593	594
Ricoh Cy Ltd	38	38
Rolinco	300	300
Robeco	320 30	321 50
Rodamco	419 80	422
Saipem	19 50	19
Shell fr. (port.)	130	....
S.K.F. Aktiebolag	290 10	290 50
Steel Cy of Can.	109	104
Tenneco	304	290
Thorn EMI	70 50	71
Toray indust. Inc	29 80	29 80
Vieille Montagne	860	825
Wagons-Lits	840	....
West Rand	23 30	24 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6	....
Calciphos	417	414
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180.10	180
Coparex	390	390
Dubois Inv. (Casto.)	1075	1075
Gechot	215	215
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1020	1041
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	378	399
Rorento N.V.	154 50	154 30
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	423	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1110	....
Alain Manoukian	840	840
Asystel	660	679
B.I.C.M.	970	970
B.I.P.	740	740
Bolloré Technologies	1220	1219
Boiron	698	726 d
Câbles de Lyon	1240	1240
Calberson	960	970
Cardif	2302	2304
C.D.M.E.	1010	1000
C. Equip. Elect.	304	312
C.E.G.I.D.	2457	2440
C.E.G.E.P.	233	235
C.E.P.-Communication	1535	1538
C.G.I. Informatique	880	880
Dafsa	319	309
Dauphin O.T.A.	3300	3300
Devanlay	2505	2420
Deville	940	935
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	339	321
Elect. S. Dassault	730	710
Elysées Investiss.	41	42
Expand	851	851
Filipacchi	720	722
Guintoli	1160	1200
Guy Degrenne	1050	1030
I.C.C.	270 10	265
IDIA	224	224
I.G.F.	230	230
IN Informatique	313	310
Int. Métal Serv. (IMS)	240	240
La Commande Electro.	752	752
Le gd livre du mois	375	385
Loca-Investissement	307 80	308
Locamic	417	400
Manutan	480	485
Marlin Immobilier	396	398
Métallurg. Minière	182 20	183
Métrologie Internat.	615	615
Metro Services	265	270
M.M.B.	650	630
Molex	255 10	269 90
Navale-Delmas	785	775
Olivetti-Logabax	489 50	473
Om. Gest. Fin.	499	475
Petit Bateau	255 10	280
Petroligaz	554	548
Pier Import	365	365
Razel	1550	1598
St-Gobain Emballage	1527	1422 o
St-Honoré Matignon	221	210
S.C.G.P.M.	290	280 o
Sema-Metra	1500	1500
S.E.P.	1350	1380
S.E.P.R.	1915	....
S.M.T. Goupil	389	372
Sodinforg	1425	1410
Soflbus	440	442
Sopra	1100	1090
Valeurs de France	387	367

SICAV (sélection) — 25/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	812 02	792 21
Actions France	469 87	452 89
Action Invest.	374 91	357 91
Actions sélectives	602 32	580 55
Aedificandi	634 72	611 78
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1238 18	1207 98
A.G.F. 5000	603 92	589 19
A.G.F. ECU	1093 05	1072 33
A.G.F. Interlande	444 04	433 21
A.G.F. Invest	102 48	99 98
A.G.F. OBLIG.	1079 71	1074 34
A.G.F. Sécurité	10098 55	10098 55
Agimo	881 13	864 52
Altefi	213 96	206 23
A.L.T.O.	184 28	177 62
Ameri-Gan	5688 74	5430 78
America-Valor	784 98	730 29
Amérique Gestion	378 03	360 89
Amplitude	563 76	547 34
Arbitrages court terme	5393 64	5382 78
Argonautes	437 10	417 28
Associc	1144 07	1144 07
Aurecic	1345 89	1308 69
Axa Europe	113 23	108 10
Axa Investissements	123 31	117 72
Bourse-Investiss.	483 58	442 68
Bred Associations	2623 78	2615 93
Bred International	97 30	95 39
Capital Plus	1626 61	1626 61
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	408 92	383 19
Corral court terme	1243 73	1243 73
Cortexa	962 64	918 89
Credinter	504 69	489 99
Crois. France	280 66	268 57
Crois. Mercure	2577 63	2502 55
Crois. Immobil.	684 53	634 40
Crois. Prestige	376 69	359 61
Drouot-France	694 80	663 29
Drouot-Investiss.	1142 35	1090 55
Drouot-Sécurité	254 94	243 38
Drouot-Sélection	145 52	138 92
Ecuic	1171 80	1154 48
Elfcoop Sicav	11523 94	11523 94
Elf-Valeurs	9193 67	8969 43
Energie	283 28	270 43
Epacic	2771 19	2765 65
Eparcourt Sicav	4022 76	4012 73
Epargne Associations	23968 98	23923 10
Epargne-Capital	7798 32	7721 11
Epargne-Croiss.	1582 79	1540 43
Epargne-Industr.	776 41	741 20
Epargne-Inter	693 59	675 03
Epargne J	52283 54	52283 54
Epargne-Long-Terme	1747 37	1700 60
Epargne-Oblig.	187 55	182 53
Epargne-Unie	1294 39	1235 89
Epargne-Valeur	433 03	421 44
Epardig	1254 79	1252 29 ◆
Epalbo	1012 56	1002 62
Eurocic	9664 07	9511 40
Euro-Croissance	560 52	544 19
Eurodyn	1097 53	1061 44
Euro-Gan	5085 77	4865 15
Extrême Orient Sicav	583 39	556 40
Finord Placement	59490 56	59312 82
Finord Trimestriel	1109 92	1093 52
Finord Valorisation	13129 34	12870 92
Fonsicav (div. par 10)	10825 49	10620 18
Foncier Investiss.	1124 47	1097 04
Foncival	271 79	259 47
France Ecu Plus	10584 90	10480 10
France-Gan	6275 16	5990 61
France-Garantie	281 19	280 63
France-Investiss.	519 21	495 57
France-Net	119 34	118 18
France-Obligations	441 02	436 65
Francic	414 77	402 89
Francic Pierre	99	99
Francic Régions	1140 91	1107 68
Fructi-Associations	1346 75	1346 75
Fructicapi	298 99	294 67
Fructidor	249 94	248 25
Fructifrance	811 90	782 10
Fructivar	60794 91	60593 43
Fructi ECU	589 21	580 80
Fructi-Première	11987 84	11810 68
Fuzoblig	1103 73	1102 63
Gestilion	61303 38	61150 50 c
Gestion Associations	155 65	152 23
Gestion Mobilière	736 93	703 51
Gest. Rendement	468 61	447 36
Gest. Sél. France	745 31	711 51
Haussmann Associat.	1190 07	1190 07
Haussmann court terme	1180 58	1180 58
Haussmann Epargne	1347 04	1347 04
Haussmann Europe	2116 94	2040 42
Haussmann France	1041 03	1003 40
Haussmann Oblicroiss.	1274 58	1274 58
Haussmann Obligation	1483 98	1430 34
Horizon	1181 61	1147 19
I.M.S.I.	615 67	587 66
Indo-Suez Valeurs	775 22	740 07
Ind. française	13325 20	13063 92
Interoblig.	12231 56	11761 12
Intersélect France	465 91	444 78
Intervaleurs Indust.	662 64	632 59
Invest. net	14064 71	14036 64 ◆
Invest. Obligataire	17837 79	17802 58 ◆
Japacic	185 47	180 07
Jeune Epargne	243 87	240 27
Laffitte-Amérique	272 47	260 11
Laffitte-crt-terme	68018 23	68018 23
Laffitte-Expansion	869 98	820 99
Laffitte-France	335 61	320 39
Laffitte-Immobilière	260 20	248 40
Laffitte-Japon	350 93	335 02
Laffitte-Oblig.	145 93	139 31
Laffitte-Placements	65325 80	65325 80
Laffitte-Rend.	215 35	205 58
Laffitte-Tokyo	1339 42	1278 68
Lion-Associations	11205 83	11205 83
Lion-Institutionnels	22745 21	22688 49
Lionplus	70523 89	69925 63
Livret portefeuille	653 52	634 48
Méditerranée	178 65	170 55
Minimax	25214 12	25214 12
Mondiale Investissem.	454 29	433 69
Monecic	5912 05	5912 05
Moné J.	53989 57	53989 57
Monelaffitte	263109 31	263109 31
Multi-Obligations	428 62	409 18
Mutuelle Unie Sél.	159 48	152 23
Natio.-Assoc.	6507 74	6494 75
Natio.-Epargne	13326 83	13194 88
Natio.-Immobilier	1022 20	994 94
Natio.-Inter.	1144 72	1114 08
Natio.-Obligations	541 25	526 76
Natio.-Patrimoine	1445 28	1406 58
Natio.-Placements	63130 81	63130 81
Natio.-Revenu	1041 55	1031 24
Natio.-Sécurité	55487 10	55487 10
Natio.-Valeurs	729 59	710 06
Nippon-Gan	5653 65	5397 28
Nord-Sud Développ.	1171 56	1169 22 ◆
Oblicic Régions	1041 30	1025 91
Oblicoop Sicav	1388 56	1361 33
Obligations Convert.	453 10	432 55
Oblifion	1104 40	1074 94
Optimavalor	635 36	606 55
Options et Rendement	53523 72	52732 73
Orient-Gestion	187 88	179 34
Paramérique	543 08	518 43
Parourope	858 48	819 55
Paribas Epargne	15268 09	15237 61
Paribas France	102 23	99 25
Paribas Gestion	636 08	610 13
Paribas Opportunités	101 91	98 94
Paribas Patrimoine	551 77	529 28
Parnasse-Valor	1088 64	1087 57
Pasdecoine-Retraite	1612 44	1580 82
Phénix Placements	248 40	247 16
Pierre Investiss.	757 46	723 11
Placement A	1067 94	1067 94
Placement crt-terme	69365 67	69365 67
Placement J	54398 08	54398 08
Placement Premier	51213 86	51213 86
Placements Rendement	11498 08	11498 08
Placements Sécurité	103493 29	103493 29
Première Obligations	10313 02	10292 44
Priv Association	23038 52	23038 52
Province Investiss.	583 54	557 08
Quartz	113 61	110 81
Revacic	165 78	163 33
Revenus Trimestriels	5562 13	5505 07
Revenu Vert	1155 20	1154 04
Rivoli Plus	1047 03	999 55
St-Honoré Assoc.	13936 77	13866 44
St-Honoré Bio-alimen.	872 64	833 07
St-Honoré Pacifique	581 25	554 89
St-Honoré P.M.E.	488 26	464 21
St-Honoré Réal	11675 43	11628 91
St-Honoré Rendement	11309 81	11253 54
St-Honoré Services	517 43	497 53
St-Honoré Technol.	781 22	745 79
St-Honoré Valor	12088 59	11972 81
Sécuricic	11398 06	11386 67
Sécur. Mobilière	402 25	384 01
Sécuri Taux	10354 87	10354 87
Sél.court terme	11693 19	11596 22
Sélection Croissance	541 23	525 47
Sicadec (Caudec BP)	739 25	728 33
Sicav-Associations	1383 72	1381 85
S.F.I. fr. et étr.	635 29	616 79
Sicavimmo	803 57	767 13
Sicav 5000	350 98	341 59
Silvafrance	587 58	562 37
Silverm	435 02	423 39
Silvarente	221 93	219 73
Silvinter	438 85	424 96
S.I.-Est	1292 07	1233 48
S.I.G.	900 83	859 59
S.N.I.	1304 97	1286 96
Sogepargne	383 40	369 54
Sogetoc	51155 36	49665 40
Sogevar	1108 85	1058 57
Sogenter	1341 11	1280 30
Soleil Investiss.	489 33	467 14
Technocic	1214 14	1178 78
Techno-Gan	6129 26	5851 32
Tolion	5066 09	5015 93
U.A.P. Investiss.	429 42	413 90
Uni-Associations	109 89	109 89
Unifrance	478 13	456 45
Unifoncier	1282 56	1224 40
Uni-Garantie	1305 03	1279 42
Unigestion	917 69	876 09
Uni-Japon	1557 89	1487 25
Uni-Régions	3241 08	3094 11
Univers	2157 10	2086 17
Univar	177 52	177 52
Univers-Actions	1011 14	1011 14
Univers-Obligations	1631	1577 37
Valorem	535 37	522 31
Valoblig	60008 93	59414 68
Valorg	1499 65	1498 15
Valrad	78787 82	78728 46

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	....	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 101	6 090	5 900	6 300
ECU	6 924	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	333 800	333 850	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 094	16 096	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 480	296 480	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 720	88 310	86	93
Norvège (100 k)	91 190	91 060	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 837	9 840	9 500	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 458	4 452	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 612	4 603	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 900	402 500	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 650	95 670	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 480	47 480	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 837	4 827	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 273	4 259	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 585	4 579	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 178	4 166	4 020	4 200

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	86000	86500
Or fin (en lingot)	86600	86900
Pièce française (20 fr)	515	515
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	606
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	627	628
Pièce de 20 dollars	2960	3000
Pièce de 10 dollars	1440	1445
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3265	3275
Pièce de 10 florins	514	515
Or Londres	439	.....
Or Zurich	440 50	.....
Or Hongkong	440 50	.....
Argent Londres	6 38	.....



Le Monde

Les initiatives du premier ministre

Le chef du gouvernement veut affirmer la plénitude de ses compétences

Après les déclarations et les déplacements de M. Mitterrand, après la prestation télévisée de M. Barre, le jeudi 25 juin à TF 1, le premier ministre devrait s'exprimer à son tour longuement, dimanche à 18 h 15, comme invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* ».

Cette dernière occasion, avant la pause estivale, permettra à M. Chirac de faire sinon un bilan du moins un point complet de la situation. Au total, pour M. Chirac, lorsque l'on jette un regard en arrière on doit constater que *« jamais en si peu de temps un gouvernement n'a autant réalisé »*.

Le premier ministre fait aujourd'hui deux constats. Après la *« crise »*, qui avait provoqué la *« mini-tourmente désagréable »* due à l'incident Noir et surtout à l'affaire Léotard, M. Chirac considère que les choses rentrent dans l'ordre et que, dans la majorité, l'union a repris ses droits.

Ayant dû faire face à une crise d'autorité aussi bien dans sa majorité qu'au sein même de son propre mouvement, le premier ministre insiste, pour corriger l'impression fâcheuse produite par celle-ci, sur sa responsabilité personnelle dans les décisions gouvernementales. Cette insistance vise non seulement chacun des ministres, mais aussi le président de la République. M. Chirac considère, par exemple, que M. Mitterrand a indûment empiété sur le domaine de l'action gouvernementale en jugeant *« absurde »* le plan de l'Opéra de la Bastille.

Le premier ministre a donc l'intention d'affirmer la plénitude de ses compétences. Une occasion pourrait lui être fournie par le sommet de Bruxelles. Il rappellera que la bonne préparation du Marché unique européen de 1992 suppose le règlement préalable des nombreux problèmes techniques qui relèvent de la décision gouvernementale, dans le cadre des Douze.

En ce qui concerne la situation économique nationale, M. Chirac — tout comme MM. Mitterrand et Barre, d'ailleurs — nie la notion de *« déclin »* et veut combattre une *« sinistrose »* ambiante pour éviter qu'elle ne devienne contagieuse et n'alimente des arrière-pensées électorales. Il préfère reconnaître l'existence de difficultés conjoncturelles, auxquelles il voit deux causes : la situation internationale, d'une part, et les *« dégâts »* causés par cinq ans de gestion socialiste, d'autre part. M. Chirac veut aussi souligner que, malgré certaines affirmations, la France n'a cédé son rang dans le concert des grandes nations industrielles ni à la Grande-Bretagne ni à l'Italie.

Tout en refusant de se considérer en campagne électorale, en renvoyant au plus tard possible l'annonce de son éventuelle candidature, M. Chirac veut marquer sa différence avec ses possibles futurs concurrents et faire de sa gestion des « affaires du pays » une action méritoire dont il recevra récompense l'année prochaine.

ANDRÉ PASSERON.

Invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Jacques Chirac sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 28 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le premier ministre répondra en direct aux questions d'André Passeron et de Paul Fabra, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

M. Chirac annonce un renforcement de l'encadrement de la police nationale

LYON
de notre correspondant régional

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'est rendu le jeudi 25 juin à l'Ecole supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, près de Lyon, pour présider le baptême de la trente-septième promotion des commissaires de police ; une promotion qui a choisi comme parrain l'ancien PDG de la FNAC, M. Michel Baroin, ancien commissaire de police, décédé accidentellement. A cette occasion, le premier ministre a rendu hommage à M. Baroin — qui était son ami — en soulignant qu'il *« savait qu'il n'y a pas de liberté ni même de fraternité, sans sécurité »*.

Le court déplacement du chef du gouvernement a également été l'occasion pour lui de rappeler que *« la lutte contre l'insécurité reste plus que jamais une priorité pour le gouvernement »*. M. Chirac a annoncé que l'effectif des appelés du contingent incorporés dans la police nationale serait prochainement augmenté de façon *« significative »* pour être porté de mille deux cents à deux mille. Estimant que la police *« souffre d'une insuffisance du nombre de ses emplois d'encadrement, et ce, à tous les niveaux de la hiérarchie »*, le premier ministre a annoncé, pour 1988, un *« plan de renforcement de l'encadrement de la police nationale »*. Satisfait par la diminution — *« de 8 % »* — de la délinquance et de la criminalité en 1986, M. Chirac a jugé qu'il s'agissait là d'un *« véritable retournement de tendance »*.

Sur le plan plus strictement corporatif, le chef du gouvernement a annoncé sa décision de voir l'Ecole nationale supérieure de police transformée, dès l'an prochain, en établissement public administratif. Enfin, il a annoncé aux nouveaux commissaires de police qu'ils auront désormais la possibilité — comme les anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration — d'accéder au corps des sous-préfets, par la voie du détachement.

C. R.

Sur le vif

Folies royales

Vous allez être furieux après moi, je sais. J'ai pas été chic, c'est vrai. Ça va faire quatre, cinq jours que je suis revenue de Londres, et je n'ai pas pipé mot sur ce qui se passe là-bas. C'était pour votre bien. Je voulais vous épargner ça. Et puis là, aujourd'hui, j'ouvre le *Herald Tribune*, et qu'est-ce que je vois, étalé en première page, ce que j'essayais de vous cacher depuis le début de la semaine.

Ils sont d'une indiscrétion, d'une brutalité, ces journalistes anglo-saxons, c'est pas croyable ! Ils vous balancent les nouvelles comme elles viennent en se foutant éperdument des répercussions que ça peut avoir, de l'effet que ça peut produire. Dé-sas-treux ! De quoi il s'agit ? Ah, mon Dieu, je ne vous l'ai toujours pas dit ? Eh bien, voilà, lady Di a un petit ami. Oui, oui, vous avez bien lu, la princesse de Galles, l'épouse de ce pauvre Charles, la future reine d'Angleterre, en pince pour un fils de banquier, vingt-huit ans, beau garçon super-riche et tout. Il pousse des cris d'orfraie, il prétend que c'est pas vrai, il accuse la presse de raconter n'importe quoi, mais, bon, on sait ce que valent ces démentis.

La reine, ça ne lui a pas plu, elle a passé un savon à ses deux belles-filles. Drôlement dévergondée, l'autre aussi, comment elle s'appelle déjà, Fergie. A Ascot, la semaine dernière, vous savez ce qu'elles ont fait ? D'accord, elles étaient un peu pompettes, mais quand même ! Elles ont piqué les derrières des messieurs en habit et chapeau claque avec leurs ombrelles.

Quant au petit dernier, Edward, celui qui a renoncé à faire soldat, il s'est pris une claque retentissante en produisant un show télévisé grotesque, genre « Intervilles », où la princesse Ann, Andrew et sa femme se sont donnés en spectacle. Ça va mal, ça va mal ! Même le très sérieux *Sunday Times* s'est ému. Il est allé jusqu'à se fendre d'un avis à la famille royale. On vous a mis sur un trône. N'essayez pas d'en descendre, parce qu'après pour y remonter...

CLAUDE SARRAUTE.

Le débat sur la sécurité civile

M. Pasqua décide que Lyon sera une « zone de défense pilote »

LYON
de notre correspondant régional

M. Charles Pasqua, a pris de la hauteur... En survolant, le jeudi 25 juin, le fameux « couloir de la chimie » situé dans la vallée du Rhône, juste au sud de l'agglomération lyonnaise, le ministre de l'intérieur a voulu souligner qu'il était également le « patron » de la sécurité civile. Un rappel sur le terrain qui est intervenu vingt-quatre heures avant le début de la discussion, vendredi à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur l'organisation de la sécurité civile, déjà approuvé par le Sénat.

Devant un parterre de spécialistes régionaux de la sécurité, réunis à la préfecture du Rhône, M. Pasqua a tout d'abord insisté sur la nécessaire *« unité de commandement »*. Le ministre de l'intérieur sera désormais chargé de *« préparer et coordonner les mesures de sauvegarde et les moyens de secours relevant de l'Etat et des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire »*. Cette prééminence centralisatrice posée, M. Pasqua a annoncé son choix de Lyon comme *« zone de défense pilote »*. Car une des innovations de la future loi réside dans l'établissement d'un *« plan ORSEC zonal »* par chacun des six préfets des larges secteurs calqués avec des ajustements sur les zones militaires de défense.

Les moyens mis à la disposition du préfet de zone, recensés par un schéma directeur devraient permettre la dotation de l'ensemble géographique de moyens capables de répondre à des *« risques spécifiques »* : colonnes mobiles de sapeurs-pompiers pour les interventions *« chimiques et radiologiques »* ; unité de lutte contre les feux d'hydrocarbures ; structure *« puissante »* d'organisation médicale permettant de secourir de nombreux blessés.

Par exemple dans le cas d'un accident grave, c'est le préfet de zone qui sera chargé de la *« mobilisation »* des hélicoptères de la sécurité civile, de la gendarmerie, des armées et du secteur privé, pour les mettre à la disposition du préfet du département sinistré. Chaque département sera doté d'un crédit immédiat de 500 000 francs pour assurer la rénovation de ses procédures de secours, tandis qu'une nouvelle structure, baptisée Centre opérationnel interrégional de coordination du secours (CIRCOSC), bénéficie d'un crédit de 2,4 millions de francs.

Poursuivant le maillage du territoire, après le recensement des zones à hauts risques technologiques, M. Pasqua a fixé un objectif ambitieux à ses interlocuteurs rhônalpins : la réalisation, dans les deux ans à venir, de quarante-trois plans particuliers d'intervention (PPI) sur le modèle de celui qui a été mis en œuvre à l'occasion du récent incendie du dépôt d'hydrocarbures du port Edouard-Herriot de Lyon (*le Monde* du 4 juin).

Laboratoires déconcentrés

Reste une innovation majeure : la refonte des plans ORSEC-RAD (RAD comme radiation). Le département du Rhône, sous l'impulsion du préfet Gilbert Carrère, vient de procéder à la refonte des procédures à mettre en œuvre en cas d'accident radiologique. Trois hypothèses d'accidents nucléaires graves sont envisagées et débouchent sur trois scénarios adaptés : accident de transport de matières radioactives par voie aérienne ou terrestre ; accident survenant dans une centrale nucléaire proche ; accident de type Tchernobyl consistant en la propagation d'un nuage radioactif d'origine lointaine.

En annonçant qu'il convenait d'assurer la *« décentralisation des moyens de mesure »*, M. Charles Pasqua a implicitement posé la question du monopole d'interprétation des analyses et des prélèvements dont dispose aujourd'hui le service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). *« Il s'agit surtout pour cet organisme d'agréer des laboratoires déconcentrés »*, nous a précisé le ministre. Il reste que la demande des responsables locaux de la sécurité de disposer le plus rapidement possible d'éléments crédibles sur la radioactivité ambiante et sur celle des produits alimentaires devrait rencontrer des oreilles parisiennes attentives.

CLAUDE RÉGENT.

La polémique sur la loi Méhaignerie

Le gouvernement évalue à 9% la hausse moyenne des loyers à Paris

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, est revenu, le jeudi 25 juin, au cours de son point de presse hebdomadaire, sur le reportage diffusé par TF 1 le 23 juin, à propos des hausses de loyer. Un reportage qui s'appuyait sur une enquête de la Confédération générale du logement, mais qui, a-t-il dit, *« ne s'apparentait en rien à ce qu'on était en droit d'attendre d'une enquête sérieuse et objective »*.

M. Baudouin a apporté des précisions sur l'évolution des loyers à Paris. Sur cinq cent mille logements en loyer libre dans la capitale, a-t-il indiqué, cent mille font l'objet d'un renouvellement de bail. Cinquante mille baux ont été renouvelés cette année, les propositions faites par les propriétaires ayant été contestées dans trente-trois cas. Cent soixante contestations ont été retenues par la commission de conciliation, dont quarante-quatre ont été traitées et réglées à l'amiable. Sur l'ensemble des baux renouvelés, a précisé M. Baudouin, la moyenne d'augmentation du loyer est de 9%.

● **Journée d'action dans les caisses d'épargne.** — Tous les syndicats, à l'exception de la CGC, avaient appelé les trente mille agents du réseau des caisses d'épargne Ecureuil à une journée d'action, le vendredi 26 juin. Les salariés des caisses entendaient protester contre la stagnation de leurs salaires — ceux-ci n'ont pas augmenté depuis vingt-deux mois — et contre la remise en cause, par les directions, des accords collectifs signés.

● **Grève à la Bibliothèque nationale.** — Les magasiniers, qui avaient ralenti la communication des ouvrages depuis le 19 mai, ont fait grève vendredi 26 juin. Les salles des périodiques et des imprimés ont été fermées. Les revendications portent sur le statut et les salaires.

Le Monde publiera demain samedi (numéro daté 28-29 juin) le discours prononcé par M. Jean-Louis Curtis lors de sa réception à l'Académie française, le jeudi 25 juin, et la réponse de M. Michel Droit.

PHILIPPINES

Une série d'attentats inquiète Mme Aquino

Une série d'attentats sanglants et anonymes inquiète les autorités philippines. Le dernier en date, une grenade lancée dans la soirée du jeudi 25 juin contre la résidence du cardinal Sin, archevêque de Manille. La grenade, jetée à partir d'une voiture, n'a pas franchi le haut mur blanc protégeant le palais épiscopal. Elle est retombée sur le trottoir, où elle a explosé, blessant deux passants. Cet acte a soulevé l'indignation. En dépit de ses engagements politiques parfois controversés, le prélat est perçu dans l'ensemble du pays comme un homme de paix.

La série d'attentats a commencé le 8 juin, lorsqu'un « groupe d'hommes en uniforme » ont mitraillé la voiture du fondateur de la Nouvelle armée du peuple (NAP), M. Barnabe Buscayno, ex-commandant Dante. Depuis sa libération de prison, au lendemain de la chute de M. Marcos, M. Buscayno s'était reconverti dans l'activité politique légale. Comme d'autres anciens dirigeants communistes, il avait, tacitement du moins, renoncé à la lutte armée. L'ex-« commandant Dante » fut légèrement blessé dans la fusillade, mais deux de ses compagnons y trouvèrent la mort.

Le 21 juin, sur une route de montagne, dans la province septentrionale d'Abra, un autre « chef populaire » de la rébellion, le prêtre réfractaire Conrado Balweg, fut victime d'une embuscade. Huit de ses compagnons, dirigeants de l'Armée de libération nationale de la Cordillera furent tués sur le coup. M. Balweg parvint à s'échapper.

Il est difficile de savoir à qui profite le crime. De l'avis général, le gouvernement de Mme Aquino est l'objet d'un effort concerté de déstabilisation. Du côté des militaires, on se contente de *« ne pas écarter »* la thèse d'une campagne orchestrée par les rebelles communistes. Selon des sources militaires, la NAP *« aurait pu vouloir sacrifier Buscayno, devenu inutile, et n'aurait jamais pardonné la trahison de Balweg »*. Après l'accession de Mme Aquino à la présidence, l'ancien *« prêtre rouge »* a, en effet, pris ses distances à l'égard de l'insurrection communiste, et est maintenant sur le point de signer une paix séparée avec le gouvernement, sur la base d'un accord d'autonomie pour la région tribale des Cordilleras.

D'autres sources estiment l'explication trop simple. Une source proche du Père Balweg nous a ainsi affirmé que, peu de temps avant l'attentat, le prêtre *« dansait et dînait »* avec les chefs locaux de la NAP.

Le 23 juin, la présidente Aquino, visiblement excédée par cette recrudescence de la violence, a appelé à la *« guerre populaire »* contre les *« extrémistes de droite et de gauche »*.

K. G.-B.

● **Un nouvel ambassadeur de France à Séoul.** — M. Hubert Forquenot de la Fortelle, conseiller diplomatique du ministre de la défense, a été nommé ambassadeur en Corée du Sud en remplacement de M. Jean-Bernard Ouvrieu, récemment nommé directeur des affaires économiques et financières du ministère des affaires étrangères, a annoncé, le vendredi 26 juin, le Quai d'Orsay. M. de la Fortelle, âgé de quarante-cinq ans, a été premier conseiller à Bonn (1981-1986), conseiller diplomatique du premier ministre, M. Raymond Barre (1980-1981), après avoir été chargé de mission à son cabinet (1978-1980), deuxième conseiller à La Haye (1975-1978) et en poste à Tokyo au début de sa carrière.

MM. Chirac et Kohl à Reims, le 5 juillet

L'Hôtel Matignon et la chancellerie fédérale ont annoncé simultanément, vendredi 26 juin, en fin de matinée, que MM. Jacques Chirac et Helmut Kohl se rendront ensemble à Reims, le 5 juillet, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la rencontre, dans cette ville, du général de Gaulle et de Konrad Adenauer.

MM. Kohl et Chirac iront, ensuite, à Colombey-les-Deux-Eglises, où est inhumé le général de Gaulle.

● **Pas d'accord des Douze sur la sécurité routière.** — Les pays de la CEE ont constaté, jeudi 25 juin, à Luxembourg leur désaccord sur la nécessité d'harmoniser leurs limitations de vitesse, a-t-on appris de sources diplomatiques. Le ministre français des transports, M. Jacques Douffiagues, a réclamé la présentation dans les mois qui viennent d'un programme communautaire en matière de sécurité routière avec des priorités telles que la lutte contre l'alcool au volant, le port de la ceinture de sécurité, les limitations de vitesse, la formation des conducteurs. La France estime notamment que des limitations de vitesse devraient être imposées dans tous les pays de la CEE, y compris en Allemagne fédérale où elles n'existent pas sur les autoroutes. La RFA, le Royaume-Uni et le Danemark ont tous trois contesté la compétence juridique de la Communauté européenne en matière de sécurité routière et particulièrement de limitations de vitesse. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1987 a été tiré à 467 593 exemplaires

A C D E F G H



